futuribles

analyse et prospective

Numéro spécial

L'évolution des valeurs des Européens

JUILLET-AOÛT 1995 - NUMÉRO 200

futuribles

analyse et prospective

REVUE MENSUELLE
55, rue de Varenne
75341 Paris Cedex 07 - France
• Tél : (33 1) 42 22 63 10
• Fax : (33 1) 42 22 65 54
• Minitel : 3615 SJ*FUTURIBLES

Comité d'orientation : Ismaïl S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

Comité de rédaction : Anne de Beer, Jean-Yves Boulin, Bernard Cazes, Gilbert Cette, Michel Drancourt, Charles du Granrut, Alain Michel, Alain Parant, André-Yves Portnoff, Michel Schiray, Jacques Theys.

Directeur : Hugues de Jouvenel

Rédaction : Clarisse Fabre, Christine de Guébriant

Assistante : Annie Palmantier

Secrétaire générale : Corinne Roëls

Abonnements-diffusion : Corinne Roëls, Fabrice Colin

1 an :	France	630,00 FF
	Etranger/DOM TOM	680,00 FF
	Par avion	780,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro :	France	70 FF (port inclus)
	Etranger/DOM TOM	75 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl 1995*

Publiée avec le concours du Centre national du livre
Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie Bialec S.A. - Nancy
Dépôt légal n° 42680 - Juillet-Août 1995

Unique revue de prospective en langue française à caractère réellement interdisciplinaire, Futuribles analyse chaque mois ce qui peut advenir (les futurs possibles) et ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies) vis-à-vis des grands défis du futur.

Au sommaire des derniers numéros

n°195

- Le partage de l'emploi en Allemagne
- Le réseau européen de transports à l'horizon 2010
- L'Europe incertaine : entre élargissement et approfondissement

n°196

- Réconcilier sécurité sociale et marché
- L'Asie : opportunité ou menace pour l'Europe

n°197

- Coût du travail et emploi : diagnostic et propositions, consensus et controverses

n°198

- La politique étrangère allemande
- La dérive des taux d'occupation
- Prospective de l'économie mondiale
- Controverse autour de la compétitivité

n°199

- L'Afrique du Sud d'hier à demain
- Scénarios de l'économie mondiale
- L'aménagement du territoire français
- L'Europe sans âme

futuribles

analyse et prospective

NUMÉRO 200 JUILLET-AOÛT 1995

L'étude des systèmes de valeurs en Europe **5**
ARVAL

Les recherches dans le domaine des valeurs **9**
Jean-François Tchernia

Les Européens et la valeur travail **25**
Hélène Riffault

Vers une Europe des familles ? **47**
Louis Roussel

Les Européens et la politique **63**
Pierre Bréchon

Vers une ère post-chrétienne ? **85**
Yves Lambert

La permanence des différences : une comparaison des systèmes de valeurs entre pays européens **113**
Olivier Galland, Yannick Lemel

La montée des valeurs individualistes **131**
Etienne Schweisguth

Valeurs régionales et nationales en Europe **167**
Louis Chauvel

Postface **201**
Bernard Cazes

FORUM

Les citoyens et le bien commun **161**
Etienne Schweisguth

ACTUALITÉS PROSPECTIVES **205**

Les investissements étrangers en Chine. Progrès technique entre barbarie et humanisme. Démocratie et développement. Projections économiques mondiales à l'horizon 2004. L'homme symbiotique. Le génie des mots. Petits ou grands Etats, l'analyse économique. Démocratie : l'exception asiatique contestée.

BIBLIOGRAPHIE

Analyses critiques **217**

Comptes rendus **227**

n°200 : 4168
2-84387-199-9
9782843871993
noorecial.

Revue *futuribles*

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à ***Futuribles*** sarl

55, rue de Varenne, F 75341 Paris Cedex 07 - France

Nom .....

Prénom .....

Société (ou Profession) .....

Fonction-Service .....

Adresse .....

..... Tél. .....

Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle « Futuribles »

	☐ France	☐ Etranger / DOM-TOM	☐ Par avion
☐ pour un an/11 nos	630 FF	680 FF	780 FF
☐ pour deux ans/22 nos	1 100 FF	1 200 FF	1 350 FF

Les étudiants bénéficient d'un tarif spécial (sur demande).

RÈGLEMENT

☐ sur envoi d'une facture

☐ chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de Futuribles sarl

☐ virement bancaire (CIC, Agence D, 2, boulevard Raspail, 75007 Paris - Compte n° 06511680408-74)

☐ carte bleue, American Express n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Intitulé ..... Date d'expiration .....

Signature du titulaire et cachet

Date : .....

Les valeurs des Européens

Dès lors que nous affirmons que l'avenir n'est pas prédéterminé et qu'il dépendra, pour une large part, des décisions et des actions humaines, mieux comprendre les ressorts profonds de la dynamique sociale devient un enjeu essentiel.

Reconnaissons-le cependant, les « scientifiques » modernes sont plus à l'aise dans le maniement d'indicateurs chiffrés sur les comportements (fécondité, nuptialité, emploi, revenu, consommation...) — qui soulignons-le en passant, sont des indicateurs ex-post — que sur le registre des valeurs.

Or celles-ci, dans la mesure où elles expriment les désirs et les préférences individuelles et sociales, devraient nous permettre d'expliquer ces comportements, voire de les anticiper. Pour autant du moins qu'à partir des opinions que les individus expriment on puisse « inférer » correctement les valeurs. Pour autant aussi que l'agir se conforme au désir ainsi révélé, nonobstant le fait que notre conduite résulte d'un compromis permanent entre d'une part nos aspirations et d'autre part les opportunités et les contraintes imposées à chacun par le contexte économique et social. Les recherches sur les valeurs sont donc essentielles pour tous ceux qui s'intéressent à la prospective sociale. Je suis par conséquent très heureux que le numéro 200 de la revue Futuribles puisse y être entièrement consacré, les auteurs s'étant attachés à préciser comment elles pouvaient être appréhendées et ce qu'il ressort des deux grandes enquêtes réalisées en Europe occidentale en 1981 et 1990 à l'initiative de la Fondation pour l'Etude des Systèmes de Valeurs en Europe (EVS).

En particulier, nous avons essayé dans ce numéro de mettre en évidence quelles sont les évolutions observées et prévisibles — et, en particulier, celles qui correspondent à des tendances lourdes —, quelles sont les similarités et les différences entre régions et pays — et quels sont les critères les plus discriminants —, quelles sont les convergences et les divergences que permet de révéler l'analyse à la fois synchronique et diachronique à laquelle se sont livrés les auteurs.

Partis d'une gigantesque banque de données (14 000 interviews de 45 minutes répétés, presque à l'identique, en 1981 et 1990), les auteurs de ce numéro ont effectué un immense travail d'analyse, d'interprétation et finalement de prospective sur les valeurs des Européens.

Ceux qui s'intéressent à la méthodologie apprécieront ici l'absence de boîte noire et l'honnêteté du propos, mais aussi de voir quel usage peut être fait de méthodes telle que l'analyse factorielle. Ils verront en outre l'intérêt particulier que présente la distinction entre les effets d'âge, de période et de génération, lorsqu'il s'agit de discerner les transformations de nature conjoncturelle et structurelle, les effets de mode et les tendances à long terme.

Ceux qui s'intéressent à la dynamique sociale trouveront aussi dans ce numéro de précieux enseignements quant aux valeurs prioritaires des Européens : par ordre décroissant d'importance, la famille (81 % l'estiment très importante), le travail (53 %), la religion (19 %) et la politique (8 %), découvrant au passage que si, par exemple, la famille est plébiscitée, elle ne répond plus aux canons institutionnels de jadis, que les traditions religieuses demeurent très prégnantes même si les croyances relèvent davantage désormais d'arrangements individuels que de l'appartenance à une église, que si la politique arrive en dernier, les Européens sont loin cependant de s'en désintéresser.

Les articles « transversaux » eux-mêmes sont riches d'enseignements, par exemple, sur les facteurs discriminants (la nation, la région, la tradition religieuse...) quant aux valeurs dont les individus se réclament. Ils vont parfois à l'encontre d'idées reçues et soulignent de subtiles nuances, par exemple, sur l'individualisme tout différent chez ceux qui vivent dans le culte du chacun pour soi et ceux — plus nombreux à mesure que le niveau d'éducation s'élève — qui se reconnaissent davantage dans un individualisme universaliste.

Ce numéro est le fruit d'un important travail individuel et collectif réalisé dans le cadre d'un groupe de travail constitué par Futuribles en coopération avec l'Association pour la Recherche sur les Systèmes de Valeurs (ARVAL). Il doit beaucoup d'abord à Hélène Riffault qui, avec Jean Stoetzel, a participé dès l'origine à la conception et à la mise en œuvre du programme européen de recherche sur les valeurs, ensuite à tous les auteurs qui se sont régulièrement réunis depuis un an et demi ayant accepté de retravailler plusieurs fois leur copie à la lumière d'âpres et amicales discussions. Il doit également beaucoup à tous ceux qui ont permis la réalisation de ces enquêtes, y compris Jacques-René Rabier, sans lesquels jamais nous n'aurions disposé des données essentielles à la réalisation de ce numéro spécial. A tous ceux-là je souhaite exprimer ma très vive gratitude.

Hugues de Jouvenel

Dans le prolongement de cette publication, *Futuribles International* organise le 12 octobre 1995, une journée d'étude sur l'évolution des valeurs des Européens, voir programme page 8.

L'étude des systèmes de valeurs en Europe

En 1978, un petit groupe de chercheurs européens, réunis à l'initiative du Pr Jan Kerkhofs (Université de Louvain), fut chargé de trouver les moyens de répondre à trois questions apparemment simples : dans quelle mesure la culture des pays européens a-t-elle encore pour base des valeurs fondamentales cohérentes ? quels sont les changements observables dans le système des valeurs ? dans quelle mesure y a-t-il consensus ou divergences d'un pays européen à un autre ?

La première étape du programme de recherche consista à réunir des spécialistes de la recherche sociologique et de l'opinion publique de trois des principaux pays d'Europe occidentale : Allemagne, Grande-Bretagne et France, et à leur demander de travailler ensemble à la préparation d'un programme de recherche.

Les spécialistes de chacun des trois pays furent investis chacun de tâches précises afin de fournir le matériel de base nécessaire pour arriver à circonscrire le contenu de la recherche. L'équipe allemande (Elizabeth Noelle-Neumann et Renata Köcher) fournit une revue de la littérature théorique existante sur les systèmes de valeurs et conduisit une série d'interviews approfondis avec les élites dans les milieux universitaires, les cercles politiques, les organes d'information collective. L'équipe britannique (Gordon Heald et Meril James) organisa des séries de discussions de groupe avec des segments minoritaires de la population choisis parce qu'ils pouvaient diverger des vues généralement répandues sur la société contemporaine. L'équipe française (Hélène Riffault et Jean Stoetzel) fit un recensement et une analyse de toutes les données d'opinion existantes dans les enquêtes réalisées en France ou comparativement dans plusieurs pays pendant les dix années précédentes et touchant peu ou prou au thème des valeurs.

La volonté d'échapper à toute idée préconçue sur la définition du cadre de la recherche et la manière de l'aborder étant ainsi établie, l'équipe européenne se mit au travail et s'enrichit de spécialistes d'autres pays, d'abord l'Espagne (Juan Linz et Francisco Orizo), puis les autres pays européens, y compris la Scandinavie et quelques pays de l'Est.

A ce stade fut créée la Fondation pour l'étude des systèmes de valeurs en Europe (EVSSG), présidée par le Pr Ruud de Moor (Université de Tilburg).

L'étape suivante, qui s'échelonna sur l'année 1979, consista en une série de séminaires destinés à préparer une grande enquête auprès de la population adulte des pays européens, et plus particulièrement un projet de questionnaire qui pourrait être « testé » dans une enquête pilote. Au début de 1980 un premier test fut effectué en France, puis, après quelques amende-

ments, un questionnaire fut adopté comme support pour l'enquête pilote qui fut faite dans quatre pays. La forme comme le fond du questionnaire cherchait à placer chaque personne interrogée dans le contexte familier de sa vie et de sa réflexion personnelle.

L'objectif final était le recueil d'environ douze cents interviews par pays, soit près de quatorze mille dans la seule Europe Communautaire, effectués selon un échantillonnage strictement représentatif des populations adultes (dix-huit ans et plus), par des enquêteurs et enquêtrices hautement spécialisés, au domicile des personnes interrogées.

L'expérience de l'enquête pilote montra que malgré la longueur inhabituelle de l'interview (minimum quarante-cinq minutes, maximum presque trois heures, avec une moyenne d'une heure et demie) et la réticence au départ des enquêteurs confrontés avec une enquête aussi difficile, tout se passait très bien parce que les enquêtés prenaient un très grand intérêt aux questions abordées. Néanmoins, les enquêteurs signalèrent un niveau élevé de fatigue, tant des enquêtés que d'eux-mêmes, pendant le dernier tiers de l'entretien. Il fut donc nécessaire de réduire le questionnaire d'environ un tiers.

L'enquête en vraie grandeur eut lieu dans douze pays européens au printemps de 1981 ; ultérieurement de nombreux autres pays demandèrent et obtinrent l'autorisation d'utiliser chez eux le même questionnaire, si bien que le champ géographique de l'enquête s'en trouva très élargi.

Un coordinateur européen du programme d'enquêtes, Gallup Londres, recueillit les bandes de données primaires en provenance de chaque pays et produisit un traitement harmonisé de ces données, de telle sorte que toutes les comparaisons soient possibles de pays à pays et qu'une synthèse européenne des résultats soit à la disposition de tous les chercheurs.

Sur la base de cette considérable banque d'informations, de nombreuses publications (une centaine) eurent lieu, parmi lesquelles on distingue celles qui concernent un pays (Allemagne, Espagne, Belgique, etc.) et celles qui présentent une vue d'ensemble européenne. Citons en particulier : Stoetzel (*Les valeurs du temps présent : une enquête européenne,* PUF, 1983) et Harding & Phillips (*Contrasting values in Western Europe,* Mc Millan, 1986).

On se rappellera que l'un des objectifs assignés à la recherche, comme il a été dit plus haut, était de mesurer les changements qui peuvent se produire dans les systèmes de valeurs. L'enquête de 1981 constituait le point zéro. Le principe de la répétition ultérieure de l'étude était donc acquis. Elle eut lieu en 1990.

Pendant les années qui se sont écoulées entre les deux enquêtes, l'équipe des spécialistes impliqués dans la recherche est restée active, animée par la Fondation EVSSG, échangeant des informations sur les découvertes des uns et des autres. A partir du printemps 1988, elle commença à travailler sur un projet de nouvelle enquête.

Deux contraintes contradictoires s'exerçaient sur l'équipe : d'une part le désir de conserver le plus grand nombre possible de points communs, c'est-à-dire de questions communes entre les deux enquêtes, — seul moyen de mesurer précisément les changements — d'autre part la volonté d'améliorer l'instrument de mesure à la lumière des enseignements de 1981 et de tenir compte du contexte de l'actualité.

Les équipes concernées par la technique et l'organisation du travail (Working group) et les équipes de conseillers (Advisory group) se réunirent cinq fois en séminaires afin d'arriver au nouveau projet de questionnaire.

En 1989, le projet était testé auprès de huit cents personnes, dans quatre pays : Italie, Espagne, Grande-Bretagne, Allemagne ; l'équipe française était chargée d'assurer la coordination de cette enquête pilote, d'analyser les réactions de toutes les équipes d'enquêteurs y ayant participé et de faire des recommandations sur le choix des questions à retenir, sachant que le projet était notoirement trop long.

C'est finalement dans la première moitié de l'année 1990 que la seconde enquête eut lieu en Europe. Toutes les précautions furent prises pour que les conditions de réalisation de l'étude soient exactement les mêmes que lors de la première enquête.

Le questionnaire reprend soixante-dix pour cent du contenu de l'enquête précédente, ce qui fournit une matière très riche pour observer, par comparaison, les changements qui ont pu se produire pendant la dernière décennie ; il est complété par de nouvelles questions, orientées notamment sur la perception de la vie économique, le travail, l'emploi, sur les attitudes spirituelles et le rôle de l'Eglise.

L'objet de ce numéro spécial est d'exposer les tendances d'évolution qui se dégagent de la comparaison des deux enquêtes et les phénomènes de convergence et/ou de divergence dans l'évolution des valeurs dans les pays d'Europe occidentale.

Cette publication doit beaucoup aux initiateurs que furent le Professeur Kerkhofs et le Professeur de Moor, à la Fondation pour l'étude des systèmes de valeurs en Europe (EVSSG, maintenant appelée EVS), à l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL), et évidemment aux organismes qui ont assuré le financement des enquêtes au travers desquelles ont pu être recueillies des données exceptionnelles en quantité et en qualité. Encore fallait-il les exploiter, les interpréter, en dégager les principaux enseignements. Telle fut la tâche conduite par le groupe de travail [1] constitué autour d'Hélène Riffault et qui s'est réuni pendant plus d'un an pour élaborer ce numéro spécial de la revue *Futuribles*.

1. Le groupe de travail comprenait : Pierre Bréchon, Louis Chauvel, Olivier Galland, Elena Game, Hugues de Jouvenel, Yves Lambert, Yannick Lemel, Jacques-René Rabier, Hélène Riffault, Louis Roussel, Etienne Schweisguth et Jean-François Tchernia.

L'ÉVOLUTION DES VALEURS EN EUROPE OCCIDENTALE

Journée d'étude organisée par **Futuribles International**
en collaboration avec **l'Association pour la Recherche sur les Systèmes de Valeurs (ARVAL)** et **Research International**

Paris, Hôtel Lutétia, 12 octobre 1995

Objectif

L'objectif de cette journée d'étude est d'analyser l'évolution à moyen et à long terme des valeurs, des attitudes et des comportements des Européens.

Seront exposées les principales sources d'information, en particulier les résultats des enquêtes valeurs réalisées en Europe en 1981 et 1990, et les principaux enseignements qui s'en dégagent notamment sur le plan des comportements vis-à-vis de la consommation et du travail.

On analysera, grâce à une analyse diachronique, quelles sont les grandes tendances d'évolutions sociales sur longue période, la part des effets de mode et celle des tendances lourdes.

Enfin, on examinera quelles sont les similitudes et les différences, les convergences et les divergences, observées et prévisibles entre Européens. Bref quelle est la pertinence des concepts d'Euro-consommateurs et d'Euro-travailleurs.

Programme

L'évolution des valeurs, des aspirations et des comportements : le sens des mots, les méthodes d'analyse et de prévision, leurs vertus et leurs limites

- Jan Kerkhofs, Professeur émérite à l'Université de Leuwen, co-Président de la Fondation European Values Surveys, membre d'honneur de l'Association pour la Recherche sur les Systèmes de Valeurs (ARVAL)
- Jean-Pierre Pages, chargé de mission à la Direction de la Communication du CEA, membre fondateur d'Agoramétrie
- Jean-François Tchernia, Directeur associé à Research International

Les valeurs et l'évolution des comportements de consommation

- Robert Rochefort, Directeur du CREDOC (Centre de Recherches pour l'Etude et l'Observation sur les Conditions de Vie)
- Martin Sorell, Group Chief Executive de WPP
- Denis Stoclet, Directeur de DSA, Conseil en marketing et stratégie spécialiste de la consommation, sociologue

La valeur travail et la gestion des ressources humaines dans les organisations

- Hélène Riffault, Président de l'Association pour la Recherche sur les Systèmes de Valeurs (ARVAL)
- Bernard Bruhnes, Président Directeur Général de Bernard Bruhnes Consultants
- Philippe d'Iribarne, Directeur de Recherches au CNRS

Y a-t-il un modèle européen de société ? Entre libéralisme et économie sociale de marché

- Jan Kerkhofs, Professeur émérite à l'Université de Leuwen, co-Président de la Fondation European Values Surveys, membre d'honneur de l'Association pour la Recherche sur les Systèmes de Valeurs (ARVAL)
- Jérôme Vignon, Conseiller principal de la Cellule de prospective, Commission Européenne
- Jean Boissonnat, membre du Conseil Monétaire à la Banque de France

Pour plus d'information : L. Faupin – Futuribles International
55 rue de Varenne – F 75341 Paris 7 – Tél. (331) 42 22 63 10 – Fax (331) 42 22 65 54

Les recherches dans le domaine des valeurs

Jean-François Tchernia [1]

Valeurs, opinions, attitudes, comportements, modes de vie... on use souvent de ces termes sans toujours bien saisir leur différence que, fort opportunément, J.F. Tchernia s'attache, en premier lieu, à préciser.

Les valeurs, nous dit-il, sont les ressorts fondamentaux des désirs et des préférences, les mobiles profonds qui nous animent. Elles intéressent donc tout particulièrement les sociologues mais, plus généralement, tous ceux qui s'attachent à comprendre la dynamique des sociétés humaines.

La manière de les appréhender cependant n'est pas simple et la recherche en ce domaine très récente. L'auteur en brosse un rapide historique avant de nous fournir un panorama des principaux travaux qui y sont consacrés, essentiellement aux Etats-Unis et en Europe. Il souligne au passage la différence entre les recherches sociologiques (de Rokeach, Inglehart, Louis Dirn par exemple) et l'utilisation de ces travaux en marketing par des organismes tels que, en France, le Centre de Communication Avancée (Havas, CCA) et la COFREMCA.

Enfin, il présente le « European Value Systems Study Group » (EVS), les deux enquêtes réalisées en 1981 et 1990, la manière selon laquelle ont été analysés les résultats et, par inférence, dégagés des enseignements quant aux valeurs des Européens. Il montre en définitive, avec une grande honnêteté, quelles sont les vertus mais aussi les limites des méthodes utilisées et des théories sur lesquelles elles s'appuient. Ce texte introductif est donc important puisque, finalement, il explique sur quels matériaux et comment ont pu être élaborées les analyses que contient ce numéro spécial de Futuribles.

H.J.

1. Research International.
Research International est un institut d'études de marché opérant dans plus de quarante pays, dont la France. Cet institut apporte un soutien actif aux travaux de l'Association pour la Recherche sur les Systèmes de Valeurs (ARVAL).

Le mot valeur vaut de l'or. Utilisé depuis lontemps dans la philosophie des valeurs, par exemple chez Platon ou Kant, il l'est également, mais dans un sens plus prosaïque, dans l'économie politique classique et chez Marx pour lequel la possession de la valeur est l'objet du conflit central des sociétés capitalistes. Au XX^{e} siècle, un courant de recherche à dominante psycho-sociologique en Europe et surtout aux Etats-Unis va donner un nouveau statut à la valeur qui passe au pluriel et devient « les valeurs », lieu de formation des désirs et préférences individuelles et sociales. C'est dans cette lignée que doit être située l'enquête (voir le texte page 5) dont les résultats sont présentés ici. Enfin, les chercheurs en marketing vont récupérer le concept dans le but de mieux expliquer les comportements de consommation.

L'article est centré sur l'approche sociologique et psycho-sociologique des valeurs. Nous présenterons d'abord les recherches d'ordre sociologique qui ont été faites sur les valeurs : les antécédents, notamment chez Marx et Weber, les principales recherches effectuées au cours du XX^{e} siècle et les travaux récents tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Une place sera faite ensuite aux recherches en marketing qui exploitent la notion de valeurs. Enfin, les études valeurs dont les résultats sont présentés dans ce numéro seront introduites.

Les antécédents

Marx [2] a été au XIX^{e} siècle un théoricien important de la valeur. Il donne un sens largement économique au mot, notamment quand il parle de la valeur marchande. En fait, ce que nous désignons ici comme les valeurs est, dans la tradition marxiste, l'idéologie. Marx et les auteurs qui l'ont suivi voient l'idéologie comme agissante : la religion et l'appareil idéologique d'Etat [3] (qui comprend des institutions telles que l'école ou la presse) ont pour objet de faire accepter l'accaparement par la classe des propriétaires de la plus-value produite par ceux qui ne possèdent que leur force de travail, les prolétaires. Les valeurs ont ainsi un rôle central dans le fonctionnement de la société puisqu'elles légitiment le rapport de production capitaliste.

Weber a pour une large part cherché à répondre aux thèses marxistes dans son ouvrage sur *l'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme* [4]. Pour lui, le capitalisme, loin de se réduire à un rapport de production, traduit dans le monde matériel une éthique dont l'expression la plus forte est donnée par le

2. Marx, K. — *Le capital, Livre I.* — Paris : Flammarion, 1985 (1re édition allemande 1867).
3. Selon l'expression de Louis Althusser.
4. Weber, M. — *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme.* — Paris : Presses Pocket, 1990 (1re édition allemande 1904).

protestantisme rhénan. Le renversement par rapport à Marx se situe principalement sur deux plans. En premier lieu, Weber tend à voir les valeurs comme antécédentes : l'éthique protestante encourage certains comportements qui sont favorables au développement du capitalisme. En second lieu, Weber donne dans ses théories une place prééminente à l'individu, ce qui est à l'opposé de Marx qui caractérise le système qu'il décrit par des rapports de classe.

Les deux visions, si elles sont pratiquement irréconciliables, sont moins divergentes qu'il n'y paraît. D'un côté, Marx oriente nettement l'action politique sur une éthique de la justice et de la solidarité. De l'autre, Weber reconnaît l'importance de l'intérêt personnel — et donc indirectement de l'intérêt de classe — dans les comportements des capitalistes. Dans un cas comme dans l'autre, les valeurs interviennent aussi bien que les situations matérielles pour influencer l'action. Aucune des deux visions ne relève, cependant, tout-à-fait de la problématique des valeurs telle qu'elle est entendue aujourd'hui dans la mesure où elles n'abordent pas la question de la personne et de la psychologie individuelle et sociale.

Valeurs individuelles et valeurs collectives

Dans une société donnée, à un moment déterminé de son histoire, où les valeurs se forment-elles : chez les individus ou dans la collectivité ? La question a déjà reçu de multiples réponses allant tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Selon une analyse couramment exposée, dans les sociétés de type traditionnel les aspirations d'un individu seraient étroitement encadrées par sa position et son statut social, tandis que dans les sociétés modernes, plus éclatées, ce serait l'individu qui occuperait la position centrale, et forgerait lui-même son système de valeurs.

La question est bien sûr plus complexe, et pas seulement parce que la distinction entre sociétés traditionnelles et sociétés modernes est un peu schématique. En fait, dans les sociétés contemporaines, le poids des déterminations sociales reste très fort : les travaux réalisés, par exemple, sur la socialisation en matière politique ou religieuse tendent à montrer que c'est assez jeune que les grandes orientations en matière de valeurs se prennent, et que l'influence du milieu social est grande. D'un autre côté, il est tout aussi vrai que nos sociétés valorisent fortement la responsabilité individuelle, et que c'est dans une certaine mesure un devoir pour chacun de se tracer des lignes de conduite dans la vie.

En définitive, il semble bien que si la société influence les individus dans leurs choix de valeurs, par exemple en leur offrant des modèles ou des idéologies, les individus en retour exercent une part d'influence sur la collectivité, par exemple en reprenant ou en rejetant ces modèles et idéologies. Comme un sociologue l'a remarqué, la société est en nous qui sommes dans la société.

Parmi les prédecesseurs importants, il faut aussi mentionner Durkheim. Ce dernier élabore la notion de conscience collective qui désigne en quelque sorte les valeurs par lesquelles se fait le lien social. Cette conception des

valeurs, complétée par les idées de Weber et de Pareto, sera d'ailleurs à l'origine des travaux du sociologue américain Talcott Parsons [5] qui sont évoqués plus loin.

Qu'il s'agisse de Marx, de Weber ou de Durkheim, il semble que le concept de valeurs, quel que soit le nom qui lui est donné (idéologie, éthique, conscience collective), reste très global. Les valeurs sont avant tout représentées par des institutions, et notamment par la religion. Elles tendent à s'imposer aux individus dans la mesure où ceux-ci ne participent pas à leur définition, ne les transforment pas. D'une certaine manière, cette conception des valeurs va de pair avec une société encore assez traditionnelle où les mentalités évoluent mais à un rythme assez lent.

Les recherches réalisées aux Etats-Unis et en France dans les années 50

Les Etats-Unis ont été au milieu du XX^{e} siècle un foyer important de réflexion sur les valeurs. Plusieurs facteurs ont sans doute favorisé cette éclosion : l'existence dans la pensée américaine d'un courant dit behavioriste visant à expliquer les comportements humains en fonction d'antécédents génériques, l'exode vers les Etats-Unis juste avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale de nombre de penseurs européens, enfin, et peut-être surtout les interrogations soulevées par l'emprise du fascisme et du nazisme en Europe.

Un exemple intéressant de cette conjonction est donné par Adorno [6] et ses travaux sur la personnalité autoritaire publiés en 1950. Il s'agit de recherches un peu périphériques par rapport à notre sujet, mais qui ne sont pas sans résonances fortes avec les études sur les valeurs. Cherchant à comprendre le développement du fascisme et du nazisme dans l'entre-deux guerres, Adorno et ses collaborateurs en viennent à définir un type de personnalité favorable au développement de tels régimes politiques. Il utilise ainsi certains enseignements de la psychologie pour analyser les tendances majeures d'une société à un moment donné de son histoire. Adorno ne s'est pas contenté de définir théoriquement ce type de personnalité, mais a cherché aussi à la repérer à l'aide d'un questionnement adapté. A sa suite fleuriront nombre d'échelles visant à définir différents aspects de la personnalité, qu'il s'agisse du racisme ou de la tendance à l'innovation.

5. Parsons, T. — *The Structure of Social Action*. — New York : Free Press, 1939.
6. Adorno, T. — *The Authoritarian Personality*. — New York : Harper & Row, 1950.

Dans la sociologie américaine de cette époque, l'apport le plus fameux à la recherche sur les valeurs vient sans doute de Parsons. Pour lui, les valeurs sont des repères normatifs, des concepts abstraits qui servent à chacun de référent pour la pensée et l'action. Ce sont des déterminants de l'existence sociale, et elles occupent à ce titre une position centrale pour comprendre l'évolution des sociétés. A la limite, selon Parsons, l'objet principal de la sociologie doit être de repérer et de suivre les valeurs de la société pour en prévoir les évolutions.

Valeurs, opinions et attitudes

Le mot valeur est utilisé ici comme référentiel principal pour désigner les lieux où se forment les désirs et préférences individuelles et sociales. Une dimension importante des valeurs est d'avoir un caractère normatif. Vu sous cet angle, le terme est proche de notions telles que l'éthique, dans un registre philosophique, ou, d'une certaine manière, des styles de vie, dans un registre plus commercial.

La notion de valeur demande, cependant, à être bien distinguée de celle d'opinion. Jean Stoetzel [1], qui fut le premier théoricien en France de l'opinion, la définit d'emblée sur le mode opératoire puisqu'il voit en elle l'adhésion sans réserve à un jugement nuancé. D'une part, l'opinion n'existe que lorsqu'elle est exprimée, consciente. D'autre part, elle est par essence nuancée et s'applique sur des points précis. Ces caractéristiques ne s'appliquent pas aux valeurs puisque celles-ci peuvent parfaitement être latentes, voir inconscientes, et ont de plus une portée générale. Comme l'opinion, l'attitude est un concept opératoire. Si le terme désigne en premier lieu une posture du corps, le sens dans lequel il est utilisé dans les travaux de psychologie sociale et de sociologie désigne une tendance forte de la pensée de l'individu qui le prédispose à adopter des opinions ou des comportements. Ce caractère de tendance fondamentale rapproche l'attitude de la notion de valeur, qui peut également être vue comme un fondement des comportements et opinions. Il semble, cependant, que deux distinctions essentielles séparent ces notions. D'une part, les valeurs, même si elles font partie intégrante de la personnalité des individus, sont largement constituées en dehors d'eux. D'autre part, la relation entre les valeurs d'un individu et ses comportements est difficile à mettre en évidence, contrairement à ce qui se passe pour les attitudes.

1. Stoetzel, J. — *Théorie des opinions.* — Paris : Presses Universitaires de France, 1943.

La notion de besoin est pour certains, tel Abraham Maslow [7], proche de celle de valeur : les valeurs sont vues comme les représentations cognitives des besoins. Pour Maslow, les besoins sont organisés selon une hiérarchie qui va des besoins physiologiques aux besoins esthétiques, en passant par les

7. Maslow, A. — *Motivation and Personality.* — New York : Harper and Row, 1954.

besoins de sécurité, d'appartenance, d'amour, d'estime de soi et de connaissance. Pour simplificatrice qu'elle soit, cette hiérarchie est intéressante dans la mesure où elle se rapproche d'une hiérarchie de valeurs. Surtout, Maslow imagine un principe d'émergence qui met en œuvre tout son système de motivation : lorsqu'un besoin d'un ordre inférieur est satisfait, d'autres besoins d'un ordre supérieur surgissent, et attendent satisfaction. Ce principe d'émergence, qui crée une véritable dynamique des aspirations, inspirera vingt ans plus tard Ronald Inglehart [8] dans ses travaux sur le post-matérialisme.

De même que Maslow, plusieurs auteurs français et américains se sont intéressés aux besoins et à l'analyse des motivations comme déterminants des conduites économiques. Paul-Henri Chombart de Lauwe [9] a, par exemple, cherché à établir une sociologie des aspirations. Les travaux de ces chercheurs, qui s'inscrivent dans la lignée de Gabriel Tarde, ont reçu une forme de validation empirique avec les enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français menées par le CREDOC.

Les recherches récentes

Il semble que l'étude des valeurs, tant en Europe qu'aux Etats-Unis ait connu ensuite une relative éclipse pendant une dizaine d'années. La relance est venue à la fin des années 60 de plusieurs directions à la fois. Cette concomitance suggère d'ailleurs que le regain d'intérêt pour la question est fortement lié à l'apparition des mouvements contestataires de la fin des années 60 et du début des années 70 dans la plupart des pays occidentaux. La contestation étudiante, notamment, a beaucoup surpris à la fois par son ampleur et par son intensité, et les sociologues ont cherché alors à expliquer ce mouvement de fond.

Une place sera faite plus loin à deux systèmes, élaborés par la COFREMCA et par le CCA, qui ont eu beaucoup de succès en France, notamment parmi les milieux de la publicité et du marketing, dans les années 70 et 80. Avant cela, pour terminer sur les recherches d'ordre sociologique, il convient de signaler trois contributions plus récentes tout à fait significatives dans le domaine des valeurs : celles de Rokeach [10], d'Inglehart et du groupe Louis Dirn [11].

8. Inglehart, R. — *The Silent Revolution.* — Princeton : Princeton University Press, 1977.
9. Chombart de Lauwe, P.-H. — *Pour une sociologie des aspirations.* — Paris : Denoël, 1969.
10. Rokeach, M. — *The Nature of Human Values.* — New York : Free Press, 1973.
11. Dirn, Louis. — *La société française en tendance.* — Paris : Presses Universitaires de France, 1990.

L'utilisation des sondages d'opinion

A partir des années 60, les études sociologiques dans le domaine des valeurs ont largement eu recours aux sondages d'opinion. L'usage qui en a été fait demande à être précisé. L'objet des deux types d'études est bien différent, même si les méthodes utilisées sont proches.
L'étude d'opinion publique vise essentiellement à repérer quelles sont, dans ce qui paraît être l'objet d'un débat public, les positions principales au sein d'une population. Elle évalue des rapports de force à un moment donné, et a une orientation politique ou « politologique ». L'étude des valeurs recherche tous les signes qui permettent de caractériser les orientations d'une population sur les valeurs. Elle s'inscrit dans la durée, et a une orientation sociologique ou psycho-sociologique.
Néanmoins, dans un cas comme dans l'autre, le même outil méthodologique -le sondage d'opinion- est utilisé. Un échantillon dit représentatif est constitué, et un questionnaire fermé lui est administré. Cette ressemblance formelle peut prêter à confusion, mais il importe de voir combien le point de vue est différent. Dans une étude sur les valeurs, la question de l'inférence est centrale : une théorie initiale des grandes valeurs étudiées est constituée, et des indicateurs multiples (sous forme de questions d'enquête) sont établis pour essayer d'appréhender l'adhésion à ces valeurs. Dans une étude d'opinion publique, cette question de l'inférence devient secondaire, dans la mesure où le débat public qui fait l'objet de l'étude peut être repéré en dehors du sondage, en considérant la presse ou toute autre manifestation de ce débat.

A la fin des années 60, le sociologue américain Rokeach entreprend un réexamen complet de la notion de valeurs. Il reprend en quelque sorte le flambeau laissé par Parsons, qui avait été fortement critiqué, mais essaye de pallier ses insuffisances. Il cherche, notamment, à concilier approche théorique et validation empirique. Dans son optique, les valeurs orientent l'individu dans l'expression de ses préférences. Rokeach distingue deux types de valeurs : les valeurs instrumentales, comme l'honnêteté ou la politesse, qui se rapportent à un mode de comportement, et les valeurs terminales, telles la liberté ou la paix, qui ont trait à des buts de l'existence. Il a testé la validité de sa sélection de valeurs dans le cadre d'une enquête, le Rokeach Value Survey, réalisée en 1974.

En 1977, Ronald Inglehart publie *The Silent Revolution,* ouvrage qui présente ses thèses sur le post-matérialisme bientôt reprises et abondamment discutées. Observant l'importance croissante des mouvements contestataires tels que l'écologie ou le pacifisme, Inglehart s'intéresse avant tout au changement de valeurs entre générations, et plus précisément au passage des valeurs matérialistes, c'est-à-dire centrées sur la sécurité matérielle, aux valeurs post-matérialistes, tournées davantage vers l'expression de la personne.

Deux hypothèses centrales sont à l'origine de ses théories : d'une part, les individus valorisent d'autant mieux ce qui est relativement rare, et, d'autre part, leurs valeurs fondamentales reflètent les conditions dans lesquelles ils ont été élevés dans leur enfance. Ainsi, les générations nées après la Seconde

Valeurs retenues par Rokeach [1]

Valeurs terminales	Valeurs instrumentales
· Une vie aisée	· L'amitié authentique
· Une vie passionnante	· La sagesse
· Un sentiment d'accomplissement	· Ambitieux
· Un monde en paix	· Large d'esprit
· Un monde de beauté	· Capable
· L'égalité	· Gai
· La sécurité familiale	· Propre
· La liberté	· Courageux
· Le bonheur	· Indulgent
· L'harmonie	· Serviable
· L'harmonie intime	· Honnête
· La plénitude amoureuse	· Imaginatif
· La sécurité nationale	· Indépendant
· Le plaisir	· Intellectuel
· Le salut	· Logique
· Le respect de soi	· Aimant
· Un statut social reconnu	· Obéissant
	· Poli
	· Responsable
	· Maître de soi

1. Cette liste est extraite de l'ouvrage de Pierre Valette-Florence. — *Les styles de vie. Fondements, méthodes et applications*. — Paris : Economica, 1989.

Guerre mondiale, dans les pays occidentaux, ont connu pendant trente ans une période de paix relative et de prospérité, et ont reporté leurs aspirations de la sécurité économique vers des besoins non-matériels. Inversement, si l'on prolonge ces hypothèses, il faut s'attendre à ce que les jeunes de 1995, ceux qui ont vingt ans aujourd'hui et dont les parents ont pu connaître le chômage, valorisent davantage la sécurité économique.

Les théories d'Inglehart, qui ont exercé une influence notable sur nombre de chercheurs en science politique, ont été maintes fois testées dans le cadre d'enquêtes aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, notamment dans le cadre des enquêtes Eurobaromètre de la Communauté européenne [12] et des études European Value Survey [13].

C'est dans une optique bien différente que travaille le groupe Louis Dirn. Ce groupe constitué au début des années 80 rassemble six sociologues qui se sont donnés pour but de décrire les tendances du changement social en France, en utilisant les multiples sources descriptives, statistiques notamment, qui sont à la disposition des chercheurs. Bien que l'objet d'étude ne soit pas uniquement les valeurs, nombre des tendances observées par le groupe se rapportent à leur évolution. Le groupe Louis Dirn s'efforce également de donner une dimension internationale à ses travaux. Au-delà d'une parenté avec les recherches sur les valeurs, il est important de mentionner ici les travaux de ce groupe car ils s'inscrivent dans une lignée d'études qui ont apporté une forte contribution à la connaissance du changement social et — indirectement — des valeurs : les indicateurs sociaux, les réflexions prépara-

12. Les enquêtes Eurobaromètre sont effectuées tous les six mois, à la demande de la Commission européenne, dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Outre un suivi des tendances de l'opinion publique au sujet de la construction européenne, ces enquêtes permettent également d'observer l'état des valeurs et des opinions dans ces divers pays.

13. Voir plus bas la présentation de ces études.

toires aux plans français, les données sociales de l'INSEE, la prospective sociale en générale, et en particulier certains travaux réalisés par l'association Futuribles International [14].

L'analyse factorielle et son utilisation dans les recherches sur les valeurs

Les recherches entreprises depuis une trentaine d'années dans le domaine des valeurs ont eu largement recours à des méthodes d'analyse statistique connues sous le nom d'analyse factorielle. Celle-ci consiste à entreprendre une double démarche sur un ensemble de résultats : d'une part, calculer l'ensemble des corrélations existant entre les données étudiées, et, d'autre part, réduire l'information apportée par ces corrélations à un nombre minimal de facteurs. Les méthodes mathématiques utilisées pour résoudre ces questions sont principalement empruntées au calcul matriciel.

La réduction à quelques facteurs de l'information initialement contenue dans un nombre assez important de données a beaucoup servi dans les travaux ayant une visée synthétique. C'est notamment le cas des recherches sur les valeurs, dans la mesure où une valeur donnée peut être vue comme l'expression concentrée sur peu de mots de tendances multiples. Le terme de tolérance, par exemple, résume aussi bien le respect des différences religieuses ou raciales que l'acceptation de la contradiction ou les réticences à l'égard de la censure. L'analyse factorielle est, d'une certaine manière, l'outil idéal du chercheur qui étudie les valeurs en statisticien.

Il reste bien sûr que cette méthode demande à être maniée avec beaucoup de précautions. D'abord, tout n'est pas quantifiable et apte à être traduit en coefficients de corrélation. Ensuite, lorsque cette quantification est possible, il convient de garder à l'esprit le type de calculs qui est effectué et les seuils de significativité qui y sont attachés. Enfin, des précautions doivent être prises au moment de traduire en mots des résultats qui sont exprimés en chiffres abstraits.

Les études marketing et les styles de vie

L'idée d'avoir recours aux valeurs des consommateurs pour comprendre leurs motivations d'achat est assez ancienne. Aux Etats-Unis, dès 1923, Copeland distinguait, d'une part, les motivations rationnelles, selon le schéma classique du consommateur choisissant en fonction de critères objectifs, et, d'autre part, les motivations émotionnelles, se rapportant aux émotions et instincts humains. Dans l'un et l'autre cas, toutefois, les motivations sont vues comme des valeurs, c'est-à-dire comme des orientations de préférences. Cette

14. Voir, par exemple, l'enquête réalisée par Futuribles International sur les grandes tendances du changement social. Cette enquête a été effectuée selon la méthode Delphi auprès d'experts en sciences sociales dans seize pays (Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, Japon). L'interrogation d'experts permet de relativiser ce que le sens commun présente parfois comme des tendances nouvelles. Les résultats principaux de cette enquête sont présentés dans « Les grandes tendances du changement social ». — Hugues de Jouvenel. — *Futuribles*, juin 1986.

démarche consistant à repérer les valeurs qui peuvent avoir une influence sur l'acte d'achat a d'ailleurs été reprise plusieurs fois dans les recherches en marketing.

Une deuxième approche en marketing s'attache à étudier la liaison entre les valeurs et les comportements du consommateur. Il s'agit, en fait, d'échapper à une vision trop globale de la motivation d'achat, et de regarder en détail comment les valeurs peuvent exercer une influence soit dans un contexte culturel précis, soit pour un acte d'achat donné. Les valeurs perdent ici de leur généralité mais aboutissent probablement à une meilleure explication du comportement étudié.

La troisième approche, et celle qui a rencontré le plus grand succès, est bâtie autour de la notion de style de vie. Profondément relié aux valeurs, le style de vie en est, en quelque sorte, la traduction dans la vie quotidienne. C'est dans une certaine mesure le regroupement dans un seul concept des trois grandes variables explicatives du comportement repérées par Paul Lazarsfel : les activités, les intérêts et les opinions. L'avantage du concept de style de vie est qu'il offre un pont entre les préoccupations très concrètes relatives au comportement du consommateur et les entités assez abstraites que sont la culture et les valeurs. Aux Etats-Unis, plusieurs organismes ont entrepris et commercialisé avec succès des études ayant pour but d'identifier les styles de vie, et d'en suivre les évolutions.

Deux études américaines de ce type méritent notamment d'être mentionnées :

— le Value and Life-Style Survey (VALS), développé par Mitchell à partir des théories de Maslow, comprend trente-quatre questions sur les valeurs qui permettent d'identifier neuf styles de vie, les deux notions étant ainsi clairement reliées par cet auteur ;

— le Yankelovitch, Skelly and White's Monitor Service, inspiré de l'approche VALS, distingue quatre orientations culturelles : l'orientation personnelle et égocentrique, l'orientation environnementale favorisant l'expression personnelle, l'orientation environnementale simplificatrice et rassurante, et la destruction du mode de vie, et établit six grands types socio-culturels ressemblant également à des styles de vie.

En France, les deux entreprises qui ont le plus popularisé l'approche de style de vie sont la COFREMCA et le CCA du groupe Havas.

La COFREMCA a d'abord entrepris au début des années 70 une analyse systématique de toutes les études sociologiques qu'elle avait réalisées depuis vingt ans. Cette analyse lui a permis d'identifier des tendances majeures du changement social dénommées courants socio-culturels [15]. Ces courants ont

15. Pour exemple, voici quelques courants qui illustrent la démarche de la COFREMCA : courant de différenciation marginale, courant d'ouverture au changement, courant de moindre attachement à l'ordre, courant d'hédonisme, courant de simplification de la vie, courant du polysensualisme.

été exprimés dans un questionnaire soumis à un échantillon de 2 500 personnes représentatif de la population française. L'enquête est reconduite régulièrement afin de suivre l'évolution des courants. Des études monographiques permettent de reconsidérer régulièrement si de nouveaux courants doivent être introduits dans le questionnaire, ou si d'autres doivent en être retirés. A partir de ces enquêtes, il est possible de situer dans quelle mesure tel ou tel groupe social est proche de tel ou tel courant, et même de constituer des groupes nouveaux en fonction de leur degré d'adhésion aux différents courants socio-culturels.

La démarche du CCA se distingue de celle de la COFREMCA surtout dans ses étapes initiales. Plutôt que d'entreprendre une recherche sur les tendances apparues depuis vingt ans, le CCA a préféré étudier ce que Bernard Cathelat, le promoteur de ces études, a appelé les futurs latents. Selon Cathelat, les futurs latents sont présents de manière presque inconsciente dans l'esprit des consommateurs, et des méthodes d'investigation psychologique [16] permettent de les mettre à jour. La connaissance des futurs latents met en évidence les flux socio-culturels [17], qui sont en quelque sorte les homologues des courants socio-culturels de la COFREMCA. Les flux socio-culturels présentés sous forme de questionnaire font l'objet d'une enquête renouvelée régulièrement. Les résultats de ces enquêtes permettent non seulement de suivre l'évolution de ces différents flux, mais de représenter graphiquement leur proximité ou leur éloignement. Le CCA a pu ainsi distinguer trois types caractéristiques de la société française : la France de l'aventure, la France utilitariste et la France du recentrage.

Si les études de la COFREMCA et du CCA ont connu un grand retentissement dans les années 70 et 80, elles ont été également critiquées. Les critiques le plus souvent formulées portent sur quatre points :

— un manque de conceptualisation. Les études socio-culturelles de la COFREMCA et du CCA s'appuyent essentiellement sur des données empiriques initiales : retour aux monographies réalisées les années précédentes pour la COFREMCA, expression de groupes d'individus sur la base de quelques stimuli pour le CCA. Ces données initiales, en dehors de l'intérêt qu'elles peuvent avoir, ne constituent pas une théorie ou un concept de départ, et ne permettent pas de s'inscrire dans une démarche de type « hypothèse-vérification » ;

— l'opacité des méthodes. Les dirigeants de la COFREMCA et du CCA ont publié des articles ou des ouvrages présentant les principaux résultats de leurs travaux, mais en dehors de quelques indications générales se sont tou-

16. Par exemple des séances de créativité ou des tests projectifs.
17. Parmi les flux socio-culturels, citons l'intégration, l'hédonisme, le recentrage, le symbolisme ou le matérialisme.

jours refusé, pour des raisons de protection commerciale, à divulguer le détail de leurs méthodes, et notamment les questionnaires des sondages ;

— une certaine variabilité des résultats, propre à ce type d'exercice. La volonté de caractériser à grands traits toutes les données recueillies conduit à définir des variables synthétiques issues des axes factoriels, qui ont une part d'incertitude ;

— enfin, certains estiment que l'efficacité des études de ce type est réduite. Les courants socio-culturels de la COFREMCA ou les styles de vie du CCA ont été présentés comme une révolution dans l'explication des comportements : les anciennes classifications par la catégorie sociale n'étaient plus nécessaires puisqu'un seul indicateur regroupait non seulement les informations contenues dans l'idée de catégorie sociale, mais aussi des notions plus qualitatives reliées au mode de vie. En fait, l'explication par la catégorie sociale reste aujourd'hui pertinente, tandis que le pouvoir explicatif des styles de vie apparaît contesté.

Avant de terminer sur les démarches à orientation commerciale réalisée en France, il convient de signaler deux études plus particulières. La première, due à la SOFRES, est la *Sémiométrie*. Elle consiste à présenter une liste assez étendue de mots à des personnes interrogées, et à leur demander leur degré d'adhésion avec chacun de ces mots. Les mots sont bien sûr choisis en fonction de leur capacité à exprimer des valeurs. L'hypothèse centrale est qu'en soutenant ou en rejetant certains mots, les répondants révèlent leurs valeurs profondes.

La deuxième étude est celle d'Agoramétrie sur *Les structures de l'opinion publique*. Contrairement aux précédentes, cette étude, qui est réalisée en souscription, n'a pas à proprement parler d'utilisation en marketing. Son objet est de considérer le débat public à un moment donné, et de repérer les positions que les groupes sociaux y prennent. Le questionnaire consiste essentiellement en un ensemble de phrases exprimant de la manière la plus nette des positions sur des thèmes sociaux conflictuels comme le nucléaire (civil ou militaire), la peine de mort ou le droit de vote des étrangers. Les thèmes sont repérés à la suite d'une analyse de la presse quotidienne et régulièrement revus. L'analyse des structures se fait par des méthodes factorielles qui ont pour but de synthétiser l'information contenue dans un grand nombre de variables. Les structures mises à jour sont remarquablement stables et représentent, selon les auteurs de cette étude, les conflits de base de la société française. L'étude d'Agoramétrie, si elle ne porte pas précisément sur les valeurs, contribue, cependant, de manière tout à fait significative à la réflexion dans ce domaine.

L'étude sur le système de valeurs des Européens

A la fin des années 70, un petit groupe de chercheurs européens décide d'entreprendre une étude complète du système de valeurs des Européens (la genèse du programme de recherche est présentée au début de ce numéro). Les personnalités qui composent ce groupe [18] s'interrogent sur la permanence de valeurs fondamentales dans la culture des pays européens. Leur entreprise s'inscrit d'emblée dans la durée : ils veulent saisir au moyen d'une enquête le système de valeurs des Européens, et en suivre les évolutions en répétant l'enquête régulièrement dans le temps. A ce jour, deux enquêtes européennes ont été effectuées, en 1981 et en 1990, et une troisième est en préparation [19].

Les études d'EVS présentent plusieurs caractéristiques spécifiques. Tout d'abord, il faut remarquer qu'elles sont le fruit d'un travail collectif : EVS compte bien sûr des instances dirigeantes, mais l'essentiel des décisions d'ordre méthodologique et scientifique sont issues de la collaboration de spécialistes de différentes disciplines et de différents pays. Ce travail collectif est organisé au sein d'un comité de pilotage et de groupes de travail scientifiques. En outre, lorsque les enquêtes ont été produites, les résultats en sont analysés dans chaque pays par des chercheurs d'horizons très différents. En France, par exemple, les chercheurs qui ont analysé les résultats et préparé le livre *Les valeurs des Français* [20] sont aussi bien des spécialistes de sociologie, de science politique, de démographie, ou d'analyse de l'opinion.

Une deuxième caractéristique des enquêtes EVS est qu'elles sont communiquées dans la plus grande transparence : les questionnaires et les données originales sont distribuées, après une période d'embargo, à des centres d'archivage en sciences sociales, et tous les chercheurs intéressés peuvent y avoir accès. Par ailleurs, les livres publiés dans les différents pays à partir des résultats nationaux présentent de manière complète les conditions de réalisation des enquêtes, les résultats d'ensemble, les questionnaires, et de manière générale toutes les informations d'ordre scientifique et méthodologique nécessaires pour se faire un jugement sur l'enquête.

---

18. Parmi celles-ci se trouvent notamment Jan Kerkhofs, de l'Université de Louvain, Ruud de Moor, de l'Université de Tilburg, Jacques Rabier, de la Commission des Communautés européennes, Hélène Riffault et Jean Stoetzel, de l'institut Faits et Opinions.
19. Pour plus de précisions, le lecteur est invité à se reporter au texte présentant les enquêtes EVS en page 5
20. Riffault, H. (Sous la direction de). — *Les valeurs des Français*. — Paris : Presses Universitaires de France, 1994.

Troisième aspect des enquêtes EVS, les valeurs sont approchées selon un double point de vue : psychologique et sociologique. L'interrogation du public aborde, en effet, des dimensions se rapportant aussi bien au caractère de la personne, son sentiment de bien-être, ses aptitudes ou ses désirs, qu'à son sentiment à l'égard des grands problèmes actuels, des institutions ou des normes sociales. En d'autres termes, les valeurs sont saisies au travers de deux dimensions, l'une individuelle et l'autre collective, qui s'unifient dans la personne. Cette approche heureuse nous semble constituer le choix théorique principal des études réalisées par EVS, choix qui se révèle, selon nous, tout à fait fructueux.

*
**

Que nous apprend, en définitive, ce rapide survol des recherches effectuées dans le domaine des valeurs ? En premier lieu, il semble bien que les efforts dans ce domaine soient liés à des préoccupations sur le changement social. Aux époques où ce changement est ressenti comme ample et rapide, l'attention des sociologues se porte à nouveau sur ce thème. Si l'on s'en tient aux travaux qui viennent d'être passés en revue, il ne semble pas que leurs espoirs aient été déçus : à chaque étape, l'analyse des valeurs a répondu, au moins partiellement, aux interrogations sur l'évolution de la société. Et aujourd'hui encore où notre environnement politique, économique et social semble se modifier fortement, l'analyse des valeurs paraît être une réponse bien adaptée.

En fait, l'étude du système de valeurs des individus apparaît comme un point de passage pour qui veut entreprendre une réflexion prospective sur des enjeux d'ordre économique ou social. En ce domaine, d'ailleurs la réflexion des hommes de marketing est allée assez loin : ils ont appris qu'ils devaient se pencher sur les valeurs de leurs consommateurs pour estimer les chances d'une innovation sur un marché. L'étude des valeurs permet en effet dans de tels cas de préciser les tendances nouvelles des comportements de consommation ou d'évaluer l'acceptabilité d'une offre d'un nouveau type. Dans le domaine des faits sociaux, une telle démarche peut également être valide, mais en étant inscrite dans un contexte plus global. Bien souvent, pour comprendre l'évolution des mentalités, il est nécessaire d'analyser le jeu des acteurs sociaux, et de saisir leur stratégie.

Les études sur les valeurs peuvent-elles offrir plus qu'un cadre de réflexion sur le futur pour des responsables, publics ou privés, orientés vers la décision et l'action ? Est-il possible, par exemple, d'imaginer des modèles prévisionnels de certains comportements fondamentaux dont les données d'entrée seraient issues d'une étude sur les valeurs ? Une telle approche est parfois suivie. Elle repose sur un schéma de type behavioriste, selon lequel les caractéristiques socio-démographiques des individus, combinées avec

leurs valeurs, permettent de prédire leur comportement. Bien qu'intellectuellement stimulante, cette démarche se révèle souvent insuffisante. Elle permet de modéliser le comportement des individus, mais ne prend pas en compte les facteurs globaux, comme par exemple les rapports de force entre groupes sociaux qui sont au moins aussi déterminants que les tendances individuelles. Disons que les modèles de type behavioriste permettent un défrichement initial rapide pour étudier un problème donné, mais doivent être dépassés pour progresser dans la compréhension et la conceptualisation du dit problème.

De plus, l'influence des valeurs sur les comportements est loin d'être éclaircie. Au contraire, il semble qu'il y ait une certaine indétermination sur ce sujet : les individus, même s'ils sont convaincus de l'importance de telle ou telle valeur, n'en gardent pas moins leur liberté d'action par rapport aux principes que véhicule cette valeur.

Quelle interprétation faut-il donner de ces écarts si souvent observés ? La première remarque qui doit être faite est que l'outil utilisé — le sondage d'opinion — ne peut être tenu pour parfait, même si les chercheurs prennent toutes sortes de précautions, théoriques et méthodologiques, lorsqu'ils entreprennent une enquête. L'imperfection de la mesure — ou si l'on préfère la variabilité des données — vient pour une part du fait que pour une valeur donnée, l'interprétation que chacun en fera peut varier et son comportement avec. Mais au-delà de ce brouillage apporté par la méthode, les écarts entre opinions déclarées et comportements observés peuvent être vus comme une donnée de base : lors des interviews, chacun sait à la fois ce qu'il devrait faire et ce qu'il fait en réalité [21]. Cet écart entre valeur et comportement est inscrit en chacun, ce que reconnaît d'une certaine manière notre morale judéo-chrétienne, et ce qu'elle cherche à dépasser.

Il manque, en fait, une théorie complète sur les valeurs et leur action dans la société. Les travaux que nous venons de présenter, et qui ne constituent qu'une partie des recherches réalisées, apportent presque tous une contribution théorique, mais bien des questions de cet ordre restent encore sans réponse. Il est notamment manifeste que les chercheurs ont la plus grande difficulté à révéler les valeurs existantes autrement que par inférence : étant donné un jeu de questions d'opinion, élaboré sous certaines hypothèses, nous en tirons certaines conclusions sur les valeurs, mais sans avoir d'assurance sur la pertinence de ces questions pour représenter convenablement les valeurs étudiées.

Partagée entre une efficacité empirique certaine et une insuffisance théorique tout aussi certaine, la recherche sur les valeurs doit-elle être négligée ou

21. Même si une personne interrogée souhaite donner une bonne image d'elle-même, elle reconnaîtra parfois les défauts de son comportement, si l'enquêteur a su créer un bon climat d'interview.

repoussée ? Certainement pas. La notion est, en effet, tout à fait centrale pour l'analyse du changement social, et le travail dans ce domaine ne saurait manquer.

Le programme à venir pour la recherche sur les valeurs s'oriente, selon nous, dans trois directions. La première est un renouvellement et un approfondissement des études empiriques, tant au niveau national qu'international. La deuxième direction est une réflexion méthodologique, indispensable pour orienter convenablement les études empiriques, mieux valider les méthodes utilisées, et avancer sur quelques questions fondamentales telles que le problème de l'inférence ou de l'influence des valeurs sur les comportements. Enfin, la troisième direction consiste à explorer davantage les relations entre les valeurs et d'autres catégories théoriques telles que les motivations individuelles ou le changement social, afin de mieux cerner leur rôle dans l'ensemble des faits sociaux.

L'Association ARVAL

ARVAL (Association pour la Recherche sur les systèmes de Valeurs) a été créée en France en 1992, à l'initiative de plusieurs chercheurs en sciences sociales. Tous étaient en train d'analyser, pour ce qui concernait leur spécialité, les données pour la France des deux grandes enquêtes européennes organisées à dix ans d'intervalle par la fondation européenne EVS (European Values Survey). Les spécialités représentées au sein de l'équipe : démographie, science politique, sociologie des religions, observation du changement social, recherche sociale et opinion publique. Leurs analyses propres et leur réflexion commune ont fait l'objet de la publication d'un premier livre (sous la direction d'Hélène Riffault : *Les valeurs des Français,* Paris, PUF, 1994).

Encouragés par l'intérêt qu'ils trouvaient aux données des enquêtes françaises et aux échanges organisés par ARVAL entre chercheurs appartenant à des disciplines et à des organismes différents, les membres du groupe d'origine, obtinrent de la fondation européenne, propriétaire des données, l'autorisation de travailler sur la totalité des données européennes. De nouveaux membres vinrent se joindre aux pionniers. Il en résultat, grâce à l'initiative de Hugues de Jouvenel, la préparation d'un numéro spécial de *Futuribles* (« Evolution des valeurs des Européens », numéro 200, juillet-août 1995).

ARVAL s'applique maintenant à participer aux travaux préparatoires à la troisième vague d'enquêtes (après 1981 et 1990, 1998 ou 1999) décidée par la fondation européenne. On pourra ainsi étudier le changement des attitudes sur une vingtaine d'années.

Lors des deux vagues précédentes, le financement de l'enquête a été assuré en partie par la fondation européenne, en partie par le mécénat. Pour que la France soit présente dans le nouveau programme européen de recherche en cours de préparation, il faudra trouver le financement nécessaire au recueil et au traitement des données. La revue *Futuribles* espère, avec la publication de ce numéro, faire mieux connaître ces travaux et contribuer à réunir les moyens indispensables à leur développement.

ARVAL, c/o Jean-François Tchernia, 250 boulevard Voltaire, 75011 Paris, France.

Les Européens et la valeur travail

Hélène Riffault [1]

Le travail – et plus particulièrement l'emploi dans la sphère des activités monétarisées – constitue la pierre angulaire de toute notre organisation sociale, le déterminant principal du revenu (direct ou indirect) des Européens mais aussi ce qui, en leur conférant un statut professionnel, leur assure une reconnaissance sociale.

Ainsi du moins en fut-il durant les « trente glorieuses » lorsque le plein emploi, salarié, à temps plein et à durée indéterminée, constituait la norme. Qu'en est-il aujourd'hui, alors que ce modèle s'estompe sous le triple effet d'un sous-emploi massif, d'une précarisation croissante et d'une différenciation des situations et itinéraires professionnels des Européens ?

L'enquête Valeurs *révèle (est-ce la contrepartie de sa rareté ?) que le travail demeure une valeur très importante, juste derrière la famille, loin devant les amis, les loisirs, la religion... Pis encore, que les Européens aspirent à un travail non seulement en raison du revenu qu'ils en tirent mais aussi en raison de l'insertion sociale qu'il procure et du rôle que, pour sept Européens sur dix, il est supposé exercer dans l'épanouissement des individus.*

Hélène Riffault certes souligne quelques différences entre pays et catégories socio-professionnelles mais, d'une manière générale, montre que les aspirations de nature qualitative (par exemple, le fait d'avoir un travail intéressant) augmentent plus rapidement – et parfois dépassent – les préoccupations de nature plus matérielle.

Les Européens seraient-ils donc en retard d'une révolution culturelle, espérant toujours davantage d'un emploi de moins en moins à

1. Association pour la Recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL). Auteur de *Les valeurs des Français*. – Paris : Presses Universitaires de France, 1994.

même de les satisfaire ? Hélène Riffault ne le pense pas et estime au contraire que cette volonté des Européens de s'investir dans le travail peut être à l'origine d'un modèle nouveau, sinon de plein emploi, du moins de pleine activité.

H.J.

L'Union européenne compte environ cent cinquante millions d'actifs, soit un peu plus de la moitié de sa population adulte [2]. En fait, la plupart des Européens adultes, même s'ils ne sont pas actifs actuellement, ont eu, à un moment ou à un autre de leur vie, une activité professionnelle ; presque tous, soit directement soit indirectement en raison de leurs liens familiaux, sont quotidiennement concernés par la vie au travail de ceux qui sont actifs et les problèmes de ceux qui cherchent un emploi. N'oublions pas non plus le nombre important de ceux et celles qui exercent une activité non rémunérée et même non recensée telles que les épouses aidant leur mari dans son activité ou les personnes engagées dans le travail bénévole ou encore les jeunes qui poursuivent leurs études. Le thème « Travail », tel qu'il va être abordé ici dépasse donc la stricte notion d'emploi et concerne tout le monde ; c'est bien ainsi que l'ont compris les personnes interrogées ; les attitudes exprimées sur les questions de principe varient d'ailleurs moins que l'on pourrait s'y attendre selon leur statut présent (actif, ancien actif, non actif, étudiant, chômeur), comme on en verra un exemple plus loin.

S'il existe de nombreuses données statistiques comparatives sur le marché du travail à l'échelle européenne, notamment dans les publications de Eurostat, il n'y a par contre que peu de sources qui permettent de saisir les attitudes des citoyens à l'égard du travail en tant que fait de société et d'évaluer les convergences ou les divergences d'attitudes entre les différents pays.

On sait que les pays sont très différents dans la forme qu'y prend le travail, ne serait-ce que, pour citer trois exemples, travail salarié ou indépendant, travail à temps complet ou à temps partiel, activités de service/autres secteurs [3]. Qu'en est-il des attitudes ? Et peut-on distinguer des évolutions au cours du temps dans ces attitudes ?

La principale source d'information dont nous disposons pour tenter de répondre à ces questions est le programme de recherche connu sous le nom

2. Dix-huit ans et plus, sans limitation d'âge.

3. En 1988, la proportion des « indépendants » (en moyenne 19 % en Europe) atteignait 50 % en Grèce, était de l'ordre de 30 % en Italie, Portugal, Espagne, Irlande. Le « travail à temps partiel » (en moyenne 13 %) atteignait 30 % aux Pays-Bas, 24 % au Danemark et 22 % en Grande-Bretagne, contre 5 % en Espagne. Les activités de service (en moyenne 59 %) représentent 69 % aux Pays-Bas et 44 % au Portugal (*Source :* Eurostat, 1991).

de « Etudes Valeurs », ou EVS (European Values Survey). Il touche de nombreux pays (nous analyserons ici les données concernant la Communauté européenne [4]). Il comprend à l'heure actuelle deux vagues d'enquêtes auprès du grand public, conduites respectivement en 1981 et 1990, dans les mêmes conditions de représentativité ; une troisième vague est en préparation pour 2000. C'est au travers des domaines familiers de sa vie que chaque personne interrogée a pu s'exprimer sur la famille, le travail, la religion, la politique, et plus généralement la société, chaque thème faisant l'objet d'une série de questions forcément limitées en nombre. Une source complémentaire est la série des Eurobaromètres de la Commission des Communautés européennes (voir encadré).

L'Eurobaromètre

Le programme de recherche Eurobaromètre est destiné à fournir une observation périodique des attitudes des citoyens européens dans les domaines social et politique. Lancé en 1974 par la Commission européenne alors que la Communauté comprenait neuf pays, il a été étendu progressivement à dix, puis à douze, et maintenant aux quinze pays membres de l'Union européenne.

Les enquêtes ont lieu depuis vingt ans, chaque année, au printemps et en automne et portent sur des échantillons représentatifs de mille personnes par pays (soit maintenant 15 000 personnes par enquête). Outre le suivi régulier des attitudes à l'égard du principe de l'intégration européenne, des institutions et de la politique communautaire, l'Eurobaromètre explore les attitudes des Européens sur un grand nombre de thèmes tels que les problèmes d'environnement, la science et la technologie, la pauvreté, la famille, les jeunes, le niveau de confiance entre les peuples, et de nombreux autres sujets. Chaque étude présente à la fois une vision d'ensemble de l'opinion européenne et une analyse comparative des points de vue dans les différents pays.

Les résultats de toutes les enquêtes font l'objet de publications par la Commission des Communautés européennes, DG X, Service Sondages, Recherches, Analyses, 200 rue de la Loi, B1049 Bruxelles.

Les vagues successives des enquêtes *Valeurs*, qui ont permis de répéter en 1990 une partie des questions déjà posées en 1981 confirment, ce que les sociologues savent bien, que les changements sont lents. Sur de nombreuses questions, qu'elles soient relatives au travail ou aux autres thèmes évoqués plus haut, les différences sur cette période de dix ans sont seulement de quelques points. Mais lorsque ces petites différences sont toutes, ou presque

4. Allemagne (Ouest), Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal.

toutes, dans le même sens, quel que soit le pays, alors on peut affirmer qu'il y a en effet un changement. C'est ce qui se passe dans plusieurs des domaines que nous allons parcourir.

La valeur « travail » est-elle à la baisse ?

Il y a un an, à propos d'un débat sur le temps de travail, on pouvait lire dans *Le Monde* dans un article intitulé « La décote de la valeur travail » : « *Et si la passion de l'opinion pour la semaine de quatre jours préfigurait un changement d'attitude à l'égard du travail ? Et si, ..., il fallait lire les premiers signes d'une fracture dans la société qui ne placerait plus la "valeur travail" au firmament de ses critères ?... Avec la crise et le chômage, la place accordée à la "valeur travail" diminue de fait, et relativement. Tous ceux qui sont privés d'emploi sont contraints à cette révision et nourrissent, avec le recul, le ressentiment de victimes que l'on ne prendra plus au jeu de l'implication totale et entière. Mais ceux qui travaillent se détachent également, instruits qu'ils sont par les restructurations, pris au piège de la productivité, ou désormais distants face aux campagnes de motivation. Peu à peu, y compris parmi les cadres, sourd l'aspiration à une vie accomplie ailleurs que dans le travail...* » [5].

Cette analyse nous semble loin d'être corroborée par les données des études *Valeurs*. Plus précisément, elle ne correspond pas aux attitudes de la très grande majorité des Français, ni des Européens. Nous disposons sur ce point de trois types de données relatives respectivement à l'importance accordée au travail dans la vie, aux réactions devant l'hypothèse que dans l'avenir le travail pourrait avoir une moindre importance dans la vie, et enfin aux raisons pour lesquelles on travaille. Ce sont l'ensemble des personnes interrogées qui ont répondu, et non pas seulement celles qui ont actuellement un emploi.

La première donnée nous éclaire sur la place que les Européens donnent au travail dans la hiérarchie des domaines auxquels ils peuvent attacher de l'importance dans leur vie : la famille, les amis, les loisirs, le travail, la religion, la politique. La réponse est claire : le plus important, c'est la famille. Le travail est placé au second rang, c'est-à-dire tout de suite après la famille, dans la majorité des pays, notamment en France ; il est placé au quatrième rang, après famille, amis et loisirs, au Danemark, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en Allemagne, et c'est seulement dans ces deux derniers pays que la proportion de ceux qui estiment que le travail n'est pas très ou pas du tout important dépasse dix pour cent (Grande-Bretagne 20 %, Allemagne 19 %) [6].

5. Lebaube, Alain. — « La décote de la valeur travail ». — *Le Monde*, 1er décembre 1993.
6. On remarque que tous les pays où le travail n'arrive qu'au quatrième rang d'importance sont aussi ceux où la part du travail à temps partiel dans l'emploi est la plus forte.

Les taux d'occupation en Europe

Le taux d'occupation (rapport de la population occupée à la population âgée de 15 à 64 ans) est très variable suivant les pays européens ; ainsi en 1992, il variait :
— pour les hommes de 66,3 % en Espagne à 80,7 % au Danemark ;
— pour les femmes, de 31,6 % en Espagne à 71,2 % au Danemark.

Taux d'occupation par sexe (par ordre croissant, principaux pays européens, 1992)

Hommes		Femmes	
Espagne	66,3	Espagne	31,6
Belgique	68,7	Italie	37,1
France	69,8	Belgique	44,8
Italie	70,4	Pays-Bas	51,1
Grande-Bretagne	76,9	France	51,5
Pays-Bas	77,0	Allemagne	56,5
Allemagne	77,6	Grande-Bretagne	61,8
Danemark	80,7	Danemark	71,2

Source : Eurostat.

Si maintenant on se réfère à l'envers de l'emploi, donc au non-emploi, on observe identiquement d'importantes différences entre pays et entre sexes, mais aussi entre tranches d'âge. Par âge, c'est pour les travailleurs de 25 à 54 ans qu'ils sont les plus bas et pour les travailleurs appartenant aux tranches d'âge inférieures et supérieures qu'ils sont les plus élevés. Les taux de non-emploi des jeunes ont sensiblement augmenté au cours de la dernière décennie dans tous les pays, à l'exception notable de l'Allemagne, du Japon, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne. Cela tient en partie au fait que la plupart des jeunes poursuivent leurs études plus longtemps ainsi qu'à l'augmentation des taux de chômage.
A l'autre extrême de la vie professionnelle — et ceci n'étant pas sans lien avec la dégradation de la situation de l'emploi — on a observé au cours des dix dernières années (1982-1992) un fort accroissement du taux de non-emploi de la population âgée de 55 à 64 ans et, en particulier, des hommes âgés. D'une façon générale, le non-emploi des travailleurs âgés correspond le plus souvent non au passage de l'emploi au chômage, mais à un retrait complet de la population active. Les hausses des taux de non-emploi des hommes âgés ont été particulièrement substantielles — plus de 12 points — au Canada, en Finlande, en France, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et en Espagne. Le Japon par contre se distingue de tous les autres pays de l'OCDE par la forte proportion d'hommes âgés de 55 à 64 ans encore au travail — plus de 80 pour cent — et par la stabilité de ce taux au cours de la décennie écoulée.

futuribles

Source : Seghin, Achille. — « Les taux d'occupation en Europe ». — *in revue futuribles*, n° 198, mai 1995 et OCDE. — « L'étude de l'OCDE sur l'emploi. Données et explication ». — Paris : OCDE, 1994.

La seconde donnée est plus riche, car on dispose des réponses à la même question, posée à dix ans d'intervalle. L'hypothèse que, dans l'avenir, le travail pourrait occuper une place moins importante dans la vie est plus souvent considérée, en Europe, comme une mauvaise chose que comme une bonne

chose [7]. Cette tendance avait déjà été établie dans l'enquête de 1981 ; « Serait-ce une bonne chose ou une mauvaise chose que, dans notre manière de vivre, le travail prenne une place moins grande dans notre vie ? » en 1981 : bonne 33 %, mauvaise 49 % ; en 1990 : bonne 34 %, mauvaise 46 %). Toutefois, l'apparente stabilité qui semble établie sur ce point à l'échelle européenne n'exclut pas des changements importants d'attitudes dans certains pays. Par exemple en France, lors de la première enquête qui a eu lieu au début de la campagne de l'élection présidentielle de 1981, le thème général de la réduction du temps de travail était porteur d'espoir pour beaucoup de Français : les trente-cinq heures, l'abaissement de l'âge de la retraite pouvaient apparaître comme un objectif accessible qui aurait le double avantage de résoudre le problème du chômage et de changer au bénéfice du temps libre l'équilibre travail/loisir : et la majorité des Français estimaient alors qu'une diminution de l'importance du travail dans notre vie serait une bonne chose. En cela, les Français se distinguaient de tous les autres Européens. Dix ans plus tard, l'opinion française a beaucoup évolué et la tendance dominante, sinon majoritaire ne souhaite plus un tel changement. Les Français sont revenus sur ce point dans la moyenne des pays européens et c'est l'Espagne qui se distingue. Il semble donc que les événements de la politique intérieure aient une influence sensible, au moins passagère, sur les attitudes dans ce domaine.

Quelle est donc la nature des relations qui existent entre les individus et le travail, c'est-à-dire celui qu'ils ont, celui qu'ils ont eu ou celui qu'ils espèrent ? A notre époque, le travail n'est ressenti par le plus grand nombre ni comme une aliénation, ni comme une simple transaction commerciale. Il correspond le plus souvent à une implication positive intimement liée au sentiment d'identité personnelle : on cherche à faire le mieux possible ; on aime son travail (à condition toutefois, disent trois Européens sur dix, que ce travail n'empiète pas sur le reste de la vie). Bien plus, 20 % seulement considèrent que le travail est une nécessité dont ils voudraient se libérer s'ils en avaient les moyens ; il y a une quinzaine d'années, une enquête de la Commission européenne [8] en trouvait 33 % ; il y a donc eu, dans cette période, une nette diminution du nombre de ceux qui ressentent le travail comme une regrettable obligation.

7. La notion « importance du travail dans la vie » ne doit pas être réduite à celle de la durée du temps de travail. L'enquête *Valeurs* ne touche pas cette question de la durée du travail, mais une enquête européenne de la même période montre que, parmi les personnes qui travaillent actuellement à temps complet, une femme sur quatre et un homme sur dix disent qu'ils désireraient passer au temps partiel. Le travail à temps partiel a donc un certain attrait ; encore faudrait-il savoir si ces souhaits théoriques résisteraient à un examen détaillé des conséquences d'un tel changement. (Eurobaromètre spécial « Famille et emploi dans l'Europe des douze ». — Commission des Communautés européennes, Bruxelles, décembre 1991).

8. « Femmes et hommes d'Europe en 1978 ». — Commission des Communautés européennes, Bruxelles, 1979.

Tableau 1. — **Les motivations au travail**

Question : *« Voici quelques opinions concernant les raisons pour lesquelles on travaille. Quelle est celle qui se rapproche le plus de ce que vous pensez ? »*

	Europe %
— Le travail est comme une transaction commerciale. Plus je suis payé, plus j'en fais, moins je suis payé, moins j'en fais	7
— Je ferais toujours le mieux possible, quelle que soit la rémunération	36
— Travailler pour avoir de quoi vivre est une nécessité. Je ne travaillerais pas si je pouvais faire autrement	20
— J'aime travailler, mais je ne laisse pas mon travail empiéter sur le reste de ma vie	30
— J'aime mon travail. C'est la chose la plus importante de ma vie	7

Pour ce qui est des deux réponses extrêmes « le travail est une transaction commerciale » et « c'est la chose la plus importante de ma vie », il n'existe pas de différences importantes selon le pays. Le type d'emploi occupé fait apparaître quelques nuances : les ouvriers qualifiés sont un peu plus nombreux à penser en termes de transaction commerciale (11 %) ; les agriculteurs et les dirigeants sont un peu plus nombreux à dire que le travail est le centre de leur vie (respectivement 17 % et 11 %).

Pour ce qui est des trois autres attitudes, certains pays ne s'écartent guère de la moyenne européenne : par exemple la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Irlande ; d'autres au contraire se singularisent. En Allemagne et au Danemark, le désir de ne pas laisser le travail empiéter sur le reste de la vie est très fort ; en France, comme en Espagne, cette attitude est moins souvent mentionnée qu'ailleurs. En Espagne, ceux qui souhaiteraient s'arrêter de travailler s'ils en avaient les moyens sont nettement plus nombreux qu'ailleurs ; au contraire, aux Pays-bas cette position est rare, alors que la réponse la plus fréquente dans ce pays est que l'on cherche toujours à faire le mieux possible. Les ouvriers spécialisés et manoeuvres sont les plus nombreux à dire qu'ils travaillent par nécessité (27 % des réponses) et les employés et cadres moyens les plus nombreux à chercher à ce que le travail n'empiète pas sur le reste de leur vie.

Au travers de ces résultats, et en dépit des nuances qui ont été mentionnées, on peut dire que dans la société européenne, le travail ne procure pas seulement une source de revenus, mais constitue une composante importante de l'idée que les personnes se font d'elles-mêmes et figure en tant que tel parmi les valeurs jugées primordiales. Pour beaucoup, le travail est le principal facteur d'insertion sociale.

Tableau 2. — **Motivations au travail, selon le pays** (sur 100 réponses)

	D %	F %	GB %	I %	DK %	B %	Irl %	E %	P %	*EUR %*
Travail = transaction commerciale	9	9	6	8	7	8	7	5	9	*7*
Toujours le mieux possible	24	41	36	38	23	37	38	37	33	*36*
Travail = nécessité	16	23	19	18	16	17	16	33	22	*20*
Oui, mais pas d'empiètement	43	23	32	28	43	31	30	19	26	*30*
Travail = le plus important	8	4	7	8	11	7	9	6	10	*7*

D : Allemagne ; F : France ; GB : Grande-Bretagne ; I : Italie ; DK : Danemark ; B : Belgique ; Irl : Irlande ; E : Espagne ; P : Portugal.

Comment le statut actuel des enquêtés au regard de l'emploi affecte-t-il les réponses ? Nous pouvons comparer, dans le tableau qui suit, les actifs, les chômeurs, les non actifs (retraités, ménagères) et les étudiants. Il existe, en effet des différences, mais elles sont loin d'être considérables. L'allure générale de la distribution des réponses est la même, avec une tendance des étudiants comme des actifs à souhaiter que le travail n'empiète pas trop sur le reste de leur vie et une tendance des chômeurs à trouver un peu plus souvent que les autres que le travail est une transaction commerciale.

Tableau 3. — **Motivations au travail, selon le statut actuel**

	Actifs	Chômeurs	Non actifs	Etudiants
Travail = transaction commerciale	7	14	7	9
Toujours le mieux possible	34	31	39	30
Travail = nécessité	19	24	20	20
Oui, mais pas d'empiètement	34	27	24	35
Travail = le plus important	6	4	10	6

L'espoir d'un épanouissement dans le travail

Pour six à sept Européens sur dix, trois caractéristiques sont essentielles pour un emploi ou une activité professionnelle : un bon salaire (69 %), une bonne ambiance de travail (64 %) et un travail intéressant (61 %). Peut-être sera-t-on surpris de la proximité de ces chiffres. Il apparaît ici clairement que

la qualité des rapports humains dans les équipes de travail et l'intérêt que l'on peut trouver au travail effectué sont déclarés presque aussi importants que le salaire. Par comparaison, des avantages tels que des vacances généreuses ou un rythme de travail qui exclut le stress ne sont jugés essentiels que par un quart des enquêtés. Il en était de même en 1980 ; d'ailleurs, la hiérarchie qui ressort des réponses des Européens n'a pas été bouleversée depuis cette époque (voir tableau 3). Mais un certain nombre de traits apparaissent maintenant encore plus importants qu'ils ne l'étaient alors. Ce sont en particulier :

	Europe		
	1981 %	1990 %	Ecart
— Un travail donnant le sentiment de réussir quelque chose	46	53	+7
— Un travail bien considéré	29	35	+6
— On a des responsabilités	38	43	+5
— Ce que l'on fait est intéressant	57	61	+4
— Un travail où l'on peut bien employer ses capacités	49	53	+4
— Cela permet de rencontrer des gens	41	45	+4
— On a de l'initiative	43	46	+3

Tous ces éléments, dont l'importance s'est accrue dans les années récentes, sont ceux qui contribuent à favoriser l'épanouissement de l'individu dans son travail. C'est là que les changements sont les plus importants par rapport au début des années quatre-vingt. C'est là aussi que les attentes sont d'autant plus grandes que le niveau d'instruction est plus élevé (à l'exception du « travail bien considéré » qui est un peu plus revendiqué lorsque le niveau est plus modeste)

Une analyse factorielle permet de distinguer, parmi les quinze traits soumis au choix des enquêtés, trois facteurs principaux : ce qui touche aux *conditions matérielles* (un bon salaire, un faible risque de chômage), ce qui touche à l'agrément des conditions de travail, nous dirons *conditions de confort* (des horaires satisfaisants, des vacances généreuses, un travail bien considéré, un rythme de travail qui ne vous bouscule pas) ; et enfin ce qui touche aux possibilités de *développement personnel* (soit cinq des traits signalés plus haut : intérêt du travail, initiative et responsabilité, sentiment que vos capacités sont bien employées, et enfin sentiment de réussir quelque chose).

L'analyse factorielle n'a pas permis d'attribuer les quatre autres éléments à l'un ou l'autre des trois facteurs principaux : par exemple les chances de promotion sont liées aux conditions matérielles et au développement personnel, la bonne ambiance et la possibilité de rencontrer d'autres gens sont liées à la fois au confort et au développement personnel.

Tableau 4. — **Caractéristiques importantes pour un travail**
Comparaison Europe 1981-1990

Question : *Voici quelques traits qui peuvent être considérés comme importants pour un emploi ou une activité professionnelle. Pour vous, personnellement, quels sont ceux qui vous paraissent importants ?*

(Les quinze traits cités, qui étaient présentés à l'enquêté dans un ordre quelconque, sont classés ici d'après l'analyse factorielle qui a fait apparaître trois facteurs principaux).

	1981 %	1990 %	Ecart %	*Rang 1990*
— **Conditions matérielles**				
On gagne bien sa vie	64	69	+ 5	*1*
On ne risque pas le chômage	59	57	– 2	*4*
— **Eléments de confort**				
Les horaires sont satisfaisants	39	40	+ 1	*10*
C'est un travail bien considéré	29	35	+ 6	*13*
Il y a de bonnes vacances	26	26	0	*14*
On n'est pas bousculé	25	25	0	*15*
— **Développement personnel**				
Ce que l'on fait est intéressant	57	61	+ 4	*3*
C'est un travail qui donne le sentiment de réussir quelque chose	46	53	+ 7	*5*
C'est un travail où l'on peut bien employer ses capacités	49	53	+ 4	*5*
On a de l'initiative	43	46	+ 3	*7*
On a des responsabilités	38	43	+ 5	*9*
— **Autres éléments** qui appartiennent à plusieurs des groupes ci-dessus :				
L'ambiance de travail est bonne	62	64	+ 2	*2*
Cela permet de rencontrer des gens	41	45	+ 4	*8*
C'est un travail utile pour la société	35	37	+ 2	*11*
On peut espérer une promotion	33	34	+ 1	*12*

La vue d'ensemble qui vient d'être présentée mérite d'être déclinée pour faire apparaître les spécificités des différents pays. Pour ce faire, on a calculé le rang d'importance attribué dans chaque pays (selon les pourcentages dégressifs de réponses) à chacune des quinze caractéristiques offertes au choix des répondants. Le tableau 5 présente les résultats.

Le salaire est le critère le plus important dans la définition d'un « bon » travail dans quatre des dix pays étudiés : Espagne, Irlande, Italie et Belgique. Aux Pays-Bas, il apparaît seulement au troisième rang et au Danemark au quatrième rang. Ailleurs, et notamment en France, au second rang.

L'espoir de ne pas risquer le chômage, dont on a vu au tableau 4 qu'il était moins cité en 90 qu'en 81, est mentionné au second rang dans deux pays seulement : Italie et Espagne, mais au neuvième rang en France, au dixième en Belgique et au treizième aux Pays-Bas. La précarité semble désormais être acceptée comme un fait inéluctable par la majorité des Européens.

L'ensemble des éléments qui ont été regroupés sous le thème « confort » apparaissent presque partout en queue de liste, en particulier vacances généreuses et rythme de travail pas trop bousculé. Quelques exceptions toutefois : Espagnols et Portugais classent relativement haut dans la hiérarchie les horaires.

Les caractéristiques qui concernent le développement personnel sont fortement appréciées, on l'a vu. L'intérêt du travail est placé au premier rang, c'est-à-dire avant le salaire, en France et en Grande-Bretagne, au second rang au Danemark et en Irlande. Le sentiment d'adéquation du travail et des capacités personnelles est jugé important partout, et surtout aux Pays-Bas, au Danemark et en Belgique. Mais Espagnols et Portugais, Italiens et Belges n'attachent pas grand prix au fait de pouvoir avoir des responsabilités.

Ce qui est frappant ici, c'est l'importance extrême attachée à l'ambiance de travail, citée au premier rang, c'est-à-dire avant même le salaire, dans quatre pays sur dix, et partout ailleurs dans la partie supérieure du classement. Si l'on ajoute à cela le prix attaché au fait que le travail permet de rencontrer des gens, on peut dire que le travail est bien ressenti partout comme un facteur essentiel d'insertion sociale.

Les valeurs de développement personnel, que certains auteurs appellent les valeurs « expressives » [9] sont choisies le plus par les dirigeants et professions libérales, mais les variations selon le groupe professionnel sont moins marquées en 1990 qu'en 1981. C'est le niveau d'instruction qui y est le plus corrélé. Cependant, entre 1981 et 1990, même parmi ceux qui ont le niveau d'instruction le plus bas, l'importance des « valeurs expressives » a augmenté. En conséquence, le fossé entre les plus instruits et les moins instruits a diminué dans la dernière décennie.

L'aspiration à plus d'autonomie

La plupart des Européens actifs se disent satisfaits de leur travail. Sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 10 (tout à fait satisfait), c'est la note 8 qui est le plus souvent citée ; au total, ce sont 67 % qui donnent à leur travail

9. Voir l'analyse de Harry Zanders dans Ester, Halman, de Moor. — *The Individualizing Society*. — Tilburg University Press, 1993.

une note de satisfaction égale ou supérieure à 7 (moyenne 7,21). Les appréciations étaient à un niveau très voisin en 1981 (7,29). D'autres recherches, notamment auprès des jeunes confirment que cette attitude positive est très répandue [10].

Tableau 5. — **Caractéristiques importantes pour un travail**
(Rangs d'importance de 1 à 15, selon le pays)

	D	F	GB	I	DK	NL	B	Irl	E	P	EUR
Conditions matérielles											
Bon salaire	2	2	2	1	4	3	1	1	1	2	1
Sécurité emploi	3	9	5	2	6	13	10	4	2	3	4
Eléments de confort											
Horaires satisfaisants	10	11	10	11	10	10	7	8	5	5	10
Travail bien considéré	12	13	13	10	15	7	7	13	8	7	13
Généreuses vacances	14	14	14	15	12	15	14	13	15	14	14
Pas bousculé	15	15	15	13	14	12	15	15	11	15	15
Développement personnel											
Travail intéressant	4	1	1	3	2	6	4	2	6	12	3
Sentiment de réussir	6	6	3	5	4	10	7	5	11	4	5
Bon emploi capacités	5	5	8	4	3	2	3	6	4	8	5
Avoir initiative	7	8	6	8	7	5	6	6	14	10	7
Avoir responsabilités	9	4	8	12	9	9	11	9	13	11	9
Autres											
Bonne ambiance	1	3	4	6	1	1	2	3	3	1	2
Rencontrer des gens	8	7	7	9	8	4	5	11	9	14	8
Utile pour la société	13	10	12	7	11	8	12	12	7	6	11
Chances de promotion	11	12	11	14	13	14	13	10	9	8	12

NB. Une lecture du tableau selon les colonnes permet de voir la hiérarchie des caractéristiques dans chaque pays. Une lecture en ligne permet de comparer l'importance attribuée dans les différents pays à une caractéristique particulière (il y a quelques ex-aequo).

Pourtant, d'autres recherches orientées sur la mesure des contraintes résultant des conditions de travail, contraintes physiques ou contraintes organisationnelles [11] ont montré que nombre d'actifs européens se plaignent d'être exposés au moins occasionnellement, dans leur travail, à des inconvénients

10. « Les jeunes européens en 1990 ». — Commission des Communautés européennes, Task force Education, Formation, Jeunesse, Bruxelles 1991 (p. 163) « 81 % des jeunes européens actifs se disent "plutôt satisfaits", voire "tout à fait satisfaits" de leur travail actuel ».
11. « First survey on the work environment, 1991-1992 ». — European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions, Dublin, 1992.

tels que, par exemple, position pénible, bruit, espace de travail inadéquat, courtes tâches répétitives, pression temporelle, manque d'autonomie, etc.

Quand ils se disent satisfaits de leur travail, c'est donc sur d'autres critères qu'ils se fondent. Comme l'ont mis en lumière Herzberg et de nombreux psychologues qui l'ont suivi, « la satisfaction au travail ne dépend pas de facteurs extrinsèques comme le salaire ou l'organisation, mais de facteurs intrinsèques comme la nature des tâches, les possibilités qu'elles offrent d'utiliser et de parfaire ses capacités de tous ordres. Les facteurs du premier type peuvent être tout au plus sources d'insatisfaction, ceux du second type peuvent seuls engen-

Les travaux de Herzberg

Depuis le début du XX[e] siècle, des spécialistes de plus en plus nombreux se sont penchés sur le concept de satisfaction au travail. Les théories comme les recherches qui lui sont consacrées ont évolué au cours du temps. Historiquement, on distingue trois étapes et trois écoles. L'*école physico-économique*, avec Taylor (1912) et ses successeurs, recherche l'amélioration de la satisfaction, et par conséquent du rendement, dans les conditions matérielles du poste de travail, la réduction de la fatigue, la structure des horaires, etc. L'*école psychosociologique* avec Elton Mayo, sur la base des études menées à Hawthorne (1933) découvre que l'organisation et les ambiances du groupe jouent un rôle très important dans la satisfaction. L'*école du développement* avec Herzberg, Mausner et Snyderman (1959), puis Herzberg (1966) lance une nouvelle direction de recherche

F. Herzberg est le premier à avoir mis en lumière le fait que la satisfaction des travailleurs ne dépend plus seulement de facteurs qu'il appelle « extrinsèques » comme salaire, organisation du travail, relation avec le supérieur (facteurs que l'on peut espérer manipuler), mais de facteurs qu'il appelle « intrinsèques » tels que la nature des tâches, les possibilités qu'elles offrent d'utiliser et de parfaire ses capacités de tous ordres y compris le sens des responsabilités, la représentation que se fait le salarié de son rôle, des possibilités de développement que ce rôle peut lui apporter ou lui refuser.

Son livre le plus célèbre a été traduit en français sous le titre *« Le travail et la nature de l'homme »* (Paris : Entreprise moderne d'édition, 1971). Les données des enquêtes *Valeurs* 1981 et 1990 confirment cette théorie et établissent que les caractéristiques d'un travail qui permettent le développement personnel sont jugées de plus en plus importantes.

On pourra se reporter utilement au livre de Robert Francès *La satisfaction dans le travail et l'emploi. op. cit.*

drer la satisfaction » [12]. L'implication personnelle profonde des Européens dans le travail les conduit à valoriser celui-ci comme une partie d'eux-mêmes. Ceci peut expliquer que le niveau de satisfaction varie, certes, mais beaucoup moins qu'on aurait pu le penser, selon le type d'emploi : ceux qui expriment leur satisfaction, sur l'échelle de 1 à 10, par une note de 8, 9 ou 10 sont au

12. Voir sur ce point Francès, Robert. — *La satisfaction dans le travail et l'emploi.* — Paris : PUF, 1981 (collection Le psychologue).

nombre de 59 % parmi les dirigeants, cadres et professions libérales, 52 % parmi les ouvriers qualifiés et la maîtrise, 50 % parmi les agriculteurs, 46 % parmi les employés et cadres moyens et 42 % parmi les ouvriers spécialisés et manœuvres.

La théorie d'Herzberg est confortée par la découverte, dans l'enquête *Valeurs*, d'un lien très fort entre le niveau de satisfaction et le sentiment éprouvé d'avoir une plus ou moins grande liberté de décision dans son travail (qui a également été exprimée sur une échelle de 1 à 10). Ce sentiment de liberté de décision varie nettement avec l'emploi ou le niveau hiérarchique (voir tableau 6).

Voyons ce qui se passe dans une catégorie professionnelle homogène : les ouvriers qualifiés et la maîtrise ; parmi ceux d'entre eux qui n'ont pas ou ont peu de liberté de décision, 26 % se disent très satisfaits de leur travail (notes 8, 9, 10), tandis que, parmi ceux qui ressentent un très grand degré de liberté, 82 % donnent ces mêmes notes élevées de satisfaction de 8, 9 ou 10 (voir graphique 1).

Graphique 1. — **Satisfaction au travail, selon liberté de décision : cas des ouvriers qualifiés**

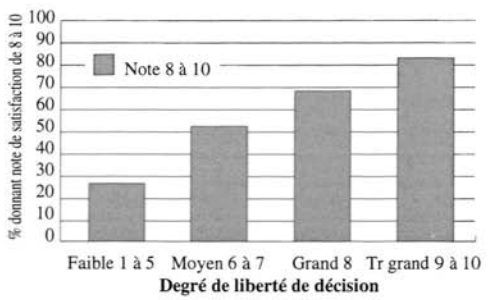


Tableau 6. — **Satisfaction et liberté de décision dans le travail selon l'emploi**

	Note de satisfaction				Liberté de décision			
	1 à 5 %	6, 7 %	8 %	9, 10 %	1 à 5 %	6, 7 %	8 %	9, 10 %
Dirigeants, cadres supérieurs, professions libérales	13	25	26	33	9	18	20	50
Employés, cadres moyens	20	32	26	20	34	28	19	15
Ouvriers qualifiés, maîtrise	17	30	24	28	24	23	18	22
Autres ouvriers	27	28	19	23	50	17	14	16
Agriculteurs	17	30	22	28	9	12	22	53

NB. Le tableau indique, en ligne, comment se distribuent les réponses de la catégorie indiquée, d'une part pour la note de satisfaction du travail, d'autre part pour le sentiment d'avoir une certaine liberté de décision au travail. (Les compléments à 100 % correspondent aux sans réponse).

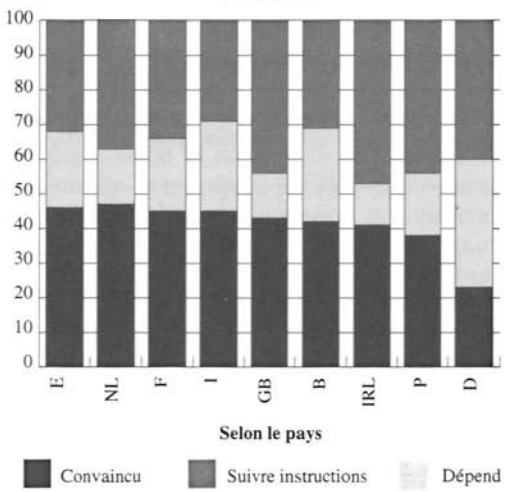
De la volonté de participer aux décisions

Le besoin plus ou moins ressenti d'une certaine liberté s'exprime aussi par la réaction à l'égard des instructions reçues de la hiérarchie. Un Européen sur trois (36 %) seulement estime que « l'on doit suivre les instructions données par les supérieurs, même si on n'est pas complètement d'accord », tandis que 40 % disent que « l'on est tenu de suivre les instructions de son supérieur seulement si l'on est convaincu que ses instructions sont justifiées », et 20 % estiment que « cela dépend » [13].

Dans cinq pays, la dominante est le besoin d'être convaincu : Pays-Bas, Espagne, Italie, France, Belgique. Au contraire, au Portugal et en Irlande, le plus grand nombre est pour l'obéissance. Les Britanniques sont également partagés entre les deux tendances. Les Allemands, eux, sont nombreux à penser qu'il faut juger au cas par cas.

Chose remarquable, les attitudes diffèrent très peu selon le poste occupé. Dirigeants, employés et cadres moyens, ouvriers qualifiés donnent presque exactement les mêmes réponses, avec dans tous les cas une dominante souhaitant être convaincue avant d'obéir. Seuls les ouvriers spécialisés et manœuvres sont partagés par moitié entre les deux attitudes. Un facteur important de variation des réponses est le niveau d'instruction : plus il est élevé, plus le besoin d'être convaincu est grand. Ce qui signifie que, avec l'élévation progressive du niveau d'instruction dans les années qui viennent, l'effort de communication à l'intérieur des entreprises deviendra de plus en plus important, qu'il s'agisse de l'information communiquée par les cadres dirigeants vers le personnel

Suivre les instructions ou être convaincu d'abord



13. La même tendance avait été observée en 1981 ; le léger changement observé, de l'ordre de 4 %, s'est effectué plutôt au détriment de la tendance à la contestation, qui néanmoins demeure majoritaire.

ou de la liberté d'expression des salariés et de la prise en compte de leurs observations...

Ces attitudes sont un signe supplémentaire de l'extrême importance, pour le moral des salariés, d'une prise en compte par l'encadrement de leur individualité et de leur attente en matière d'initiative et de responsabilité dans le poste occupé. Elles expriment une volonté de participation aux décisions.

Jusqu'où va ce désir de participation ?

Si le choix des dirigeants des affaires et de l'industrie est en règle générale l'apanage des propriétaires ou des représentants du capital de l'entreprise, une large fraction de l'opinion, en Europe, préfèrerait un système dans lequel le personnel serait associé à ce choix. Là aussi, les positions étaient déjà largement annoncées par l'enquête de 1981 et les changements, à l'échelle européenne, sont très faibles (tableau 7). Mais ces changements, sauf en Italie, vont tous dans le sens d'un renforcement de la tendance majoritaire, c'est-à-dire une participation du personnel au choix des dirigeants.

Dans aucun des pays d'Europe étudiés, le choix des dirigeants par les seuls propriétaires n'est soutenu par une majorité absolue [14]. Le soutien à une

Tableau 7. — **Qui doit choisir les dirigeants ?**

Question : *« Il y a bien des points de vue différents sur la manière dont les affaires et l'industrie devraient être dirigées. Des quatre opinions figurant sur cette liste, quelle est celle qui correspond le mieux à la vôtre ? »*

	Europe	
	1981 %	1990 %
Les propriétaires devraient diriger leur affaire ou en nommer les dirigeants	35	36
Les propriétaires et le personnel devraient participer au choix des dirigeants	41	43
Les salariés devraient posséder l'entreprise et en élire les dirigeants	10	10
L'Etat devrait être le propriétaire et nommer les dirigeants	4	2
Sans opinion	10	9
	100	100

14. A la différence des Etats-Unis et du Canada, où l'enquête *Valeurs* a également été faite, avec le même questionnaire. En 90, Etats-Unis 57 %, Canada 53 %.

participation du personnel, avec les propriétaires, au choix des dirigeants dépasse cinquante pour cent en France (56 %) et aux Pays-Bas (52 %) (tableau 8).

Tableau 8. — **Qui doit choisir les dirigeants ? selon le pays**

Le choix doit être fait par...

	D %	F %	GB %	I %	DK %	NL %	B %	Irl %	E %	P %	*EUR* %
Propriétaires	43	22	42	40	43	34	40	43	25	43	*36*
Propriétaires et personnel	39	56	42	42	42	52	38	41	36	33	*43*
Salariés	8	12	10	6	6	8	8	13	18	11	*10*
Etat	1	1	5	4	1	1	1	1	4	3	*2*
Sans opinion	9	9	1	8	8	5	13	2	17	10	*9*

La passation complète au personnel de la propriété des entreprises et du choix des dirigeants ne dépasse 10 % qu'en Espagne (18 %), en Irlande (13 %) et en France (12 %) et n'a pas augmenté depuis 1981. Quant à l'idée que c'est l'Etat qui devrait être le propriétaire et nommer les dirigeants, elle a diminué de moitié dans la dernière décennie et ne séduit plus que 1 à 4 % du public selon le pays (4 % en Espagne et en Italie).

Comme le montre le tableau 8, l'Allemagne et la France ont ici des positions diamétralement opposées, la première étant le champion de la cause des propriétaires, la seconde le plus chaud partisan d'une participation des salariés. Dans l'un et l'autre pays, les attitudes n'ont que peu varié depuis le début des années 80, avec toutefois une légère augmentation du soutien à l'idée que le personnel devrait participer au choix.

On pourrait s'étonner des réponses des enquêtés allemands étant donné que ce pays a instauré depuis le milieu des années 70 un système de « cogestion des salariés » (loi du 4 mai 1976). Mais il convient de rappeler que cette loi ne s'applique qu'aux entreprises de plus de deux mille salariés, c'est-à-dire ne concerne en fait qu'une faible partie de la masse des salariés allemands ; par ailleurs, l'expérience de la co-gestion ne remet pas en cause le choix des dirigeants par les seuls représentants du capital. Le public allemand apparaît moins tenté que celui de la plupart des autres pays d'Europe par une remise en question de ce privilège des actionnaires.

Et les jeunes ?

Une opinion largement répandue est que si les jeunes sont particulièrement préoccupés de leur insertion professionnelle, ils n'accordent toutefois pas à la valeur travail la même importance que leurs aînés. Or, à comparer les réponses données lors de l'enquête *Valeurs* par les différentes classes d'âge aux questions qui viennent d'être évoquées concernant le travail, on est conduit à remettre en question cet a priori.

Les chercheurs qui ont analysé les données, soit pour un pays soit pour l'ensemble européen s'accordent pour la plupart à remarquer que les effets d'âge sont relativement modérés. Nous illustrerons ce phénomène à l'aide de cinq exemples portant sur différents thèmes évoqués dans ce chapitre.

Les écarts les plus importants observés selon l'âge concernent la satisfaction au travail et le sentiment d'avoir une certaine liberté de décision : dans ces deux cas, satisfaction et sentiment de liberté augmentent avec l'âge. A vrai dire, ceci n'a rien de surprenant, les actifs occupant généralement de meilleurs emplois en progressant dans leur carrière professionnelle.

Sur les questions plus générales qui concernent tous les enquêtés, même s'ils n'ont pas actuellement d'activité rémunérée, par exemple le besoin d'être convaincu avant d'obéir aux instructions reçues, ou l'opinion concernant le choix des dirigeants, les écarts entre les jeunes et les autres groupes sont faibles. Enfin les jeunes sont au minimum sur la question de savoir si ce serait une bonne chose que, dans l'avenir, le travail prenne moins d'importance dans notre vie (voir tableau 9 et le graphique qui l'illustre).

Au-delà de ces observations générales, une analyse plus fine basée sur une comparaison des réponses à dix ans d'intervalle des différentes cohortes d'âge tend à montrer que différents facteurs peuvent intervenir pour rendre compte des différences par âge et que ce ne sont pas les mêmes selon le thème étudié. Ces facteurs sont *l'effet du cycle de vie* (on en a vu un exemple plus haut à propos de la satisfaction et du sentiment de liberté de décision), *l'effet de période* (c'est ce qui se passe pour les critères jugés importants pour un travail : tous les groupes d'âge évoluant vers la recherche des valeurs expressives), enfin *l'effet de génération* (qui se produit par exemple lorsqu'il existe un écart sensible entre les jeunes de 1990 et ceux de 1980).

En fait, c'est souvent cet effet de génération auquel on pense exclusivement — à tort — lorsque l'on s'interroge sur l'effet de l'âge et l'attitude des jeunes. Les données des études *Valeurs* permettent de dire qu'il est rare pour les questions étudiées sur le thème Travail, et peu perceptible à l'échelle de l'ensemble de l'Europe [15].

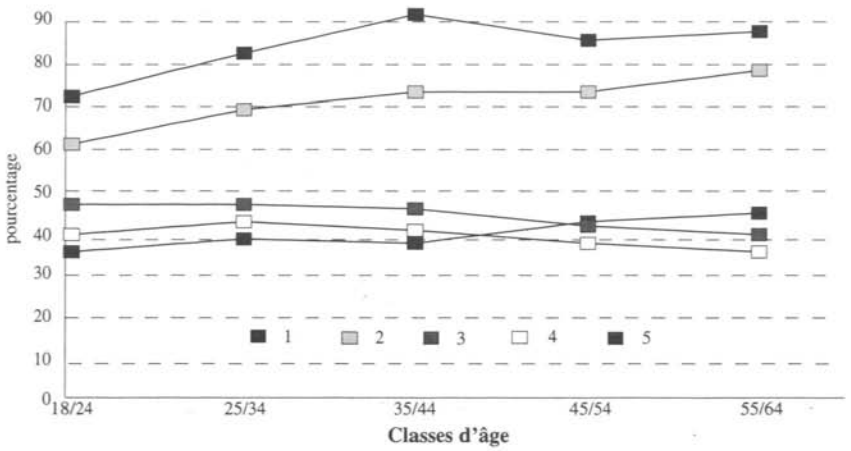
15. Voir notamment Ester, Halman, de Moor. — *op. cit.*, p.139.

Tableau 9. — **Différences d'attitudes selon l'âge : quelques exemples**

	18/24 %	25/34 %	35/44 %	45/54 %	55/64 %
1. Satisfaits de leur travail (note 6 à 10) *	71	81	90	84	86
2. Ont une certaine liberté de décision au travail (note 6 à 10) *	60	68	72	72	77
3. Veulent être convaincus avant d'obéir	46	46	45	41	39
4. Les propriétaires doivent choisir les dirigeants	35	38	37	42	44
5. Dans l'avenir, il serait bon que le travail prenne moins d'importance dans notre vie	39	42	40	37	35

* *Question posée seulement à ceux qui ont un emploi rémunéré.*

NB. Les numéros des items 1 à 5 constituent la légende du graphique ci-dessous.



Conclusions

En Europe, le travail est une valeur très forte, intimement liée à l'image de soi. On en attend, au-delà des satisfactions économiques, une valorisation personnelle et un moyen d'insertion sociale. Il ne semble pas que le contenu

de la valeur Travail, pour les Européens, ait été altéré par la montée du chômage. Avoir le sentiment de réussir quelque chose, pouvoir bien employer ses capacités, sentir que l'on vous reconnaît une responsabilité, trouver de l'intérêt à son travail, telles sont les ambitions qui se sont développées dans la dernière décennie. Le besoin d'éprouver un sentiment de contrôle [16], une certaine liberté de décision dans le cadre du travail est grand, et lorsqu'il est obtenu, il a une forte influence, on l'a vu, sur le niveau de satisfaction. Le désir de participation est vif, tant dans le quotidien (être convaincu avant de suivre les instructions de la hiérarchie) qu'au plus haut niveau : le choix des dirigeants ; sur ces deux points, les positions étaient déjà bien établies au début des années 80 ; elles se confirment.

Telle est la demande exprimée par les citoyens d'Europe. Quelle peut être la réponse de la société dans la décennie qui vient ? A lire notamment le rapport du Commissariat du Plan (novembre 1994) les vues d'avenir des experts comportent des éléments inquiétants et des éléments plus optimistes.

Le travail à temps plein pendant la totalité de la vie active, nous dit-on, ne sera peut-être pas demain la norme dominante. La carrière ne pourra plus être le seul critère de valorisation sociale ; il faudra que les salariés trouvent d'autres centres d'intérêts (et d'autres activités) qui puissent leur permettre d'acquérir une reconnaissance sociale [17]. Le gisement principal d'emplois se trouve dans le secteur tertiaire et il faut développer les emplois de service aux personnes ; or ces emplois *« relèvent en majorité d'une nouvelle forme de domesticité »*, pensent certains [18].

Dans l'état actuel de leurs attentes et de leur information, la majorité des salariés européens et en particulier des Français ne semble pas préparée à de tels changements. Peut-être les Allemands et les Danois, qui disent si fortement désirer que leur vie professionnelle n'empiète pas sur leur vie privée, trouveront-ils plus facilement les activités et les intérêts de substitution suggérés par les experts du Plan.

Une lecture plus optimiste du contenu du rapport du Commissariat du Plan repose sur ce qui pourra être fait dans les filières de formation d'abord, par les employeurs ensuite, pour faire comprendre que les valeurs intrinsèques d'un travail que les Européens jugent si importantes — intérêt, valorisation de soi, moyen d'intégration sociale — peuvent s'investir dans toutes les sortes d'emploi. *« Le concept de tertiarisation retrouve toute sa pertinence lorsqu'on l'applique au contenu du travail. Le travail humain évolue vers*

16. Sur ce thème, voir Dubois, Nicole. — *La psychologie du contrôle.* — Presses Universitaires de Grenoble, 1987.
17. Foucauld, Jean-Baptiste (de), Guillen, Pierre, *in* Minc, Alain. — *La France de l'an 2000.* — Commissariat général du Plan, 1994.
18. Gorz, André. — *Métamorphoses du travail.* — Galilée, 1988, cité par Perret, Bernard *in* « Le travail à sa place ». — *revue Projet,* n° 236, hiver 1993-1994.

plus d'autonomie, d'interactivité et/ou d'abstraction dans l'ensemble des secteurs de l'économie, y compris l'industrie à des degrés divers... Le travail ouvrier lui-même intègre une part croissante de tâches intellectuelles et rationnelles... Ce qu'on demande le plus, à tous les niveaux, aux personnes employées, ce sont des qualités individuelles de relation et d'implication... « La clef de la réussite dans une profession tertiarisée tend à se situer dans un autre registre (que les compétences techniques spécialisées) : il s'agit d'occuper une position, de tenir un rôle en amont, en aval ou en marge du processus productif : communicateur, vendeur, surveillant, secrétaire, thérapeute... » [19].

Cette vision idéaliste d'un possible transfert de l'intérêt du travail vers de nouvelles formes d'implication personnelle répond bien, semble-t-il, aux aspirations des Européens telles qu'elles ont été exprimées plus haut, à la fois dans le développement des relations interpersonnelles et dans le renforcement des facteurs d'insertion de chacun dans la société. Les hommes, les femmes sont-ils prêts à croire, ou même savent-ils qu'il peut en être ainsi ? Peut-être pas encore.

Mais certains analystes vont beaucoup plus loin dans leur conception des changements qui sont nécessaires. En janvier 1994, le colloque du Centre des Jeunes Dirigeants dénonçait clairement *« l'illusion du plein emploi »* [20] : la *« cristallisation sur l'emploi salarié (avec pour normes le contrat de durée indéterminée, le temps plein, l'employeur unique), a conduit tout naturellement à l'identification de l'individu à son emploi et à une reconnaissance sociale reposant exclusivement sur celui-ci. Force est de constater que ce modèle n'est plus opérant aujourd'hui ».*

Dans un article intitulé « Le travail à réinventer » [21], Alain Lebaube signale que les choses bougent, tant dans une partie du monde syndical que parmi certaines organisations professionnelles, et remarque que *« l'attitude la plus surprenante reste celle des politiques qui, face à des enjeux... décisifs, semblent avoir tous décidé de n'en point parler ou de camper sur des concepts dépassés tels que le plein emploi. »*

Enfin, dans un livre publié en mars 1995 [22], Dominique Méda va jusqu'à l'idée qu'il faut *« désenchanter le travail ». « ... le travail représente, pour nos sociétés, bien plus qu'un rapport social, bien plus qu'un moyen de distribuer les richesses et d'atteindre une hypothétique abondance. Il est en effet chargé de toutes les énergies utopiques qui se sont fixées sur lui au long des*

19. Perret, Bernard. — *in* la *revue Projet,* n° 236, hiver 1993-1994.
20. Voir *Futuribles,* n° 183, janvier 1994.
21. Lebaube, Alain. — *Le Monde,* 22 mars 1995.
22. Méda, Dominique. — *Le travail, une valeur en voie de disparition.* — Paris : Editions Aubier, mars 1995.

deux siècles passés. Il est « enchanté » au sens où il exerce sur nous un « charme » dont nous sommes aujourd'hui prisonniers. Il nous faut maintenant briser ce sortilège, désenchanter le travail ».

Ne pas limiter la notion de travail à celle d'emploi salarié, c'est ce que nous recommandions en commençant cet article. Si le très fort investissement personnel des Européens et en particulier des Français dans la valeur Travail pouvait être pour une part reporté sur des formes d'activité autres que celles qui s'exercent actuellement dans les formes et les représentations cristallisées de l'emploi salarié, la société supporterait sans doute mieux les mutations qui sont nécessaires pour sortir d'une crise qui n'est pas conjoncturelle, mais structurelle.

Les études *Valeurs*, conduites à dix ans d'intervalle, ont clairement établi que, dans le domaine du travail, comme dans beaucoup d'autres domaines, les attitudes ne changent que lentement. Si l'on veut faire face aux mutations nécessaires, il est donc urgent d'agir pour rendre crédible une nouvelle approche des rapports de l'homme avec le travail et démontrer qu'il est possible qu'elle réussisse.

Travaux et Recherches de Prospective

Futuribles International et le LIPS (Laboratoire d'Investigation Prospective et Stratégique) du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) lancent une collection de « ***Travaux et Recherches de Prospective*** » (TRP) dirigée par Michel Godet, Hugues de Jouvenel et Jacques Lesourne.

Cette collection a pour objectif d'assurer la diffusion d'études et de recherches de prospective théoriques et appliquées qui, en raison de leur apport conceptuel et méthodologique, sont de nature à contribuer au développement de la prospective, de ses concepts de base, de ses outils, de la déontologie de ceux qui entendent la pratiquer. Elle publiera entre quatre et six études par an qui seront sélectionnées en raison de leur apport à l'indispensable rigueur que requiert cette « indiscipline intellectuelle ».

Le premier numéro TRP vient de paraître :

« Scénarios globaux à l'horizon 2000
Analyse morphologique et probabilisation »
par Michel Godet en collaboration avec Pierre Chapuy et Gérard Comyn.

Il peut être commandé à Futuribles International [1] au prix de 120 FF TTC [2] (port inclus) (TVA 18,6 % = 19 FF).

Les auteurs sont invités à adresser leur manuscrit simultanément à Futuribles International (55, rue de Varenne – F 75341 Paris Cedex 07 – A l'attention de H. de Jouvenel) et au LIPS (CNAM – 2, rue Conté – F 75003 Paris – A l'attention de M. Godet) avec la disquette correspondante.
Les manuscrits d'une longueur de 30 à 50 pages dactylographiées (60 000 à 100 000 signes) seront examinés par un comité éditorial qui, sous la responsabilité des directeurs de TRP, est seul habilité à décider de leur publication. Les manuscrits non publiés ne seront pas renvoyés aux auteurs.

1. 55, rue de Varenne – F 75341 Paris Cedex 07 – Tél. : (331) 42 22 63 10 – Fax (331) 42 22 65 54.
2. Tarif spécial pour les membres de Futuribles International.

Vers une Europe des familles ?

Louis Roussel [1]

Partant des données statistiques disponibles sur la fécondité, la nuptialité, la divortialité, la cohabitation..., Louis Roussel montre qu'il existe des différences sensibles entre les pays européens.

Dès lors que les comportements socio-démographiques, à l'exception de la mortalité, correspondent désormais à des stratégies délibérées, on pourrait logiquement penser qu'à cette cartographie des comportements corresponde une cartographie identique des valeurs. Or tel n'est pas le cas : les pays scandinaves faisant, par exemple, preuve d'une intransigeance inattendue quant aux règles du jeu de la vie en couple alors qu'ils ont été les premiers à transgresser les lois du mariage.

Mais prenant ensuite, sur une période plus longue, les mêmes indicateurs, l'auteur est amené à formuler l'hypothèse que les pays européens s'orienteraient vers un modèle unique, les divergences ne résultant que d'un simple décalage de calendrier.

Replongeant alors dans les enquêtes Valeurs *pour explorer si une telle hypothèse est vraisemblable, Louis Roussel fait un premier constat qui certainement interpellera les lecteurs de ce numéro spécial. En effet, nous dit-il, « les plus réticents dans la pratique sont parfois les plus aventureux dans les opinions »... « il est plus facile de se déclarer pour le changement que de s'y conformer publiquement ».*

Le verbe est-il donc un substitut à l'agir ou bien l'expression de valeurs, une préfiguration des comportements de demain ? L'auteur, tout en montrant les différences entre pays et, en particulier, la spécificité des pays méditerranéens au regard des autres pays européens,

1. Conseiller scientifique à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED).

opte pour cette seconde interprétation : les opinions les plus « progressistes » exprimées par les pays où les comportements demeurent les plus traditionnels présageraient alors de la convergence des modèles familiaux européens.

Mais, affirme Louis Roussel, on ne saurait conclure à une telle convergence des modèles familiaux sans tenir compte des sous-cultures fortement marquées, par exemple, par les traditions religieuses. Et si le modèle institutionnel s'effrite, la phase actuelle est instable et la famille de demain incertaine.

H.J.

Etrange Europe qui comptait encore, voici moins d'un demi-siècle, tant de duchés, de principautés et de petits royaumes à la recherche d'une unité qui fût seulement nationale [2] ! La voici qui se propose aujourd'hui une solidarité continentale. Etrange Europe qui deux fois en moins d'un demi-siècle s'entre-déchira et qui aujourd'hui se veut solidaire ! Cette volonté ne risque-t-elle pas d'achopper sur des spécificités culturelles, sur des manières de vivre disparates, par exemple sur des modèles familiaux qui resteraient très différents ?

Sur ce point au moins les informations ne manquent pas. Eurostat et le Conseil de l'Europe fournissent des statistiques démographiques précises et récentes. Eurobaromètre suit l'évolution des opinions sur les problèmes familiaux. L'Observatoire Européen des Politiques Familiales Nationales permet de comparer les législations et les droits sociaux des Etats de l'Union.

C'est en utilisant les données de statistiques et d'opinions que l'on tentera de répondre à trois questions : l'Europe des familles est-elle déjà faite ? L'évolution récente a-t-elle marqué un progrès vers plus d'unité ? Peut-on, à l'horizon de vingt-cinq ans escompter une plus grande convergence ?

L'état actuel des familles en Europe

Les comportements démographiques, à l'exception de la mortalité, expriment de plus en plus des stratégies délibérées. Se marier, avoir des enfants,

2. L'Europe dont il est question ici est la partie occidentale de ce continent. On ne disposait de données d'opinions comparables que pour les pays de cette zone. Cette limitation ne préjuge donc pas de la spécificité de l'Europe occidentale dans le domaine des opinions et comportements familiaux.

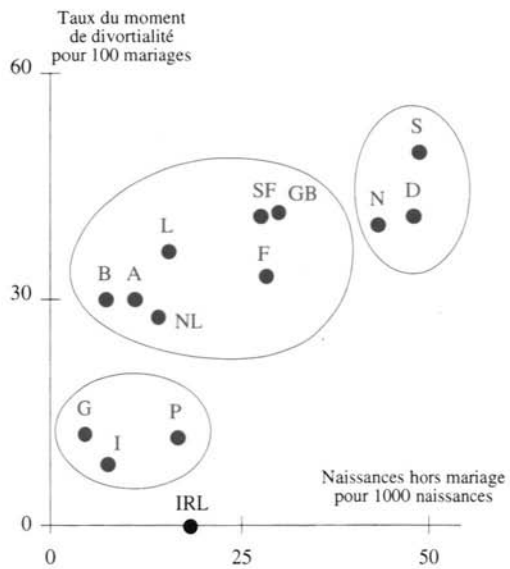
les avoir à tel ou tel moment, éventuellement divorcer, autant de manières de réagir à ce que l'on attend du mariage, à une certaine image collective de la famille. Sans doute les moyennes nationales masquent-elles, et il ne faut pas l'oublier, des diversités considérables, régionales d'abord.

Du moins expriment-elles ce qui, dans un pays donné, est considéré comme une norme acceptable. Leur comparaison donne donc une première idée des distances qui séparent les modèles familiaux nationaux. Or, il faut reconnaître que les indices du moment qui mesurent les tendances actuelles sont très divergents. Les fécondités suédoise et irlandaise sont proches du seuil de reproduction des générations, 2,10 enfants par femme, alors que l'Espagne et l'Italie sont descendues à 1,25 enfant. La nuptialité du moment au Portugal demeure relativement élevée à 84 mariages pour 100 femmes, tandis qu'en France et dans les pays scandinaves elle n'est que de 50 mariages. S'intéresse-t-on à la divortialité ? Elle est, du fait de la législation, nulle en Irlande tandis qu'elle affecte un couple sur deux en Suède.

Mais surtout, la famille continue dans certains pays (ceux du Sud) à n'exister que dans le mariage, alors qu'ailleurs (dans le Nord) les unions consensuelles dans le groupe des femmes de 20-24 ans sont parfois plus nombreuses que les unions légales. Si la majorité des unions dans les pays scandinaves finissent par un mariage, une très forte proportion des mariages, plus de 80 %, sont précédés d'une cohabitation juvénile. On vit ensemble ; souvent même, on a des enfants et ensuite seulement on se marie. Ainsi le mariage se réduit-il à annoncer publiquement une union commencée depuis des années et considérée comme affaire privée.

Diversité donc, et même très nette diversité de cette Europe. Mais l'analyse même des unions consensuelles, et de leur localisation géogra-

Graphique 1. — **Taux du moment de la divortialité et pourcentage de naissance hors mariage**



Source : Conseil de l'Europe, 1993.

Tableau 1. — **L'état de la famille (1992)**

	Indicateur conjoncturel de la fécondité	Indicateur conjoncturel de la nuptialité (1)	Indicateur conjoncturel de la divortialité	Indicateur de cohabitation (2)	Naissances hors mariages pour 100 naissances
Allemagne (Ex-RFA)	1,48		0,30		11
Belgique	1,59	0,73	0,31		
Danemark	1,76	0,59	0,41	75	47
Espagne	1,23	0,67			10
France	1,65	0,50	0,33	36	28
Grande-Bretagne	1,79	0,62	0,42	24	30
Grèce	1,42	0,82	0,13		2
Irlande	2,03	0,73	-		18
Italie	1,25	0,63	0,08		7
Luxembourg	1,67	0,67	0,36		13
Norvège	1,89	0,49	0,40	59	43
Pays-Bas	1,59	0,63	0,29	37	13
Portugal	1,55	0,87			16
Suède	2,09	0,50	0,48	78	50

1. Premiers mariages des femmes.
2. Pourcentages des unions consensuelles parmi 100 femmes de 20-24 ans vivant en couple.
Source : Eurostat et INSEE.

phique impose l'idée d'un découpage de l'Europe en zones relativement homogène. Il est bien clair, à partir de ce seul critère qu'il faudrait la partager au moins en trois régions, le Nord, le Sud et les autres. Peut-être même ces autres doivent-ils être eux-mêmes répartis en deux groupes, puisque l'Ouest est plus proche que le centre des comportements scandinaves. Toute répartition comporte une part d'arbitraire. Celle qui est ici proposée n'en est sans doute pas exempte.

Ce découpage correspond à des différences généralement ordonnées du Nord au Sud. Mais des exceptions existent. Ainsi la fécondité allemande est toute proche de celle des pays méditerranéens. La nuptialité anglaise diffère sensiblement de celle de la France, pourtant classée dans le même groupe. L'avortement est plus fréquent en France qu'en Finlande. Le classement n'est donc pas parfait. Tel qu'il est, il donne une idée approchée des différences observées.

Tels sont donc les écarts. Ils ne doivent pas faire perdre de vue les traits communs. On se marie désormais par amour. Les familles nombreuses ne représentent plus, et ceci dans tous les pays, qu'un faible pourcentage de la population. Les mariages, sauf en Grande-Bretagne sont tardifs. Les ménages de deux familles ont disparu et les personnes âgées accueillies par leurs

Tableau 2. — **L'évolution du pourcentage de familles monoparentales avec au moins un enfant de moins de 15 ans, dans les pays de la Communauté Européenne**

Pays	1980-1981	1990-1991
Belgique	9,4 %	*14,6 %*
Danemark	18,1 %	20,8 %
Allemagne	9,8 %	*15,4 %*
Grèce	*4,4 %*	*5,7 %*
Espagne	5,4 %	*7,9 %*
France	8,3 %	10,7 %
Grande-Bretagne	13,7 %	*16,0 %*
Irlande	7,2 %	*10,8 %*
Italie	7,3 %	*6,4 %*
Luxembourg	9,1 %	*12,2 %*
Pays-Bas	7,9 %	12,2 %
Portugal	*11,6 %*	*12,5 %*

Les données en italique constituent des approximations fournies par les Enquêtes Force de Travail et le micro-recensement allemand.

Source : Eurostat.

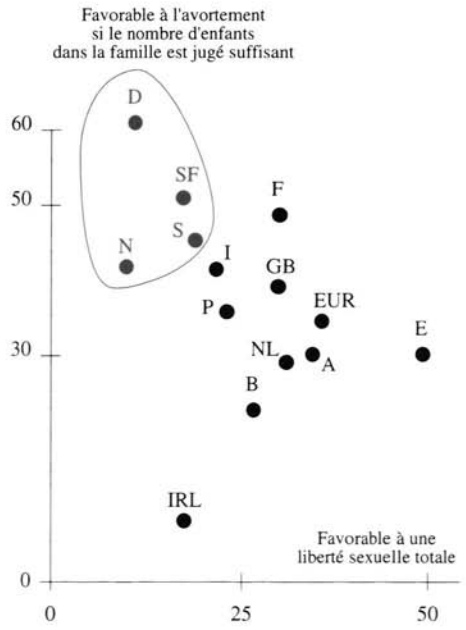
enfants, ne représentent qu'une très faible minorité. On vit entre conjoints et enfants. Les femmes de plus en plus souvent travaillent. La maîtrise de la fécondité se généralise.

Considérons maintenant les opinions. On cherchera si l'on retrouve à leurs propos les nettes frontières que l'on a repérées à partir des comportements. S'il en était ainsi on devrait trouver, pour les pays méditerranéens, des pourcentages sensiblement inférieurs à ceux des pays scandinaves pour les réponses favorables aux comportements ou aux idées récentes.

Or le graphique 2a montre qu'il n'est pas possible de retrouver ici le découpage observé à partir des indices de comportement. Sur ce graphique, on retrouve bien regroupés les pays scandinaves, mais les autres points ne permettent guère de classement. Et voici d'ailleurs, inattendue, l'Espagne en pointe pour une liberté sexuelle totale. On trouve enfin agglomérés autour de la moyenne une dizaine de pays. Le graphique 2b est aussi déconcertant : l'Irlande et la Suède sont proches et le Danemark se détache nettement des autres pays scandinaves. Finlande et Pays-Bas sont les tenants les plus nombreux de la « liberté des femmes à disposer de leur corps ».

Le graphique 2c révèle un Danemark favorable au mariage des homosexuels, mais paradoxalement, les partisans déclarés de la cohabitation y sont peu nombreux, c'est le Luxembourg qui de loin serait le plus favorable à la cohabitation. L'Espagne, après le Danemark et les Pays-Bas, serait parmi les pays les plus favorables à l'homosexualité.

Graphique 2a. — **Opinion favorable à une liberté sexuelle totale et à l'avortement pour ceux qui ont assez d'enfants (en %)**



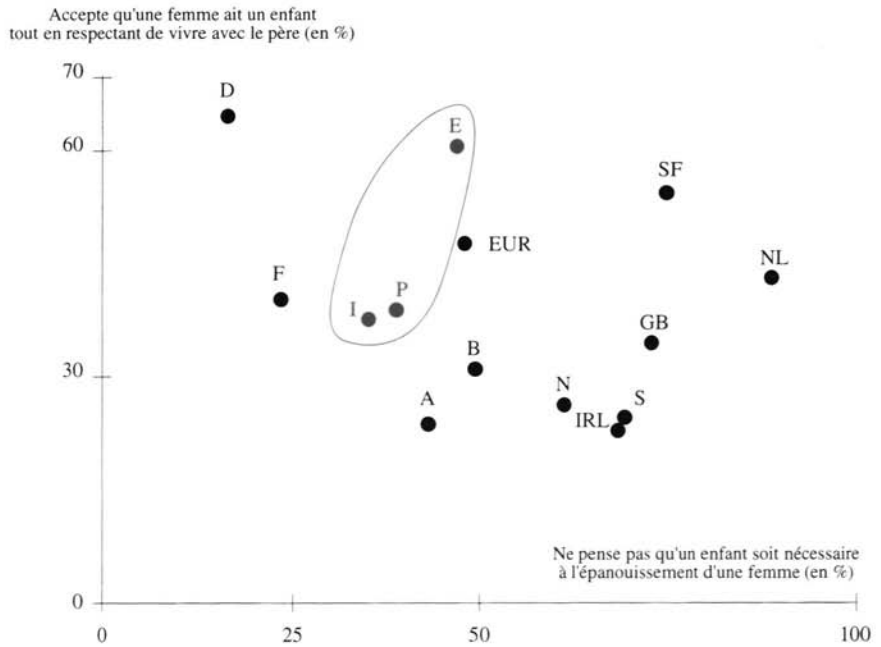
Source : Enquête *Valeurs*, 1990

Pour tenter de comprendre, partiellement, cette absence d'ordre, examinons de plus près certains résultats. Une question portait donc sur la possibilité d'« une liberté sexuelle totale ». Le graphique 2a montre nettement que les pays les plus réservés sur cette proposition sont les pays scandinaves. C'est que l'on se fait de leur sens de la liberté une idée un peu caricaturale. Ils n'entendent pas plaider pour la licence, mais à tort ou à raison, pour la possibilité d'une vie familiale fondée sur la responsabilité des conjoints, sans que les aspects institutionnels soient ici nécessaires. Symétriquement, les pays méditerranéens, l'Espagne surtout, respectueux dans leurs comportements des institutions, affichent dans leur opinion une certaine liberté. Autrement dit, les premiers reconnaissent le droit à chacun de choisir son modèle familial, mais il doit ensuite en respecter les règles, tandis que les seconds ont un modèle dominant, mais avec une certaine indulgence pour les transgressions.

Certaines questions, en outre, étaient embarrassantes parce que l'une et l'autre réponses possibles entraînaient implicitement le déni d'une thèse également acceptée. Ainsi admettre qu'une femme puisse avoir un enfant tout en refusant la vie commune avec un conjoint, c'était certes affirmer la liberté de la femme, mais en même temps refuser le droit reconnu à l'enfant d'avoir deux parents. Cette incompatibilité explique peut-être que la Suède ait à cette question une réponse très différente de celle du Danemark (23 % d'avis favorables pour 65 % au Danemark).

On ferait des remarques analogues sur la question de savoir si la naissance d'un enfant est nécessaire à l'épanouissement de la femme. Ces tensions entre des objectifs souhaitables et incompatibles expliquent sans doute la dispersion du graphique 2b. Mais au total, et c'est la deuxième conclusion de l'ana-

Graphique 2b. — **Opinions approuvant une femme désirant un enfant sans vouloir vivre avec un homme et estimant qu'une femme pour s'épanouir n'a pas besoin d'enfants**



Source : Enquête *Valeurs*, 1990

lyse des opinions, les réponses sont malgré tout généralement beaucoup plus groupées dans le domaine des opinions que ne l'étaient les comportements.

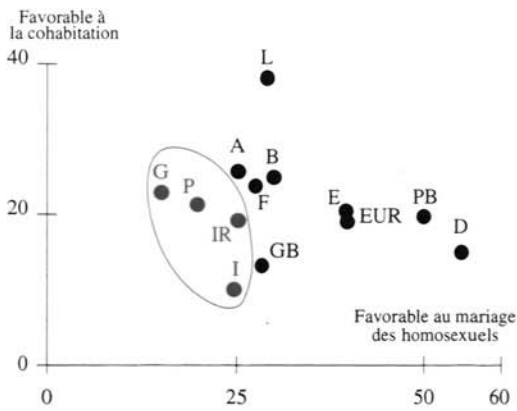
Cette conclusion se trouve confirmée par l'analyse des variables discriminantes, c'est-à-dire des facteurs qui déterminent le niveau d'approbation à une thèse donnée. Dans tous les pays en effet, on observe une très régulière corrélation entre l'approbation des nouveaux modèles et l'âge : plus jeunes sont les enquêtés, plus forte est leur approbation de ce qui était voici trente ans considéré comme déviance et stigmatisé comme telle. De même, la religion, mais ce n'est pas une variable indépendante de l'âge, est également très discriminante et l'on voit bien dans quel sens. De même les femmes actives sont plus favorables que les autres aux changements récents. De même le

niveau de scolarisation, la taille de la commune de résidence. Les mêmes facteurs ont partout les mêmes effets, les plus discriminants sont partout l'âge et la religion.

Ajoutons que sur trois points on trouve, dans Eurobaromètre, des opinions quasi unanimes. A 90 %, dans tous les pays de la communauté, les enquêtes affirment que c'est l'affaire des deux parents ensemble de répondre aux questions importantes que posent les enfants (p. 123). A 87 % en moyenne dans l'Union, la condition première de la réussite d'une vie de couple est le respect réciproque (p. 44). Enfin dans le classement entre 7 valeurs principales, c'est la famille qui est considérée comme la plus importante, avec des suffrages dépassant parfois 95 %. Seule exception, la Hollande où la famille n'arrive qu'en 4e position après les « amis et connaissances », les « loisirs » et le « travail ». L'enquête *Valeurs* en 1981 comme en 1990 présente d'ailleurs sur presque tous les points des résultats très proches.

Bref, l'analyse des opinions suggère qu'un même « air du temps » irrigue, en dépit d'oppositions fortes et de réticences locales, l'ensemble de l'Europe. On ne partage pas toujours les mêmes thèses, mais de toutes manières, pour la grande majorité, « il n'y a pas à juger ». Cette analyse ne contredit pas les conclusions tirées d'abord de l'observation des comportements. Le découpage géographique alors établi se trouve approximativement confirmé. Simplement les frontières sont ici plus floues qu'elles apparaissaient à travers l'analyse des indices démographiques.

Graphique 2c. — **Pourcentages d'opinions favorables à la cohabitation et au mariage des homosexuels**



Source : Eurobaromètre Famille.

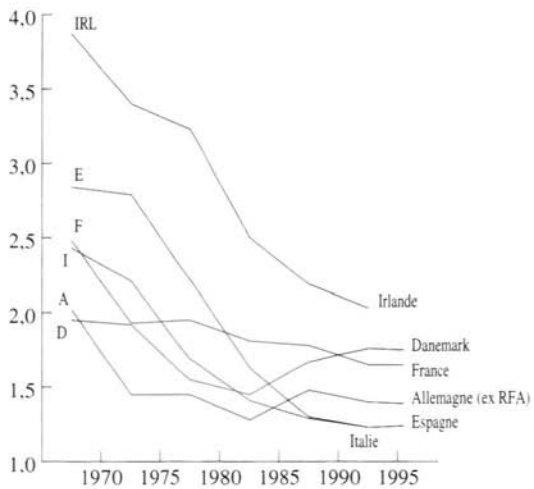
Convergences ou divergences ?

La situation vers 1990 permet bien d'affirmer la disparité actuelle des modèles familiaux. Si l'on veut comprendre les mouvements que connaît

actuellement l'Europe, il faut savoir si les divergences actuelles résultent de mouvements récents ou si, au contraire, ceux-ci n'ont pas atténué des différences antérieures plus marquées. Ici, de nouveau, on cherchera une réponse dans l'évolution à la fois des comportements et dans celle des opinions.

La fécondité pour les démographes est évidemment un facteur décisif : ici un rapprochement sensible s'est produit comme le montre le graphique 3.

Graphique 3. — **Evolution de la fécondité dans quelques pays 1970-1992 Taux conjoncturel**



Source : Conseil de l'Europe, 1993.

Quelques disparités subsistent, on le voit, sur ce point. Mais le resserrement des indices est incontestable. Il a débuté depuis 1960, date où l'Irlande comptait plus de 4 enfants par femme et le Danemark et la Suède moins de deux. Le rapprochement vient, dans une baisse quasi générale et d'une amplitude plus forte de la baisse dans les pays initialement à forte fécondité : le taux de l'Irlande a été divisé presque par deux, ceux des pays méditerranéens plongeaient pour se retrouver aux derniers rangs, tandis que dans les pays scandinaves les taux restaient stables pour se relever légèrement en fin de parcours. Finalement, l'ordre des indices a été bouleversé, mais les valeurs se sont rapprochées. L'éventail actuel, de 2,11 à 1,23 doit être comparé avec celui de 1970, de 3,87 à 1,94. Aujourd'hui, la moitié des pays du Conseil de l'Europe ont un taux de fécondité du moment qui se situe entre 1,80 et 1,40 enfant par femme.

La convergence est beaucoup moins nette pour la divortialité. On pouvait s'attendre, après la légalisation du divorce en Italie, à une poussée provisoire au moins, de ruptures. Il n'en fut rien et depuis, la croissance des divorces y est restée très faible. Mais c'est dans le domaine de la cohabitation et des naissances hors mariage que la cassure entre le Nord et le Sud s'est considérablement agrandie : ces comportements sont demeurés exceptionnels dans les pays méditerranéens alors qu'ailleurs, ils ne cessaient de progresser. De

ce point de vue, et il est important, nous aurions aujourd'hui deux Europes, une où le mariage demeure le seuil de la vie familiale, une autre où il aurait cessé de l'être ou du moins d'y être indispensable.

En matière de nuptialité, d'âge au premier mariage en particulier, les différences entre le Sud et le reste de l'Europe demeurent également sensibles.

Tableau 3. — **Age moyen des femmes au 1er mariage**

	All (ex RFA)	Danemark	France	Espagne	Italie	Portugal	Irlande
1970 . .	23,0	22,8	22,4	24,7	24,1	24,3	24,8
1980 . .	23,4	24,8	23,0	23,4	24,0	23,3	24,1
1985 . .	24,6	26,3	24,3	24,2	24,5	23,6	25,0
1991 . .	26,5	27,9	26,0	25,3	25,6	24,5	25,9

A ne prendre en compte que les indices aux deux dates extrêmes, on conclurait à un vieillissement général, mais plus faible dans le Sud. Si l'on considère les dates intermédiaires, on constate un rajeunissement entre 1970 et 1980 au moins en Espagne et au Portugal. Il y aurait donc eu un mouvement général de rajeunissement achevé en 1970 au Nord de la Méditerranée, mais qui s'est poursuivi dans le Sud un peu au-delà de 1980. D'ailleurs si l'on regarde de nouveau le graphique 3 relatif à la fécondité, on y constate un décalage analogue : en France et en Allemagne la baisse brutale se produit nettement plus tôt qu'en Espagne et en Italie. Ces deux exemples rendent plausibles une hypothèse : les pays européens s'orienteraient vers un modèle unique, avec un simple décalage de calendrier. Les différences à un moment donné, si importantes qu'elles soient, ne tiendraient qu'à ces déphasages.

L'analogie des indices irlandais avec ceux des pays méditerranéens (sauf pour la fécondité) suggère une hypothèse explicative : le retard serait dû à la prégnance demeurée plus forte dans ces pays des normes religieuses : la résistance aux unions consensuelles qui est une transgression publique des normes religieuses traditionnelles est tout à fait symptomatique de cette thèse. Ce n'est pas, malgré les apparences, la géographie qui est en cause, mais la religion. Les pays du Nord et de l'Ouest sont les plus sécularisés. Mais l'indifférence s'infiltre désormais dans les populations méditerranéennes de telle sorte que leurs comportements devraient se rapprocher de ceux des autres pays.

L'hypothèse est certes séduisante et comporte sans conteste une part de vérité. Le décalage des calendriers est manifeste mais il ne faut pas l'entendre d'une manière trop mécanique. Il n'explique pas pourquoi la chute de la fécondité a été plus forte au Sud qu'au Nord, ni pourquoi l'évolution a connu et connaît des paliers qui durent souvent plus de 10 ans, comme celui de la fécondité en Grande-Bretagne entre 1975 et 1990. Et faut-il penser que la

hausse récente de la fécondité dans les pays scandinaves est due à une recrudescence de la pratique religieuse ?

L'analyse des comportements démographiques de 1970 à 1991 montre bien une certaine convergence des évolutions, mais rien n'assure que partout ces mouvements se poursuivront, rien ne garantit que des inversions de tendances ne se produiront pas. Il faut autre chose que le constat mitigé de convergences récentes, décalées dans le temps de surcroît, pour affirmer que l'Europe des familles est en bonne voie.

L'analyse de l'évolution des opinions permettra-t-elle une conclusion plus nette ? On utilisera ici les résultats des deux passages de l'enquête *Valeurs* qui en 1981 et 1990 a utilisé la même batterie de questions dans une dizaine de pays européens. Une cinquantaine de ces questions portaient sur la famille.

On a montré plus haut que d'un pays à l'autre, en 1990, les différences, à tout le moins, étaient beaucoup moins fortes que celles observées dans les comportements. Voyons donc pour quelques questions sensibles quelle avait été l'évolution des réponses.

Tableau 4. — **Évolution en différences de pourcentages (1981-1990) de quelques opinions**

Opinions favorables à	A	B	D	E	F	GB	IRL	I	NL
1. Liberté sexuelle totale	+13	+10	+5	+22	+3	+7	+1	+16	+9
2. Enfant sans conjoint permanent	−2	+1	+10	+25	−24	+4	+3	+7	+12
3. Avortement si assez d'enfants	−5	0	−3	+14	−8	+7	+3	−1	+8
4. Nécessité d'un enfant pour épanouissement de la femme	+4	+3	+10	−2	+1	−1	+1	+7	−2
Conditions à la réussite d'un mariage									
5. Fidélité	−1	−1	+6	+2	+1	+2	+4	−1	0
6. Entente sexuelle	1	+2	+7	+6	−3	−7	0	−1	−6
7. Avoir des enfants	+3	+9	+6	+3	−1	−1	+6	+5	+7

Source : Enquêtes *Valeurs* 1981 et 1990.

La question 2 laisse apparaître pour la France une baisse très sensible : c'est que les résultats de 1981 la plaçaient très nettement en pointe. Ce serait donc en 1990 un retour vers la moyenne. Pour les quatre premières questions, les positions de l'Italie et surtout de l'Espagne ont évolué vers des positions plus permissives, se rapprochant ainsi des autres pays. En ce qui concerne les trois dernières lignes, les changements par rapport à ceux du premier passage de l'enquête ne sont généralement pas significatifs. On peut donc conclure que sur les points sensibles, ici pris en compte, on observe une forte inertie, sauf pour les pays méditerranéens qui se sont rapprochés des autres.

Probabilités et incertitudes

L'analyse des comportements actuels, comme celle des évolutions récentes, montre qu'une frontière bien marquée sépare aujourd'hui les pays méditerranéens du reste de l'Europe : institutions et rites continuent à y demeurer le seuil de la vie commune et la garantie de sa pérennité ; cohabitations et divorces restent des situations exceptionnelles ou rares. Mais l'on a aussi constaté l'existence de mouvements lourds qui font que l'on peut se demander si les différences ne se réduisent pas à des retards. Ainsi, les pays méditerranéens rejoindraient progressivement les modèles familiaux du reste de l'Europe. Une comparaison des opinions dans les trois pays méditerranéens où l'enquête a eu lieu montre, sur des points très significatifs que l'Italie et l'Espagne sont souvent en avance sur la moyenne européenne, tandis que le retard du Portugal est faible.

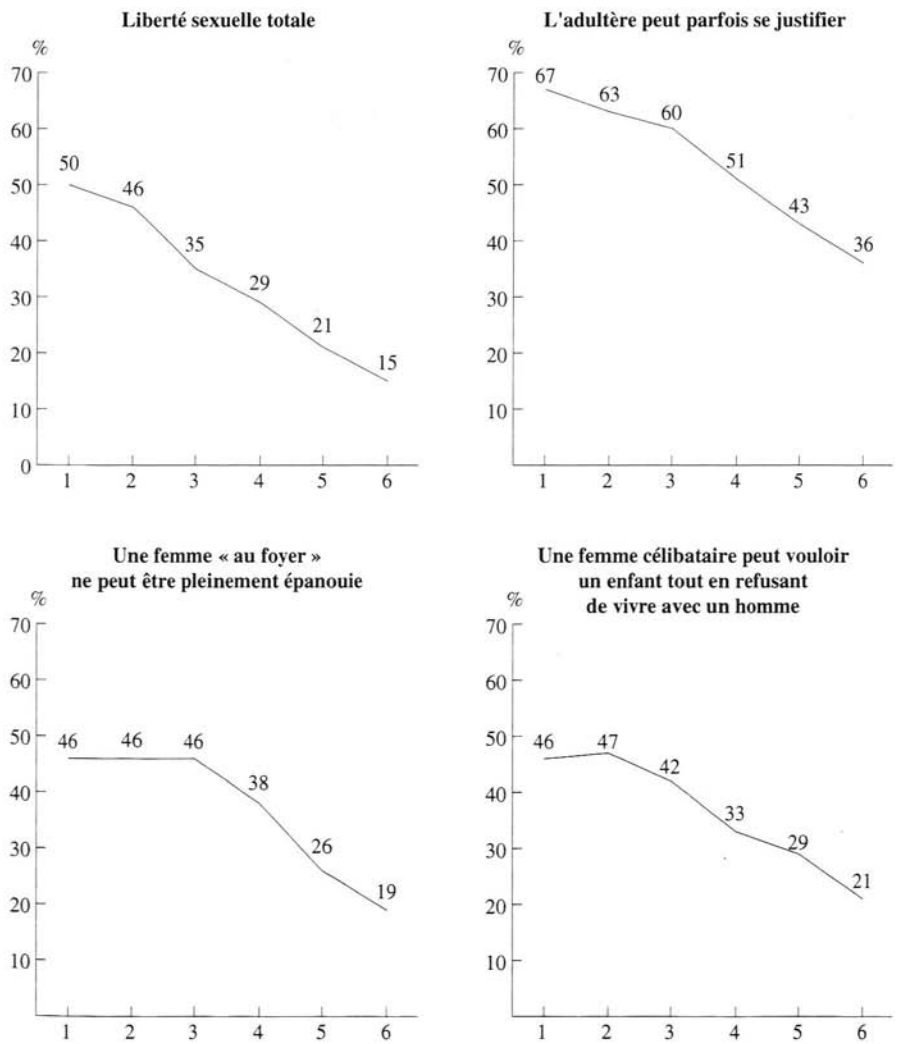
Tableau 5. — **Comparaison entre pays méditerranéens et moyenne européenne sur quelques thèses**

	Italie	Espagne	Portugal	Moyenne européenne
1. Partisans d'une liberté sexuelle totale	41	49	23	33
2. Partisans de l'avortement si assez d'enfants	28	30	36	34
3. Femme célibataire peut vouloir enfant en refusant toute vie commune avec le père	38	61	39	37
4. Le divorce parfois permis	82	81	83	88
5. L'adultère parfois permis	56	44	41	54
6. Favorables à la cohabitation	10	20	22	19
7. Favorables au mariage des homosexuels	22	40	20	30

Sources : 1 à 5 Enquête *Valeurs* 1990
6 et 7 Les Européens et la famille, Eurobaromètre 1993.

Voici donc des questions essentielles qui concernent des points où les comportements des pays du Sud s'écartent nettement de ceux du Nord. Or, les opinions ici se chevauchent, les plus réticents dans la pratique étant parfois les plus aventureux dans les opinions. Mais peut-on penser que ces opinions majoritaires préfigurent les comportements de demain ? On divorce peu, mais l'on plébiscite, au sens propre, le divorce. On ne cohabite pas, mais l'on est plus que les autres partisans de la « liberté sexuelle totale ». L'hypothèse qui se présente spontanément est qu'il est plus facile de se déclarer pour le changement que de s'y conformer publiquement. « Il existe une hystérésis des valeurs individuelles par rapport aux valeurs socialement propagées » (Bichot, 1992).

Graphique 4. — **Pourcentages d'opinions favorables à certaines thèses suivant le groupe d'âge (ensemble Europe)**



1 18-24 ans
2 25-34 ans
3 35-44 ans
4 45-54 ans
5 55-64 ans
6 65 ans et plus

Source : Enquête *Valeurs*, 1990

L'opinion serait donc en avance sur les indices démographiques. Une trop forte tension entre les attentes et les actes ne pourrait durer longtemps. Tout devrait finalement basculer du côté des opinions.

Renforcent cette thèse, les écarts d'opinion observés suivant les groupes d'âges : ce sont les jeunes adultes qui ont les opinions les plus avancées et de beaucoup. Quoi de plus banal dira-t-on : simple effet d'âge dont on ne peut tirer argument. Oui, mais ces partisans d'un changement ont eu des comportements différents de ceux des générations précédentes à leur âge : ils se marient moins et plus tardivement, ils ont beaucoup moins d'enfants. Difficile dans ces conditions de réduire la spécificité des moins de 40 ans à une exaltation juvénile sans conséquences.

Confirme enfin cette thèse, le fait que ces jeunes des pays méditerranéens, comme la plupart des jeunes Européens, sont de moins en moins nombreux à avoir une pratique religieuse régulière et même irrégulière. Dans la mesure, comme on l'a dit plus haut, où les convictions religieuses sont fortement corrélées aux comportements démographiques, il est logique de penser que les divergences actuelles des comportements s'atténueront pour deux raisons : les jeunes actuels seront plus nombreux à adopter opinions, mais aussi comportements nouveaux et les attitudes actuelles des jeunes adultes se répandront progressivement dans la pyramide des âges.

Si donc l'évolution des modèles familiaux correspondait aux seuls changements culturels, on pourrait sans grand risque affirmer que se diffuseront bientôt dans le Sud, divorces, cohabitations et naissances hors mariage. Seule, une improbable renaissance religieuse pourrait endiguer le cours des choses. Mais peut-on se prévaloir d'un « culturalisme » aussi naïf ? D'autres facteurs que les opinions religieuses pèsent sur l'évolution. Plus précisément, l'opinion doit réagir à des contraintes matérielles plus ou moins déterminantes. Sans vouloir trancher ici entre Weber et Marx, il faut bien reconnaître une certaine corrélation entre culture et économie. Une stagnation économique des pays méditerranéens, a fortiori une aggravation des écarts économiques avec le Nord pourrait retarder la convergence entre les modèles des plus pauvres et ceux des mieux nantis. Finalement, la convergence entre modèles matrimoniaux ne se réalisera que si elle devient économiquement possible.

Il ne s'agit nullement d'établir une relation de cause à effet entre modèle économique et modèle familial. Mais les interactions sont nombreuses entre ces deux domaines. En particulier, la place précise que tient la femme dans l'économie modifie les relations quotidiennes entre conjoints comme les rapports entre parents et enfants.

*
**

Nous n'avons comparé jusqu'ici que des moyennes nationales. Le risque de cette présentation est de laisser croire que les pays sont relativement

homogènes, ce qui évidemment n'est pas le cas : d'une région à une autre, d'un groupe social à l'autre, les écarts sont souvent considérables. On voudrait souligner ici l'émergence, un peu partout en Europe, de deux groupes en marge des modèles dominants. D'une part une sous-population d'exclus pour qui la normalité économique est hors de portée : on comprend que cette situation de « quasi-hors-la-loi » y entraîne une forte anomie familiale. Nous retrouvons chez eux dans ce domaine des caractéristiques analogues à celles, chaotiques, qu'observait Louis Chevalier, dans le sous-prolétariat parisien de la première moitié du XIX^{e} siècle. A l'autre extrême, se regroupe une minorité qui, elle, réagit aux changements actuels par une crispation sur des valeurs traditionnelles. Elle considère que la société est mise en danger de disparaître par un laxisme irresponsable. Ces « fondamentalistes » se proposent donc, y compris éventuellement par une certaine violence, de rétablir un ordre familial qui, pour eux, assurerait le salut de la société.

Rien ne permet vraiment, ni à travers les indices démographiques, ni à travers les analyses des enquêtes disponibles, de repérer ces opinions extrêmes et d'en mesurer l'ampleur. Mais cette double émergence a une visibilité sociale qui est partout manifeste. Nous ne pouvons ici que signaler cette stratification nouvelle qui constitue sans doute un trait commun à l'ensemble des pays européens et qui y développe actuellement deux sous-modèles extrêmes.

Si nous revenons maintenant aux modèles majoritaires, il est probable que la « désinstitutionnalisation », plus ou moins rapidement, se généralisera. Peut-on conclure pour autant que les spécificités nationales vont ainsi disparaître ? Ici non plus, rien n'est sûr. Cette exténuation de ce qui légitimait des institutions finalement analogues ne va-t-elle pas au contraire rendre leurs forces aux spécificités nationales nées d'histoires différentes et de contraintes distinctes. Le christianisme n'était-il pas comme une sorte d'« empire » culturel fédérant des nations très différentes et son affaiblissement ne provoquera-t-il pas un réveil des particularités, dans le domaine de la famille comme dans les autres ?

Il est certain en outre que la sécularisation des valeurs catholiques et celle de valeurs protestantes ont laissé dans l'imaginaire collectif des traces différentes : on est ici plus sensible aux solidarités familiales, là sans doute plus soucieux de l'autonomie individuelle. D'autre part les histoires nationales marquent de particularités à forte inertie les modèles familiaux. La France plus que les autres pays reste sensible au souci d'une fécondité suffisante. Le système allemand garde la marque d'une distinction assez nette des rôles familiaux. L'Espagne paraît plus aventureuse dans ses opinions que les autres pays du Sud. L'Angleterre présente un calendrier de la nuptialité singulière.

Frantz Scheiltheis fournit une comparaison exemplaire des modèles familiaux de l'Allemagne et de la France. Il en montre les différences importantes et sans doute durables. Il n'est pas impossible que ces spécificités s'effacent

avec le temps. Ce n'est ni sûr ni, peut-être, souhaitable. La fin commune de l'institutionnalité ne signifie pas l'uniformisation des modèles.

⁂

Nous avons jusqu'ici, implicitement, raisonné, comme si le modèle scandinave actuel était le pôle unique, vers lequel, à des variantes près et à des vitesses différentes, tous les pays évoluaient. Or, il est probable que nous sommes au début seulement d'une évolution, dans la phase négative en quelque sorte où le système antérieur s'effrite. Un peu partout, ont perdu de leur prégnance la hiérarchie entre les sexes, la différence des rôles, la hiérarchie entre générations, les interdits traditionnels, bref le système institutionnel. C'est ce qui a marqué les trente dernières années. Il faudra sans doute plusieurs décennies pour que se développe la phase positive et qu'émergent de nouvelles normes. Les acteurs sociaux sont aujourd'hui surtout sensibles à l'absence de repères. Il faudra bien inventer un jour une famille qui ait quelques certitudes à transmettre et qui soit capable de le faire, si nos sociétés doivent redevenir gardienne d'un espoir.

Il faudra bien revaloriser le long terme. Les pays européens le feront-ils en même temps, le feront-ils de la même manière ? Voilà bien ce qui est en train de se jouer. Le dilemme central sera sans doute entre une famille qui serait une association « légère », orientée seulement par les attentes des individus et un pacte plus grave qui impliquerait le respect de droits inconditionnels et donc des interdits correspondants. Autrement dit, il y a plusieurs manières de dépasser le modèle institutionnel, la phase actuelle est instable, parce que de transition. Voilà ce que nous croyons savoir, mais vers quel équilibre nouveau nous allons, voilà ce que nous ne pouvons savoir.

Bibliographie

Eurobaromètre, 1991.

Bichot, Jacques. — *La politique familiale : jeunesse, investissement, avenir.* — Paris, Cujas, 1992.

Enquêtes Européennes, *Valeurs*, 1981 et 1990.

Eurostat. — *La famille et le désir d'enfants.* — Eurobaromètre, 1990.

Eurostat. — « Famille et emploi dans l'Europe des Douze ». — Eurobaromètre, 1991.

Eurostat. — « Portrait social de l'Europe ». — 1991.

Eurostat. — « Les Européens et la famille ». — Eurobaromètre, 1993.

Eurostat. — « Statistiques démographiques ». — 1993.

Scheiltheis, Frantz. — « Des visions et des divisions intellectuelles d'une réflexion sociologique ». — in « Affaires de familles, affaires d'Etat ». — Actes du colloque franco-allemand de sociologie de la famille. — IFRAS 1991.

Les Européens et la politique

Pierre Bréchon [1]

On prétend souvent que les Européens se désintéressent de la politique. P. Bréchon, en distinguant d'une part la politisation (intérêt porté à la vie politique vs. jugement porté sur les hommes et les partis), d'autre part le degré de participation à la vie sociale et politique (vs. la simple participation électorale), montre qu'il n'en est rien. Bien que la politique n'apparaisse pas parmi les valeurs les plus importantes, l'intérêt porté aux questions politiques (politisation généralement plus forte dans les pays de tradition protestante plutôt que catholique) augmente à mesure que s'élèvent notamment les niveaux d'éducation et les revenus.

Tout autre est le problème de la participation à la vie publique. *La participation électorale et le taux d'adhésion aux partis politiques sont certes stagnants, l'adhésion aux organisations religieuses déclinante et la syndicalisation en baisse (avec toutefois d'importantes différences suivant les pays). Essentiellement, affirme P. Bréchon, en raison de la volonté de nos contemporains de « penser par eux-mêmes » plutôt que de s'inféoder à une institution.*

Mais la participation active — manifestation directe de ses opinions au travers de pétitions, manifestations... — par contre augmente sans que l'on puisse pour autant conclure qu'elle viendrait compenser un quelconque discrédit des grandes institutions (armée, police, entreprise).

1. Professeur de science politique à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Grenoble, directeur du doctorat Etudes politiques, chercheur au centre d'informatisation des données socio-politiques. P. Bréchon a publié récemment *La France aux urnes. Cinquante ans d'histoire électorale.* — Paris : La Documentation française, 1995 et a dirigé chez le même éditeur un ouvrage collectif, paru en 1994, *Le discours politique en France. Evolution des idées partisanes.*

Non seulement la vie politique intéresse de plus en plus les Européens, moins captifs cependant du « prêt à penser dans lequel les individus se couleraient de manière mécanique », mais le clivage gauche-droite, *même si les idéologies sont plus floues et poreuses qu'autrefois, conserve un sens, les uns étant plus attachés à un « humanisme et à un idéalisme démocratique », les autres ayant une « orientation plus réaliste et gestionnaire ».*

Tout se passe au fond, explique P. Bréchon, comme si les citoyens plus éclairés et épris de liberté, étaient non pas moins impliqués mais moins moutonniers.

H.J.

Les discours pessimistes sur la conscience politique du citoyen sont aujourd'hui très nombreux. Nos contemporains seraient de moins en moins passionnés par la politique et par les débats de société. Ces discours s'expliquent par deux raisons : d'une part, il existe une tendance très forte des observateurs à mythifier le passé et à croire qu'il a existé un âge d'or de la politisation, au royaume des citoyens raisonnables et éclairés. D'autre part, on confond souvent la politisation, qui traduit une connaissance et un intérêt pour la vie politique, une capacité d'interpréter les faits ou les idées politiques, avec les jugements portés sur les hommes et les partis politiques. Ces jugements sont aujourd'hui plus négatifs qu'autrefois. Mais c'est peut-être justement parce que les Européens sont un peu plus capables de porter des jugements personnels sur la politique, du fait de la scolarisation croissante et de l'individualisation de la société, qu'ils sont de fait plus critiques à l'égard des hommes politiques et des partis. Ces derniers apparaissent comme des organisations contraignantes, proposant des idéologies fermées, à prendre ou à laisser, alors que nos contemporains veulent « penser par eux-mêmes », de façon autonome.

La lente montée de la politisation

Les enquêtes conduisent à remettre en cause les lieux communs sur la dépolitisation. Bien sûr, les Européens sont loin d'être tous fervents de la politique. D'après l'enquête *Valeurs* de 1990, il est clair que la politique est un domaine de la vie considéré comme peu important (cf. tableau 1) ; elle est beaucoup moins importante que la famille, le travail, les amis et les loisirs.

Elle est même moins valorisée que la religion dans pratiquement tous les pays d'Europe [2]. D'autres indicateurs permettent de mesurer le niveau de politisation, notamment le fait de discuter politique avec ses amis ou se dire intéressé par la politique (cf. tableau 1). Alors que 35 % des Européens jugent la politique très ou assez importante dans leur vie, les deux tiers discutent au moins de temps en temps politique avec leurs amis et 44 % se disent très ou assez intéressés par la politique. Les réponses à ces trois questions sont fortement corrélées entre elles, ce qui autorise la construction d'un indice de niveau de politisation. Cet indice synthétique [3], qui mesure le degré de politisation de chaque individu, figure aussi dans le tableau 1. Le niveau de politisation est très variable selon les pays. L'Europe du Sud, ou plutôt les pays de tradition catholique, sont beaucoup moins politisés que les pays de l'Europe du Nord, ou plutôt de tradition protestante. Faut-il imaginer un effet direct de l'appartenance confessionnelle sur le niveau de politisation ?

Tableau 1 — **Indicateurs de politisation en Europe (en 1990)**

	E	P	B	I	Irl	F	GB	DK	NL	D	Ensemble
La politique, très importante dans la vie	5	3	6	7	5	8	10	8	12	9	8
La politique, assez importante dans la vie	15	18	20	23	23	24	33	35	41	33	27
Discute souvent politique entre amis	9	8	9	13	12	12	15	24	15	24	15
Discute de temps en temps politique entre amis	43	44	43	45	46	53	51	55	59	59	51
Très intéressé par la politique	6	7	7	6	8	7	13	15	14	25	12
Assez intéressé par la politique	20	24	22	22	29	30	36	39	48	44	32
Indice élevé de politisation (niveau 2 et 3 de l'indice)	26	33	31	33	38	41	50	57	65	68	45

E : Espagne, P : Portugal, B : Belgique, I : Italie, Irl : Irlande, F : France, GB : Grande-Bretagne, DK : Danemark, NL : Pays-Bas, D : Allemagne de l'Ouest

Le tableau 2 détruit cette hypothèse. Certes, la colonne Ensemble montre que, globalement, les catholiques sont moins politisés que les protestants, sans que le niveau d'intégration confessionnelle (mesurée par le degré de pratique) n'ait un quelconque effet. Mais si l'on observe les colonnes consacrées aux pays de tradition protestante ou anglicane, dans lesquels il y a une présence suffisante de catholiques pour pouvoir comparer les niveaux de politi-

2. On peut discuter pour l'Allemagne de l'Ouest et pour les Pays-Bas ; la conclusion diffère selon que l'on prend en compte, pour les deux dimensions considérées, seulement ceux qui les considèrent comme très importantes, ou qu'on inclut aussi ceux qui répondent assez important.

3. Cet indice est constitué en prenant pour chaque question les deux réponses exprimant le haut niveau de politisation. Chaque individu est ainsi affecté d'une note allant de 0 à 3, selon qu'il est « positif » sur aucun, un, deux ou trois indicateurs.

sation des uns et des autres, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de différences entre catholiques et protestants. Autrement dit, dans les pays de tradition protestante, les catholiques se coulent dans la culture plus politisée du pays. On peut penser que le facteur religieux n'a donc pas un effet direct mais un effet indirect. Le protestantisme a autrefois généré une culture de plus forte politisation [4], une culture de citoyenneté et du débat politique qui perdure dans le temps, indépendamment de la position religieuse personnelle des individus. Notons enfin que, dans chaque pays, le fait de s'affirmer comme athée s'accompagne d'une politisation plus grande. Il y a là un effet politique de l'identité personnelle, indépendamment de la tradition du pays. Se revendiquer comme athée, c'est entretenir un certain type de rapport au monde, qui implique une plus grande attention à la politique et une orientation de gauche plus fréquente.

Tableau 2 — **% de personnes politisées (niveau 2 et 3 de l'indice) selon l'attitude religieuse et le pays**

	E	P	B	I	Irl	F	GB	DK	NL	D	Ensemble
Catholiques pratiquants réguliers	23	28	37	32	38	57	58	-	66	67	41
Catholiques pratiquants irréguliers	26	25	31	27	40	38	34*	-	60	66	36
Catholiques non pratiquants	27	36	24	35	39*	36	63	-	54	63	40
Protestants pratiquants réguliers	-	-	-	17*	38*	-	57	63	73	67	61
Protestants pratiquants irréguliers	-	-	-	-	-	-	60	56	79*	73	65
Protestants non pratiquants	-	-	-	-	-	-	51	54	47	67	58
Sans religion	30	42	29	39	50	35	42	64	65	71	44
Athées convaincus	55	35	42	62	-	51	58	85*	68	83	56
Ensemble	26	33	31	33	38	41	50	57	65	68	45

N.B. - Jusqu'à 10 individus (inclus) dans une catégorie (par exemple cas des irlandcais convaincus), les pourcentages de politisés ne figurent pas dans le tableau. Entre 11 et 30 individus dans la catégorie, un * suit le pourcentage indiqué.

Comment évolue dans le temps le niveau de politisation ? On ne peut bâtir, pour l'enquête *Valeurs* de 1981, le même indice de politisation que pour celle de 1990, du fait de différences de questionnaires. Mais la mesure de la fréquence des discussions politiques entre amis est commune aux deux enquêtes. On observe (tableau 3) que la politisation n'a pas baissé au cours

4. Le protestantisme a aussi généré une politique très active d'alphabétisation, de façon à permettre un accès plus facile à la Bible. L'Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark avaient, avant 1700, plus de 50 % des hommes de 20 à 30 ans alphabétisés, alors que pour une large partie du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie, cette proportion n'a été atteinte qu'au cours du XX^{e} siècle.

Tableau 3 — **Intensité des discussions politiques entre amis, en 1981 et en 1990**

Discute politique entre amis	E		P		B		I		Irl		F		GB		DK		NL		D		Ensemble	
	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90
souvent	16	9	—	8	5	9	12	13	8	12	12	12	12	15	23	24	15	15	22	24	14	15
rarement	53	43	—	44	38	43	39	45	43	46	50	53	52	51	56	55	57	59	56	59	50	51
jamais	30	47	—	46	54	47	49	42	48	42	38	34	36	34	20	21	26	25	20	16	35	33

des neuf dernières années. Elle aurait même plutôt tendance à monter très légèrement. Cette légère tendance s'observe dans tous les pays pris en compte, à l'exception de l'Espagne. La tendance différente de ce dernier pays pourrait s'expliquer par un « retour à la normale » après une période d'effervescence politique. La transition de la fin des années 70 aurait généré des espérances et une mobilisation politique. Au bout de quelques années, la démocratie se routinise ; elle n'est pas remise en cause mais elle ne génère plus une mobilisation dans ce pays de forte tradition catholique, et donc nor-

Les progrès du niveau culturel des Européens

Au cours des années récentes, dans tous les pays européens, la durée de scolarisation des jeunes générations s'est fortement allongée. Il en résulte, dans la population globale, un niveau culturel sensiblement plus élevé. Ceci est très net dans le tableau ci-dessous. Alors qu'en 1975, la population européenne était constituée à 55 % de personnes ayant quitté l'école à 15 ans (ou avant), cette proportion n'est en 1992 plus que de 35 %. Cette régression rapide des personnes à faible bagage scolaire peut se constater dans tous les pays européens. Il est clair que cette tendance va se poursuivre, au fur et à mesure que des générations âgées à faible niveau scolaire sont remplacées par des jeunes cohortes, ayant fait des études beaucoup plus longues.

Taux de personnes faiblement scolarisées (fin d'études à 15 ans ou moins)

	E	P	G	B	I	Irl	F	GB	Dk	NL	RFA	RDA	Ensemble
1975	—	—	—	45	66	45	41	65	63	56	55	—	55
1985	—	—	53	32	60	37	36	46	43	26	43	—	45
1992	47	63	43	19	39	27	25	38	15	21	36	25	35

Source : Eurobaromètres.

Hommes et femmes en politique

Il est devenu fort commun d'affirmer que les hommes et les femmes ne se distinguent plus en rien dans leurs manières d'être et dans leurs systèmes d'attitudes. Hommes et femmes vivaient autrefois dans deux univers sociaux relativement séparés et avaient des rôles eux-mêmes bien distincts : les hommes devaient s'occuper de gagner le pain du ménage par l'exercice d'une profession et de gérer les relations avec le monde extérieur alors que les femmes s'occupaient de la famille et du ménage. Les rôles sociaux étant de plus en plus les mêmes pour les hommes et les femmes, il n'y aurait plus de culture spécifique aux uns et aux autres. Cette théorie n'est pas entièrement fausse. Il est vrai que les différences entre hommes et femmes se restreignent dans de nombreux domaines. Mais, dans certains, il subsiste des différences non négligeables. C'est très nettement le cas en matière religieuse et c'est en partie vrai dans le domaine politique. De nombreuses enquêtes montrent que les différences sont devenues très faibles, voire inexistantes dans l'expression des opinions politiques de gauche et de droite ; par contre les femmes sont plus pacifistes que les hommes et surtout leur degré de politisation est plus faible. Une objection est parfois formulée contre la thèse d'un maintien d'une différence de politisation selon le genre : cette différence ne viendrait pas de l'identité sexuelle mais du statut d'occupation différent des individus : les femmes seraient moins politisées parce que moins souvent actives. Les données de l'enquête *Valeurs* détruisent cette hypothèse. Le tableau ci-contre est construit sur la base des réponses dans 15 pays de l'espace économique européen, soit un échantillon de 23 116 individus. Trois indicateurs politiques sont pris en compte : se situer à droite sur une échelle politique, se déclarer prêt à se battre pour son pays en cas de guerre, être très ou assez intéressé par la politique. Les réponses sont données selon que l'on est homme ou femme, actif ou inactif, pour trois grandes catégories d'âge. En effet, si

Attitudes politiques selon le genre, l'âge et le statut d'occupation

	18-34 ans				35-54 ans				55 ans et plus				Ensemble			
	homme actif	homme inactif	femme active	femme inactive	homme actif	homme inactif	femme active	femme inactive	homme actif	homme inactif	femme active	femme inactive	homme actif	homme inactif	femme active	femme inactive
Positions 6-10 (droite) sur l'échelle gauche droite	28	30	24	25	35	34	31	35	42	39	40	36	33	37	29	33
Prêt à se battre pour son pays	52	39	42	40	59	71	46	44	61	52	47	37	56	50	44	40
Très ou assez intéressé par la politique	48	52	36	33	60	64	44	34	58	48	44	36	54	50	40	35

Source : Enquête *Valeurs* 1990 dans 15 pays de l'espace économique européen (tous les pays de cet espace à l'exception de 3 pays : la Grèce et le Luxembourg dans lesquels l'enquête *Valeurs* n'a pas été réalisée, la Suisse où l'enquête a eu lieu en 1988 avec un questionnaire en partie différent, ce qui ne permet pas la constitution d'un fichier unique).

les différences entre hommes et femmes deviennent faibles dans l'ensemble de la population, elles devraient être quasi inexistantes chez les jeunes, qui annoncent les nouvelles valeurs d'une société. Les résultats montrent que le genre n'a pas d'impact sur l'orientation politique de gauche ou de droite : pour aucune catégorie d'âge, il n'y a une différence sensible entre hommes et femmes actifs, et les femmes inactives ont des pourcentages très peu différents des autres catégories. Sur le deuxième indicateur, se déclarer prêt à se battre pour son pays, les colonnes Ensemble montrent que, pour un même statut d'occupation, les femmes sont moins « combatives » que les hommes ; pour les 18-34 ans, on observe toujours une différence entre hommes et femmes actifs mais les hommes inactifs (comportant beaucoup d'étudiants) sont très peu belliqueux. Enfin, pour l'intérêt politique, la moindre politisation des femmes apparaît clairement. Et chez les 18-34 ans, les différences entre hommes et femmes actifs ne sont pas véritablement en voie de régression. Certaines enquêtes locales dans le système scolaire secondaire français confirment cette conclusion : pour le même type de classes de l'enseignement général, technique ou professionnel, des différences sensibles de politisation entre garçons et filles continuent d'exister.

On sait par ailleurs que les femmes votent autant que les hommes ; mais le vote est une participation politique conventionnelle, il traduit une intégration sociale et une mobilisation en fonction d'une conjoncture politique. On peut très bien voter sans être politisé, en voulant ainsi surtout manifester son appartenance à la nation et sa conformité à la norme du bon citoyen. Les femmes participent donc autant que les hommes aux rituels électoraux, mais elles demeurent moins politisées, probablement parce que l'accès à des statuts sociaux semblables ne modifie pas du tout au tout les identitiés liées au genre. Les images de l'homme et de la femme font partie des schémas très profonds d'une culture ; elles ne changent pas aussi vite que les rôles sociaux et elles marquent durablement les attitudes des individus.

malement de faible politisation, comme on l'a vu précédemment. Cette lente progression de la politisation en Europe peut s'expliquer assez bien par l'allongement des études. On sait en effet par toutes les enquêtes de sociologie politique (y compris par celle-ci) que la politisation est très dépendante du niveau scolaire des individus. Celui-ci progressant (voir l'encadré), il est normal que la politisation suive le même chemin.

Si le niveau de politisation est très fortement lié au niveau d'éducation, il peut aussi être influencé par d'autres facteurs. Ainsi, à même niveau d'étude, on observe encore un certain effet de l'âge : les 18-29 ans sont moins politisés que les autres. Il s'agit probablement d'un effet de socialisation (et non pas de génération) : la découverte du domaine politique, l'intérêt pour lui se développe à mesure que les jeunes prennent leur place dans la société. Un effet économique et social peut aussi être mis en évidence : toujours à même niveau d'étude, avoir des revenus élevés favorise la politisation. C'est particulièrement net pour les personnes à faible bagage scolaire que leur réussite économique intègre à la société politique. A l'inverse, à même niveau d'éducation, les ouvriers, et dans une moindre mesure les agriculteurs, sont tou-

jours moins politisés que les autres catégories sociales. Les positions sociales défavorisées conduisent à une certaine marginalisation politique. Un dernier effet peut être observé sur les données, celui de la culture politique. A même niveau d'éducation, ceux qui se disent nettement de gauche ou de droite apparaissent plus politisés que les centristes. De même, ceux qui privilégient une culture d'expression et de participation politique sont nettement plus politisés que ceux qui attendent surtout des gouvernants qu'ils assurent l'ordre social et la régulation de l'économie.

Evolutions complexes de la participation sociale et politique

Si la politisation augmente très lentement dans les différents pays européens, il est normal que se développent parallèlement les désirs de participation sociale et politique. Mais il n'est pas évident que les désirs se transforment en actes effectifs. Une politisation ne se traduit pas nécessairement par des actes de participation. On peut être politisé et ne pas avoir envie de voter ou de manifester ses orientations par des actions au sein d'organisations civiques, sociales ou politiques. L'évolution de la participation électorale ne sera pas discutée ici en détail, car elle est mal mesurée par les enquêtes quantitatives. Il faudrait une étude particulière pour analyser, en longue période, l'évolution de l'abstention dans les différents pays européens [5], pour les différents types de scrutin, qui mobilisent inégalement le corps électoral. Contentons-nous de quelques remarques sur les élections européennes, organisées depuis 1979. Ce scrutin est faiblement mobilisateur, le vote se fait davantage sur des enjeux de politique intérieure qu'en fonction des positions concernant l'Europe. La participation globale apparaît très stagnante lorsqu'on compare les scrutins de 1979, 1984, 1989 et 1994 (cf. tableau 4). Certaines spécificités nationales apparaissent, parfois liées au système institutionnel existant (le vote est en principe obligatoire en Belgique, en Grèce, au Luxembourg et fortement « recommandé » en Italie), parfois liées aux cultures politiques (la participation est toujours faible au Royaume-Uni et beaucoup plus forte en Allemagne). Au total, on n'observe pas sur les quinze der-

5. Pour la France, contrairement à ce que l'on dit trop souvent, il n'y a pas, en longue période, une montée des taux d'abstention. Il y a eu une hausse momentanée, en 1988-1989, liée à une conjoncture politique particulière de moindre mobilisation. Mais lors des scrutins de 1992, 1993 et 1994, des taux moyens d'abstention ont été enregistrés. Cf. Pierre Bréchon. — *La France aux urnes. Cinquante ans d'histoire électorale.* — Les études de la Documentation française, 2e édition 1995, 195 p. Voir particulièrement le chapitre 1 consacré à la non-inscription et à l'abstention.

nières années, un désaveu massif des urnes ; simplement, la participation est stagnante. Par rapport à 1989, elle baisse en 1994 dans six pays sur douze. L'évolution par pays d'un scrutin à l'autre s'explique surtout par la conjoncture. Dans une période d'état de grâce, juste après les élections nationales décisives (c'est le cas en 1994 pour l'Italie et les Pays-Bas), la participation est en général en baisse ; au contraire, lorsque l'élection européenne a lieu dans un contexte de forte mobilisation des mécontents, à la veille d'un scrutin décisif, la participation électorale est en hausse.

Tableau 4 — **L'abstention aux élections européennes de 1979 à 1994 (en %)**

Pays	1979	1984	1989	1994
Belgique	8,4	7,8	9,3	9,3
Danemark	52,9	47,7	53,9	47,1
Espagne	—	(1987) 31,1	45,2	40,9
France	39,3	43,3	51,3	47,3
Grèce	(1981) 21,4	22,8	20,1	28,8
Irlande	36,4	52,4	31,7	56
Italie	14,5	16,1	18,5	25,2
Luxembourg	11,1	13	12,6	11,5
Pays-Bas	42,2	49,5	52,8	64
Portugal	—	(1987) 27,8	48,9	64,5
Allemagne	34,3	43,2	37,6	40
Grande-Bretagne	68,4	67,4	63,8	63,6
Taux global UE	37	39	41,5	43,2

Dans les enquêtes *Valeurs*, la participation sociale et politique peut être étudiée à partir d'une question posée en 1981 et 1990, consistant à dénombrer les organisations dont l'enquêté fait partie. Malheureusement la liste des organisations prises en compte est plus longue en 1990 qu'en 1981, ce qui empêche de comparer valablement les taux globaux de participation associative. Mais on peut comparer les résultats pour certains types d'organisations (cf. tableau 5). Ils ne traduisent pas de fortes évolutions. Certains types d'organisations connaissent une participation plutôt en baisse. C'est le cas pour l'adhésion à des syndicats : la baisse est sensible dans de nombreux pays européens mais on observe une hausse au Danemark, aux Pays-Bas, voire en Belgique. Ces chiffres doivent cependant être considérés avec prudence. Il s'agit de pourcentages de syndiqués rapportés à l'ensemble de la population

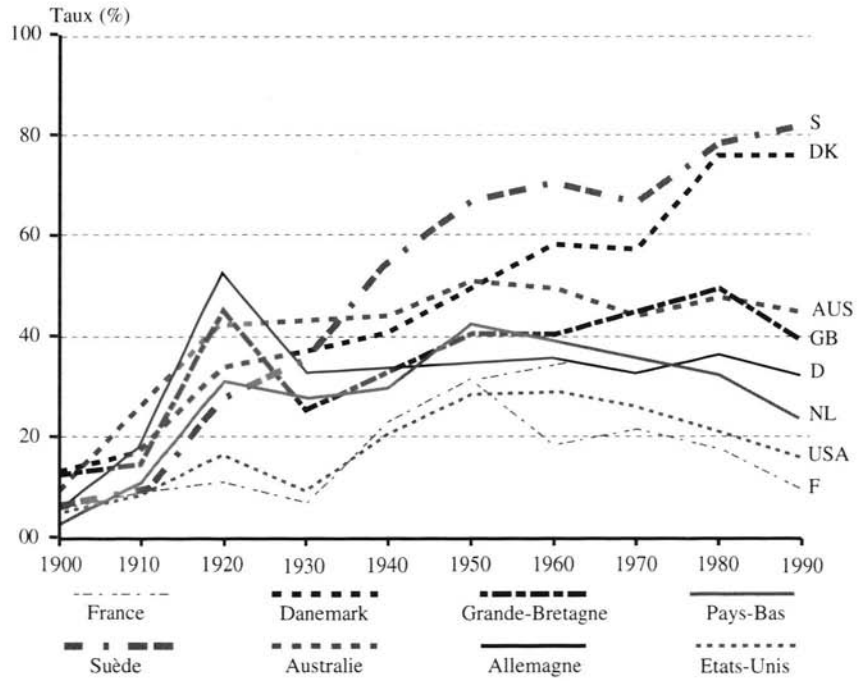
Tableau 5 — **Participation à certaines organisations, en 1981 et en 1990**

Fait partie d'organisations	E		P		B		I		Irl		F		GB		DK		NL		D		Ensemble	
	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90
charitables	6	3	-	5	5	12	4	4	10	7	4	7	9	7	5	6	12	16	13	7	7	7
religieuses	15	6	-	11	9	12	7	8	31	14	4	6	22	16	4	7	35	35	13	16	13	12
culturelles	5	4	-	8	10	17	4	4	6	10	6	9	7	10	6	13	12	34	7	12	6	10
de jeunesse	3	1	-	3	5	8	2	3	9	6	6	3	7	4	8	5	6	7	3	4	4	4
syndicales	6	3	-	5	15	16	8	6	14	9	10	5	21	14	41	49	16	19	16	15	13	10
politiques	3	1	-	5	3	6	6	5	5	4	3	3	5	6	7	7	9	10	8	7	5	5

de 18 ans et plus alors que les enquêtes spécialisées [6] donnent des taux pour la seule population active salariée. Dans le tableau 6 présenté à la page suivante, issu d'une étude spécialisée, on observe une baisse de la syndicalisation pour tous les pays pris en compte. De plus, l'adhésion syndicale n'a pas le même sens dans tous les pays européens. Dans certains pays comme la Belgique, le syndicalisme a des fonctions gestionnaires (par exemple gestion des allocations de chômage) qui contribuent à un niveau plus élevé de syndicalisation. Outre la Belgique, la syndicalisation est de fait plus forte dans tous les pays de tradition protestante, avec un niveau exceptionnel au Danemark. Ce niveau très élevé du Danemark s'explique par la longue tradition sociale-démocrate des pays nordiques. Malgré la relativité des chiffres, la baisse entre 1981 et 1990 de la syndicalisation en Europe est confirmée par de nombreuses enquêtes. Cette baisse peut s'expliquer en partie par la montée du chômage : la peur pour son emploi ne favorise pas les mobilisations syndicales. La baisse de l'inflation pourrait aussi avoir quelque effet, la hausse des prix favorisant plutôt la syndicalisation : en période d'inflation, il est important de défendre le niveau de son salaire. Au-delà de ces explications économiques, des explications sociologiques et politiques sont possibles : les solidarités à base professionnelle sont moins fortes qu'autrefois et on croit moins à l'Etat-providence ; du coup, la nécessité de faire pression, par une action syndicale, sur le pouvoir politique est moins ressentie. Par contre, la baisse de la syndicalisation ne semble pas explicable par une moindre confiance dans les syndicats : le tableau 9 montre qu'au niveau européen, la confiance dans ces organisations de défense des salariés est en très légère hausse (avec cependant des évolutions contrastées selon les pays).

6. Voir à ce sujet l'article de Jelle Visser. — « Tendances de la syndicalisation ». — *in* OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 1991, pp. 101-142.

Taux de syndicalisation dans les pays industriels à économie de marché



Dans la plupart des pays de l'OCDE, on note une baisse des taux de syndicalisation de 1980 à 1990, qui annule une bonne partie des progrès réalisés au cours des décennies précédentes.
Source : Visser, J. — « Union organisations : why countries differ. » — Proceedings of International Industrial Relations Association, 9th world congress, 1992, *in* BIT. — *Le travail dans le monde, 1993*. — Genève : BIT, 1993.

Tableau 6 — **Taux de syndicalisation dans la population active occupée**

	E (1)	P (1)	B	I	Irl	F	GB	D	NL	D
1970	-	59	46	36	53	22	45	60	37	33
1980	22	59	57	49	57	19	51	77	35	37
1988	16 (2)	30	53	40	52	12	42	73	25	34

(1) Pays pour lequel le taux est calculé sur l'ensemble des effectifs enregistrés et pas seulement sur les effectifs occupés.
(2) Estimation.
Source : Jelle Visser. — « Tendances de la syndicalisation ». — *in* OCDE. — *Perspectives de l'emploi*, 1991, p. 104.

L'adhésion aux organisations religieuses ou paroissiales est aussi en légère baisse (comme pratiquement tous les indicateurs religieux) alors qu'augmente la participation à des organisations et activités culturelles. Quant à la participation aux organisations charitables ou pour la jeunesse, elle est stable. Plus étonnante est la stabilité de l'adhésion à des mouvements ou partis politiques, au moment où l'image des partis et des militants est mauvaise dans l'opinion. Les pourcentages de personnes concernées sont de toute façon faibles. Leur stabilité pourrait signifier qu'il existe des transferts de participation entre plusieurs types de mouvements : si les partis politiques voient plutôt décliner le nombre de leurs adhérents, n'y a-t-il pas naissance d'autres formes de mouvements politiques, autour d'enjeux spécifiques (défense de l'environnement par exemple) ? En tout cas, cette stabilité générale de la participation sociale et politique [7] va à l'encontre des thèses sur la montée de l'individualisme : il ne semble pas y avoir un repli systématique des Européens sur leur vie privée et sur la seule défense de leurs intérêts personnels. Le processus d'individualisation évoqué plus haut ne signifie pas montée de l'individualisme : nos contemporains veulent « penser par eux-mêmes », sans s'inféoder à des institutions mais ils ne refusent pas des investissements provisoires dans l'action collective et des allégeances organisationnelles négociées (« j'en prends et j'en laisse dans cette idéologie, mais je suis prêt à apporter sur tel aspect ma contribution à une cause »).

Si la participation sociale et politique organisée est stable, ce qu'on peut appeler la participation politique active ou directe est en hausse. Il s'agit de formes d'actions protestataires, dans lesquelles le citoyen manifeste directement son opposition à une mesure politique ; au lieu de simplement s'en remettre à l'action de ses représentants politiques, il exprime son opinion par une action sur un sujet particulier, à travers par exemple la signature d'une pétition ou la participation à une manifestation. En 1981 et en 1990, on a dénombré le nombre d'Européens ayant déjà accompli ce type d'actes [8] (cf. tableau 7). Il est clair que les formes les moins coûteuses, les plus institutionnalisées et les plus ritualisées d'action directe (signer une pétition ou participer à une manifestation autorisée) sont plus développées que les types d'action à contenu protestataire plus fort (participer à un boycott, à une grève sauvage ou à l'occupation de locaux professionnels). Cette hiérarchie dans les formes d'action directe — de la plus pratiquée à la moins pratiquée, c'est-à-dire aussi de la plus légitime à la moins légitime — est pratiquement respec-

7. Indépendamment de l'évolution des taux d'adhésion entre 1981 et 1990, on observe des différences entre pays : ainsi les Pays-Bas se caractérisent par une culture de fort investissement associatif dans de nombreux domaines.

8. La question inclue dans l'enquête *Valeurs* est inspirée des études de Samuel Barnes, Max Kaase *et al.* — *Political Action : Mass Participation in Five Western Democraties.* — Sage, 1979, 607 p.

Tableau 7 — **Participation politique active, en 1981 et en 1990**

A déjà	E		P		B		I		Irl		F		GB		DK		NL		D		Ensemble	
	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90
signé une pétition .	20	18	-	27	22	47	36	42	27	41	43	54	62	75	41	50	33	49	44	55	42	50
participé à boycott	8	4	-	4	3	9	5	9	6	7	10	13	6	14	7	10	6	8	6	9	7	10
manifesté (autorisé)	21	19	-	23	13	24	22	32	13	16	25	33	9	13	16	27	12	25	12	19	17	23
fait grève sauvage .	6	5	-	3	3	7	2	5	5	4	10	10	8	8	8	17	2	3	2	2	5	6
occupé locaux . . .	3	2	-	1	2	4	4	6	2	2	7	8	2	2	2	2	2	3	1	1	3	4
au moins 2 actes de participation directe	15	12	-	14	11	23	17	27	13	17	24	32	16	23	16	28	11	24	12	20	16	23

tée dans tous les pays européens. On observe simplement que la manifestation autorisée est une pratique plus instituée en Italie et en France que dans les autres pays européens, et qu'elle correspond mal à la tradition britannique, très favorable à la pétition. A l'inverse, la pétition n'est pas plus pratiquée en Espagne que la manifestation.

Malgré ces différences, ces actions sont fortement corrélées entre elles. Quelqu'un qui a déjà participé à une action de boycott a beaucoup plus de chances d'avoir déjà manifesté ou signé une pétition qu'un individu n'ayant jamais accompli aucune action politique protestataire. Ceci autorise la constitution d'un indice de participation directe. Au bas du tableau 7 figurent les pourcentages de ceux qui manifestent un niveau élevé de participation politique (au moins deux des cinq actes pris en compte). La comparaison avec 1981 est très nette : la participation directe est nettement en hausse dans tous les pays (à l'exception une fois encore de l'Espagne). Ceci apparaît de manière récurrente dans de nombreuses enquêtes politiques depuis vingt ans. Il semble bien y avoir là une tendance de long terme, correspondant à un phénomène de génération : les générations de l'après-guerre, plus instruites, plus politisées, auraient aussi plus tendance à manifester directement leurs revendications politiques et sociales. Mais s'agit-il d'une tendance irréversible ou qui peut s'inverser, en fonction par exemple d'évolutions sur l'image du bon citoyen, ou selon des cycles générationnels où alterneraient investissements collectifs et replis sur la sphère privée ? Il est très difficile de le dire avec certitude.

Cette volonté participative se manifeste aussi à travers les réponses à une question sur les objectifs prioritaires à poursuivre dans chaque pays [9]. Par

9. Cet indicateur a été beaucoup utilisé par Ronald Inglehart — *The silent Revolution : Changing Values and Political Styles Among Western Publics* — Princeton University Press, 1977, 482 p. ; *Culture Schift in Advanced Industrial Societies* — Princeton University Press, 1990, 484 p. Ce dernier ouvrage a été traduit en français sous le titre : *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées.* — Paris : Economica, 1993, 576 p.

rapport à une série de quatre objectifs : maintenir l'ordre dans le pays, augmenter la participation des citoyens aux décisions du gouvernement, combattre la hausse des prix ou garantir la liberté d'expression, chaque enquêté est invité, en 1981 et en 1990, à en choisir deux (cf. tableau 8). La préoccupation de l'ordre est en baisse très sensible (à l'exception du Danemark où elle progresse), de même que la lutte contre l'inflation. Bien sûr, en 1981, la plupart des pays européens connaissaient une hausse des prix importante, ce qui contribuait à faire de cet objectif une priorité politique plus fortement ressentie [10]. Mais il est clair qu'aujourd'hui, davantage d'Européens considèrent comme prioritaire la participation des citoyens ou la liberté d'expression. Les deux dernières lignes du tableau 8 consistent à isoler le pourcentage d'individus qui font des choix « purs », soit des deux objectifs dits matérialistes (maintenir l'ordre *et* combattre la hausse des prix), soit des deux objectifs dits post-matérialistes (augmenter la participation *et* garantir la liberté d'expression). Les post-matérialistes, dont le système d'opinion est tourné vers des objectifs qualitatifs, sont désormais plus nombreux que les matérialistes. Il s'agit d'un groupe jeune et peu structuré par une identité religieuse.

Tableau 8 — **Objectifs d'avenir, en 1981 et 1990**

	E		P		B		I		Irl		F		GB		DK		NL		D		Ensemble	
	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90
ordre	74	43	-	52	44	43	69	47	63	47	52	44	56	47	58	76	59	52	67	56	62	49
participation	33	48	-	40	34	40	33	50	44	53	35	38	46	51	56	38	34	44	40	49	38	47
prix	59	53	-	65	57	51	65	51	66	57	59	50	53	51	24	22	37	24	38	28	53	46
liberté d'expression	21	42	-	33	33	57	25	46	23	42	47	63	40	46	46	57	50	75	47	60	38	53
matérialistes purs	46	20	-	32	26	21	45	24	39	23	32	20	24	19	13	15	22	11	24	14	32	19
post-matérialistes purs	9	18	-	11	10	22	8	22	8	19	17	24	13	19	24	15	17	32	16	27	13	22
augmentation des prix de 1985 à 1990 (en %, source : Eurostat)	37		71		11		32		18		17		33		21		4		7		23	

10. Si l'on compare en 1990 par pays la fréquence du choix : combattre la hausse des prix avec le niveau de l'inflation (cf. tableau 8), on observe l'existence d'une certaine relation. Le Portugal, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Italie ont connu une forte inflation et la nécessité de combattre la hausse des prix y est fortement ressentie. De même, l'Allemagne et les Pays-Bas ont une faible inflation et choisissent peu l'objectif anti-hausse des prix. Par contre, l'Irlande, la France et la Belgique se caractérisent par une inflation plutôt faible et pourtant une volonté forte de combattre la hausse des prix. Le choix de cet objectif ne dépend pas que du niveau de l'inflation, il est lié au niveau de vie et à la culture du pays.

Cette progression de la participation directe ne doit pas être comprise comme un effet de vases communiquants avec la participation conventionnelle. Il n'est pas évident que celle-ci diminue et la confiance dans les institutions ne connaît pas, non plus, de baisse systématique. Cette confiance a été mesurée par la même question en 1981 et 1990 (cf. tableau 9). On n'observe pas de reflux général des grandes institutions. On enregistre une seule baisse nette, celle de la confiance en l'armée : alors que 60 % des Européens avaient une grande confiance ou un certaine confiance en l'armée en 1981, ils ne sont plus que 51 % dans ce cas en 1990. Dans certains pays, la baisse est même beaucoup plus forte. L'armée incarne l'image d'une institution autoritaire, chargée de faire la guerre, ce qui contribue probablement à la baisse de son aura, dans une culture plus participative et pacifiste. Si l'armée reste cependant aussi populaire, comparée à d'autres institutions, c'est parce qu'elle est aussi le défenseur du territoire national. L'attachement au pays justifie l'existence d'une armée protectrice. De plus, les armées se préoccupent de plus en plus de gérer leur image et commencent à se présenter comme investies de missions humanitaires, ce qui pourrait, à l'avenir, contribuer à redorer leur blason.

Tableau 9 — **Ont au moins une certaine confiance dans les institutions, en 1981 et en 1990**

Institutions prises en compte	E		P		B		I		Irl		F		GB		DK		NL		D		Ensemble	
	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90
Eglise	50	52	-	55	60	49	61	63	78	72	54	48	48	42	49	47	41	32	47	40	52	49
Armée	62	42	-	47	40	33	58	48	75	61	54	55	81	81	41	45	42	31	54	40	60	51
Système d'enseignement	50	61	-	50	74	74	56	49	67	72	55	64	60	47	64	80	71	65	43	54	55	56
Lois	48	45	-	40	54	44	43	32	57	47	55	56	65	53	79	78	63	63	66	65	57	51
Presse	46	51	-	35	33	44	30	39	44	36	31	37	29	14	30	31	27	36	33	34	33	35
Syndicats	31	39	-	28	30	37	28	34	37	42	36	30	26	26	49	45	38	52	37	36	32	34
Police	63	57	-	44	61	51	68	67	85	85	64	65	86	77	85	88	72	73	70	70	71	67
Parlement	48	42	-	33	34	42	30	32	52	50	48	43	40	46	36	41	44	53	53	50	43	43
Administration	39	36	-	31	42	42	28	27	54	59	50	46	48	44	46	50	44	46	36	39	41	39
Grandes entreprises	54	48	-	44	37	49	34	62	49	52	42	60	48	47	33	36	34	48	34	38	39	50

Bien qu'en baisse de quatre points, c'est la confiance à la police qui obtient le score le plus élevé de toutes les institutions. La montée des inquiétudes concernant la sécurité dans la vie quotidienne contribue à légitimer l'action de la police. Le développement d'une culture de participation poli-

tique, analysée précédemment, ne peut s'interpréter comme une absence de préoccupations concernant l'ordre et la sécurité ; c'est sur la base d'un ordre social assuré et garanti que les formes nouvelles de participation des citoyens peuvent se développer.

La baisse de la confiance dans les lois (moins six points) pourrait s'interpréter en lien avec la montée des doutes sur la classe politique : les représentants du peuple sont-ils capables de faire des lois justes, assurant à chacun ce qui lui est dû ? Il faut en tout cas insister sur les différences par pays : les pays de l'Europe du Sud sont nettement moins légalistes que ceux de l'Europe du Nord (notamment le Danemark, l'Allemagne de l'Ouest et les Pays-Bas).

S'il y a des baisses de confiance en certaines institutions, il y a aussi des hausses, dont l'une est importante : la confiance dans les grandes entreprises a progressé en neuf ans de 11 points. Ceci est à relier à la montée des valeurs néo-libérales en Europe, particulièrement sensible chez les personnes orientées à gauche. La gauche s'est réconciliée avec les valeurs de la libre entreprise. L'idéologie de gauche est moins qu'autrefois une idéologie anti-capitaliste, elle représente de plus en plus un attachement aux valeurs humanistes de justice sociale et un souci de non exclusion des marginaux et des étrangers.

Les notions de gauche et de droite ont encore du sens

L'orientation politique est classiquement appréhendée de plusieurs manières : dénombrement des intentions de vote ou des derniers votes effectifs, mesure de la proximité avec un parti politique, positionnement sur une échelle gauche-droite [11]. Seul ce dernier indicateur figure à la fois dans les enquêtes *Valeurs* de 1981 et 1990. Il s'agit d'une déclaration subjective d'identité politique par laquelle un individu se positionne sur une échelle qui, dans le cas présent, comprend 10 positions, de 1 (les plus à gauche) à 10 (les plus à droite). L'orientation politique, ainsi mesurée, a globalement peu varié

11. Ces différents indicateurs ne mesurent pas exactement la même chose. Le vote se décide en fonction d'une offre électorale, il est donc beaucoup plus sensible à la conjoncture politique que l'affirmation d'une identité politique subjective de droite ou de gauche. Vote déclaré et positionnement sur l'échelle gauche-droite sont évidemment très fortement liés mais pas complètement redondants. Par exemple, on peut se dire de gauche et pourtant voter, régulièrement ou épisodiquement, pour un parti de droite. Ainsi, en France, une petite partie des électeurs réguliers UDF ou RPR se disent de centre-gauche ou de gauche. Et conjoncturellement, des électeurs de gauche peuvent voter pour un leader de droite (vote d'électeurs communistes pour le général de Gaulle dans les années 60).

Tableau 10 — **Auto-positionnement sur l'échelle gauche-droite, en 1981 et 1990**

	E		P		B		I		Irl		F		GB		DK		NL		D		Ensemble	
	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90	81	90
gauche (note 1-4)	28	33	-	21	11	19	35	30	10	11	30	33	17	22	14	22	27	28	22	25	25	28
centre (note 5) ..	18	19	-	25	15	17	20	19	17	27	23	22	28	31	29	25	18	17	24	29	22	24
droite (note 6-10)	23	22	-	45	33	34	21	25	47	52	28	24	38	39	40	43	41	47	41	34	32	31
ne sait pas	31	25	-	9	41	30	25	25	26	10	19	21	18	8	18	9	14	9	14	12	21	17

depuis 1981 (cf. tableau 10) [12]. On n'observe pas une tendance massive à ne plus se situer sur l'axe gauche-droite ; au contraire, les non-réponses sont plutôt en baisse au niveau européen. Ce groupe, faiblement éduqué et politisé, a tendance à diminuer du fait de la lente politisation des Européens. La dimension gauche-droite a donc du sens pour plus de quatre Européens sur cinq. Mais il est difficile de préciser le contenu de l'identité de gauche, de centre et de droite. Ces identités sont moins qu'autrefois canalisées par des systèmes idéologiques (exprimés par des partis politiques). L'identité politique est plus floue et individualisée, tout comme l'identité religieuse. Mais elle a du sens. Le tableau 11 est de ce point de vue tout à fait impressionnant. On retrouve *dans tous les pays* le même système de relations entre l'orientation politique et une série de variables religieuses, éthiques, sociales, économiques. Alors que les scènes nationales ont leurs spécificités et que les conflits politiques n'y sont pas entièrement identiques, alors que les partis représentant une même tendance dans chaque pays sont loin d'avoir le même programme, alors que les gouvernements de droite et de gauche gèrent de plus en plus l'économie de la même manière, il y a pourtant des caractéristiques communes à une identité de gauche ou de droite. Ainsi le fait d'avoir une identité religieuse structurée (que ce soit dans la mouvance du catholicisme ou du protestantisme) va souvent de pair avec une orientation de droite [13]. De

12. Des débats opposent les spécialistes sur le meilleur regroupement possible entre les dix positions de l'échelle gauche-droite. Certains insistent pour une solution fondée sur l'arithmétique et l'équilibre des regroupements : quatre positions représentent la gauche (1-4) et quatre la droite (7-10), ce qui permet d'identifier un centre en position 5 et 6. Je préfère ici une solution fondée sur les perceptions : la position 5 est de fait perçue par beaucoup comme le centre de l'échelle et presque un Européen sur quatre choisit cette note. L'inconvénient de cette solution est que les positions de droite regroupent 5 notes pour 4 à gauche. On ne peut donc rien dire à partir de là sur la prééminence d'une identité subjective de gauche ou de droite en Europe. Et quelle que soit la solution retenue, il ne faut jamais oublier la relativité des regroupements opérés.

13. Dans le tableau 11, être de gauche ou de droite est défini comme dans le tableau précédent selon le positionnement sur l'échelle (de 1 à 4 pour la gauche et de 6 à 10 pour la droite). L'identité religieuse est mesurée de manière synthétique par addition d'indicateurs de pratiques, de croyances, de jugements sur l'importance de la religion dans sa vie.

même, être attaché aux principes moraux [14] ou aux valeurs familiales traditionnelles [15] est une composante d'une identité de droite. Réciproquement, à gauche, on observe une fréquente absence d'identité religieuse, un soutien à une morale de circonstances et un familialisme beaucoup plus bas.

Si la dimension gauche-droite est liée aux valeurs religieuses et éthiques, elle est bien sûr aussi liée aux attitudes sociales et politiques. Le tableau 11 montre les liens avec une échelle de xénophobie, construite à partir d'une question où figuraient différentes catégories qu'on ne voudrait pas avoir comme voisins. Exclure au moins une catégorie d'étrangers constitue une assez bonne mesure de la xénophobie, sensiblement plus développée — dans au moins huit pays sur dix — chez les personnes orientées à droite. Quant au post-matérialisme, déjà évoqué [16], il est nettement plus développé à gauche qu'à droite dans chaque pays. Les désirs de participation aux choix collectifs, d'expression des citoyens et de qualité de la vie sont beaucoup plus ressentis dans une identité de gauche alors que les personnes de droite privilégient beaucoup plus souvent l'ordre et la sécurité, ainsi que la santé de l'économie. Etre de gauche va souvent de pair avec un humanisme et un idéalisme démocratique alors qu'être de droite correspond à une orientation plus réaliste et gestionnaire. Enfin, des différences fortes entre gauche et droite, repérables dans tous les pays, concernent certaines valeurs économiques : les personnes de droite défendent beaucoup plus les privatisations (opposées aux nationalisations) et l'encouragement des efforts individuels (opposés à l'égalisation des revenus) [17].

---

14. L'attachement aux principes moraux est mesuré par le choix d'une affirmation ainsi formulée : « Il y a des lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Elles s'appliquent toujours, quelles que soient les circonstances ».

15. Une échelle de « familialisme » a été construite à partir des cinq positions suivantes :
— plutôt d'accord avec la proposition : « Pour qu'un enfant grandisse dans une atmosphère heureuse, il lui faut à la fois un père et une mère »,
— choix de la proposition : « Pour s'épanouir, une femme a besoin d'avoir des enfants » (opposé à : « ce n'est pas nécessaire »),
— pas d'accord avec l'opinion : « le mariage est une institution dépassée »,
— « Si une femme désire avoir un enfant et rester célibataire, c'est-à-dire qu'elle ne veut pas vivre de façon permanente avec un homme, vous désapprouvez »,
— « Si quelqu'un disait que toute personne doit avoir la possibilité d'une liberté sexuelle totale sans aucune restriction, vous seriez plutôt pas d'accord ».

16. Dans le tableau 8, pour pouvoir comparer les données de 1981 et celles de 1990, l'indicateur de post-matérialisme était très rudimentaire. Au tableau 11, une échelle plus élaborée peut être construite à partir de six indicateurs : « augmenter la participation des citoyens aux décisions du gouvernement », « garantir la liberté d'expression », « progresser vers une société moins impersonnelle, plus humaine », « progresser vers une société où les idées comptent davantage que l'argent », « faire en sorte que les (personnes du pays) aient davantage leur mot à dire dans leur travail, leur quartier, leur commune », « rendre nos villes et nos campagnes plus belles ».

17. Ces orientations sont mesurées par des échelles allant de 1 à 10. Pour chaque échelle, les quatre notes les plus favorables à la position de droite sont sélectionnées.

Tableau 11 — Les dimensions de l'orientation gauche-droite en 1990, par pays

	Espagne		Portugal		Belgique		Italie		Irlande		France		Grande Bretagne		Danemark		Pays-Bas		Allemagne Ouest		Ensemble	
	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi
Forte identité religieuse (6 à 9 indicateurs)	17	53	32	46	11	32	26	54	35	69	9	29	22	29	4	17	13	42	12	33	17	38
Attachement aux principes moraux	22	34	38	31	25	36	35	46	24	43	16	31	30	38	6	11	15	32	17	29	23	34
Fort familialisme (4 ou 5 indicateurs) ..	14	36	32	45	23	40	29	49	30	57	24	47	24	38	33	54	12	38	15	37	22	42
Exclut au moins 1 catégorie d'étrangers .	13	21	25	37	25	42	19	30	15	19	16	39	22	23	13	26	10	28	22	37	18	31
Post-matérialisme élevé (4 à 6 indicateurs)	41	23	21	15	47	32	43	20	41	20	50	23	45	20	56	17	63	26	56	16	48	20
Favorable aux efforts individuels plutôt qu'à l'égalisation des revenus (note 7-10)	23	46	16	32	34	61	40	54	47	64	22	60	41	74	25	74	30	67	43	59	33	61
Favorable aux privatisations (note 1-4) ..	24	51	45	55	39	61	49	57	51	64	33	67	33	56	40	72	37	57	41	68	37	60

Tableau 12 — Les dimensions de l'orientation gauche-droite en 1981, par pays

	Espagne		Portugal [1]		Belgique		Italie		Irlande		France		Grande Bretagne		Danemark		Pays-Bas		Allemagne Ouest		Ensemble	
	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi	Gau	Droi
Forte identité religieuse (6 à 8 indicateurs) (2)	17	61	-	-	10	44	24	54	44	66	8	29	16	28	5	13	17	48	14	37	16	39
Attachement aux principes moraux	16	31	-	-	35	42	27	28	19	42	14	31	22	34	8	13	19	32	16	25	20	30
Fort familialisme (4 ou 5 indicateurs) ..	13	53	-	-	18	39	30	49	24	45	29	45	22	41	14	37	14	38	21	37	24	43
Exclut au moins 1 catégorie d'étrangers (3)	6	17	-	-	17	22	5	14	6	13	7	12	13	19	5	14	15	23	14	29	9	20
Post-matérialisme pur (4)	20	3	-	-	23	11	15	3	25	7	36	8	24	8	55	20	39	7	36	7	27	7

1. L'enquête n'a pas eu lieu au Portugal en 1981.
2. Pour 1981, seulement 8 indicateurs religieux sont pris en compte, dont 6 identiques à 1990. L'évolution de 1981 à 1990 n'est donc pas mesurable par cet indicateur.
3. Seulement deux catégories qu'on ne voudrait pas avoir comme voisins sont prises en compte : les gens d'une autre race, les travailleurs étrangers.
4. Les post-matérialistes sont ici définis comme dans le tableau 8 (parmi 4 objectifs, ils choisissent l'augmentation de la participation et la liberté d'expression au détriment de la lutte anti-inflation et de la défense de l'ordre social).

La poussée de l'extrême droite en Europe

Plusieurs pays de l'Union européenne ont connu récemment une poussée électorale des mouvements d'extrême droite. En *France,* le Front national, qui ne recueillait qu'environ 1 % de suffrages exprimés à chaque élection dans les années 70, fait une irruption sur la scène politique en 1983-84 et recueille depuis entre 10 et 15 % des suffrages exprimés. Ce parti est sorti de sa marginalité antérieure en adoptant un programme dit « de droite populaire, sociale et nationale », qui se veut modéré : il n'est pas question d'accomplir une Révolution nationaliste mais de réformer le système existant. Le FN se prononce pour un libéralisme économique favorisant les petits producteurs, pour un Etat peu interventionniste en économie mais très actif pour assurer la défense de la France, la sécurité des citoyens, et une bonne administration de la justice. Surtout, le pouvoir politique doit mettre fin à l'invasion étrangère, cause de beaucoup de maux de la société. Il faut enfin changer la classe politique qui a précipité la décadence de la France. Le mouvement se veut « respectable » et cherche à attirer des notables politiques, représentant la droite de la droite. Mais les luttes de tendances demeurent vives au sein du parti, qui abrite encore des tenants d'une extrême droite radicale, anti-républicaine, contre-révolutionnaire, voire fascisante.

En *Italie,* le MSI (Movimento Sociale Italiano), héritier du fascisme, recueille environ 5 % des suffrages exprimés jusqu'à la fin des années 60. Il connaît ensuite une progression (8,7 % des voix en 1972) pour redescendre à environ 5 % au début des années 90. Mais dans le cadre de la recomposition du système politique italien, le MSI se transforme en Alliance nationale, se démarque de son héritage fasciste et s'insère dans une alliance de droite avec Forza Italia et la Ligue du Nord. Aux élections législatives de mars 1994, il recueille 13,5 % des suffrages exprimés. De son côté, la Ligue, née d'une protestation régionaliste en Lombardie, partisane d'un projet fédéraliste, développe un discours populiste : rejet du système politique et du système fiscal, critique de l'Etat centralisé, rejet des immigrants du Sud et des pays étrangers. Elle profite du délitement du système politique italien et obtient en mars 1994 8,4 % des suffrages exprimés (elle perd cependant des suffrages du fait de la concurrence de Forza Italia).

En *Autriche,* le Parti libéral autrichien (Freiheitliche Partei Österreichs, FPÖ), créé en 1956, se caractérise par une idéologie nationaliste, libérale et anticléricale. Il évite toute référence au fascisme. Il reste marginal dans le système politique autrichien jusqu'en 1986, recueillant jusqu'à 6 % des suffrages exprimés. Le parti se durcit avec l'arrivée à sa tête de Jörg Haider : le rejet des étrangers du tiers-monde et des réfugiés d'Europe de l'Est devient un thème central, porteur d'une mobilisation électorale. Le FPÖ obtient 9,7 % des voix aux élections législatives de novembre 1986, 16,6 % à celles de 1990 et 22 % à celles d'octobre 1994. Le parti prend des positions de plus en plus anti-démocratiques et antisémites. Son électorat se mobilise autant pour exprimer un mécontentement devant la montée du chômage, de la criminalité et de l'immigration (le pourcentage d'étrangers est passé de 3,9 % en 1981 à 6,6 % en 1991) que par adhésion au projet politique autoritaire de son leader. Cet énorme succès récent laisse cependant penser que l'Autriche constitue un terrain particulièrement fertile pour un mouvement d'extrême droite, du fait d'une culture politique très traditionnelle et d'une histoire que le peuple autrichien hésite à remettre en cause : les efforts de rupture avec le nazisme n'ont jamais rencontré en Autriche un plein succès.

En *Belgique,* l'histoire de l'extrême droite est très différente en terre flamande et en terre wallone. Une telle tendance s'est d'abord développée dans le cadre du nationalisme flamand, avec la création du Vlaams Blok en 1978. A une revendication centrée sur la défense de la culture et du nationalisme flamands, le parti a progressivement substitué une idéologie insistant sur le refus des immigrés (notamment Turcs et Marocains), la défense d'un Etat fort et d'une Europe des patries. Côté francophone, il n'existait pas de tradition de droite radicale, si l'on excepte le court épisode du Parti rexiste de Léon Degrelle en 1936. Un Front national, cousin du parti français de même nom, est lancé en 1985 et défend un programme très proche de celui du parti de Jean-Marie Le Pen.

Aux élections législatives de 1991, ce parti ne recueille que 2,7 % des suffrages alors que le Vlaams Blok en réunit 10,4 % en Flandres. Mais pour les élections européennes de juin 1994, le FN monte à 7,9 % (auquel il faut ajouter 1,9 % d'une autre formation extrémiste) et le Vlaams Blok à 12,6 %.

En *Allemagne,* une scission de la CSU bavaroise donne naissance en 1983 au mouvement Republikaner qui défend une idéologie « conservatrice-libérale », mais se montre aussi critique à l'égard des partis traditionnels. A partir de 1987, l'accent est davantage mis sur la nécessité de restreindre l'immigration et de renforcer la sécurité. Lors des élections européennes de 1989, les Republikaner connaissent leur premier succès national avec 7,1 % des voix. Ce succès est de courte durée, le parti pouvant de plus en plus difficilement jouer sur deux arguments de poids : la nécessaire réunification de l'Allemagne et le laxisme concernant l'immigration. En effet, une législation restrictive est mise en place à partir de 1993. En 1994, le parti se radicalise fortement, ce qui génère des démissions et conduit à la marginalisation électorale (environ 2 % des voix lors des élections législatives de 1994).

Si beaucoup de pays européens connaissent ou ont connu une poussée d'extrême droite, d'autres résistent mieux comme la Grande-Bretagne où le British National Party n'a jamais réussi à véritablement conquérir une part conséquente de l'électorat, ou les Pays-Bas qui semblent peu réceptifs aux thèmes habituels de l'extrême droite et du populisme. La résistance britannique peut s'expliquer en partie par la politique assez conservatrice menée par les gouvernements, ce qui a freiné l'expression politique d'une droite radicale. Des raisons culturelles — importance des valeurs humanistes, du sentiment démocratique, du sens de la tolérance, ouverture à l'étranger — peuvent aussi jouer, notamment aux Pays-Bas.

Les quelques cas de poussée d'extrême droite évoqués rapidement ont beaucoup de parentés. Aucun des partis en forte croissance ne s'appuie directement sur les thèmes traditionnels de l'extrême droite fasciste ou contre révolutionnaire. Les programmes proposés allient pratiquement toujours un libéralisme économique avec une perception pessimiste de la situation économique et un refus du laxisme dont feraient preuve l'ensemble des responsables institutionnels. Un pouvoir politique fort doit être restauré pour mettre en œuvre une nouvelle politique, notamment dans le domaine de l'immigration et de la sécurité. La xénophobie et la diabolisation des étrangers, qui constituent une explication facile de tous les maux de notre société, s'expriment largement dans ces forces politiques et dérapent parfois vers un racisme, explicite ou latent, selon que cette idéologie peut ou non s'exprimer ouvertement dans un contexte national donné. C'est sur la base de cette idéologie populiste que les nouveaux partis d'extrême droite mobilisent un électorat.

Comment expliquer cette poussée d'extrême droite en Europe ? Une première explication réside dans les transformations économiques récentes qui aboutissent à laminer certaines catégories sociales (petit commerce et artisanat, classe ouvrière traditionnelle) mais aussi à faire monter de manière très importante le nombre des chômeurs. Tous les frustrés de la modernisation économique, et plus largement tous ceux qui craignent pour leur situation dans un contexte économique difficile, sont très réceptifs aux discours anti-immigrés et à la critique de la classe politique. La montée du sentiment d'insécurité en milieu urbain fait aussi le lit de ces tendances politiques. On peut enfin se demander si ce mouvement n'exprime pas la réaction conservatrice de certains devant l'évolution des valeurs : face à la libéralisation des mœurs et à l'ouverture des frontières, il faudrait rappeler les valeurs familiales traditionnelles et l'identité nationale.

Sources : Je m'inspire ici très largement de Gilles Ivaldi. — « L'Europe occidentale face à la poussée nationale-xénophobe. Panorama des « nouveaux » partis d'extrême droite ». — *Revue politique et parlementaire,* à paraître, 1995. Pour la France, on pourra aussi se reporter à Pierre Bréchon. — *La France aux urnes. Cinquante ans d'histoire électorale.* — Paris : Les études de la Documentation française, 1995, 2e édition, chapitre 2, « L'extrême droite », p. 39-62.

Dans tous les pays, on pourrait montrer que les référents idéologiques des individus forment des systèmes moins homogènes que par le passé ; il n'y a plus de « prêts à penser » idéologiques dans lesquels les individus se couleraient de manière mécanique. Chacun se compose son système de références, à partir des valeurs politiques ambiantes, en puisant de manière libre dans les repères disponibles. De ce fait, il n'y a plus une seule manière d'être de gauche ou de droite. L'identité de gauche ne signifie pas toujours le rejet des privatisations, certains peuvent limiter le contenu économique de leur programme de gauche au profit de valeurs libérales et humanistes. De même, l'identité de droite peut prendre chez certains une coloration plus autoritaire alors que d'autres insistent sur le libéralisme. Cette relativité de la dimension gauche-droite n'est pas entièrement nouvelle. Il y a déjà longtemps que de bons auteurs ont montré qu'il y avait plusieurs droites et plusieurs gauches (dont on peut repérer dans chaque pays les contours assez précis par une analyse des discours politiques). Ce qui frappe sur ces données, c'est à la fois le fait que les relations évoquées sont loin d'être des implications et que, pourtant, on retrouve le même système de relations dans tous les pays européens. Plus frappant encore, le système de relations n'a pas beaucoup bougé depuis 1981, comme le montre le tableau 12. Celui-ci a été construit pour être le plus semblable possible au tableau 11. En 1981 comme en 1990, l'identité de droite est liée à une forte intégration religieuse, à un attachement à une morale de principes, à un familialisme fort, à la xénophobie, à une orientation matérialiste. Sur les variables testées, les relations sont à peu près de même intensité.

Si les systèmes idéologiques sont plus flous et poreux qu'autrefois, ils n'ont pas complètement éclaté. Tout porte à croire qu'on est là en face d'une tendance de long terme. On imagine mal, dans une culture de l'individualisation, comment on pourrait revenir à une situation où les partis politiques feraient prévaloir des idéologies homogènes, fortement structurées, que tous suivraient. Une culture de l'individualisation signifie que les partis politiques, tout comme les organisations religieuses, conquièrent beaucoup plus difficilement des « fidèles ». Ils ne constituent que des référents partiels, facilement critiqués, dont on reprendra cependant une partie des idées. Les allégeances sont partielles, provisoires et les systèmes de pensée sont plus autonomes et bricolés qu'autrefois.

Vers une ère post-chrétienne ?

Yves Lambert [1]

Yves Lambert dresse d'abord un panorama religieux des pays d'Europe occidentale mettant en évidence la situation toute différente des pays de tradition luthérienne et des pays de tradition catholique (ou bi-confessionnelle). Mais, en même temps, il montre que l'évolution des croyances et celle des pratiques conduit, plus subtilement, à distinguer trois ensembles typiques : le christianisme confessant, le christianisme identitaire et l'humanisme séculier.

Il montre que l'appartenance à l'un ou l'autre de ces modèles entraîne des variations importantes en ce qui concerne les valeurs et, par exemple, l'adhésion à une morale principielle ou circonstancielle, à des règles qui s'imposent en toute circonstance ou laissent à l'individu une marge d'appréciation.

Mais quelles que soient les questions, la déchristianisation apparaît comme une tendance lourde : chaque génération est moins religieuse que la précédente et le demeure en vieillissant. Toutefois, chez les plus jeunes apparaît de plus en plus nettement une distinction entre l'adhésion à une religion et les croyances avec, d'un côté, un essor de la sécularisation et de l'individualisme, de l'autre le retour de certaines croyances et l'essor de nouvelles formes de spiritualité.

Déclin des institutions religieuses et des dogmes, mais essor de la spiritualité marque ainsi, selon l'auteur, l'avènement de l'ère post-chrétienne ou encore celle de la... haute modernité.

H.J.

1. Groupe de Sociologie des Religions et de la Laïcité. Centre National de la Recherche Scientifique.

La religion est par excellence le domaine du temps long au sens de Fernand Braudel, et même du temps très long : le christianisme fêtera le second millénaire de la naissance de son fondateur quand la future enquête sur les *Valeurs* des Européens nous tiendra dans l'attente des changements repérables par rapport à 1981 et à 1990. A une telle échelle, qu'est-ce que l'observation d'une infime tranche de l'histoire pourrait bien nous apprendre d'important ? Et pourtant, l'analyse de ces deux enquêtes conduit à poser cette question cruciale : l'Europe entre-t-elle dans une ère post-chrétienne ? Une interrogation qui fait écho à l'ouvrage récent du sociologue et historien du catholicisme Emile Poulat, *L'ère post-chrétienne. Un monde sorti de Dieu* [2]. Après avoir dressé un panorama religieux des divers pays d'Europe occidentale, nous examinerons quelles sont les tendances à l'œuvre, puis quelle est l'influence des attitudes religieuses sur les valeurs et nous conclurons par une interprétation d'ensemble. Faute d'échantillons suffisants, nous ne pourrons rien dire des religions non chrétiennes, qui totalisent seulement 3 % des appartenances religieuses ; nous utiliserons par ailleurs les Eurobaromètres ainsi que l'enquête de l'International Social Survey Program (ISSP) de 1991 qui portait sur la religion [3].

L'état religieux des divers pays d'Europe occidentale

Il s'est avéré pertinent de distinguer les pays mono-confessionnels catholiques, les pays mono-confessionnels protestants et les pays bi- ou multi-confessionnels (tableau 1, graphiques G1 à G9 sur lesquels ne figurent pas la Finlande et l'Islande, qui correspondent au modèle des pays scandinaves, pour des raisons de lisibilité). La Grande-Bretagne étant le seul pays vraiment multi-confessionnel, nous l'avons regroupée avec les pays bi-confessionnels, également en raison de sa proportion notable de catholiques. En outre, il est

2. Paris : Flammarion, 1994.

3. L'ISSP réalise des enquêtes par sondage annuelles auprès des pays adhérant à ce programme, soit, en 1991, en Europe de l'Ouest : l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Irlande, la Norvège et les Pays-Bas. Cette enquête de 1991 apporte deux compléments utiles. D'une part elle prend en compte d'autres croyances « parallèles » que la croyance en la réincarnation : les porte-bonheur, la voyance et les horoscopes. D'autre part, grâce à une formulation en dégradé des réponses sur les croyances, par opposition à la formulation dichotomique des enquêtes sur les valeurs (oui/non), elle permet de mesurer l'étendue éventuelle de l'incertitude à travers la gamme de réponses suivantes : « oui certainement », « oui probablement », « non probablement » et « non certainement ».

Tableau 1. — **Caractéristiques religieuses des différents pays**
(enquêtes sur les valeurs des Européens, 1990)
(lire par exemple : en Irlande, 96 % appartiennent à une religion).

	EUR	IRL	I	P	E	A	B	F	CH	D	NL	GB	SF	DK	N	S
Appartenance à une religion	75	96	82	72	86	85	68	62	91	89	51	58	88	92	90	81
Répartition :																
— Catholiques	50	93	80	70	85	76	65	58	47	45	30	9	0	1	1	1
— Protestants	22	2	1	0	0	6	1	1	41	43	17	47	85	89	87	80
— Autre religion	3	1	1	2	1	1	3	3	3	1	4	2	3	2	2	1
Sans religion	25	4	18	28	14	15	32	38	9	11	49	42	12	8	10	11
— Religieux	59	72	79	68	65	71	61	48	68	54	60	54	50	68	45	28
— Non religieux	29	27	12	25	26	15	22	36	21	26	34	38	33	22	47	56
— Athées convaincus	5	1	3	5	4	2	7	11	4	2	4	4	2	4	3	6
Importance religion (très+assez)	47	84	66	56	52	58	45	42	52	36	42	45	37	31	40	27
Religion source de force, réconfort	44	82	65	62	53	49	42	33		37	43	44	39	26	30	23
Pratique mensuelle (≥ 1 f/mois)	32	88	53	41	43	44	30	17	38	34	30	23	11	11	13	10
Pratiquement jamais ; jamais	33	4	15	22	29	16	44	52	16	20	43	46	15	44	40	48
Pratique hebdomadaire (≥ 1 f/sem)	21	65	40	33	33	25	23	10	22	19	21	13	4	2	5	4
Noyau actif (paroisse, mouvement)	9	14	8	9	5	5	9	5	8	12	23	13	4	3	5	4
Attachés au baptême	68	93	83	73	73	82	71	63		64	46	65	51	68	65	54
Au mariage religieux	71	94	79	77	72	80	72	66		67	51	79	57	63	68	57
A l'enterrement religieux	77	96	81	76	73	82	74	70		75	60	84	77	78	79	77
Croient en Dieu	69	96	81	80	80	77	63	57	79	64	61	71	61	59	58	38
Importance de Dieu (6 à 10/10)	49	84	71	66	59	54	47	34	61	47	43	44	49	25	32	26
Croient en un Dieu personnel	36	67	64	60	48	48	29	20	21	24	26	32	27	19	29	15
... une sorte d'esprit, force vitale	34	24	23	18	27	48	20	32	58	43	46	41	48	32	35	44
Croient en une vie après la mort	42	78	54	31	42	45	37	38	52	38	40	44	29	29	36	31
Croient en la résurr. des corps	33	70	43	31	32	40	27	27	38	31	27	32	36	20	27	19
Croient en la ré-incarnation	21	19	20	23	21	23	13	24	27	19	15	24	24	15	13	17
Grande + cert. confiance/Eglises	47	72	60	56	49	50	49	48	61	40	31	42	30	47	44	35
Eglises répondent bes. spirituels	53	69	59	49	46	58	42	53		53	39	53	37	41	45	37
Eglises répondent pb famille	31	35	39	47	36	28	27	26		29	23	30	19	11	25	11
Eglises répondent pb sociaux	26	32	34	33	27	31	20	21		27	21	25	9	7	15	9

EUR : ensemble, IRL : Irlande, I : Italie, P : Portugal, E : Espagne, A : Autriche, B : Belgique, F : France, CH : Suisse, D : Allemagne de l'Ouest, NL : Pays-Bas, GB : Grande-Bretagne, SF : Finlande, DK : Danemark, N : Norvège, S : Suède.

éclairant d'avoir à l'esprit quels sont les pays comportant une forme de laïcité institutionnelle, à savoir la France, la Belgique et les Pays-Bas, pays dont Jean Stoetzel avait fait une zone à part en 1981 du fait de leur taux élevé de « sans religion » (plus d'un quart) [4]. La comparaison des graphiques constitue en elle-même une analyse tout à fait riche d'enseignements (G1 à G9). Elle fait ressortir trois groupes relativement homogènes de variables religieuses :

— les critères d'identité religieuse collective : appartenance religieuse, attachement aux cérémonies liées à la naissance, au mariage et à l'enterrement (G1 et G3),

— les critères d'implication religieuse personnelle : importance accordée à la religion et à Dieu, rôle de la religion comme source de force et de réconfort, pratique culturelle, activité dans une paroisse ou une organisation religieuse (« noyau actif »), croyance en un Dieu personnel (G1 à G4) ; prière, pertinence de Dieu face au sens de la vie (non représentés sur les graphiques),

— les croyances se rapportant à l'âme et à l'au-delà : âme, existence d'une vie après la mort, paradis, enfer, résurrection des morts, auxquelles on a rattaché le péché (G5).

Quant aux attitudes envers les Eglises, selon le domaine pris en considération, elles se rattachent en fait à l'un ou l'autre de ces trois premiers groupes (G6).

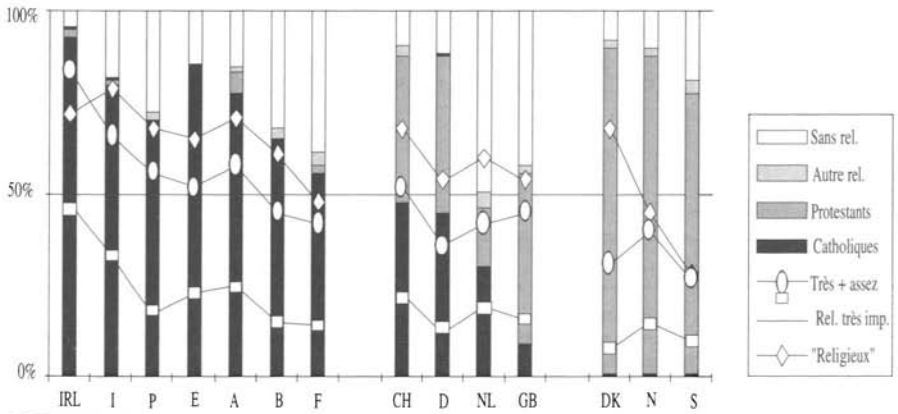
Tous les critères significatifs d'une attitude d'implication religieuse personnelle classent les divers pays de la même manière (à peu d'exceptions près), dans l'ordre que nous avons retenu sur les graphiques. Ces attitudes d'implication personnelle sont relativement liées entre elles, en particulier l'importance attribuée à la religion, l'importance accordée à Dieu et le rôle reconnu à la religion en tant que source de force et de réconfort, comme l'illustre le graphique G2.

La comparaison entre les critères d'implication personnelle et les critères d'identification collective fait immédiatement ressortir la situation particulière des pays de tradition luthérienne : pays scandinaves (Danemark, Finlande, Norvège, Suède) et, de façon moindre, l'Allemagne où le protestantisme est à dominante luthérienne. En regard du niveau d'implication religieuse personnelle, le niveau de l'identité religieuse collective y paraît fortement surélevé (surtout dans les pays scandinaves) par comparaison avec le

4. A noter que la Belgique et les Pays-Bas héritent d'un système particulier dit de " piliers " selon lequel chaque courant (laïc, catholique, protestant) a développé une sorte de société dans la société avec ses écoles, ses syndicats, ses hôpitaux, sa presse, ses partis politiques. En Belgique le pilier catholique est nettement dominant et le pilier protestant presque inexistant, alors que ces trois piliers s'équilibrent plus ou moins aux Pays-Bas. Ce système tend néanmoins à se relâcher aujourd'hui.

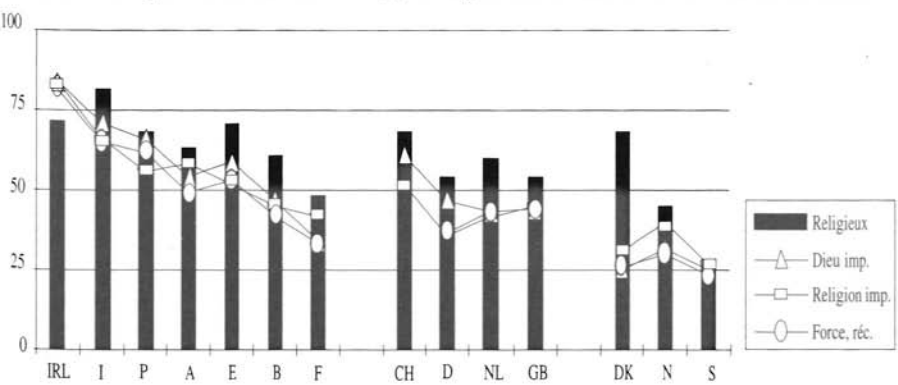
cas des pays catholiques ou bi-confessionnels. Ceci traduit l'héritage luthérien du *cujus regio, ejus religio,* devenu en somme un *cujus patria, ejus religio*. Dans les pays scandinaves, le luthéranisme a conservé le statut d'une religion d'Etat, entièrement financée par les pouvoirs publics. En Suède, tout

Graphique 1. — **Appartenance religieuse : sans religion, religions autres que chrétienne, protestants, catholiques (barres) ; importance de la religion dans la vie (très, très + assez) et sentiment d'être « religieux » (courbes)**

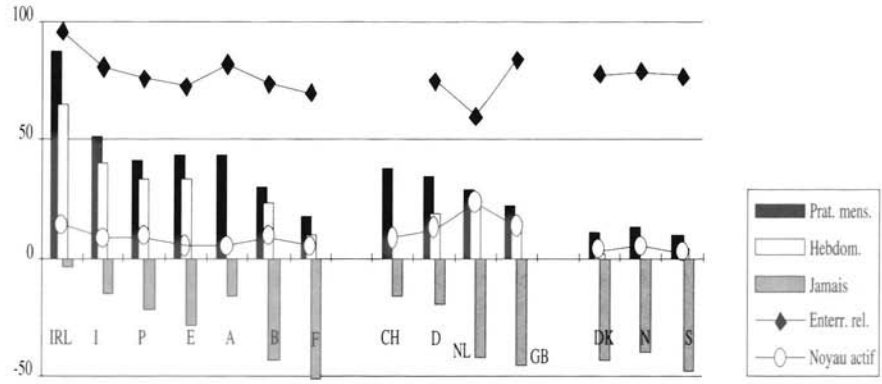


(B, F, NL = existence d'une laïcité) (*Source* : enquête sur les valeurs des Européens, 1990, comme pour les graphiques suivants ; D = ex-Allemagne de l'Ouest).

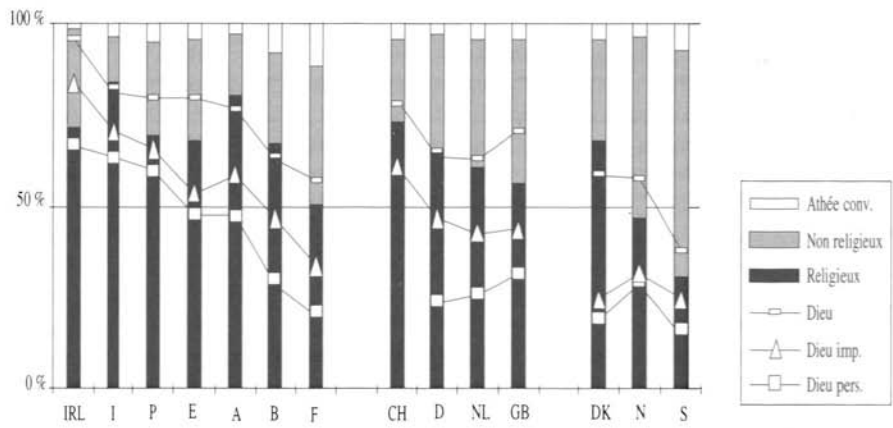
Graphique 2. — **Sentiment d'être « quelqu'un de religieux » ; importance de la religion dans la vie (très + assez), importance accordée à Dieu (pourcentage des niveaux 6 à 10 sur une échelle d'importance allant de 0 à 10) ; la religion comme source de force et de réconfort.**



Graphique 3. — **Pratique religieuse hebdomadaire (au moins 1 fois/semaine), mensuelle (au moins 1 fois/mois), jamais ou presque ; noyau actif (paroisse, organisations religieuses) ; enterrement religieux considéré comme important.**

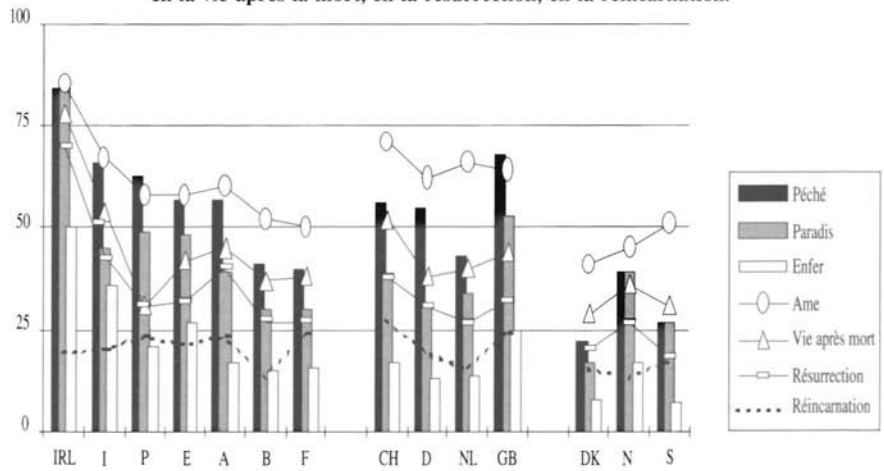


Graphique 4. — **Sentiment d'être « religieux », « non religieux », « athée convaincu » (barres) ; croyance en Dieu, importance accordée à Dieu (pourcentage des niveaux 6 à 10 sur une échelle d'importance allant de 0 à 10), croyance en un « Dieu personnel ».**

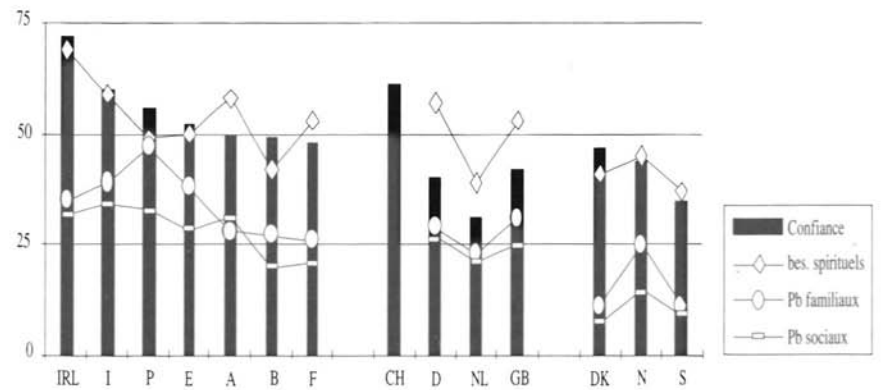


nouveau-né est même automatiquement considéré comme luthérien, sauf déclaration contraire des parents, et, en Allemagne, l'impôt religieux est prélevé en même temps que l'impôt civil, il ne peut s'éviter que sur déclaration de non appartenance.

Graphique 5. — **Croyances au péché, au paradis et en l'enfer ; croyances en l'âme, en la vie après la mort, en la résurrection, en la réincarnation.**

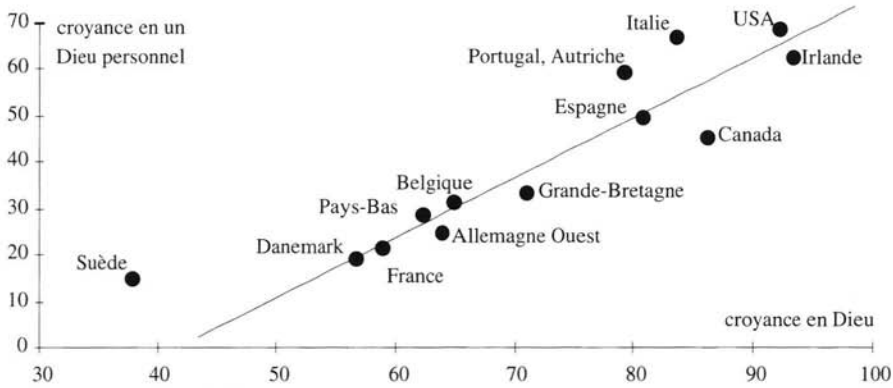


Graphique 6. — **Confiance en l'Eglise (grande + assez) ; sentiment que l'Eglise apporte des réponses aux besoins spirituels, aux problèmes familiaux, aux problèmes sociaux.**

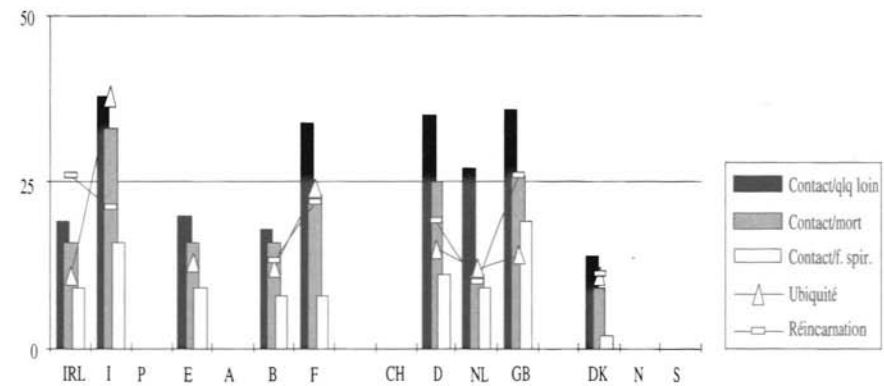


La croyance en Dieu, le fait de se dire religieux ainsi que les croyances exprimant la conception chrétienne de l'au-delà (paradis, enfer, résurrection des morts) font en général ressortir le même classement que les critères d'implication personnelle mais avec des écarts nettement moins amples entre

Graphique 7. — **Relation entre le niveau de croyance en un Dieu personnel et le niveau de croyance en Dieu.**

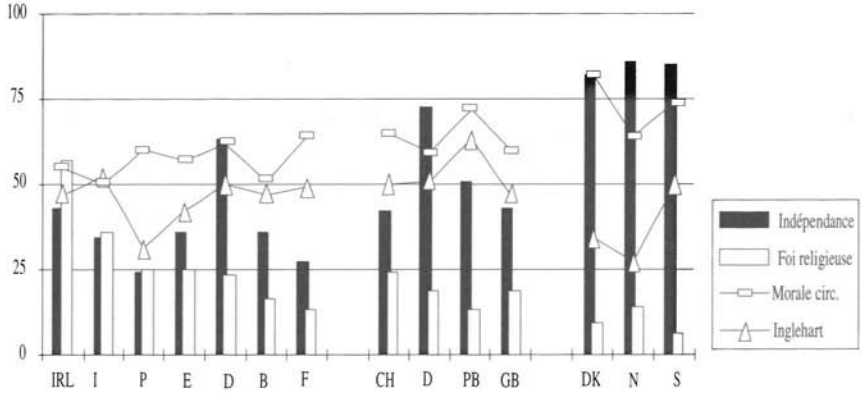


Graphique 8. — **Croyances « parallèles » : se sentir en contact avec quelqu'un qui est loin, avec un mort, avec une force spirituelle puissante, voir en pensée un événement se passant au loin, réincarnation.**



pays (à noter que les croyances en Dieu, en l'après-mort et au péché sont relativement élevées en Grande-Bretagne vis-à-vis du niveau d'implication religieuse personnelle). La croyance en Dieu et le fait de se déclarer religieux s'établissent en général à un niveau voisin, intermédiaire entre le niveau d'appartenance religieuse et le degré d'implication personnelle ; le sentiment d'être quelqu'un de religieux est donc plus lié à la croyance en Dieu qu'au sentiment d'appartenir à une religion.

Graphique 9. — **Préférence pour une morale circonstancielle (le bien et le mal dépendent des circonstances plutôt que de lignes directrices parfaitement claires), importance accordée dans l'éducation à l'indépendance et à la foi religieuse.**



Il s'avère que les croyances en l'âme et en la vie après la mort recouvrent à la fois le sens chrétien et des conceptions non chrétiennes, et ce d'autant plus que le niveau d'implication personnelle est plus faible ou que l'on est plus jeune. En particulier dans les pays les plus déchristianisés, les croyances en la résurrection et en la réincarnation se recoupent fortement chez les jeunes : 46 % des « 18-24 ans » qui croient dans la réincarnation croient dans la résurrection et, inversement, 53 % de ceux qui croient dans la résurrection disent croire en la réincarnation. Recouvrant ces deux croyances, le taux de croyance en une vie après la mort dépasse ainsi le taux de croyance en la résurrection. De son côté, le taux de croyance en l'âme dépasse le taux de croyance en une vie après la mort car il inclut aussi le spiritisme ou le fait de pouvoir entrer en contact avec quelqu'un qui est loin (lequel était plus développé en 1981 en Allemagne, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne).

Les attitudes envers les Eglises (G6) font ressortir une diversité de logiques. Le critère de la confiance globale s'apparente aux indicateurs d'implication personnelle. Le sentiment que les Eglises répondent aux besoins spirituels semble à rapprocher des croyances en l'âme et en la résurrection. Le sentiment que les Eglises répondent aux problèmes qui se posent à la famille ou aux problèmes sociaux voit décrocher les pays les plus catholiques sauf dans une certaine mesure le Portugal. Enfin l'approbation du fait que les Eglises prennent la parole sur un certain nombre de sujets tient à la fois de la confiance qu'on leur porte et d'un droit d'expression qu'on veut bien leur reconnaître mais avec réticence sur les sujets sensibles (sexualité, couple).

Les croyances « parallèles »

Les croyances « parallèles » sont des croyances non chrétiennes, comme la sorcellerie, la voyance, l'astrologie, que l'on dénomme ainsi parce qu'elles côtoient volontiers les croyances chrétiennes, comme les médecines parallèles coexistent avec la médecine officielle. En France, on constate une tendance actuelle à la diffusion de la plupart de ces croyances et surtout de celles que l'on appelle les « para-sciences » : télépathie (55 %), guérison par magnétisme ou imposition des mains (55 %), astrologie (près de 50 %), spiritisme (21 %), etc. (*Le Monde*, 17 février 1993). Ces dernières sont plus répandues chez les jeunes que chez les plus âgés, à l'inverse des croyances chrétiennes, et elles touchent davantage les diplômés, les femmes, les écologistes. Diffuses et libres, même en leur noyau de sensibilité de type Nouvel Age (astrologie, réincarnation, télépathie), ces croyances n'ont rien à voir avec les « sectes » qui représentent d'ailleurs au maximum 1 % de la population.

Qu'en est-il au niveau européen ? On n'y dispose que de renseignements très lacunaires. En ce qui concerne l'enquête *Valeurs*, seule, la réincarnation a été abordée en 1981 et en 1990 ; l'enquête de 1981 avait posé des questions non reprises en 1990 sur l'impression d'avoir été en contact avec quelqu'un qui est loin, avec quelqu'un qui est mort, avec une force spirituelle puissante, sur le sentiment d'avoir vu en pensée des événements se passant très loin. De son côté, l'enquête de l'ISSP (1991) a posé des questions sur le contact avec une force spirituelle, et sur le fait que les porte-bonheurs portent chance, que la voyance peut prédire l'avenir ou que les horoscopes influencent notre vie future (Irlande, Grande-Bretagne, Allemagne). Il se confirme que ces croyances coexistent avec les croyances chrétiennes tout en exprimant des logiques très différentes, qu'elles sont plus répandues chez les femmes et qu'elles sont autant sinon plus diffusées parmi les jeunes que parmi les plus âgés sauf l'impression de contact avec une force spirituelle (G8, tableau 2). Le graphique G8 montre des profils par pays qui n'ont rien à voir avec ceux des croyances chrétiennes, la Grande-Bretagne et l'Allemagne étant au-dessus de l'Irlande, par exemple.

Tableau 2. — **Les croyances « parallèles » (% d'attestation)**

	% moyen	< 30 ans	> 59 ans	Homme	Femme
Contact / qlq loin 1981	32	33	34	27	36
Contact / qlq mort 1981	24	15	33	19	29
Voir au loin en pensée 1981	20	20	21	19	22
Réincarnation 1981	21	21	22	18	24
Réincarnation 1990	21	23	21	18	24
Porte-bonheurs 1991	24	33	18	21	26
Voyance 1991	31	40	25	27	36
Horoscopes 1991	23	27	21	19	27

Comme les graphiques permettent de le visualiser, c'est dans la zone de tradition catholique que l'on trouve les pays les plus religieux (Irlande, Italie) et dans la zone de tradition protestante que l'on rencontre les moins religieux (pays scandinaves). Paradoxalement, la zone laïque est en moyenne plus religieuse que la zone scandinave alors que celle-ci se caractérise par le

statut confessionnel le plus favorable d'Europe de l'Ouest ; l'Espagne et le Portugal, qui sont beaucoup plus religieux que la Scandinavie, ont un régime de séparation ; l'Irlande connaît une demi-séparation (large délégation à l'Eglise catholique des activités éducatives, sociales et sanitaires) [5]. L'essentiel des différences entre pays ne s'explique pas par les statuts confessionnels mais par cinq éléments déterminants : la réussite ou l'échec de la Réforme protestante, l'attitude des Eglises face aux Lumières et à la démocratie, le rôle de la religion dans la construction de l'identité nationale, le rapport de forces entre la droite et la gauche et, mal connue, la profondeur historique de la christianisation des masses.

Ayant triomphé facilement en Scandinavie en raison de son éloignement de Rome, le luthéranisme s'y est moulé dans les identités nationales sans être concurrencé par d'autres confessions, à la différence de l'Allemagne, et sans s'appuyer sur une christianisation aussi ancienne. L'attitude plus ouverte des Eglises protestantes à l'égard des Lumières et de la démocratie a d'abord conforté ces Eglises et a limité le développement de l'athéisme (graphique G4) et de l'anticléricalisme ; par contre, elle a favorisé à terme la sécularisation des mentalités (autonomie par rapport à l'influence des Eglises) alors que l'Eglise catholique a retardé cette sécularisation en Europe du Sud. L'identification d'une Eglise à une nation a pu avoir des effets contradictoires, elle aussi, renforçant le catholicisme en Irlande (pour les mêmes raisons qu'en Pologne ou en Grèce), banalisant l'anglicanisme en Grande-Bretagne et le luthéranisme en Scandinavie ; c'est l'une des raisons pour lesquelles les niveaux d'implication religieuse sont peu dépendants des régimes confessionnels. L'antagonisme entre capitalisme et socialisme s'est traduit par un recul sensible de l'implication religieuse à gauche, sauf exceptions (méthodisme anglais, par exemple), et par cette différence typique, aujourd'hui dépassée, entre une gauche plutôt sociale-démocrate en pays protestant et une gauche plutôt communiste en pays catholique.

Chrétiens confessants, chrétiens identitaires et humanistes séculiers

En ce qui concerne la croyance en Dieu, la distinction effectuée par les enquêtes européennes entre « un Dieu personnel », « une sorte d'esprit, de

5. Cf. Baubérot, Jean (dir.). — *Religion et laïcité dans l'Europe des Douze*. - Paris : Syros, 1994, où nous avons rédigé un chapitre sur « Les régimes confessionnels et l'état du sentiment religieux », pp. 241-271.

force vitale », le « je ne sais pas trop quoi en penser » et l'incroyance s'est avérée très éclairante. En effet, les analyses factorielles des correspondances entre variables religieuses – une méthode qui revient à regrouper les réponses qui vont ensemble et à en permettre la visualisation graphique – font toujours ressortir trois pôles caractéristiques : celui de l'attestation pratiquante-croyante, celui de l'incertitude assortie d'une pratique purement occasionnelle et celui de l'incroyance. Or les items « Dieu personnel », « esprit, force vitale » et non croyance en Dieu s'associent respectivement à ces trois pôles (l'agnosticisme se plaçant entre les deux derniers). On peut considérer ces pôles comme représentatifs de trois ensembles typiques : le *christianisme confessant* au sens de confesser la foi, d'une relation personnelle à Dieu, le *christianisme identitaire* au sens de référence sans grande implication personnelle, et l'*humanisme séculier*.

Il s'agit là d'une structuration fondamentale mais il faut avoir à l'esprit que tous les intermédiaires se rencontrent en fait dans la réalité, que l'on passe d'un pôle à l'autre par un continuum. Quoi qu'il en soit, tout se passe comme s'il y avait tendanciellement deux christianismes dans le même, un christianisme à réelle implication personnelle et un christianisme du minimum très autonome vis-à-vis des Eglises, néanmoins attaché aux rites de passage (baptême, communion, mariage et surtout enterrement) et adhérant à une transcendance plus ou moins définie allant de la simple origine supposée de

Le sens de la croyance en Dieu

Cette formulation du contenu de la croyance en Dieu n'est pas sans poser problème, comme j'ai pu le remarquer en faisant des interviews. Des chrétiens en fait confessants perçoivent l'expression « Dieu personnel » comme renvoyant à un Dieu égoïste et lui préfèrent alors « une sorte d'esprit ou de force vitale » (du reste, Dieu est un esprit, n'est-ce pas ?) ; à l'inverse, des chrétiens en fait identitaires peuvent choisir le « Dieu personnel » en tant que Dieu immanent à chaque être. Ces cas ne sont pas assez nombreux pour invalider les analyses mais, dans une enquête sur les jeunes ruraux où j'avais distingué entre « un Dieu qui connaît chacun personnellement » et un « principe impersonnel », j'avais obtenu une meilleure différenciation [1].

Mais cette distinction entre un Dieu personnel et un divin impersonnel est-elle suffisante, n'y aurait-il pas lieu d'identifier d'autres figures du divin ? C'est ce que suggère une enquête réalisée avec Françoise Champion auprès des 12-15 ans, où nous avions donné le choix entre : « d'abord quelqu'un qui m'aime » (28 %), « d'abord intérieur en chacun » (29 %), « d'abord une force, une énergie » (20 %), « d'abord l'origine de l'univers » (12 %). Le Dieu-amour a joué typiquement le rôle du Dieu personnel chrétien ; le Dieu-origine a exprimé une position déiste et le Dieu-énergie s'est trouvé en affinité avec l'astrologie, la télépathie et la réincarnation, soit avec la sensibilité de type Nouvel Age [2].

1. Galland, Olivier ; Lambert, Yves. — *Les jeunes ruraux*. — Paris : L'Harmattan, 1983, chapitre 7.
2. Champion, Françoise ; Lambert, Yves. — « De la religion chez les 12-15 ans » ; in *Crépuscule des religions chez les jeunes ? Jeunes et religions en France*. — Paris : L'Harmattan, 1992 ; sondage *Faits et opinions* - Bayard Presse de 1990.

l'univers jusqu'à un Dieu surtout présent quand les cloches sonnent pour les siens ou au milieu des difficultés.

De façon cohérente, le christianisme confessant est dominant en Irlande, en Italie et, de peu, au Portugal ; le christianisme confessant et le christianisme identitaire s'équilibrent à peu près en Autriche, en Suisse, en Espagne, au Luxembourg et en Allemagne (et en Grèce) ; le christianisme identitaire et l'humanisme séculier se partagent la majorité des Français, des Belges, des Anglais et des Hollandais ; un christianisme identitaire particulier domine dans les pays scandinaves (comme religion civile). En mettant en relation le taux de croyance en Dieu dans chaque pays et le taux de croyance en un Dieu personnel, on découvre que plus un pays croit en Dieu, plus souvent il s'agit d'un Dieu personnel et inversement, comme si la baisse globale de la croyance en Dieu s'accompagnait d'un glissement du contenu de cette croyance vers des formes impersonnelles (G7). Ainsi, en Irlande où 96 % de la population déclare croire en Dieu, plus des deux-tiers de ceux qui y croient choisissent un Dieu personnel contre un tiers en France où 57 % seulement dit croire en Dieu.

Une tendance dominante, la déchristianisation

Alors que, depuis les années 1980, il est plutôt question de « retour du religieux », de « revanche de Dieu », nous constatons au contraire une tendance dominante au recul à travers l'évolution des variables religieuses de 1981 à 1990 et surtout des plus âgés vers les plus jeunes. Quelle est la signification de cet écart selon l'âge ? Il peut s'agir d'un simple « effet de cycle de vie » selon lequel les Européens seraient peu religieux dans leur jeunesse et le deviendraient de plus en plus en prenant de la maturité, en particulier en se rapprochant de la mort comme le concluait Jean Stoetzel à propos de l'enquête de 1981. Il peut aussi s'agir d'un « effet intergénérationnel » selon lequel chaque nouvelle génération serait moins religieuse que la précédente. Ou encore d'une combinaison de ces deux effets. Or la signification s'en trouve fondamentalement modifiée car, dans le premier cas (effet de cycle de vie), le niveau religieux moyen peut très bien rester constant alors que, dans le second, il s'opère une déchristianisation progressive. Pour trancher, il est indispensable d'avoir deux enquêtes effectuées à N années de distance, ce dont ne disposait pas Stoetzel, afin de voir d'une part ce que sont devenues les cohortes antérieures N années plus tard, d'autre part comment sont les jeunes de la nouvelle enquête. Cette analyse peut être faite pour les pays enquêtés à la fois en 1981 et en 1990, c'est-à-dire l'ex-Europe des Neuf (G10 à G13). Que dit-elle ?

En fin de compte, en ce qui concerne les indicateurs d'identité collective et d'implication religieuse personnelle, il s'agit d'une tendance intergénérationnelle à la baisse, avec de forts écarts entre les jeunes et les plus âgés, de 20 à 30 points de pourcentage (G10). Il en résulte une diminution moyenne d'environ un demi-point par année d'âge pour le sentiment d'être religieux, la pratique mensuelle, l'importance de la religion ou de Dieu, la force et le réconfort tirés de la religion, la confiance dans les Eglises, et d'un point pour l'appartenance religieuse (l'appartenance protestante reculant davantage que l'appartenance catholique). La proportion de « 18-29 ans » disant appartenir à une religion descend même au-dessous-de 50% en France, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, elle s'en rapproche en Belgique. Par contre le taux d'« athées convaincus » augmente peu de telle sorte que, chez les jeunes, la proportion de sans religion qui ne se déclarent pas athées convaincus est de plus en plus grande : ce sont plutôt des indifférents. La série des Eurobaromètres confirme cette tendance à travers les évolutions de l'appartenance religieuse, du sentiment d'être religieux et de la pratique cultuelle, de 1975 à aujourd'hui.

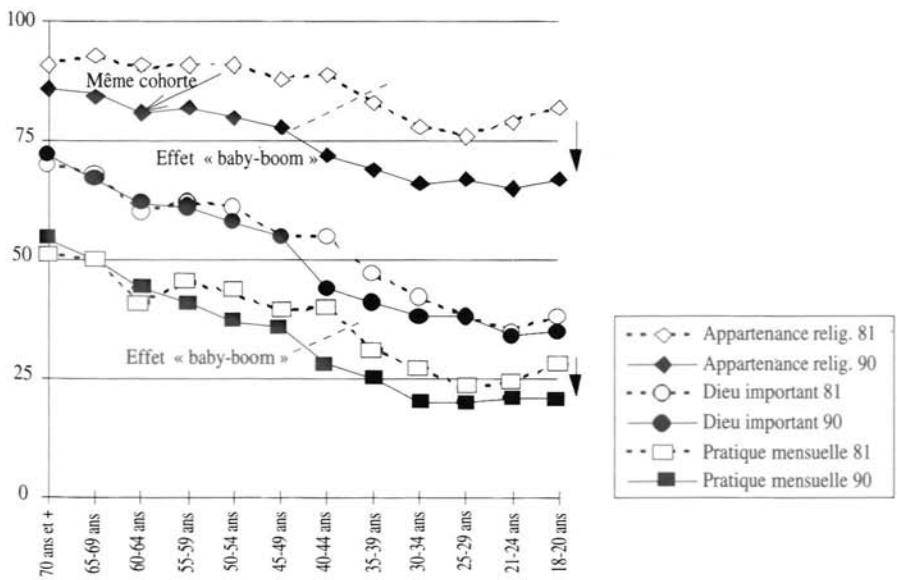
Cette tendance n'est qu'une dominante. On constate en effet que les croyances liées à l'après-mort marquent un léger relèvement parmi les jeunes générations en 1990 (35 ans et moins), alors qu'elles étaient en constante décroissance en 1981 quoique plus modérément que les indicateurs précédents (G11 et G12). On peut se demander si ce retour de l'au-delà n'est pas dû au moins pour partie à l'incertitude de l'avenir, à la montée du chômage en particulier. Notons que la croyance au paradis est deux fois plus élevée que la croyance en l'enfer : on préfère le beau côté des choses ! La croyance au péché, qui s'alignait sur la croyance en l'âme en 1981, continue de le faire en 1990 dans le cas des plus âgés alors qu'elle fléchit davantage chez les autres comme s'ils repoussaient là encore le côté négatif des choses. Quant au degré de confiance dans les Eglises et au sentiment que les Eglises apportent des réponses aux besoins moraux, aux problèmes de la vie de famille ou aux besoins spirituels, ils se stabilisent chez ces jeunes générations en 1990, alors même que leurs pratiques diminuent : cette moindre réserve vis-à-vis du discours ecclésial est sans doute à relier au fait que l'éducation religieuse est devenue plus souple ainsi qu'au recul de la permissivité en 1990 par rapport à 1981.

L'importance de ces tendances intergénérationnelles n'empêche pas l'existence d'effets de cycle de vie mais ils sont très limités (G10 à G13). Vers 18-20 ans s'achève la redescente progressive du pic religieux correspondant à l'adolescence. A l'opposé, l'implication religieuse se renforce avec la vieillesse au sein d'une même génération, mais guère avant l'âge de 65 ans ; ce regain peut s'expliquer à la fois par une plus grande disponibilité en temps, par l'approche des « fins dernières », comme disait Stoetzel... et par la féminisation croissante des cohortes car les femmes sont plus religieuses que

les hommes. L'espérance d'une survie est probablement le lien religieux le plus fort comme le corrobore le fait que l'enterrement religieux soit la cérémonie à laquelle on se déclare le plus attaché.

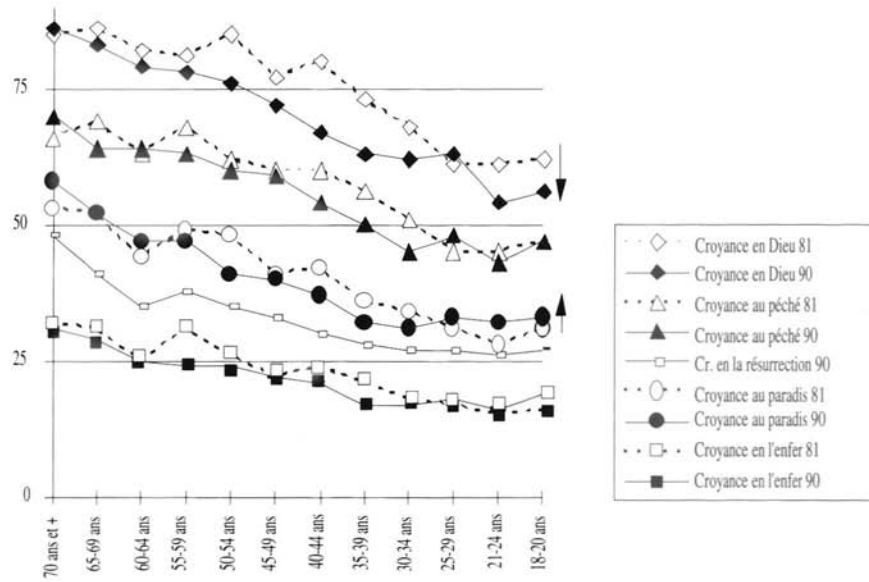
On repère un « effet de génération » (effet caractérisant durablement une génération particulière mais pas les autres) propre à la génération du « baby-boom », celle de l'après-guerre 1939-1945. Il se manifeste par une cassure bien visible sur les courbes de 1981, atténuée sur celles de 1990, cassure affectant surtout l'identité religieuse collective et l'implication personnelle, précisément. Il se confirme ainsi que ces générations, qui ont été celles de la contestation politique, de la révolution culturelle et de la libération des mœurs, ont marqué un tournant important. C'est ce qu'ont révélé les années soixantes, années d'ailleurs choisies par Henri Mendras comme début de la *Seconde révolution française* [6].

Graphique 10. — **Evolution de l'appartenance religieuse, de l'importance accordée à Dieu (niveaux 6 à 10 sur une échelle allant de 1 à 10) et de la pratique religieuse (au moins 1 fois/mois) de 1981 à 1990, selon l'âge, dans l'ex-Europe des Neuf (Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, ex-Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas, sauf Luxembourg)**



6. Mendras, Henri. — *La seconde révolution française, 1965-1984.* — Paris : Gallimard, 1988.

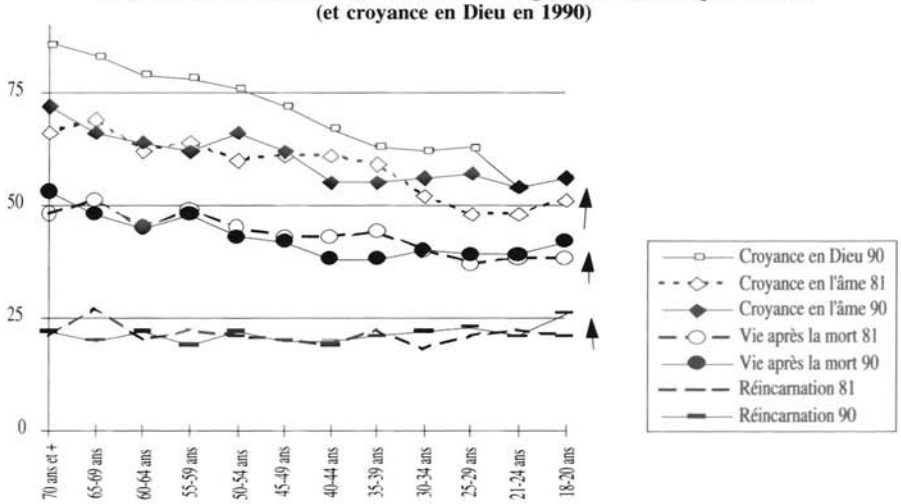
Graphique 11. — **Evolution des croyances en Dieu, au péché, au paradis et en l'enfer de 1981 à 1990, selon l'âge, dans l'ex-Europe des Neuf (et croyance en la résurrection en 1990).**



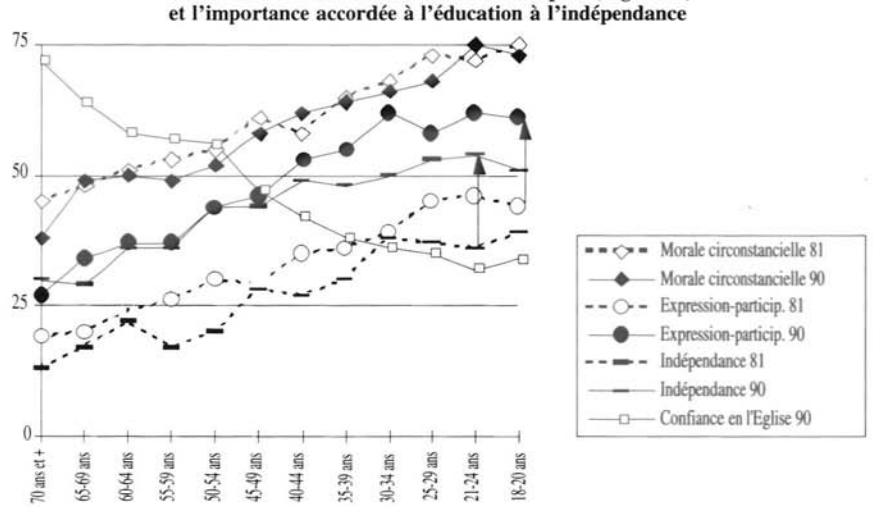
Ces tendances ou effets caractérisent aussi bien les femmes que les hommes, les divers groupes socio-professionnels ou les diverses confessions quoiqu'avec des nuances : les femmes restent plus « religieuses » que les hommes, les agriculteurs plus que les autres professions, et les catholiques plus que les protestants. Encore qu'il faille établir des distinctions à l'intérieur de chaque confession : les catholiques du sud et d'Irlande sont plus religieux que ceux de France, de Belgique, de Grande-Bretagne ou des Pays-Bas, et les luthériens allemands sont plus religieux que les luthériens scandinaves. Par ailleurs, dans les pays mixtes, protestants et catholiques sont à des niveaux équivalents d'implication religieuse, ce qui rejoint le constat de Louis Chauvel sur la prééminence du cadre national.

Qu'apporte de plus la prise en compte des pays enquêtés en 1990 seulement ? Les profils intergénérationnels sont les mêmes et il se confirme que c'est dans le cas des critères d'identité religieuse ou d'implication personnelle que les écarts sont les plus grands entre les jeunes et les plus âgés, alors que ces écarts sont nettement plus réduits à propos des croyances liées à l'après-mort. Quant à l'enquête de l'ISSP, elle montre en outre que les réponses dubi-

Graphique 12. — **L'évolution des croyances en l'âme, en une vie après la mort et en la réincarnation de 1981 à 1990, selon l'âge, dans l'ex-Europe des Neuf (et croyance en Dieu en 1990)**



Graphique 13. — **L'évolution de trois indicateurs d'auto-détermination de 1981 à 1990, selon l'âge, dans l'ex-Europe des Neuf : la préférence pour une morale circonstancielle sur une morale principielle, la priorité à la participation et à l'expression sur le maintien de l'ordre et la lutte contre la hausse des prix (Inglehart) et l'importance accordée à l'éducation à l'indépendance**



tatives aux questions sur les croyances (« oui probablement », « non probablement », par opposition à « oui certainement » et « certainement pas ») sont d'autant plus fréquentes qu'on est plus jeune, et qu'elles représentent en fait un tiers à la moitié des réponses. Autrement dit, il s'opère un glissement vers le probabilisme. Cette attitude est à relier au relativisme déjà mis en évidence par l'enquête de 1981 à travers ces items : « Il n'y a pas qu'une seule vraie religion ; dans toutes les grandes religions du monde on peut trouver des vérités et des significations fondamentales » (53 % des réponses), « Indépendamment de ces fondements communs, il n'y a qu'une seule vraie religion » (25 %), « Aucune des grandes religions n'a de vérité à offrir » (14 %), où l'on voit en même temps que le relativisme n'est pas la table rase (question non reprise en 1990).

Enfin, l'enquête de l'ISSP révèle que les attitudes de type fondamentalistes ou intégristes ne progressent pas chez les jeunes, au contraire, et que les jeunes pratiquants réguliers sont eux-mêmes plus sécularisés que les pratiquants réguliers âgés. Cela ressort des questions posées sur la Bible (« parole même de Dieu », « parole inspirée par Dieu » ou « simple livre ancien »), sur l'opportunité d'une prière quotidienne à l'école, sur l'idée que le bien et le mal doivent être fondés sur la loi de Dieu, sur l'opportunité d'interdire les films et livres qui attaquent la religion, sur les réserves quant à l'attribution de fonctions publiques à des non-croyants et sur l'influence souhaitée des Eglises et des leaders religieux sur la société.

Pour nous résumer, la tendance dominante actuelle est un effritement de l'identité et de l'implication religieuses, effritement plus prononcé parmi les jeunes surtout depuis la génération du « baby-boom » ainsi que dans les pays suivants : la France, la Belgique et surtout les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. En ce sens, on peut parler d'un glissement vers une Europe post-chrétienne. Cette tendance est la résultante de mouvements dans les deux sens : il existe aussi des conversions chrétiennes que l'on peut évaluer d'après le pourcentage d'Européens se déclarant chrétiens sans avoir eu d'éducation chrétienne, simplement, ce chiffre est inférieur au pourcentage de ceux qui, à l'inverse, ayant reçu une telle éducation, se disent sans religion (5 % contre 27 %). Mais on assiste également chez les générations postérieures au « baby-boom » (en gros, les « moins de 35 ans » en 1990) à une recomposition marquée par un retour des croyances en l'après-mort et par une attitude plus ouverte face aux Eglises. S'observe également une progression du probabilisme dans la manière de croire et du relativisme dans la manière d'adhérer à une religion particulière. Enfin, les croyances « parallèles » (voir l'encadré), qui sont elles-mêmes partagées sur un mode probabiliste, sont soit stables soit en progression des plus âgés vers les plus jeunes. Avant d'approfondir la signification de ces évolutions, examinons quelles sont les relations entre attitudes religieuses et valeurs.

Le rôle de la religion dans la vie et dans les valeurs

A partir des enquêtes sur les valeurs des Européens, nous pouvons évaluer la place accordée à la religion à partir des questions sur son importance dans la vie (graphiques G1 et G2), dans la réussite d'un mariage, dans l'éducation des enfants. Avec 19 % de réponses « c'est très important » en ce qui concerne son importance dans la vie en général, la religion arrive nettement après la famille (81 % de mentions « très important »), le travail (53 %), les amis et relations (43 %) et les loisirs (38 %), mais avant la politique (8 %). Le fait de penser qu'il soit important, pour la réussite d'un mariage, de partager les mêmes convictions religieuses, arrive à un niveau équivalent d'importance (20 %), là encore, juste avant le fait de partager les mêmes convictions politiques, nettement derrière le respect et l'appréciation mutuels (81 %), la fidélité (81 %), la compréhension et la tolérance (79 %), la bonne entente sexuelle (63 %), etc. C'est à nouveau un cinquième des Européens (21 %) qui estime importante la foi religieuse parmi les qualités à encourager particulièrement chez les enfants, contre 76 % pour la tolérance et le respect de l'autre, 74 % pour les sens des responsabilités, 73 % pour les bonnes manières, etc.

On peut donc estimer à un cinquième la proportion d'Européens pour qui la religion compte beaucoup, soit, grosso modo, le taux de pratiquants « au moins une fois par mois », ou encore la proportion de chrétiens confessants. Il s'avère que la religion n'est une pièce maîtresse du système de valeurs que chez ces chrétiens, qu'elle est une référence parmi d'autres pour les chrétiens « identitaires » et qu'elle est un élément sans importance ou absent chez les « humanistes séculiers ». Pour savoir si le fait d'accorder beaucoup ou pas du tout d'importance à la religion, le fait d'être pratiquant régulier ou non pratiquant, le fait d'être croyant ou athée influent sur les valeurs, le moyen le plus simple consiste à observer comment varient les réponses de ces groupes extrêmes pour chaque question ; c'est entre les pratiquants hebdomadaires et les athées convaincus que les écarts sont les plus grands.

Il est des points où les différences sont insignifiantes, comme, par exemple, les principaux éléments de la réussite d'un mariage ou les principales qualités à encourager chez les enfants, ce qui ne veut pas forcément dire, d'ailleurs, que leur contenu soit identique. Là où les écarts sont les plus prononcés, c'est pour tout ce qui touche aux mœurs et en particulier à la permissivité : l'écart dépasse la trentaine de points de pourcentage pour le principe d'une liberté sexuelle totale, l'idée que le mariage serait une institution dépassée, le devoir absolu d'amour filial, le recours à l'avortement dans le cas d'un couple marié ne voulant plus avoir d'enfant, l'importance de la fidé-

lité dans la réussite d'un mariage [7]. Ensuite seulement arrivent la permissivité civique (voyager sans ticket, frauder le fisc, etc.) puis les questions politiques [8]. Bref, les plus religieux valorisent davantage le respect de l'autorité, la légalité civique et surtout la famille traditionnelle et la droite modérée. Plus largement, ils privilégient une morale principielle sur une morale circonstancielle, préférant l'item « Il y a des lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Elles s'appliquent toujours, quelles que soient les circonstances », à « Il ne peut jamais y avoir de lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal. Cela dépend entièrement des circonstances ».

Toutefois ces écarts sont faussés dans le sens de l'exagération du fait que les plus religieux sont en moyenne plus âgés or, plus on vieillit et plus on penche précisément vers ces valeurs. C'est la raison pour laquelle les variables religieuses ressortent des analyses factorielles de correspondances portant sur l'ensemble des valeurs, où elles balisent les extrêmes de la « tradition » et de la « modernité » [9]. En fait ces extrêmes recouvrent essentiellement une opposition de type permissivité / rigorisme. Et lorsqu'on analyse le rôle de l'âge, on constate que les jeunes pratiquants sont plus libéraux que les plus âgés... tout en restant les plus « traditionnels » de leur tranche d'âge. Cependant le reflux de la permissivité devrait aboutir à réduire les écarts.

Quelles différences observe-t-on entre les catholiques et les protestants ? Les premiers pratiquent plus et prient plus que les seconds mais ils participent moins activement aux activités paroissiales, auxquelles leur conception très large de la fonction pastorale prépare plus les protestants. Toutefois la baisse du nombre de prêtres conduit les laïcs catholiques à prendre de plus en plus de responsabilités dans leurs paroisses. En ce qui concerne la famille, les catholiques disent accorder plus d'importance que les protestants aux enfants et à l'obéissance, ils sont plus opposés à l'avortement mais ils sont moins regardants sur les relations sexuelles extra-conjugales. Enfin, les catholiques se déclarent moins intéressés par la politique que les protestants, plus partisans de la liberté s'il faut choisir entre la liberté et l'égalité, plus soucieux de réserver les emplois aux nationaux, plus fiers de leur pays mais nettement moins empressés à se battre éventuellement pour le défendre. Quand on oppose l'Europe du Nord et l'Europe du Sud en y voyant une opposition entre Protestantisme et Catholicisme, il faut prendre garde au fait que les pays scandinaves sont les pays protestants les moins religieux alors que les pays méditerranéens sont les pays catholiques les plus religieux (hormis l'Irlande).

7. Voir le texte de Louis Roussel « Vers une Europe des familles » dans ce même numéro.
8. Voir le texte de Pierre Bréchon « Les Européens et la politique » dans ce même numéro.
9. Voir le texte de Louis Chauvel « Régions et nations en Europe » et celui d'Olivier Galland et Yannick Lemel « La permanence des différences : une comparaison des systèmes de valeur entre pays européens » dans ce même numéro.

Sachant par ailleurs que les différences entre protestants et catholiques sont faibles dans les pays bi-confessionnels, on peut penser que l'opposition entre une Europe protestante et une Europe catholique est aussi le produit de différences Nord/Sud pré-existantes.

Sécularisation, individualisation, rationalisation

Le premier ouvrage paru sur l'enquête de 1990 intitulait le chapitre religieux : « The unchurching of Europe ? [10] » Il semble que nous nous trouvons à un tournant de la culture européenne », commentait de son côté Jan Kerkhofs, l'initiateur de l'enquête européenne sur les valeurs, en observant que « partout la sécularisation progresse », qu'elle se généralise chez les jeunes, que la distinction s'accélère entre idéologie, religion, foi, et que, « comme la politique, la sexualité ou l'éthique, la religion appartient de plus en plus à la créativité autonome de l'homme [11] ». Loek Halman et Ruud de Moor rejoignent Kerkhofs en parlant des processus de sécularisation et d'individualisation développés avec la modernité [12]. L'individualisation exprime l'autonomie plus grande des individus et leur volonté d'auto-détermination ; quant à la sécularisation, selon Peter Berger, l'un de ses théoriciens, c'est le « processus par lequel des secteurs de la société et de la culture sont soustraits à l'autorité des institutions et des symboles religieux [13] ». Autre analyste de ces enquêtes, Karel Dobbelaere conclut dans le même sens tout en insistant sur la rationalisation des conceptions de la nature, de l'homme et de la société, ainsi que sur l'autonomisation des différentes sphères d'activité (économie, politique, religion, culture, esthétique) en référence à la thèse de la « différenciation fonctionnelle » de Niklos Luhmann [14].

10. Ashford, Sheena, Timms, Noël. — *What Europe thinks. A study of Western european values.* — Aldershot (England), Brookfield (USA) : Darmouth, 1992.
11. Kerkhofs, Jan. — « La Religion et la Sécularisation en Europe », Colloque *Mutations du Système de Valeurs dans les Sociétés Européennes et Maghrébines.* — Barcelone : 12-14 novembre 1991.
12. « Religion, churches and moral values » in : Ester, Halman, de Moor. — *The individualizing society. Value change in Europe and North America.* — Tilburg : Tilburg University Press, 1993.
13. Berger, Peter. — *La religion dans la conscience moderne.* — Paris : Le centurion, 1991 (trad.).
14. Dobbelaere, Karel, « Religion in Europe and North America », à paraître in de Moor, Ruud (dir.). — *Values in Western societies.* — Tilburg : University Press, 1995.

De son côté, Ronald Inglehart [15] souligne trois facteurs de déchristianisation : d'abord le niveau élevé de vie et de sécurité atteint par la majorité, alors que les religions avaient une fonction de protection et de compensation ; ensuite le fait que ce n'est plus la famille qui est le cadre de l'activité économique, de la sécurité sociale et des retraites, or la religion avait une forte influence sur la famille (on retrouve ici l'individualisation) ; enfin le fait que les structures cognitives actuelles seraient trop décalées par rapport à celles des sociétés pré-modernes, d'où une crise de plausibilité des croyances que souligne également Peter Berger (cf. la rationalisation). D'un autre côté, Inglehart s'attend à un retour à des préoccupations spirituelles en affinité avec sa thèse sur le post-matérialisme, dans la mesure où l'homme libéré des soucis primaires s'interroge davantage sur le sens et la qualité de sa vie.

Ces analyses apportent beaucoup d'éléments intéressants tout en présentant bien des insuffisances. La plus importante est qu'elles ne se sont pas toujours donné d'indicateurs pour tester les thèses de la sécularisation, de l'individualisation, de la rationalisation et de l'autonomisation, de telle sorte que ces thèses apparaissent parfois comme plaquées sur les enquêtes. De plus, elles n'ont pas vu ce retour des croyances en l'après-mort, ni cette diffusion des croyances « parallèles », qui semblent aller à l'encontre du processus de rationalisation. La thèse de Luhmann soulève des objections de fond en particulier face au rôle que joue l'économie en tout domaine.

Il est vrai que les thèses globales sont souvent difficiles à mettre à l'épreuve empiriquement. De plus, les enquêtes sur les valeurs ne posent en fait aucune question touchant à la rationalisation ou à l'autonomisation des sphères d'activité, outre qu'elles négligent l'univers des croyances « parallèles ». Ces enquêtes permettent malgré tout d'apprécier le degré de sécularisation des mentalités et surtout d'estimer le degré d'individualisation des attitudes. On l'a vu, les opinions sur les valeurs ne sont fortement liées aux attitudes religieuses que sur la permissivité, pour un cinquième environ des Européens, les Européens âgés nettement plus que les jeunes. En outre, des questions telles que « la vie n'a de sens que parce que Dieu existe » ou bien « la mort... », posées en 1990, montrent une sécularisation majoritaire du sens de la vie : un tiers des Européens répondent « oui », un cinquième seulement des « 18-24 ans ». De son côté, l'enquête de l'ISSP confirme la prédominance globale des mentalités sécularisées et leur pénétration plus forte chez les jeunes. L'intervention des Eglises n'est majoritairement admise que pour des causes bien précises (paix, Tiers-Monde, pauvreté, action sanitaire et sociale).

15. Inglehart, Ronald. — *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées.* — Paris : Economica, 1993.

Pour tester la thèse de l'individualisation, nous disposons de nombreux critères, en particulier : l'importance accordée à l'indépendance parmi les qualités à développer dans l'éducation, la préférence pour une morale circonstantielle concurremment à une morale principielle (plus grande marge personnelle), la priorité donnée à la participation et à l'expression sur le maintien de l'ordre et la lutte contre la hausse des prix (Inglehart), l'autonomie de la femme, l'idée que les salariés doivent élire les dirigeants des entreprises ou participer à leur choix (G9 et G13, tableau 3). L'individualisation progresse nettement des plus âgés vers les plus jeunes, à l'inverse de l'intégration chrétienne avec laquelle elle est d'ailleurs corrélée négativement, contrairement au cas de la réincarnation. Malgré tout, il faut se garder d'expliquer sommairement la sécularisation par l'individualisation car celle-ci fait sont chemin également parmi les jeunes pratiquants, comme l'illustre le tableau 3. En fait, ici comme en matière de moeurs, les pratiquants suivent l'évolution dominante à distance et sélectivement, ils la rattrapent même en ce qui concerne la demande d'expression et de participation. A noter que l'individualisation n'est pas à réduire à l'individualisme : comme volonté d'*auto-détermination,* elle entraîne aussi des demandes de participation, comme ici, à l'élection des dirigeants des entreprises et aux décisions politiques.

Tableau 3. — **Relation entre la position religieuse et trois critères d'individualisation selon l'âge : la préférence pour une morale circonstancielle, la priorité à l'expression et à la participation, l'importance de l'éducation à l'indépendance**

	Morale circonstancielle *		Expression participation		Education à l'indépendance	
	< 30 ans	≥ 60 ans	< 30 ans	≥ 60 ans	< 30 ans	≥ 60 ans
Catholique	68	41	60	30	47	26
Protestant	74	48	60	30	68	41
Athée convaincu	82	60	72	64	67	39
Pratiquant hebdomadaire	54	37	62	28	33	24
Pratiquant mensuel	69	48	62	33	53	42
Jamais ou presque	77	55	61	40	55	34
Grande confiance/Eglise	54	32	59	22	34	24
Aucune confiance/Eglise	77	59	61	49	62	38
Moyenne tous âges	72	45	61	32	52	32

Lire, par exemple, 54 % des jeunes pratiquants hebdomadaires préfèrent une morale circonstancielle, contre 37% des pratiquants hebdomadaires âgés.
* L'alternative est entre « Il ne peut y avoir de lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal ; cela dépend entièrement des circonstances », et « il y a des lignes directrices parfaitement claires pour savoir ce qui est bien et ce qui est mal ; elles s'appliquent en toutes circonstances ».

Conclusion : la religion et le spirituel dans la haute-modernité

La notion de « tournant axial », étayée d'abord par Karl Jaspers (1945), va nous permettre de proposer une interprétation susceptible de mieux prendre en compte la complexité parfois contradictoire de l'évolution en cours [16]. Jaspers désignait par là ces phases de l'histoire où l'homme semblait comme repartir « sur de nouvelles bases » (néolithique, naissance des premières civilisations, émergence des religions universalistes et de la philosophie). A ses yeux, la modernité telle qu'elle s'est déployée à partir du XVI[e] siècle et surtout du XVIII[e] siècle présente quatre traits radicalement originaux autorisant à parler d'un nouveau tournant axial : la science moderne, la volonté de liberté, l'avènement des masses sur la scène de l'histoire et, encore embryonnaire, disait-il au moment où il écrivait, la mondialisation ; un demi-siècle plus tard, cette mondialisation est en pleine expansion. Ajoutons à ces quatre facteurs le développement du capitalisme car il n'en est pas qu'un simple effet. Ce que certains appellent la « post-modernité » apparaît au regard de cette thèse comme une phase de la modernité, la haute-modernité, que l'on peut caractériser notamment par une relativisation de la science et des idéologies.

Sur le plan religieux, la conséquence sans doute la plus importante de ce nouveau tournant a été la diffusion de conceptions séculières de l'univers, de l'homme et de la société. Pour la plupart, ces conceptions n'étaient pas incompatibles avec les religions, voire, elles en provenaient, mais elles ont eu pour effet de briser leur monopole symbolique et de les démythologiser. On retrouve ici le décalage par rapport aux structures cognitives des sociétés prémodernes (rationalisation, etc.) ainsi que le rôle sécularisant joué par l'expansion des sciences, du capitalisme, des idéologies et des droits de l'homme. Mais la religion a elle-même pu être un facteur de rationalisation comme l'a montré Max Weber à propos de l'éthique protestante. En outre, la haute-modernité semble bien marquer un retour du spirituel face à l'idée que la science peut apporter le meilleur comme le pire (chômage, auto-destruction écologique ou nucléaire). La diffusion des para-sciences et le succès des paramédecines tiennent sans doute à la fois de la relativisation de la rationalité scientifique et de la légitimité considérable que conserve la science surtout si celle-ci est revue de manière à faire place à l'expérience subjective et à la perspective holistique.

16. Jaspers, Karl (trad. Naef, Hélène). — *Origine et sens de l'histoire.* — Paris : Plon, 1954.

Le processus d'individualisation a bien été un autre élément-clé de ce tournant mais avec des conséquences effectivement très ambivalentes. Tous comptes faits, ce processus aurait eu des effets plutôt défavorables à la religion mais surtout vis-à-vis de la religion institutionnelle et dogmatique, moins en ce qui concerne la foi personnelle. La Réforme protestante a d'ailleurs elle-même été une expression religieuse de l'individualisation (libre-examen, sacerdoce universel). « Si une aide transcendante se manifeste, pronostiquait Jaspers à propos de la modernité accomplie, ce ne sera jamais que pour un homme libre et par son autonomie (...) l'homme qui se sent libre laisse flotter ses croyances sans *credo* défini. » Dans le cas de la Suisse, Roland Campiche conclut même que l'individualisation est le moteur de l'adaptation du christianisme à la modernité [17] ; et nous venons de constater qu'elle gagne les jeunes pratiquants européens. De leur côté, les croyances « parallèles » en progression (astrologie, télépathie, réincarnation, spiritisme) ont en commun d'être fortement individualisées : elles sont libres, diffuses, chacun les vit à sa manière, à l'inverse des « sectes » au sens médiatique du terme qui sont très minoritaires et dont les jeunes disent que « c'est pire que tout ». Chacun se compose son système de croyances.

Une troisième conséquence majeure de ce tournant axial, non prise en compte par les analystes précédents, a été le recentrement sur un bonheur en ce monde par opposition avec la précédente période axiale qui avait fait d'un accomplissement hors de ce monde l'objectif essentiel de l'existence (religions de salut). Ce revirement découle de la maîtrise de la nature, de l'expansion du capitalisme, de la diffusion du confort, de l'émancipation démocratique, etc. Il s'exprime dans l'enquête de 1990 où l'item « Le sens de la vie est d'en tirer le meilleur parti possible » est approuvé quasi-unanimement, y compris par les pratiquants réguliers. Mais, là encore, on peut parler d'effets ambivalents car, si la demande d'un bonheur mondain peut disqualifier l'offre d'un accomplissement dans un au-delà problématique, en revanche, les difficultés, les insatisfactions de la vie, la perspective de la mort sont toujours susceptibles d'alimenter des demandes religieuses. On peut rappeler ce retour des croyances en l'après-mort chez les jeunes, en remarquant que la réincarnation revient en fin de compte à « repiquer » au jeu de la vie. On peut y inscrire aussi le haut niveau de la croyance aux miracles, dont l'orientation est essentiellement mondaine : 47 % selon l'enquête ISSP, 80 % parmi les pratiquants hebdomadaires, c'est même la seule croyance chrétienne aussi élevée chez les jeunes que chez les plus âgés. Plus largement, il faudrait évoquer la redéfinition du christianisme comme moyen d'épanouissement personnel et sa dédramatisation de l'au-delà [18].

17. Campiche, Roland *et alii*. — *Croire en Suisse(s)*. — L'âge d'homme, 1992.
18. Cf. notre ouvrage *Dieu change en Bretagne*. — Paris : Cerf, 1985.

Quant à la mondialisation, en mettant en contact les différentes idéologies et religions, elle est susceptible de les relativiser radicalement comme de favoriser les emprunts, les bricolages, les réinventions, ou encore de provoquer des réactions de réaffirmation identitaire comme l'illustrent les fondamentalismes et les nationalismes religieux actuels. La question posée en 1981 illustrait bien les effets destructeurs de la mondialisation sur l'idée qu'il existerait une seule vraie religion tout en montrant que ce n'était pas non plus la table rase. Dommage que ce thème n'ait pas été repris et approfondi en 1990, et que les analystes précédents aient ignoré cet autre facteur-clé.

Finalement, il semble bien qu'« une ère nouvelle succède à l'ère chrétienne », comme l'avance Poulat qui ne croit pas à une « reprise religieuse » au sens d'une reprise après la crise, comme on le dit de l'économie. Selon ces enquêtes, l'Europe ne prend pas le chemin de la rechristianisation dont rêve le pape Jean-Paul II [19], même si elle en rabat en matière de permissivité, et bien que des conversions et des renouveaux s'y manifestent aussi. On l'a vu, la résultante est une tendance inter-générationnelle à l'effritement de l'intégration chrétienne, plus encore dans le protestantisme que dans le catholicisme, d'ailleurs. Sans vouloir faire de prophétisme, on peut risquer trois hypothèses prospectives : celle d'une crise d'adaptation du christianisme, celle d'une transition vers de nouveaux schèmes religieux, celle d'une sortie progressive de la religion.

Le christianisme aurait à s'adapter en particulier à cette perte d'hégémonie et à cette individualisation. Mais le contre-exemple protestant montre qu'il ne suffit pas qu'il s'y adapte. Il peut aussi avoir intérêt à tirer parti de l'incapacité de la modernité à tenir ses promesses, comme l'a montré Danièle Hervieu-Léger [20], mais dans le respect du pluralisme comme y insiste Poulat : « repoussé dans l'infériorité, il reste au christianisme la carte de l'égalité : non pas celle qui se proclame dans les principes mais celle qui se pratique dans la simplicité des rapports humains quand tout homme est un homme [21]. »

Quant aux croyances parallèles, sauf dans le cas de la sensibilité de Nouvel Age repérable au confluent de l'astrologie, de la télépathie et de la réincarnation, on ne peut pas parler d'alternative religieuse dans l'état actuel de leur diffusion ; leur foisonnement est sans doute significatif d'un mouvement de fond mais il est trop tôt pour y démêler ce qui est porteur d'avenir de ce qui est résurgence provisoire ou décomposition religieuse [22].

---

19. Cf. Luneau, René (dir.). — *Le rêve de Compostelle. Vers la restauration d'une Europe chrétienne ?* — Paris : Le centurion, 1989.
20. Hervieu-Léger, Danièle, avec Champion, Françoise. — *Vers un nouveau christianisme ?* — Paris : Cerf, 1986.
21. *L'ère postchrétienne. — op. cit.*, p. 305.
22. Champion, Françoise, « Religieux flottant, éclectisme et syncrétismes », in : Delumeau, Jean (dir.). — *Le fait religieux.* — Paris : Fayard, 1993.

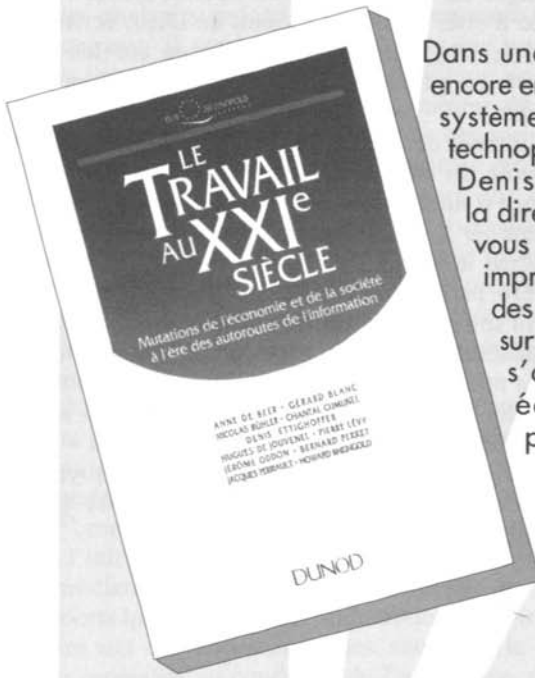
La thèse d'une sortie de la religion est soutenue par Marcel Gauchet surtout au sens de sortie de la religion en tant que fondement du lien social : « une sortie complète de la religion est possible. Cela ne signifie pas que le religieux doive cesser de parler aux individus. Sans doute y a-t-il même lieu de parler d'une strate inéliminable du phénomène religieux où, indépendamment de tout contenu dogmatique arrêté, il est expérience personnelle (...) Sans doute tient-on là un des grands foyers futurs de l'invention culturelle [23] ». Ce que l'homme gagne en autonomie et en liberté, ajoute-t-il, il le perd en certitude et en facilité d'être. « En se défaisant de Dieu, écrit de son côté Poulat, le monde libère le religieux ; il s'en décharge sur les individus [24] »... qui perdent en absolu ce qu'ils gagnent en universel, et en vérités ce qu'ils gagnent en possibilités.

Au bout du compte, on glisserait de la religion vers le religieux, le culturel, le spirituel. Inglehart oppose un christianisme en déclin (l'Amérique du Nord connait la même tendance dominante) à des préoccupations spirituelles en croissance tout en entendant par là le sens et la qualité de la vie, l'expression et la participation, et même la survie de l'espèce, ce qui est loin de la religion au sens classique. On pense aussi à André Malraux envisageant l'éventualité « d'un événement spirituel à l'échelle planétaire » [25]. On peut se demander si, d'une manière générale, on n'assiste pas à une distinction croissante entre la spiritualité et la religion institutionnelle, avec une montée des préoccupations du premier ordre et un déclin des autres. Ce récent sondage CSA-*Sélection* (mars 1994) où 63 % des enquêtés approuvent l'item « La spiritualité, la recherche intérieure peuvent se faire en dehors d'une croyance en Dieu », montre à quel point les jeux sont ouverts. Il reste à mettre au point une enquête spécialement conçue pour tester ces hypothèses.

23. Gauchet, Marcel. — *Le désenchantement du monde.* — Paris : Gallimard, 1985.
24. *L'ère postchrétienne.* — *op. cit.*, p. 12.
25. Dans l'hebdomadaire *Le Point*, 10 novembre 1975.

MANAGEMENT

QUELLE EST L'INFLUENCE DES RÉSEAUX SUR LE MONDE DU TRAVAIL?



Dans une société en mutation, encore en conflit avec les anciens systèmes, les experts d'Eurotechnopolis Institut, réunis par Denis Ettighoffer et sous la direction de Gérard Blanc, vous proposent une analyse impressionnante et originale des impacts des inforoutes sur le monde du travail, sans s'abstraire du contexte économique, social et politique des temps à venir.

280 p. - 149 F

ONT PARTICIPÉ À CET OUVRAGE:

Anne De Beer, Gérard Blanc, Nicolas Bühler, Chantal Cumunel, Denis Ettighoffer, Hugues De Jouvenel, Pierre Lévy, Jérôme Oddon, Bernard Perret, Jacques Perriault, et Howard Rheingold.

DUNOD EDITEUR

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL

La permanence des différences

Une comparaison des systèmes de valeurs entre pays européens

Olivier Galland [1]
Yannick Lemel [2]

Les systèmes de valeurs diffèrent d'un pays à l'autre en Europe. Les évolutions observées entre 1981 et 1990 témoignent-elles cependant d'un phénomène de convergence ?

Non, répondent en substance O. Galland et Y. Lemel, puisque l'on constate que les positions restent inchangées sur le premier axe de l'AFC (voir encadré p. 182) — axe modernité/tradition — et un glissement général homothétique sur le second — insatisfaction / intégration sociale —. Ce glissement semblant témoigner du fait que les Européens étaient plus satisfaits et mieux intégrés en 1990 qu'en 1981...

Mais d'autres variables interviennent qui, par exemple, amènent les auteurs à distinguer deux groupes de pays au sein desquels les positions se seraient rapprochées : le « groupe nordique » devançant le « groupe méditerranéo-germanique » qui le suit mais sans combler son retard. Ou encore, l'influence du revenu et de l'appartenance socio-professionnelle qui révèlent l'instauration d'un divorce entre une classe supérieure et une classe moyenne-inférieure...

1. Sociologue, chercheur au CNRS (Observatoire sociologique du changement, FNSP, Fondation Nationale des Sciences Politiques). O. Galland travaille sur les classes d'âge et la transformation des valeurs dans les sociétés modernes.
2. Inspecteur Général de l'INSEE, dirige le Groupement de Recherche sur les modes de vie au CNRS, responsable du Laboratoire de Sociologie Quantitative au CREST-INSEE (Centre de Recherche en Economie et Statistique). Y. Lemel travaille sur la stratification sociale.

Enfin, s'attachant à expliquer les évolutions, O. Galland et Y. Lemel montrent qu'en dépit du fait que le vieillissement entraîne les individus du modernisme vers la tradition, chaque nouvelle génération est plus moderniste et... mieux intégrée que la précédente. Qu'en outre avec le renouvellement des générations se développe au niveau européen une plus grande communauté de valeurs.

H.J.

L'existence et le contenu éventuel d'un système de valeurs commun à tous les pays européens, l'évolution au cours du temps de celui-ci sont des questions évidemment au cœur d'un projet comparatif qui se dénomme « European Values ». Nous nous proposons dans cet article d'apporter quelques éléments de réponse à ces deux questions en comparant les résultats de deux éditions successives de l'enquête. Nous nous demanderons en particulier, en comparant les résultats des deux enquêtes, s'il y a eu, ou non, « convergence » des systèmes de valeurs des Européens.

L'article comportera, en substance, deux parties. Dans la première nous présenterons les résultats des analyses de données que nous avons réalisées sur le corpus des données. Comme on le verra, les situations relatives des différents pays ne changent guère au cours du temps et l'on observe un glissement général homothétique le long d'une des dimensions que l'analyse statistique permet de construire. Nous nous intéresserons aussi aux différences liées aux places occupées dans la hiérarchie sociale. Dans la deuxième partie nous proposerons des interprétations, c'est-à-dire des dénominations aux dimensions synthétiques précédemment construites, interprétations qui seront éclairées par l'analyse des effets d'âge et de génération.

La permanence des différences

Au total, les deux enquêtes cumulées, 32 000 individus ont été interrogés. Pour étudier leur système de valeurs, nous avons sélectionné un ensemble de questions dont la liste est donnée au tableau 1. C'est sur l'ensemble des réponses données à ces questions que nous avons réalisé des analyses factorielles des correspondances. Chaque observation élémentaire pour l'analyse est donc celle d'un individu appartenant à un pays donné et interrogé à une date déterminée en sorte que le résultat des analyses factorielles permet, entre autres, de comparer les situations moyennes qui prévalaient dans chaque pays

Tableau 1. — **Un choix raisonné de questions**

Politique
- Q478 Echelle Gauche-Droite
- Q480 Changement nécessaire dans la société
- Q474 Prendre part à une manifestation autorisée

Religion
- Q336 Pratique religieuse
- Q365 Importance de Dieu dans la vie

Famille
- Q424 Importance de la fidélité
- Q443 Mariage : institution dépassée ?
- Q451 Respecter ses parents

Travail
- Q248 Critère de choix d'un travail : on gagne bien sa vie
- Q254 Critère de choix d'un travail : horaires
- Q265 Fierté dans le travail

Rôles sexuels
- Q434 Partage des tâches ménagères
- Q442 Une femme a besoin d'enfants

Mœurs
- Q423 Liberté sexuelle
- Q468 Avortement acceptable si on ne veut plus d'enfant
- Q622 Homosexualité tolérable

Satisfaction et bien-être individuels
- Q244 Satisfaction dans la vie
- Q320 Satisfaction de la situation financière
- Q230 Etat de santé

Fonctionnement de l'économie
- Q277 Le «cas» des deux secrétaires
- Q278 Qui doit diriger les entreprises : syndicat ou patron

Rapports inter-individuels
- Q216 Voisin ayant un casier judiciaire est-il indésirable ?
- Q224 Voisin travailleur étranger est-il indésirable ?
- Q241 Faire confiance, attitude normale

Normes sociales
- Q541 Respect de l'autorité
- Q569 Frauder le fisc condamnable ?

Sentiment d'appartenance
- Q648 Unité géographique à laquelle on se sent appartenir
- Q650 Fier d'être (nationalité)

Les questions ont d'abord été reclassées par domaine. Nous avons ensuite, dans chaque domaine pris séparément, sélectionné deux à trois questions nous semblant les plus illustratives de celui-ci. Cette sélection s'est faite sur la base de notre expérience de l'enquête d'une part et d'autre part en sollicitant l'avis de spécialistes de tel ou tel domaine.

à chaque date : il suffit de « projeter » en variables supplémentaires de l'analyse la variable « pays-date ». Toute cette procédure n'est pas sans poser des difficultés, liées les unes aux caractéristiques de la technique utilisée, les autres aux incertitudes du concept même de « système de valeurs ». On ne le détaillera pas ici, quelques éléments en sont donnés en encadré. Il importe simplement pour le lecteur de garder présent à l'esprit que les interprétations que nous proposerons nécessiteraient d'être longuement qualifiées.

Le premier facteur de l'analyse factorielle de correspondances (AFC) explique 19,2 % de l'information totale, le deuxième 6,1 %, le troisième 3,6 %. Les pourcentages diminuent régulièrement.

Nous nous limiterons à l'examen des deux premiers facteurs. C'est un choix largement arbitraire. Pour le justifier, on avancera que les taux de décroissance des pouvoirs explicatifs s'accentuent dès le deuxième facteur et

Systèmes de valeurs et analyse des données

La notion de valeurs a fait l'objet d'une très abondante littérature. De manière générale, la notion renvoit aux conceptions du désirable partagées par un large ensemble de personnes, à l'idée que ces conceptions sont en nombre limité, qu'elles sont aussi d'une assez grande généralité. « Les valeurs sont l'expression de principes généraux, d'orientations fondamentales et d'abord de préférences et de croyances collectives » indique ainsi le *Dictionnaire de la sociologie* en 1989, qui continue en notant que « dans toute société, la détermination des objectifs s'effectue à partir d'une représentation du désirable et se manifeste dans des idéaux collectifs ».

Comment identifier les valeurs, repérer ces conceptions du désirable partagé par un large ensemble de personnes ?

Il n'existe pas, semble-t-il, de liste canonique de « valeurs » dont il ne resterait plus pour chacune d'entre elles qu'à vérifier si elle est ou non retenue par telle ou telle population. Il n'existe pas non plus de questionnaire ou de mode de questionnement qui se soient imposés comme référence incontournable pour l'étude du domaine. Ce résultat s'explique fort bien lorsqu'il apparaît qu'au fond, les « valeurs » sont l'étage le plus profond (et donc le plus hypothétique) de la représentation que se font les sociologues des systèmes normatifs : comportements, pratiques, etc., doivent s'expliquer par les prescriptions des systèmes de normes et de rôles, qui eux-mêmes sont l'expression ou la traduction des grandes orientations normatives que représentent les valeurs. Cette séquence de causalité n'est pas sans poser de problème et elle est loin d'être universellement admise. Elle a le mérite de souligner un point fondamental que note aussi Jean-François Tchernia dans ce même numéro : « les chercheurs ont la plus grande peine à révéler les valeurs existantes autrement que par inférence ». Et, de manière générale, comme continue de l'indiquer Jean-François Tchernia : « étant donné un jeu de questions d'opinion, élaboré sous certaines hypothèses, nous en tirons certaines conclusions sur les valeurs, mais sans avoir d'assurance sur la pertinence de ces questions pour représenter convenablement les valeurs étudiées. »

Dans le cas présent le questionnaire disponible est celui de l'enquête *Valeurs*. Les réponses à ce questionnaire peuvent être vues comme autant de comportements ou pratiques au travers desquelles il faut induire le système de valeurs qui les sous-tendent. La démarche analytique est donc comme l'ont déjà noté Peter Ester *et al.*, celle d'une recherche de facteurs latents. Peter Ester et ses associés ont utilisé majoritairement l'analyse en composantes principales. Nous utilisons, en suivant la tradition française, l'analyse des correspondances généralisées, moins réductrice puisqu'elle permet de traiter de chaque question séparément.

Une manière immédiate de traduire notre démarche en traitements statistiques consisterait à réaliser une analyse des correspondances généralisées, incluant toutes les questions. Des raisons matérielles ne le permettent pas (il n'est d'ailleurs pas évident, comme on l'indique ci-dessous, que cette façon de faire soit particulièrement souhaitable). Il faut donc faire l'analyse sur un sous-ensemble particulier.

Les échantillons de questions sur lesquels s'appuyer peuvent être constitués par tirage au sort ou par choix raisonné. Nous avons utilisé ici le choix raisonné. Le résultat en figure au tableau 1 avec les catégories ou domaines que nous avons utilisés pour le fonder.

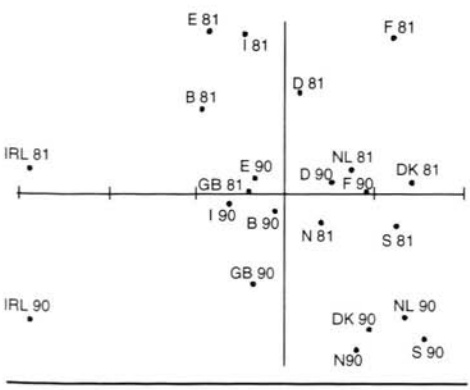
Une difficulté évidente de toutes les approches inductives cherchant à trouver les systèmes de valeurs sous-jacents à un ensemble de pratiques, tient à l'incertitude dans laquelle on peut être sur le corpus de départ. Que se passerait-il si d'autres pratiques ou questions avaient été introduites dans l'analyse ? Traiter de *tout* le questionnaire n'est pas vraiment la réponse car on imagine que d'autres questions, non posées, auraient pu l'être. La solution est sans doute à chercher dans les techniques statistiques inspirées du « bootstrap », permettant d'examiner la stabilité des résultats au travers d'échantillons répétés de questions tirées du questionnaire. Des travaux sont en cours en ce sens. On n'en fera pas état ici.

Une autre difficulté des démarches inductives est liée au caractère « descriptif » des techniques utilisées. Les analyses factorielles (en composante principale ou analogue) permettent la reconstitution totale de l'information initiale. Le choix de se limiter à certaines dimensions, puis de dénommer celles-ci en termes de valeur au vu de leurs corrélations avec les questions initialement posées ne va pas sans arbitraire. Ici aussi l'étude de la stabilité des conclusions obtenues au travers de variantes systématiques apporterait des éléments de réponse à ces difficultés.

que le troisième facteur, à l'inverse des précédents, apparaît très corrélé à certaines questions particulières, et donc très spécifique d'elles, plutôt qu'à un large ensemble de questions. On trouvera au graphique 1 la position relative de chaque pays aux deux dates dans le premier plan factoriel.

En bref, l'examen de ce graphique suggère, nous semble-t-il, une très grande stabilité dans le temps des différences entre pays. La même évolution s'observe pour tous : les positions restent inchangées le long du premier axe et varient de quantités approximativement égales le long du second. Tout s'est passé comme si un même changement avait simultanément et de manière semblable affecté tous les pays. De plus ce changement ne concerne que la deuxième dimension du système de valeurs européennes [3], la moins structurante en fait puisque son pouvoir explicatif est beaucoup plus faible. Le graphique 2 illustre bien cette impression.

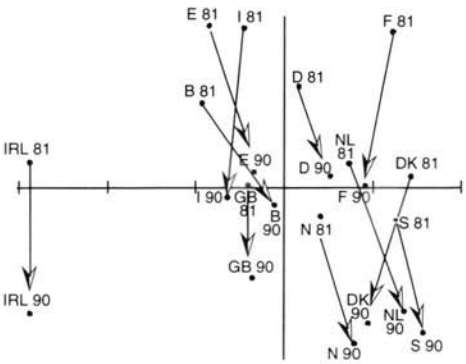
Graphique 1. — **Position relative de chaque pays sur le plan factoriel aux deux dates de l'enquête**



Bien entendu, le propos qui précède est général et doit être nuancé dans le détail. Les changements sont plus marqués dans certains pays qu'ils ne le sont dans d'autres : Grande-Bretagne et Allemagne se situent à une extrémité, l'Italie à une autre. Les évolutions se font en première approximation parallèlement au deuxième axe mais on peut noter une légère tendance pour plu-

3. Voir encadré sur les présupposés que l'emploi d'une telle expression suggère.

Graphique 2. — **Des évolutions semblables entre pays**



sieurs pays à se « déplacer » aussi le long du premier axe : de la gauche vers la droite pour la Belgique, l'Allemagne, la Hollande, la Norvège, la Grande-Bretagne, en sens inverse pour la France et l'Italie. Globalement néanmoins les positions relatives restent similaires.

Cette similarité des positions relatives (bien mise en évidence au graphique 3) aux deux dates d'observation s'accompagne, semble-t-il, d'une diminution des différences entre pays. Ou, plus précisément, d'un rapprochement en 1990 des pays déjà proches en 1981.

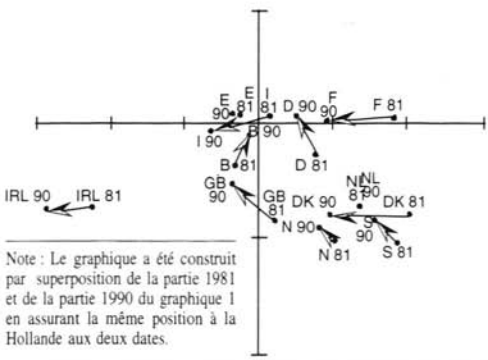
En 1981, en effet, on peut distinguer deux groupes relativement proches entre eux :

— Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie d'une part ;

— Danemark, Hollande, Norvège, Suède de l'autre, auquel on pourrait rattacher la Grande-Bretagne (mais il faudrait plutôt la rattacher à l'autre groupe en 1990).

Les deux mêmes groupes — un groupe « nordique » d'une part, « méditerranéo-germanique » de l'autre — se retrouvent en 1990 mais les distances internes se sont nettement atténuées (graphique 4)[4]. Une convergence au sein de chacun des deux groupes se constate donc. On notera que le groupe « méditerranéo-

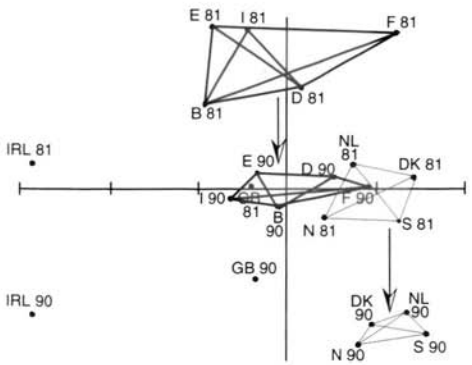
Graphique 3. — **Des positions relatives peu modifiées**



Note : Le graphique a été construit par superposition de la partie 1981 et de la partie 1990 du graphique 1 en assurant la même position à la Hollande aux deux dates.

4. Dans cette interprétation, comme dans celles qui suivront au cours de l'article, nous ferons abstraction des éventuelles différences de qualité dans les représentations suivant l'emplacement qu'occupent les points représentatifs dans le plan factoriel. La lisibilité et la cohérence de l'ensemble des résultats nous ont semblé constituer, en effet, un signe de robustesse des conclusions.

Graphique 4. — **Deux groupes de plus en plus homogènes**



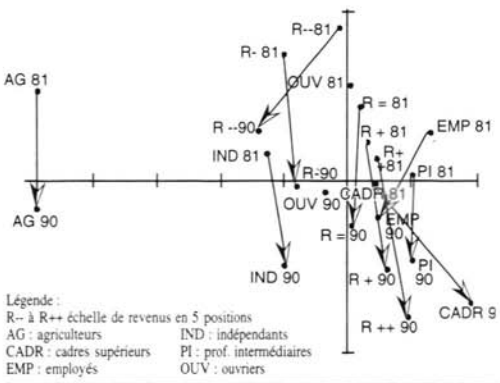
germanique » prend en 1990 les positions qui étaient celles en 1981 du groupe « nordique », ce qui n'est pas sans évoquer le phénomène souvent avancé d'une diffusion des mœurs du Nord de l'Europe vers le Sud [5]. L'Irlande est manifestement à part. Quant à la Grande-Bretagne, dont les changements sont parmi les plus modestes, elle prend de plus en plus de traits du groupe « méditerranéo-germanique » (on peut aussi considérer, de manière alternative, que c'est le groupe « méditerranéo-germanique » qui devient de plus en plus similaire à la Grande-Bretagne !).

Le rôle du positionnement social

L'évolution générale qu'on vient de décrire entre les deux dates de l'enquête à propos des positions moyennes des différents pays s'observe de la même manière pour ce qui est des différences suivant les positions sociales.

Globalement en effet, et en première approximation, l'ampleur des différences d'opinion entre personnes dont les ressources socio-économiques diffèrent, ne change pas durant les dix années qui séparent les deux enquêtes. Les positions vis-à-vis du premier axe de l'analyse factorielle — la première dimension synthétique — sont fixes. Les positions vis-à-vis du deuxième axe évoluent de concert. Les positions

Graphique 5. — **Les évolutions selon la situation sociale**



5. Scardigli, Victor. — *L'Europe des modes de vie.* — Paris : Ed. du CNRS, 1987.

relatives restent inchangées. Tous ces éléments apparaissent bien à la lecture du graphique 5 où nous avons indiqué les positions moyennes de l'ensemble des Européens classés selon leur niveau de ressources et leur appartenance socioprofessionnelle [6]. Bien entendu, il s'agit ici encore d'un diagnostic global, valable en moyenne mais qu'il convient de nuancer dans le détail.

Un point important est évidemment qu'aux deux dates de l'enquête les variations d'opinion suivant la place qu'on occupe dans la hiérarchie sociale semble similaires. En substance, plus la position est élevée, plus la valeur de la deuxième cote synthétique sera faible. Une interprétation possible de cette cote étant, comme on le verra plus loin, qu'elle mesure le degré de satisfaction et d'intégration sociale, on pourrait en déduire que la satisfaction générale éprouvée par les Européens s'accroît avec leur statut social, en particulier avec leur statut socio-économique, et que l'évolution générale des opinions sur dix ans reflète la croissance économique sur cette période [7]. Le résultat n'est pas sans lien avec la thèse générale d'Inglehart sur l'incidence que l'enrichissement doit avoir sur les orientations et aspirations des individus. Pour relativiser l'interprétation, on notera toutefois que les travaux spécifiquement orientés vers l'étude des facteurs explicatifs du degré de satisfaction générale dans l'existence ne montrent pas, semble-t-il, de lien aussi net de cette satisfaction avec la place dans la hiérarchie sociale et accordent un rôle privilégié aux effets de l'âge (voir par exemple A. Herzog *et al.* [8] pour les États-Unis ; Dufour *et al.* [9] pour la France). En tout cas, les différences sont nettement structurées le long de ce second axe. Elles sont beaucoup plus faibles le long du premier.

En fait, deux indicateurs différents de la position sociale sont disponibles dans l'enquête : le niveau des ressources d'une part, l'appartenance socioprofessionnelle d'autre part. L'utilisation combinée de ces deux indicateurs

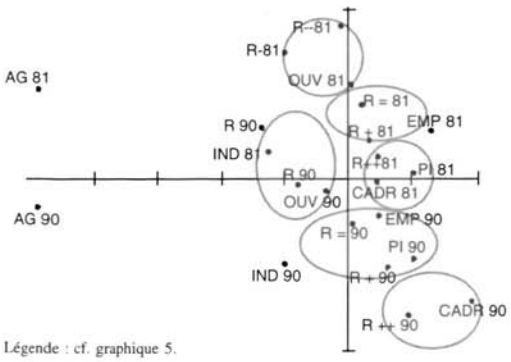
6. Il n'a malheureusement pas été possible d'utiliser un classement par niveau d'éducation, cette variable n'ayant pas été codée de manière suffisamment comparable dans les deux éditions de l'enquête.

7. Sur la période 1980-1992, la croissance économique a été positive dans tous les pays étudiés. L'augmentation de la production observée dans chaque pays a généralement été analogue à celle de la Communauté prise globalement, avec quelques exceptions notables. Ainsi au Royaume-Uni, le PIB a chuté de façon appréciable sur la période 90-92. Dans la plupart des Etats la croissance du PIB, qui s'élevait en moyenne à 1% par an à peine au cours de la première moitié des années 80, est passée à environ 3% ou plus au cours de la seconde moitié de cette décennie pour tomber à 2% ou moins depuis 1990. Sur la période 85-90, la croissance de l'emploi a évolué de manière similaire au PIB, sauf en France et en Italie qui ont enregistré une croissance du PIB supérieure à la moyenne mais seulement une faible hausse de l'emploi. Commission des Communautés européennes. — *L'emploi en Europe*, 1993.

8. Herzog, A. ; Rodgers, W. ; Woodworth, J. — *Subjective well-being among age-groups*. — Michigan : ISR,1982.

9. Dufour, A. et Volatier, J.-L. — « L'évolution des différences d'opinion entre groupes socio-économiques ». — *Cahiers de recherche*, n° 41, février 1993.

Graphique 6. — **L'accentuation des divergences d'opinion au cours du temps suivant la place dans la hiérarchie sociale**



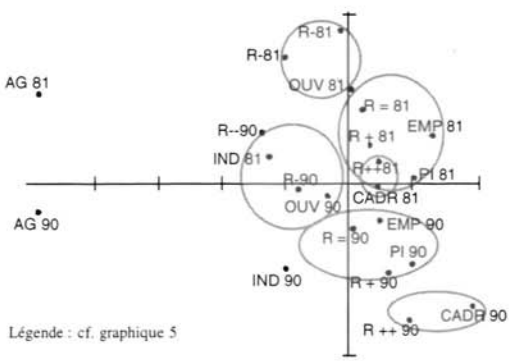
Légende : cf. graphique 5.

permet de nuancer le diagnostic global qu'on vient de présenter.

Distinguer trois groupes hiérarchiques bien séparés, par référence principale au niveau des ressources et en se limitant aux seuls salariés, conduit au regroupement présenté au graphique 6. Les écarts d'opinion se creusent au cours du temps. La hiérarchie générale reste la même.

Les différences suivant la hiérarchie sociale, tout en restant de même nature, semblent donc s'accentuer au cours du temps. L'accroissement des écarts peut paraître plus important en fonction de l'indicateur « revenu » qu'il ne l'est en fonction de l'indicateur « catégorie socioprofessionnelle », mais une autre lecture des évolutions est aussi possible, représenté par le graphique 7 dans lequel un groupe supérieur, une élite, est distingué en isolant les modalités supérieures des deux indicateurs de revenu et de position professionnelle. Dans cette configuration, le groupe des « pauvres » est de construction identique à ce qu'il était précédemment, celui des « moyens » étant beaucoup plus représentatif des « classes moyennes » prises dans une acception un peu large. L'écart qui s'établit, sur dix ans, entre les positions des deux classes inférieures et la position de l'« élite » est, à l'aune de ce graphique, très prononcé. Ce qui est suggéré n'est pas l'élargissement de l'éventail des positions mais le divorce de la classe supérieure d'avec le reste de la population. Il

Graphique 7. — **Le particularisme de l'élite s'affirme**



Légende : cf. graphique 5

Tableau 2. — **Contributions des modalités à la définition du premier facteur (classées par ordre décroissant de contribution)**

Pôle « Modernité »		Pôle « Tradition »	
modalité	contribution	modalité	contribution
Dieu pas important	60	Pratiquant hebdomadaire	55
Homosexualité pas condamnable	51	Dieu important	47
Positionnement à gauche	45	Approuve respect autorité	34
Non pratiquant	43	Condamne homosexualité	32
Approuve avortement	42	Fier nationalité	27
Pas fier de la nationalité	38	Refus de manifester	27
Respect parents si méritent	36	Désapprouve avortement	23
Mariage dépassé d'accord	36	Respect parents = toujours	22
A déjà manifesté	34	Refus voisin casier judiciaire	20
Fidélité très important	28	Positionnement à droite	14
Approuve liberté sexuelle totale	27	Mariage dépassé pas d'accord	12
Désapprouve respect autorité	21		
Fidélité pas important	17		
Indifférent respect autorité	16		
Sentiment appart. = Monde	15		
Fraude fisc pas condamnable	12		

Chaque facteur résume une opposition entre deux groupes d'individus qui sont définis par la liste des modalités ci-dessus. Les modalités sont classées par ordre décroissant de contribution à la définition du facteur. Les premières modalités ont donc une plus grande importance dans la définition du facteur que les suivantes. Par exemple, du côté de la «modernité», la faible importance accordée à Dieu (sur une échelle en dix positions) contribue cinq fois plus à la définition de ce pôle que le fait de ne pas trouver condamnable la fraude fiscale.

serait évidemment intéressant d'examiner plus avant à quel degré les opinions des catégories supérieures se sont fortement démarquées durant la période. Cet examen serait, en fait, inséparable de celui d'un phénomène corollaire : que s'est-il passé pour la catégorie « supérieure-inférieure » (par opposition à la catégorie « supérieure-supérieure ») représentée sur le graphique 7 par le groupe socioprofessionnel des « professions intermédiaires », proche de la strate de revenus « supérieure-inférieure ».

Traditionalistes et modernistes

Si nous essayons maintenant, pour comprendre le sens des mouvements que nous avons décrits jusqu'à présent, d'interpréter nos résultats en termes de structuration des valeurs des Européens, nous devons nous reporter aux contributions des modalités actives — rendant compte des différents « domaines » de valeurs présentés au tableau 1 — et à la définition des deux premiers axes de l'analyse factorielle des correspondances (tableaux 2 et 3) qu'on peut essayer d'en déduire (voir encadré pour les limites de l'exercice).

Tableau 3. — **Contributions des modalités à la définition du second facteur (classées par ordre décroissant de contribution)**

Pôle "Faible intégration"		Pôle "Forte intégration"	
modalité	contribution	modalité	contribution
Pas satisfait de la vie	90	Fier de son travail	50
Pas satisfait sit. financière	80	Aucune non réponse	45
2 non réponses ou plus	61	Confiant dans les autres	40
Mauvais état de santé	59	Très bon état de santé	34
Méfiant à l'égard des autres	27	Désapprouve lib sexuelle totale	23
Affaires dirigées par le personnel	27	Positionnement à droite	21
Changer radicalement la société	23	Satisfait de la vie	19
Satisfaction financière moyenne	22	D'accord pour manifester	17
Mariage dépassé d'accord	20		
Pas fier de son travail	19		
Fidélité pas important	18		
Partage des tâches = pas important	17		
Refus de manifester	14		

Dans un premier temps, les non réponses avaient été incluses dans l'analyse en modalités actives. Elles se trouvaient systématiquement du côté positif du second facteur avec des contributions importantes mais avec des effectifs très faibles. Il y avait donc le risque que le second axe soit en grande partie construit par les non réponses. Pour éviter ce risque, nous avons éliminé les non réponses des variables actives et nous avons introduit une seule variable « score de non réponses » sur l'ensemble des questions traitées dans l'AFC. Les modalités de score élevé de non réponses de cette variable se situent bien du côté positif du second facteur. La propension à répondre décroît avec le degré de satisfaction et d'intégration sociale.

On notera que tous les « domaines » sont bien représentés dans les deux premiers facteurs ce qui à la fois semble conforter notre choix raisonné de variables et assure une bonne représentativité du premier plan factoriel.

Le premier axe de l'analyse factorielle des correspondances est manifestement un axe qui oppose — si l'on prend une terminologie commode mais évidemment réductrice — les « traditionalistes » aux « modernistes ».

L'attachement à la religion est essentiel dans la définition de cet axe : l'importance de Dieu dans la vie et le niveau de pratique sont les variables qui contribuent proportionnellement le plus à la définition du premier facteur. Mais d'autres variables concernant les « mœurs » et qui sont liées étroitement à la définition religieuse, y contribuent également : les Européens les plus religieux au contraire des non pratiquants sont attachés au « respect de l'autorité » qu'ils voudraient voir renforcée, comme à l'institution du mariage, ils condamnent l'homosexualité et l'avortement et considèrent que l'on doit respecter ses parents en toutes circonstances, alors que les areligieux ne le font que si ces derniers « le méritent ».

Mais cet axe n'est pas exclusivement religieux et moral : d'autres variables, avec, il est vrai, une contribution moins importante que les premières, sont plus de nature politique et sociale. Les « modernistes », s'ils sont

areligieux, paraissent aussi se situer nettement à gauche : cette modalité est la troisième en importance pour la contribution au facteur. Par ailleurs, ces Européens se sentent moins engagés par leur définition nationale : ils ne se déclarent pas particulièrement « fiers » d'appartenir à telle ou telle nation et se définissent plus souvent que les autres Européens comme « citoyens du monde ». Ces Européens « modernistes » paraissent également plus engagés socialement ou politiquement — ils ont déjà manifesté — mais en même temps moins « civiques » — ils sont moins choqués que la moyenne des Européens par la fraude fiscale —. Les Européens « traditionalistes » se définissent moins nettement par leurs préférences idéologiques, même s'ils se déclarent plus souvent à droite que la moyenne. Par contre leurs sentiments nationalistes sont plus nettement affirmés ainsi que leur réticence à s'engager dans des mouvements de nature revendicative et leur défiance à l'égard de leurs concitoyens marginaux ou déviants (ils sont plus réticents que la moyenne à avoir pour voisin un individu ayant un casier judiciaire).

Finalement, ce premier facteur est proche de celui analysé par Louis Chauvel [10] dans un article d'*Observations et diagnostics économiques* : il oppose des Européens permissifs, areligieux, peu attachés à certaines institutions ou valeurs traditionnelles, et se situant politiquement à gauche, à des Européens au contraire sensibles au respect de ces valeurs et de ces traditions et présentant d'autre part tous les traits d'une plus grande rigueur morale.

Insatisfaction et intégration sociale

L'interprétation du second facteur (tableau 3) est plus complexe : elle semble mêler des éléments de satisfaction (à l'égard de la vie, de la situation financière, de l'état de santé) et des éléments d'intégration et de reconnaissance sociales (la fierté à l'égard de son travail, la confiance ou la méfiance à l'égard des autres, la volonté de changer radicalement la société ou, au contraire, de la laisser en l'état, l'accord ou le refus de manifester).

Cette opposition fait penser aux pages que consacre Inglehart [11] à la culture politique des différents pays européens. Dans sa discussion, Inglehart insiste en particulier sur deux éléments que l'on retrouve dans notre analyse : le niveau de satisfaction à l'égard de l'existence que l'on mène, et le sentiment de confiance mutuelle.

En ce qui concerne le premier point, il montre l'ampleur et la stabilité des

10. Chauvel, Louis. — « Les valeurs en Europe : l'érosion des extrémismes ». — *Observations et diagnostics économiques* n° 43, janvier 1993, p.1-42.
11. Inglehart, Ronald. — *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées.* — Paris : Economica, 1993.

écarts entre pays ce qui traduit des différences culturelles profondes et durables qu'Inglehart interprète selon une détermination essentiellement économique : les pays prospères ont un niveau de satisfaction plus élevé.

Le sentiment de confiance mutuelle est également un indicateur stable de comportement culturel qui différencie nettement les pays. Les Italiens par exemple se situent toujours au plus bas niveau de confiance mutuelle mais avec des différences très fortes selon les régions. En fait, les sociétés traditionnelles, comme l'Italie du sud, se caractérise encore par un « amoralisme familial » qui ne réserve la « confiance » qu'aux membres du noyau familial. Les pays économiquement les plus développés seraient aussi ceux qui développeraient le plus une « culture civique » dont le sentiment de confiance mutuelle est un symptôme tangible en tant que norme qui favorise la démocratie : elle est indispensable à la formation d'associations secondaires qui sont à leur tour nécessaires à une participation politique effective d'un grand nombre de citoyens. Elle s'accompagne également d'une déradicalisation (affaiblissement de l'opinion selon laquelle il faut changer radicalement la société).

Notre deuxième axe pourrait donc s'interpréter comme une opposition entre les Européens les plus prospères (et donc les plus satisfaits) et les plus acquis à cette « culture civique » et des Européens dont le niveau de satisfaction est plus bas et qui se sentent moins bien intégrés à leur société nationale. Ces derniers sont également animés plus que d'autres par une forme de sentiment anticapitaliste, puisqu'ils choisissent plus souvent le « personnel » pour posséder et diriger les entreprises (et non les « propriétaires ») et qu'ils rejettent plus fréquemment le cas d'une secrétaire payée au mérite.

Si les interprétations que nous venons de proposer sont exactes, les mouvements enregistrés par les pays européens entre 1981 et 1990 s'expliquent comme suit. Sur le premier axe, l'Irlande se situe à l'extrême pointe du « traditionalisme » et cela ne surprend pas beaucoup étant donnée l'importance encore grande de la religion dans ce pays, alors que le groupe des pays nordiques et la Hollande, suivis de près par la France et l'Allemagne en 1990, sont proches du pôle « moderniste ». Les pays méditerranéens, ainsi que la Belgique et la Grande-Bretagne se situent dans une position intermédiaire. Comme on l'a vu, ces positions relatives se modifient très peu entre les deux enquêtes : contrairement à ce qu'on aurait pu attendre ce n'est donc pas, semble-t-il, sur le plan de l'évolution des moeurs privées, de l'attachement aux traditions et des croyances que les valeurs des Européens se sont le plus transformées en dix ans. En fait, l'essentiel des mouvements se fait sur le second axe d'insatisfaction-intégration et la signification de ce mouvement par rapport aux interprétations proposées doit être soulignée. Contrairement à nombre de pronostics pessimistes et malgré la persistance d'un niveau de chômage relativement élevé, les sentiments des Européens auraient bougé dans le sens d'une plus grande satisfaction à l'égard de leur situation person-

nelle, et d'une meilleure intégration à leur société nationale. Ce résultat prend d'autant plus de relief qu'il est plutôt inattendu. Il doit peut-être néanmoins être relativisé par le fait que la seconde enquête a été réalisée juste avant la récession qu'ont connue les pays européens au début des années 90. La troisième enquête qui devrait être réalisée avant l'an 2000 permettra de vérifier la validité de ces résultats sur une période plus longue.

Les âges et les valeurs : une relative homogénéisation

Les deux dimensions de notre analyse — tradition-modernité et satisfaction-intégration — sont le plus fréquemment reliées à des effets de cycle de vie. La modernité serait l'apanage des générations plus récentes. La satisfaction dans l'existence aurait tendance à croître avec l'avancée en âge.

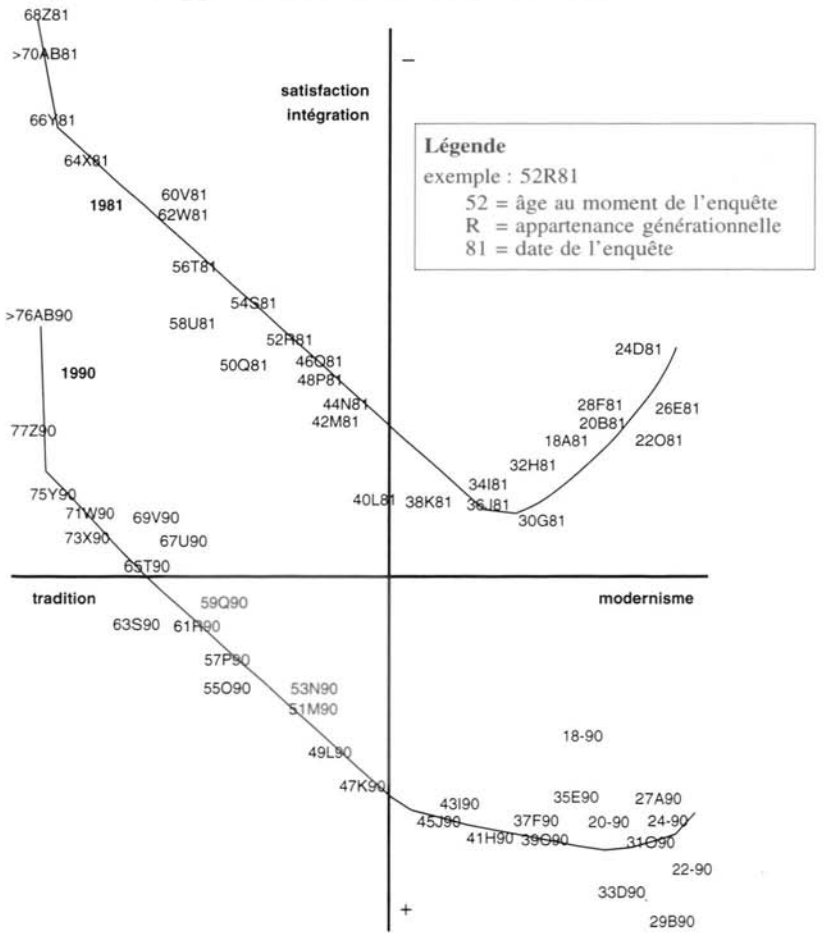
Les courbes d'âge résultant des analyses factorielles des correspondances ont une forme en U évasé (graphique 8), exprimant un double rapport, selon l'âge, à la tradition et à la modernité d'une part, à l'intégration sociale d'autre part. L'attachement à la tradition, aux valeurs et aux institutions qui la symbolise, croît avec l'âge : c'est un résultat bien connu, déjà analysé par Jean Stoetzel [12], qui est confirmé ici. Cette relation ne semble pas s'être relâchée en dix ans. Les âges s'étagent, en 1981 comme en 1990, dans un ordre presque parfaitement croissant qui va de la modernité vers la tradition.

La relation entre âges et satisfaction et intégration sociale est moins linéaire. Les classes d'âge intermédiaires sont les plus satisfaites et les mieux intégrées, alors que les plus jeunes, mais surtout les plus âgés le sont moins. Mais, la relation entre « âge » et satisfaction ou intégration sociale semble s'être légèrement transformée entre les deux dates : l'appartenance aux classes d'âge jeunes fait moins « remonter » la courbe vers le pôle « insatisfaction » en 1990 que ce n'était le cas en 1981. Du point de vue de ces critères, la position relative des jeunes par rapport aux autres classes d'âge semble donc s'être améliorée en dix ans.

Toutefois, il faut garder à l'esprit que l'effet massif est un effet de période qui voit croître dans toutes les classes d'âge le niveau de satisfaction et d'intégration. La translation des individus le long de l'axe satisfaction-intégration que nous avons constatée plus haut n'est donc pas due à une génération en particulier. L'ensemble d'entre elles ont connu ce mouvement dans des proportions équivalentes.

12. Stoetzel, Jean. — *Les valeurs du temps présent.* — Paris : PUF, 1983.

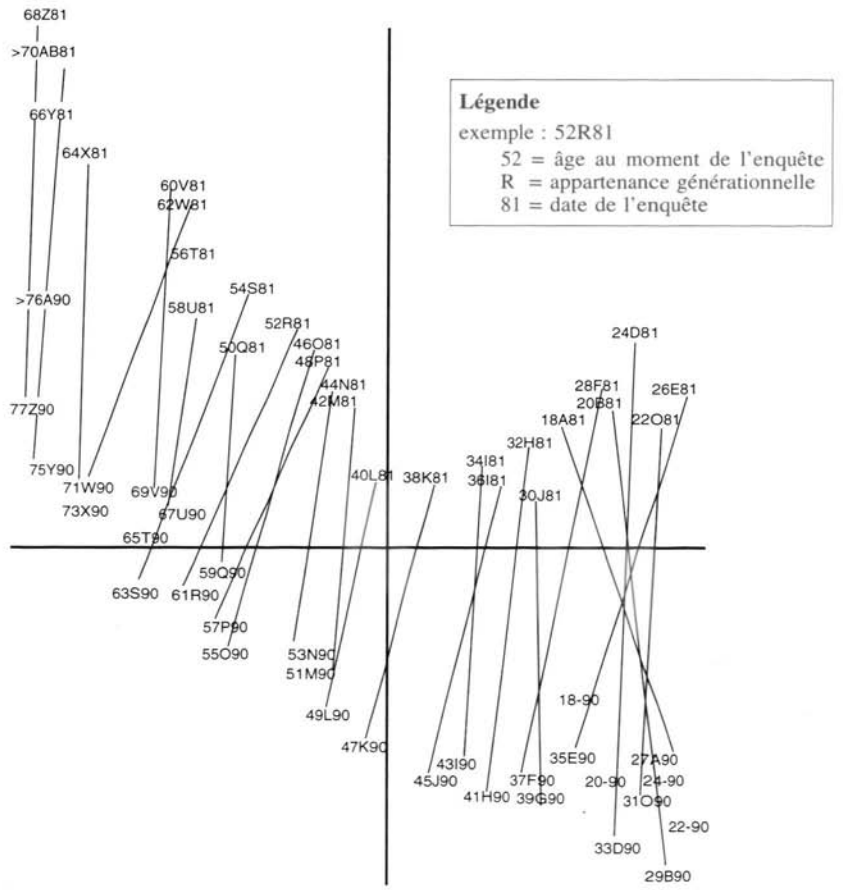
Graphique 8. — **AFC Valeurs des Européens - Variables supplémentaires : âges et générations**



On enregistre néanmoins des effets d'âge et de génération dont rendent compte les graphiques 9 et 10. Le premier, retraçant les effets d'âge, relie deux à deux les classes d'âge [13] faisant partie d'une même génération et qui

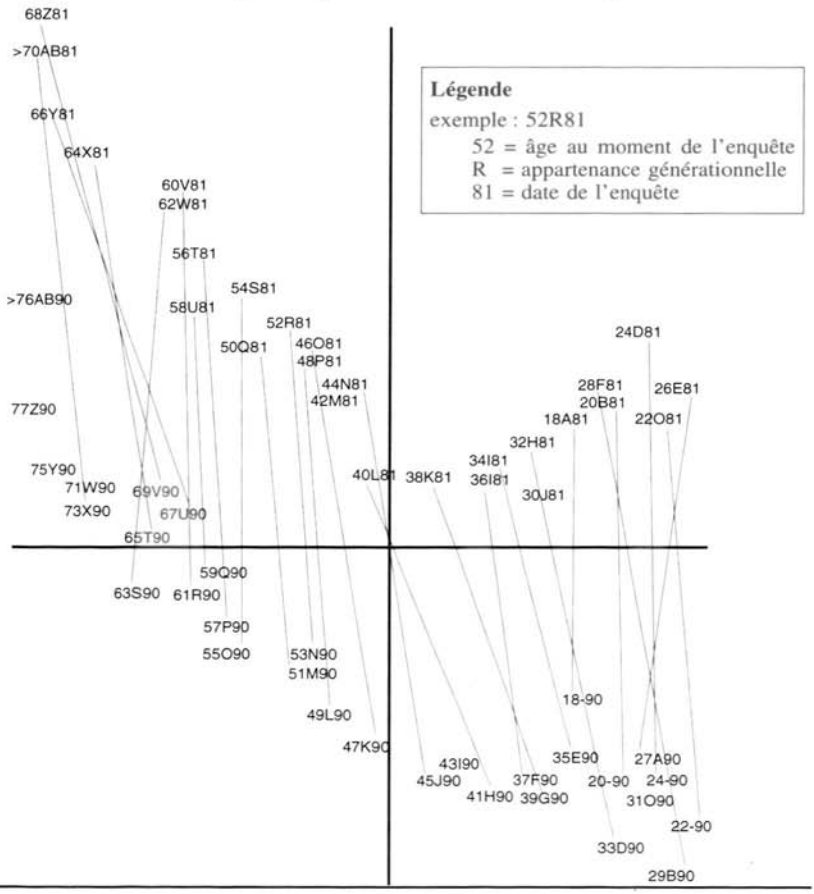
13. En fait deux âges ont été regroupés dans chaque classe, mais pour simplifier la lecture du graphique, seul le premier est indiqué. Ainsi par exemple, pour 24D81, il faut lire : les individus ayant eu 24 ou 25 ans en 1981, appartenant à la génération 1956-57, symbolisée par la lettre « D ».

Graphique 9. — **AFC Valeurs des Européens - Variables supplémentaires : âges et générations - Effets d'âges**



ont donc vieilli de 9 ans entre 1981 et 1990. Ici, donc, l'effet de l'appartenance générationelle est neutralisé puisqu'on raisonne aux deux dates sur une même génération et qu'on n'enregistre ainsi que les seuls effets du vieillissement. Ces effets sont à peu près tous de même sens : dans toutes les classes d'âge le fait de vieillir « déplace » les individus vers le pôle « tradition » du premier axe. Seuls les plus jeunes et les plus âgés semblent échapper à ce mouvement. Les premiers font preuve, jusqu'à environ trente ans d'une forte résistance à l'effet du vieillissement, et jusqu'à 40 ans, cet effet reste modéré. Faut-il voir là un effet de l'« allongement de la jeunesse » qui, faisant parta-

Graphique 10. — **AFC Valeurs des Européens - Variables supplémentaires : âges et générations - Effets de générations**



ger une condition commune aux individus plus longtemps leur fait aussi partager les mêmes valeurs ? C'est probablement une interprétation possible. A partir de 65 ans, les individus sont arrivés à l'extrémité du pôle traditionnel et le vieillissement n'a plus que des effets marginaux.

Le second graphique présente les effets générationnels. Par rapport au graphique précédent, la démarche est inversée : on relie les classes ayant le même âge aux deux dates. Ainsi, l'effet du vieillissement est neutralisé : en comparant deux générations au même âge à deux dates différentes, le mouvement éventuel qu'on enregistre ne peut tenir qu'à l'appartenance généra-

tionelle. On voit bien qu'ici le mouvement est de sens inverse à celui constaté dans le graphique précédent : chaque classe d'âge est plus proche du pôle « moderniste » en 1990 qu'elle ne l'était au même âge en 1981. Le renouvellement des générations a donc contribué à déplacer l'ensemble de la population vers le pôle moderniste. Toutefois, là encore ce mouvement est presque annulé aux deux extrémités de l'échelle des âges : les classes d'âges les plus jeunes comme les plus âgées ne se déplacent que modérément ou pas du tout vers ce pôle de la modernité ; les premières parce que probablement le renouvellement générationnel n'a pas encore fait sentir ses effets en cascade jusqu'à ces classes d'âge ; les secondes au contraire parce que ce renouvellement générationnel a déjà été accompli et que l'ensemble des classes d'âge jusqu'à trente ans se situent dans une zone très voisine. Sur le premier axe, le mouvement le plus important est donc accompli par les classes d'âge intermédiaires (ayant entre 30 et 50 ans) qui, en 1990, se rapprochent très sensiblement des jeunes et de leurs valeurs.

Par contre, sur l'axe de satisfaction-intégration, le glissement est plus marqué, à la fois chez les plus jeunes et les plus âgés que dans le groupe des 30-40 ans qui, en 1981 était le mieux placé sur cet axe. De ce fait, sur cette dimension, les écarts entre les âges se sont amoindris, surtout entre les plus jeunes et les classes d'âge intermédiaires. Il est remarquable en particulier de constater l'ampleur du mouvement accompli par les jeunes générations sur cet axe : contrairement à une idée reçue le sentiment d'intégration des jeunes à leur société nationale ne se serait pas dégradé, mais au contraire amélioré.

On enregistre donc, semble-t-il, un double mouvement d'homogénéisation [14] selon l'âge qui concerne surtout les individus ayant entre 20 et 50 ans : aussi bien sur le plan du sentiment d'intégration que sur le plan des moeurs peu de choses, et en tout cas moins en 1990 qu'en 1981, semblent séparer aujourd'hui les Européens de ce grand groupe d'âge.

14. Avec une technique d'analyse tout à fait différente, ce mouvement avait été déjà noté dans O. Galland, « Ages et valeurs », dans H. Riffault (dir). — *op. cit.*

Bibliographie complémentaire

Ester, Peter ; Halman, Loek ; Moor, Ruud de (eds). — *The Individualizing Society. Value Change in Europe and North America.* — Tilburg, Tilburg University Press,1993.
Kluckhohn, Clyde. — « Values and Value-orientation in the Theory of Action ». — in Parsons,Talcott ; Shils, Edward (eds). — *Toward a General Theory of Action.* — Cambridge : Harvard University Press,1951.
Labovitz, Sanford. — *An Introduction to Sociological Concepts.* — New York : John Wiley, 1977.
Morris, Charles. — *Varieties of Human Value.* — Chicago : Chicago University Press, 1956.
Rokeach, Milton. — *Beliefs, Attitudes and Values : A Theory of Organization and Change.* — San Francisco : Jossey-Bass, 1968.

La montée des valeurs individualistes

Etienne Schweisguth [1]

S'il est banal, lorsque l'on traite de l'évolution des valeurs, de souligner la montée de l'individualisme, la première originalité du texte d'Etienne Schweisguth est d'en définir le sens par le primat accordé à l'individu alors que, dans la tradition, celui-ci était subordonné à un ordre supérieur. Aussitôt toutefois l'auteur introduit une différence entre l'individualisme particulariste (le « chacun pour soi ») et l'individualisme universaliste (ego reconnaissant le bien-fondé de valeurs collectives).

La seconde originalité de ce texte, qui intéressera tout particulièrement les prospectivistes, est de démontrer comment en distinguant les évolutions liées aux effets d'âge, de période et de renouvellement des générations, l'on peut distinguer quelles sont les tendances à long terme de celles à caractère plus conjoncturel.

Partant des données recueillies sur douze questions révélatrices du degré de permissivité, E. Schweisguth montre que :
— celle-ci s'accroît systématiquement au fur et à mesure du renouvellement des générations ;
— mais que celle-ci, au fil du vieillissement, évolue de manière différente selon les questions de sorte que l'on voit se développer, par vagues successives se propageant différemment suivant les âges, un individualisme particulariste et un individualisme universaliste.

Poursuivant cependant sa réflexion sur les ressorts du changement, l'auteur explore les effets comparés de l'âge et du niveau d'instruction pour montrer finalement que, suivant les questions, l'un et l'autre n'exercent pas la même influence mais que, malgré tout, le progrès des connaissances contribue à l'essor de l'humanisme.

1. Centre d'Etude de la Vie Politique Française (CEVIPOF), Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Enfin, indique E. Schweisguth, des différences sensibles apparaissent entre pays : l'individualisme des pays scandinaves se doublant d'un civisme n'ayant point d'équivalent ailleurs. En outre apparaît une différence de culture entre d'une part les pays de tradition protestante qui sont plus individualistes et ceux de tradition catholique plus traditionnels, différence ne signifiant pas nécessairement divergence : tous les pays européens enregistrant un essor de l'individualisme — plus rapide d'ailleurs dans les pays en retard sans toutefois que l'effet de rattrapage réduise rapidement les écarts et que nous puissions conclure à la convergence future vers un modèle individualiste européen monolithique et faisant fi de tout altruisme —. H.J.

Bien avant la vogue récente du concept d'individualisme, les grands sociologues classiques, tels que Emile Durkheim, Max Weber, Norbert Elias ou Louis Dumont, avaient analysé le changement à long terme des sociétés comme une évolution dans le sens d'un individualisme croissant. Si ce concept est doté d'une vaste extension et provoque parfois le malentendu, on peut néanmoins penser que sa polysémie reflète la complexité des réalités qu'il recouvre et qu'il demeure particulièrement bien adapté à l'analyse des changements culturels. Dans le langage des sciences sociales la montée de l'individualisme désigne un processus à très long terme par lequel les cultures des sociétés européennes ont petit à petit placé l'individu au centre de leur conception de la vie de l'homme en société. S'agissant de l'étude du changement des valeurs, le critère le plus fécond nous paraît être celui des types de légitimité sur lesquels elles se fondent. Nombre d'observations historiques ou sociologiques suggèrent que l'évolution irait dans le sens d'un passage de valeurs, que l'on appellera traditionalistes, dont le principe de légitimité est fondé sur une transcendance, à des valeurs que l'on appellera individualistes dans la mesure où leur principe de légitimité réside dans l'individu.

La légitimité des valeurs traditionalistes est fondée dans un ordre des choses réputé supérieur aux consciences individuelles, et que les individus doivent respecter sans pouvoir le remettre en cause, qu'il s'agisse d'un ordre naturel, surnaturel, social, moral ou autre. Ancrées dans la tradition, ces valeurs prônent fréquemment la subordination de l'individu à son groupe d'appartenance et aux autorités établies. Elles prescrivent aux individus des rôles sociaux et des normes de comportement non susceptibles de remise en cause. Elles expriment fréquemment une vision hiérarchique du monde fondée sur le principe de l'inégalité a priori entre les races, entre les sexes ou entre divers groupes sociaux. Le principe de l'individualisme consiste au contraire à subordonner l'ordre des choses aux désirs, aux besoins, à la raison ou à la volonté des individus humains. Les valeurs ne sont pas acceptées

comme des données intangibles, mais jaugées à leur niveau d'adéquation à ce qui est considéré comme bon pour les individus. La seule loi de Dieu, de la nature, de la cité ou de la tradition n'est pas légitime en elle-même. C'est dans l'individu et en lui seul que réside le principe de ce qui est bon pour l'individu.

Qu'est-ce que l'individualisme ?

Dans son usage courant le concept d'individualisme n'est guère plus qu'un synonyme d'égoïsme. En ce sens, il constitue une explication passe-partout doublée d'un jugement de valeur, comme jadis le thème de la société de consommation, et n'est guère utile à la compréhension des évolutions sociales.

Dans le langage des sociologues, le concept d'individualisme sert à souligner la modernité du concept d'individu. Louis Dumont, à qui on en doit une élaboration théorique remarquée, oppose ainsi les sociétés dites traditionnelles ou holistes aux sociétés modernes ou individualistes [1]. Dans la vision du monde des sociétés holistes (du grec *holon,* qui signifie le Tout) l'individu est subordonné à un ordre social, moral et souvent surnaturel, qui lui est supérieur et auquel il doit se soumettre. Il ne constitue pas une valeur en lui-même. La notion même d'individu qui nous paraît aujourd'hui si naturelle n'existe pas dans les sociétés primitives ou antiques. L'« individu » n'y est pas un être humain abstrait, il est défini d'abord par son statut et son rôle social et par son appartenance à une cité, une tribu, un clan ou une famille. La valeur attribuée à un individu dépend de ses attributs sociaux avant de dépendre de ses mérites personnels. A l'inverse dans la vision du monde des sociétés individualistes la liberté et l'égalité individuelle constituent des valeurs cardinales. L'individu y est un être humain doté d'une valeur propre avant d'être défini par ses attributs sociaux. Il est posé comme la base et la finalité du système social et du système de valeurs. Ce sont les individus qui définissent les règles de vie en commun et qui définissent les valeurs des individus pour le bien des individus. La croyance religieuse elle-même est intégrée dans la conception individualiste du monde. Elle relève de la liberté de pensée mais ne saurait prétendre à servir de base à l'organisation sociale.

Le passage du holisme à l'individualisme a constitué une évolution à très long terme. On peut considérer que le christianisme, il y a deux mille ans, a jeté en Europe le germe de l'individualisme en affirmant que tout être humain, quel qu'il soit, a vocation au salut de son âme, c'est-à-dire en affirmant l'égalité de valeur des individus devant Dieu et en dissociant ainsi l'individu de ses attributs sociaux. L'évolution ultérieure fera passer ce principe d'égalité du domaine purement spirituel au domaine terrestre. C'est au XVIII[e] siècle que, porté par le libéralisme anglais, par la philosophie des lumières et par le système philosophique kantien, l'individualisme reçoit sa première grande consécration avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Au cours des deux siècles suivants il va s'installer progressivement comme la philosophie officielle des sociétés européennes.

Quatre points méritent d'être soulignés.

1) L'individualisme ainsi défini n'entraîne pas de manière nécessaire une tendance au déclin de l'action collective, à laquelle on le réduit souvent. L'histoire au contraire est riche en exemple de mouvements collectifs au service des valeurs individualistes.

1 Cf D. Dumont, Louis. — *Homo hierarchicus.* — Paris : Gallimard, 1966, et Dumont, Louis. — *Essais sur l'individualisme.* — Paris : Seuil, 1991.

2) Si l'individualisme est en progression sur le long terme, malgré des régressions temporaires parfois tragiques, il n'existe et il n'existera sans doute jamais de société parfaitement individualiste. Sans doute la plupart des Européens d'aujourd'hui se déterminent-ils dans leur vie quotidienne à partir de critères qui n'ont rien à voir avec les préceptes religieux. Il n'en demeure pas moins que la majorité d'entre eux conserve la croyance en un Dieu qui incarne un principe de transcendance. Sans doute l'idée de l'égalité des êtres humains, quel que soit leur sexe, leur race ou leur nationalité, par exemple, a-t-elle considérablement progressé depuis deux siècles. Il n'en demeure pas moins que l'idée de l'égalité absolue des sexes et des races est loin d'avoir conquis toutes les consciences. Le nationalisme n'est plus ce qu'il était avant la guerre de 1914-18, mais le sentiment de l'identité nationale reste cependant un ressort et un repère important. Et le principe de l'individualisme selon lequel on devrait juger les individus uniquement sur leurs mérites personnels, sur ce qu'ils font et non sur ce qu'ils sont, souffre manifestement de très nombreuses exceptions. De même la valeur de liberté reçoit-elle une application à géométrie variable. Si les Européens d'aujourd'hui ont un fort sentiment du droit à leur liberté personnelle de penser et d'agir, ils ne sont pas toujours aussi sourcilleux lorsque c'est la liberté d'autrui qui est en cause.

3) Les différences de système de valeurs entre les membres d'une même société sont réelles. Elles rendent notamment compte de certaines différences d'orientation politique. On a par exemple deux fois plus de chances de voter à droite qu'à gauche, en France, selon qu'on est pour ou contre le rétablissement de la peine de mort. Mais ces différences sont relativement faibles comparées aux différences entre les systèmes de valeurs d'une même société à un ou deux siècles de distance.

4) Lorsque l'analyse porte sur le moyen ou le court terme, les progrès de l'individualisme concernent des domaines particuliers. Il peut même y avoir au cours d'une même période une progression dans certains domaines et une régression dans d'autres. Pour se limiter au cas de la France, le XIX^{e} siècle est marqué par l'établissement de l'égalité juridique entre les citoyens et l'instauration des libertés publiques. Le tournant du siècle voit la victoire du principe de laïcité : chacun reste libre de ses croyances mais le fonctionnement de la société échappe officiellement à toute transcendance. L'affaire Dreyfus constitue une étape importante de l'instauration de l'individualisme comme philosophie officielle. Deux principes essentiels y sont affirmés en même temps. Un principe d'égalité : quelle que soit son origine tout individu a droit à la justice. Et un principe de liberté : la raison d'Etat ne saurait l'emporter sur la présomption d'innocence. La seconde moitié du XX^{e} siècle est marquée notamment par la réalisation de l'égalité juridique entre les hommes et les femmes et par l'instauration du principe de liberté dans le comportement sexuel et dans l'organisation familiale. Mai 1968 a constitué la dernière grande poussée collective d'individualisme. Par-delà la rhétorique marxiste et utopiste de l'époque, c'est l'autorité de la tradition et une certaine forme du principe d'autorité hiérarchique qui ont été mises en cause. Avec les débats actuels sur la bioéthique on voit poindre de nouveaux enjeux concernant les droits que les individus ont sur leur descendance.

Les ambiguïtés et les malentendus que suscite fréquemment le concept d'individualisme proviennent de ce que cette référence à l'individu peut se faire selon des modalités très différentes, situées entre les deux extrêmes d'un continuum particularisme-universalisme. A l'un des extrêmes, la notion d'individualisme renvoie à ce qui est bon pour *ego,* c'est-à-dire pour un moi qui a des aspirations qui lui sont propres et qui sont susceptibles de passer avant tout autre considération. Cet individualisme-là est *particulariste* au sens

où il concerne les besoins, désirs ou intérêts particuliers à chaque individu. A la limite il correspond au principe du chacun pour soi. A l'autre extrême, fonder les valeurs dans l'individu peut renvoyer à la maxime kantienne selon laquelle un principe de conduite doit pouvoir s'appliquer de manière universelle à tous les individus, *ego* n'étant plus alors qu'un parmi les quelques milliards d'êtres humains qui peuplent la planète. Dans cette optique, l'individualisme est un *universalisme*. Il implique l'idée d'une liberté des individus, par exemple dans le choix de leur mode de vie, limitée par les seules contraintes ressortissant à la recherche du bien commun, et un principe d'égalité entre les êtres humains corrigé par la seule considération de leurs mérites individuels et de ce qui est nécessaire à une organisation sociale efficace. De fait, l'individualisme universaliste est la philosophie officielle de nos sociétés européennes, celle dont théoriquement découle toute notre organisation sociale. Mais son application pratique à la multitude des problèmes concrets est loin d'être claire et évidente. Elle est constamment source d'ambiguïté et permet aux argumentations contraires de s'affronter. Dans de nombreux cas, il n'existe pas de critères indiscutables permettant de décider si tel ou tel comportement relève de la stricte liberté individuelle ou s'il doit être prohibé au nom du bien commun. Dans un certain nombre de cas, se pose également la question de savoir si telle ou telle prise de position relève du seul souci du bien commun ou traduit l'influence de valeurs traditionnelles. Ainsi, si la liberté et l'égalité sont bien les valeurs cardinales des sociétés européennes, elles peuvent être accommodées de manières très variées.

Aussi bien, et puisque dans l'interrogation sur les valeurs le jugement de valeur n'est jamais loin, le thème de la montée de l'individualisme peut être compris de deux manières, l'une pessimiste, l'autre optimiste. La version pessimiste, se représentant l'individualisme essentiellement sous sa forme particulariste, impute l'affaiblissement du lien social et du sens de la solidarité au déclin de l'adhésion aux valeurs transcendantes. La montée de l'individualisme évoque alors la diffusion d'une conception de la liberté assimilée au principe du chacun pour soi, entraînant la perte du respect des règles sociales et un déclin des préoccupations altruistes. La version optimiste, qui correspond à la variante universaliste de l'individualisme, voit au contraire dans le déclin de la transcendance un progrès de la liberté de choix des individus et un progrès de la reconnaissance de leur égalité en valeur et en dignité, dans le cadre de règles de vie en commun s'appliquant à tous.

On tentera ici de confronter ces deux versions aux faits, à partir des informations qui nous sont fournies par les deux enquêtes *Valeurs* de 1981 et 1990. Dans cette tâche nous rencontrerons immédiatement deux obstacles. Le premier est que, malgré leur qualité, ces deux enquêtes ne permettent pas de couvrir l'ensemble des problèmes que désigne le terme d'individualisme. Manquent en particulier les données qui auraient permis de mesurer l'évolu-

tion des opinions relatives à l'égalité en valeur et en dignité des êtres humains (égalité entre les races ou entre les sexes par exemple). En raison de contraintes techniques et par souci de simplicité dans la présentation des résultats, nous limiterons pour l'essentiel l'analyse à un groupe de douze questions concernant diverses conceptions de la liberté. Nous nous risquerons néanmoins à quelques réflexions sur l'évolution des conceptions concernant l'égalité. Le second obstacle tient à la relative brièveté de la période d'observation. Si le changement des valeurs est un phénomène séculaire, quels enseignements peut-on tirer de deux observations réalisées dans le court intervalle de neuf ans ? Est-il possible de mettre au jour des tendances à long terme à partir de changements enregistrés dans un tel laps de temps, ou bien doit-on craindre que ceux-ci ne reflètent pour l'essentiel que les fluctuations des conjonctures politiques, économiques ou sociales ?

Le développement de la permissivité

Pour examiner le problème de l'évolution des valeurs on s'intéressera aux réponses données par les enquêtés à douze questions relevant d'un aspect de l'individualisme que l'on a coutume d'appeler la permissivité. Il s'agit d'un ensemble de questions portant sur des comportements qui peuvent paraître contraires aux règles de la vie en commun dans une société, tels que voyager sans ticket ou toucher un pot-de-vin, ou qui concernent le droit de choisir librement son mode de vie sexuel ou familial, ou même qui touchent au problème du droit de l'individu à mettre fin à sa vie. Le tableau 1 en donne la liste complète. Il était demandé aux personnes interrogées de donner à chacun de ces comportements une note de un à dix selon que celui-ci leur paraissait plus ou moins justifiable, la note un signifiant que le comportement n'était à leurs yeux jamais justifié et la note dix qu'il était toujours justifié. Pour toutes ces questions, sur un

Tableau 1. — **Evolution des jugements sur les comportements de 1981 à 1990 : pourcentage d'enquêtés jugeant le comportement justifiable (note 2 à 10)**

	1981	1990
Acheter un objet volé	25	27
Toucher un pot-de-vin	27	27
Percevoir des allocations indues	30	38
Voyager sans ticket	38	41
Suicide	42	48
Aventure extraconjugale	46	47
Prostitution	47	53
Fraude fiscale	49	53
Homosexualité	53	61
Euthanasie	60	71
Avortement	66	77
Divorce	80	85

Source des tableaux 1 à 5 et 8 : Enquête *Valeurs* 1981 et 1990.
Population concernée : Islande, Norvège, Danemark, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas, Allemagne, Belgique, France, Italie, Espagne.

ensemble de onze pays européens, le tableau 1 présente le pourcentage de personnes ayant donné une note comprise entre deux et dix inclus, c'est-à-dire le pourcentage de personnes n'ayant pas donné la réponse de condamnation absolue que constitue la note un. Placer ainsi la coupure entre la note un et la note deux, ne signifie nullement que les notes comprises entre deux et dix correspondraient à l'acceptation du comportement en question. On ne vise en aucune manière à mesurer dans l'absolu le degré de permissivité à l'égard de ces comportements. Il s'agit uniquement de se doter d'un instrument de mesure permettant de comparer ces comportements entre eux selon leur degré d'acceptabilité et permettant, surtout, de mesurer l'évolution des opinions à leur égard.

En première analyse, on peut constater une tendance à l'augmentation de la permissivité de 1981 à 1990. Le taux d'acceptation des divers comportements mentionnés augmente dans presque tous les cas. Aucun cas de diminution n'est observé [2]. Dès lors la question est évidemment de savoir si cette augmentation de la permissivité vaut pour la seule période de 1981 à 1990 ou s'il existe des éléments permettant de penser que l'évolution observée entre ces deux dates s'inscrit dans un mouvement à long terme.

Un des moyens d'apporter quelques éléments de réponse à cette question consiste à examiner la répartition des réponses permissives en fonction de l'âge des personnes interrogées : pour chacun des douze comportements envisagés, on est d'autant plus permissif que l'on est plus jeune. Ce résultat, notons-le, vaut de manière générale dans tous les pays de culture occidentale et pour toutes les questions indiquant une adhésion aux valeurs de liberté de choix personnel et d'égale dignité des individus. Qu'il s'agisse des rôles familiaux et sexuels, des relations d'autorité, du mode de vie ou de l'attitude à l'égard des étrangers ou des déviants, on adhère d'autant plus aux valeurs individualistes que l'on est plus jeune.

Un tel résultat est susceptible de deux interprétations. La première, classiquement connue comme étant l'explication par les effets du *cycle de vie*, suppose que le déclin de l'individualisme est la conséquence des transformations qui se produisent chez l'être humain au fur et à mesure de son parcours à travers la vie. Aux attitudes libérales, laxistes ou contestataires qui sont l'apanage de la jeunesse, succéderaient le conservatisme et le sens des responsabilités que procure l'expérience. L'idée reçue, et pas nécessairement fausse en elle-même, selon laquelle le caractère change avec l'âge fournit ainsi un schéma explicatif, qui au premier abord peut paraître plausible sinon évident. Mais en fait, nous verrons que l'application de ce schéma à la rela-

2. Cette tendance à l'augmentation de la permissivité n'est pas dépendante du mode de calcul retenu : elle s'observe également si le calcul porte sur les moyennes au lieu de porter sur les pourcentages de notes comprises entre 2 et 10.

tion entre l'âge et les valeurs individualistes, autrement dit l'idée que les attitudes permissives, libérales ou individualistes déclinent continuellement au fur et à mesure que les individus avancent en âge, apparaît souvent difficilement compatible avec les faits que les enquêtes *Valeurs* de 1981 et 1990 permettent d'observer empiriquement.

L'autre explication possible de la relation entre l'âge et les valeurs individualistes est celle du *renouvellement des générations.* Elle consiste à supposer, non pas que l'individualisme décline progressivement au cours de la vie, mais que chaque génération nouvelle se situe d'emblée à un niveau d'individualisme plus élevé que celle qui la précède immédiatement. Si l'on compare les niveaux d'individualisme aux marches d'un escalier, c'est comme si chaque génération rajoutait une marche plus élevée et venait s'y situer. Ou, pour prendre une métaphore militaire, c'est comme si chaque génération nouvelle faisait tomber une des lignes de défense du traditionalisme, laissant à la prochaine vague d'assaut le soin de s'attaquer à la ligne de défense suivante. On voit l'enjeu du débat. Si cette explication est la bonne, elle fonde l'idée que la montée de l'individualisme est un changement à long terme. En revanche si c'est l'explication par le cycle de vie qui est valide, l'idée que les variations en matière de valeurs sont essentiellement conjoncturelles se trouve renforcée.

Effet d'âge ou de génération ?

Pour trancher entre l'explication par le cycle de vie ou par le renouvellement des générations il faut pouvoir disposer d'enquêtes répétées à intervalle régulier, par exemple tous les dix ans, dans lesquelles figurent les mêmes questions et dans lesquelles on dispose de l'âge des personnes interrogées. Il est alors possible de suivre sur le long terme l'évolution des opinions de cohortes d'enquêtés nés au cours d'une même période et de mesurer ainsi les conséquences effectives du vieillissement. Nous n'avons connaissance que de deux enquêtes remplissant ces conditions. Toutes deux confirment l'hypothèse du renouvellement des générations et ne présentent aucun élément allant dans le sens d'un déclin de l'individualisme au cours du cycle de vie.

La première est une enquête néerlandaise du service de recensement permettant de suivre de 1889 à 1971, grâce à des enquêtes réalisées tous les dix ans, la proportion de femmes déclarant une affiliation à une religion. Si l'on examine l'évolution de chaque cohorte définie par son année de naissance, on constate, 1) que le vieillissement ne provoque aucun retour à la religion [3],

3. Seul un léger mouvement de retour à la religion peut être observé à partir de 65 ans. Voir dans ce numéro l'article de Yves Lambert.

2) que les générations les plus récentes se situent dès le début de leur vie à un niveau d'irréligion plus élevé que les plus anciennes et demeurent plus irréligieuses durant toute leur vie [4].

La seconde étude est celle réalisée par Ronald Inglehart [5] à partir d'une série d'enquêtes européennes effectuées de 1970 à 1988 mesurant l'évolution de son indicateur de valeurs post-matérialistes (celui-ci mesure la préférence accordée à des enjeux tels que la liberté de parole ou la participation des citoyens aux décisions par rapport à des enjeux tels que le maintien de l'ordre ou la lutte contre la hausse des prix, voir l'encadré). En constituant des cohortes regroupant les personnes nées au cours d'une même période de dix ans, par exemple les gens nés entre 1926 et 1935 ou les gens nés entre 1936 et 1945, on peut constater que, 1) toutes les cohortes ont suivi les mêmes évolutions conjoncturelles dues à la sensibilité de cet indicateur aux fluctuations de l'inflation, 2) lorsque l'on suit dans le temps l'évolution d'une même cohorte, le niveau d'adhésion aux valeurs post-matérialistes ne présente aucune tendance à la baisse, contrairement à l'hypothèse selon laquelle le vieillissement s'accompagnerait d'un déclin du libéralisme, 3) durant toute la période, plus une cohorte est récente plus elle se situe à un niveau élevé de post-matérialisme, donnant ainsi au graphique l'allure de couches sédimentaires superposées.

Le post-matérialisme selon Inglehart : un exemple de changement des valeurs par renouvellement des générations

Selon Ronald Inglehart, on peut distinguer chez les êtres humains deux grandes catégories de besoins. La première correspond à ce qui est nécessaire, au plan matériel, pour assurer la satisfaction des besoins physiques élémentaires et pour procurer la sécurité physique. La seconde correspond aux besoins immatériels tels que le prestige, l'épanouissement de la personnalité ou les satisfactions esthétiques. En termes de valeurs, la première catégorie correspond donc à des valeurs dites matérialistes et la seconde à des valeurs dites post-matérialistes. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le développement économique et l'accroissement du bien-être ont largement satisfait les besoins matériels primaires et ont ainsi laissé le champ libre au développement des besoins et des valeurs post-matérialistes.

Pour déterminer le degré de post-matérialisme des personnes interrogées par sondages, on leur demande de faire deux choix prioritaires parmi la liste des quatre objectifs suivants :

1) Maintenir l'ordre dans le pays.
2) Augmenter la participation des citoyens aux décisions du gouvernement.
3) Combattre la hausse des prix.
4) Garantir la liberté d'expression.

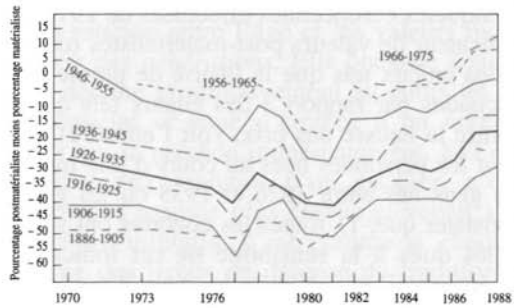
Les personnes choisissant la liberté d'expression et la participation des citoyens aux

4. Stoetzel, Jean. — *Les valeurs du temps présent.* — Paris : PUF, 1983.
5. Inglehart, Ronald. — *La transition culturelle.* — Paris : Economica, 1993.

décisions sont considérées comme post-matérialistes, celles qui choisissent le maintien de l'ordre et la lutte contre la hausse des prix sont considérées comme matérialistes, et les autres sont réputées être « mixtes ». Ce procédé peut paraître quelque peu rudimentaire et il a fait l'objet de nombreuses critiques, ainsi que la théorie sur laquelle il repose. On peut en particulier se demander si « maintenir l'ordre dans le pays » ne relève pas plus du traditionalisme ou de l'autoritarisme que du matérialisme. Par ailleurs les valeurs post-matérialistes proposées, liberté d'expression et participation des citoyens, relèvent essentiellement des valeurs de la démocratie et du libéralisme politique. De fait, il est empiriquement démontré que les valeurs post-matérialistes correspondent pour une large part à des valeurs libérales (par opposition à des valeurs traditionnelles ou autoritaires).

Selon Inglehart, le niveau d'adhésion des individus aux valeurs matérialistes ou post-matérialistes varie relativement peu au cours de leur vie. Il est essentiellement déterminé par l'expérience du niveau de bien-être que l'on a connu au cours de la période de l'enfance et de l'adolescence. Si l'on observe tout au long de leur vie une cohorte d'individus nés une même année, on ne devrait donc pas enregistrer de tendance marquée à la hausse ou à la baisse du post-matérialisme. En revanche, selon cette hypothèse, on doit s'attendre à ce que les cohortes les plus anciennes, celles qui ont connu le plus de privations matérielles, soient les plus matérialistes, et à ce que les cohortes les plus récentes soient les plus post-matérialistes.

Sur ce point, la théorie d'Inglehart est remarquablement vérifiée par les faits, grâce à une enquête répétée à de nombreuses reprises de 1970 à 1988 dans six pays européens (Allemagne, Angleterre, Belgique, France, Italie, Pays-Bas) dans laquelle on a pu suivre l'évolution de cohortes définies par les années de naissance de leurs membres. On peut en effet observer que le niveau de post-matérialisme de chaque cohorte ne connaît aucune tendance marquée à la hausse ou à la baisse et que les cohortes ont un niveau de post-matérialisme d'autant plus élevé qu'elles sont plus récentes (voir graphique ci-dessous, tiré de l'ouvrage d'Inglehart, *La transition culturelle)*.



Un tel état de fait conduit de manière quasi mécanique à une élévation régulière et constante du niveau de post-matérialisme si l'on considère non plus les cohortes mais la population globale. En effet, le jeu du renouvellement démographique fait que les générations les plus âgées et les plus matérialistes disparaissent et sont remplacées par de nouvelles générations ayant un niveau élevé de post-matérialisme. Ainsi, alors même que le niveau de post-matérialisme de chaque cohorte resterait parfaitement stable dans le temps, le niveau global de l'ensemble de la population continuera de s'élever tant que les nouvelles cohortes se montreront plus post-matérialistes que les anciennes.

Le concept de post-matérialisme est sans doute discutable. On peut penser que le changement des valeurs ne s'explique pas par le seul développement du bien-être matériel mais aussi par l'ensemble des transformations qu'ont connues les sociétés européennes, notamment la diffusion sans précédent de l'enseignement et de la culture. Les travaux d'Inglehart n'en représentent pas moins un apport fondamental à l'analyse du changement des valeurs. Ils montrent que les progrès des valeurs de liberté d'expression et de participation se sont faits essentiellement sur la base du mécanisme du renouvellement des générations. Et ils proposent un modèle d'analyse vraisemblablement pertinent pour une large gamme de valeurs.

Pour étudier l'évolution de la permissivité nous avons, comme dans les enquêtes mentionnées ci-dessus, procédé en constituant des cohortes de personnes définies par leur année de naissance. Les deux enquêtes *Valeurs* ayant été réalisées à neuf ans d'intervalle, nous avons constitué des cohortes regroupant les personnes nées au cours de neuf années consécutives. Ainsi par exemple, les personnes nées de 1955 à 1963 sont âgées de 18 à 26 ans en 1981. Elles sont alors 76 % à trouver l'avortement justifiable (tableau 2). Neuf ans plus tard, en 1990, elles constituent la tranche d'âge des 27-35 ans. Leur acceptation de l'avortement a alors nettement augmenté puisqu'elles sont à cette date 85 % à le trouver justifiable. Si l'on examine l'évolution de chacune des cohortes on peut constater pour chacune d'elles une forte augmentation de l'opinion favorable à l'avortement entre 1981 et 1990. Pour chacune d'elles, l'écoulement du temps s'est accompagné d'un progrès et non d'un déclin de la permissivité.

Tableau 2. — **Avortement jugé justifiable**

Année de naissance	1981	1990
1972-1964		83
1963-1955	76	85
1954-1946	73	83
1945-1937	68	77
1936-1928	61	70
1927-1919	57	65
1918-1910	48	57
1909-1901	43	
Ensemble	66	77

Lecture du tableau : ce type de tableau permet de suivre l'évolution des opinions de cohortes correspondant à des catégories d'années de naissance. Ainsi par exemple, les personnes nées entre 1955 et 1963 sont 76 % à juger l'avortement justifiable en 1981 et 85 % en 1990. On notera qu'en 1981 elles sont âgées de 18 à 26 ans et que, par conséquent, neuf ans plus tard elles sont âgées de 27 à 35 ans.
Pour comparer deux cohortes ayant le même âge en 1981 et 1990 il faut opérer la comparaison « en diagonale », c'est-à-dire comparer le pourcentage de la colonne de gauche au pourcentage de la colonne de droite situé sur la ligne immédiatement supérieure. Ainsi par exemple, les personnes âgées de 18 à 26 ans correspondent-elles en 1981 à la cohorte née entre 1955 et 1963, alors qu'elles correspondent en 1990 à la cohorte née entre 1964 et 1972.

Ce type de tableau a été construit pour chacun des douze comportements envisagés. Les tableaux 2, 3 et 4 en présentent des exemples correspondant aux différents types d'évolutions. Sur ces tableaux plusieurs éléments peuvent être observés.

Tableau 3. — **Fraude fiscale jugée justifiable**

Année de naissance	1981	1990
1972-1964		63
1963-1955	61	59
1954-1946	54	56
1945-1937	49	51
1936-1928	46	47
1927-1919	39	42
1918-1910	34	34
1909-1901	27	
Ensemble	49	53

1) L'évolution globale de l'opinion

Cette évolution peut se lire au tableau 1 et, de manière plus précise, dans la première colonne du tableau 5. Les opinions permissives ont ainsi augmenté fortement s'agissant de l'avortement, de l'euthanasie, de l'homosexualité ou de la perception d'allocations indues.

Elles ont augmenté très faiblement s'agissant de toucher un pot-de-vin dans l'exercice de ses fonctions, d'avoir une aventure extraconjugale ou d'acheter un objet volé.

Tableau 4. — **Pot-de-vin jugé justifiable**

Année de naissance	1981	1990
1972-1964		40
1963-1955	36	31
1954-1946	30	27
1945-1937	23	24
1936-1928	23	21
1927-1919	21	20
1918-1910	17	17
1909-1901	15	
Ensemble	27	27

2) La relation entre l'âge et la permissivité

Pour chacun des douze comportements mentionnés le taux de permissivité augmente lorsque l'on va des cohortes les plus anciennes aux plus récentes. Dans chaque cas se pose donc la question de savoir si cela est dû au fait que chaque génération nouvelle est plus permissive que la précédente ou, hypothèse inverse, à un déclin de la permissivité lié au vieillissement.

3) L'évolution des cohortes

On a vu au tableau 2 que toutes les cohortes avaient évolué dans le sens d'une plus grande acceptation de l'avortement entre 1981 et 1990. Le tableau 4, portant sur le problème des pots-de-vin, montre au contraire une tendance plus ou moins générale au déclin de la permissivité lorsqu'on examine l'évolution de chaque cohorte. Les personnes nées entre 1955 et 1963, par exemple, changent d'avis de manière sensible. Alors qu'en 1981 elles sont 36 % à trouver justifiable de toucher un pot-de-vin, elles ne sont plus que 31 % à émettre le même jugement neuf ans plus tard. L'opinion à l'égard de la fraude fiscale (tableau 3) représente un cas intermédiaire : les évolutions y sont de sens variés et de faible ampleur.

Pour synthétiser ces évolutions, on a calculé pour chaque comportement la part de l'évolution due aux seuls changements d'opinion des membres des cohortes présentes aux deux dates d'observation. Autrement dit, on a éliminé les deux cohortes qui sont spécifiques à l'une des deux dates d'observation : la cohorte 1901-1909, qui tire la moyenne de 1981 vers le bas et qui n'existe plus en 1990 ; la cohorte 1964-1972, qui tire la moyenne vers le haut en 1990 et qui n'existe pas encore en 1981. La moyenne ainsi obtenue pour chacune des deux dates de référence permet de mesurer ce qu'aurait été le changement des opinions s'il n'avait traduit que l'évolution des individus au cours du temps, c'est-à-dire en dehors des effets du renouvellement démographique. Ces résultats sont présentés dans la seconde colonne du tableau 5.

On y observe plusieurs choses importantes. En premier lieu, pour un certain nombre de comportements, comme la perception d'allocations indues, le suicide, la prostitution, l'homosexualité, l'euthanasie, l'avortement et le

Tableau 5. — **Effet de période ou de cycle de vie et effet de renouvellement des générations.**

	Evolution globale observée	Part de l'évolution due aux seuls effets de cycle de vie ou de période	Part de l'évolution due au seul effet de génération
Objet volé	+ 2,1	– 3,4	+ 5,5
Pot de vin	+ 0,4	– 3,5	+ 3,9
Allocations	+ 7,7	+ 3,2	+ 4,5
Ticket	+ 3,1	– 3,1	+ 6,2
Aventure	+ 1,3	– 3,4	+ 4,7
Suicide	+ 5,8	+ 2,8	+ 3,0
Prostitution	+ 5,8	+ 1,5	+ 4,3
Fraude	+ 3,8	0,0	+ 3,8
Homosexualité	+ 8,3	+ 3,2	+ 5,1
Euthanasie	+ 10,6	+ 7,9	+ 2,7
Avortement	+ 11,5	+ 8,7	+ 2,8
Divorce	+ 5,5	+ 2,5	+ 3,0

divorce, les changements qui se sont produits dans les consciences individuelles au fur et à mesure de l'écoulement du temps ont été dans le sens d'une plus grande permissivité. L'idée que la permissivité décline lorsque l'on avance en âge, c'est-à-dire l'hypothèse que la relation entre l'âge et la permissivité s'explique par les effets du *cycle de vie*, ne trouve donc pas ici de confirmation. Il est clair que ces évolutions au cours du temps relèvent d'un *effet de période*. Les années quatre-vingt font partie d'une période où les idées de liberté de choix de son mode de vie ont le vent en poupe.

Pour une seconde série de comportements, acheter un objet volé, toucher un pot-de-vin, voyager sans ticket ou avoir une aventure extraconjugale, l'évolution des opinions individuelles, hors changement démographique, va dans le sens d'une moindre permissivité. Pour ces quatre comportements, l'hypothèse d'un effet de cycle de vie est envisageable. Sa portée paraît néanmoins limitée. Pour ce qui est du jugement sur le fait de voyager sans ticket, le déclin de la permissivité ne se produit qu'au sein de la cohorte 1955-1963, celle qui avait entre 18 et 26 ans en 1981, comme s'il traduisait l'abandon de ce type de comportement avec le passage de la jeunesse à l'âge adulte. Pour ce qui est des trois autres comportements, notons que c'est également dans cette cohorte que l'on observe les plus forts déclins de la permissivité, la baisse étant beaucoup plus faible, voire nulle, dans les générations plus anciennes (voir par exemple le tableau 4). Dans la mesure donc où ces évolutions traduisent des effets de cycle de vie, elles ne semblent pas correspondre à une évolution continue au cours de la vie mais plutôt à la réorganisation du système de valeurs qui s'opère lorsque l'on passe de la jeunesse à l'âge adulte.

4) L'effet du renouvellement des générations

Mais les effets de cycle de vie ou de période ne suffisent pas à rendre compte de l'évolution globale observée entre 1981 et 1990. Celle-ci est toujours plus élevée que si elle était due aux seules évolutions individuelles au cours de la période. La raison en est évidemment que l'évolution globale ne résulte pas seulement de l'addition des évolutions individuelles mais aussi du changement de la population dû au renouvellement démographique : les générations âgées, les moins permissives, disparaissent, alors qu'apparaisssent de nouvelles générations beaucoup plus permissives. L'évolution globale observée résulte de la somme de l'évolution due aux effets de période ou de cycle de vie, d'une part, et de l'évolution due au renouvellement des générations, d'autre part (troisième colonne du tableau 5).

Le mécanisme du changement par renouvellement des générations s'observe également si l'on compare les niveaux de permissivité des jeunes générations, la tranche d'âge des 18-26 ans, en 1981 et 1990. Cela revient à comparer la cohorte 1955-1963 en 1981 à la cohorte 1964-1972 en 1990. Quel que soit le comportement envisagé, la permissivité est plus élevée dans la cohorte des jeunes de 1990 que dans celle des jeunes de 1981. Ce résultat est vrai non seulement des comportements au sujet desquels les cohortes ont évolué dans le sens d'une plus grande permissivité, mais également pour ceux où on observe une évolution à la baisse. Dans tous les cas la nouvelle génération de 1990 vient se situer à un niveau plus élevé que sa devancière de 1981. Ainsi, s'agissant du jugement sur le fait d'acheter un objet volé, de toucher un pot-de-vin, de voyager sans ticket ou d'avoir une aventure extraconjugale, deux évolutions de sens contraire sont à l'œuvre. Il y a à la fois un déclin de la permissivité dû aux effets de cycle de vie ou de période et un progrès de la permissivité dû au renouvellement des générations. Pour les autres comportements il y a cumul de l'augmentation de la permissivité due à un effet de période (à l'exception de la fraude fiscale) et de l'augmentation due au renouvellement des générations.

Par rapport au problème de savoir si la montée de l'individualisme observée sur la courte période de 1981-1990 pouvait être tenue pour significative d'une tendance à long terme, on a vu que la question cruciale était de savoir comment interpréter les très grands écarts de permissivité existant entre les classes d'âge. La conclusion qui se dégage de l'analyse des données est que l'hypothèse d'un déclin de l'adhésion aux valeurs individualistes accompagnant le processus de vieillissement individuel paraît inadéquat ou insuffisant pour rendre compte de la distribution de la permissivité selon l'âge. Eventuellement mais pas nécessairement renforcée par des effets de période, la progression des valeurs individualistes par le mécanisme du renouvellement des générations paraît en revanche fortement étayée et d'une grande généralité. Elle suggère avec force l'existence d'une progression structurelle à long terme des valeurs individualistes.

L'analyse du changement des valeurs : effet de cycle de vie, effet de renouvellement des générations et effet de période

En 1978, un sondage demandait aux Français s'ils pensaient que l'école devait avant tout « donner le sens de l'effort et de la discipline » ou « former des gens à l'esprit éveillé et critique ». Cette seconde réponse était donnée par 38 % des personnes interrogées. En 1988, la même question était à nouveau posée et la réponse « former des gens à l'esprit éveillé et critique » recevait cette fois l'approbation de 41 % des sondés. On pourrait être tenté de conclure simplement soit que l'opinion « éveillé et critique » est en faible augmentation, soit que, étant donné la marge d'erreur des sondages, il y a stabilité de cette opinion. En fait, ce serait passer complètement à côté des phénomènes complexes qui se sont produits en dix ans et qui permettent d'éclairer les processus d'évolution des opinions au cours du temps.

Pour analyser l'évolution d'une opinion entre deux dates, la méthode la plus fructueuse est de comparer la distribution de cette opinion par âge ou année de naissance à ces deux dates. A priori, on peut s'attendre à y observer trois effets principaux, soit que la structure observée corresponde à un seul de ces effets, soit, le plus souvent, qu'elle constitue un mixte de ces trois effets.

1) L'effet de cycle de vie

On peut se poser la question de l'existence de cet effet chaque fois qu'il existe une variation de l'opinion étudiée en fonction de l'âge, ce qui est fréquent. C'est le cas avec la question sur le rôle de l'école : ce sont les personnes les plus âgées qui donnent le moins la réponse « esprit éveillé et critique ». Une hypothèse envisageable est donc que, en vieillissant, on prenne conscience de la nécessité d'inculquer aux enfants le sens de l'effort et celui de la discipline et que l'on abandonne progressivement une attitude que l'on jugera rétrospectivement excessivement libérale ou laxiste. Pour illustrer ce que serait un pur effet de cycle de vie nous avons construit deux tableaux fictifs (tableaux 1 et 1 bis). Nous avons pris pour base les résultats réels de l'enquête de 1978 et nous avons indiqué, pour 1988, ce qu'auraient été les résultats si l'évolution avait été la conséquence d'un pur effet de cycle de vie. Dix ans séparant les deux enquêtes, nous avons établi des catégories d'année de naissance, ou d'âge, de dix ans, permettant de suivre d'une enquête à l'autre l'évolution d'une même cohorte. Ainsi par exemple, la cohorte née entre 1951 et 1960 correspond aux enquêtés ayant 18-27 ans en 1978 et ayant 28-37 ans en 1988. Si l'on considère que le déclin de l'opinion « éveillé et critique » résulte d'un pur effet de cycle de vie, le déclin de 65 % à 45 % observé au tableau 1 en 1978 lorsque l'on passe des personnes nées entre 1951 et 1960 à celles nées entre 1941 et 1950 devrait se retrouver à l'identique lorsque l'on suit de 1978 à 1988 l'évolution de la cohorte née entre 1951 et 1960. Autrement dit, les 28-37 ans de 1988 devraient alors se situer au même niveau de 45 % que les 28-37 ans de 1978. Autrement dit encore, dans l'hypothèse où l'effet de cycle de vie serait seul à intervenir, la colonne des pourcentages de 1988 devrait donc être exactement la même que celle de 1978, en étant simplement décalée d'un cran vers le haut lorsqu'il s'agit du tableau par année de naissance.

Dans ce type de schéma qui verrait à chaque époque les individus passer du laxisme de la jeunesse à l'autoritarisme de la vieillesse,

Tableau 1. — **Exemple fictif de pur effet de cycle de vie (distribution par année de naissance)**
% de « esprit éveillé et critique »

Année de naissance	1978 (données réelles)	1988 (données fictives)
1961-70		65
1951-60	65	45
1941-50	45	31
1931-40	31	27
1921-30	27	19
1911-20	19	20
1901-10	20	

Tableau 1 bis. — **Exemple fictif de pur effet de cycle de vie (distribution par âge)**
% de « esprit éveillé et critique »

Age	1978 (données réelles)	1988 (données fictives)
18-27 ans	65	65
28-37 ans	45	45
38-47 ans	31	31
48-57 ans	27	27
58-67 ans	19	19
68-77 ans	20	20

la vie ne serait qu'un éternel recommencement et on observerait sur le long terme une stabilité des opinions.

2) L'effet de renouvellement des générations

Toujours dans l'hypothèse où l'on observe une variation de la distribution des opinions selon l'âge, un autre cas de figure serait celui d'un pur effet de renouvellement des générations. Dans ce cas il n'y aurait pas d'évolutions individuelles au cours de la vie, mais chaque génération nouvelle viendrait dès le départ se situer à un niveau d'anti-autoritarisme plus élevé que la précédente et s'y maintiendrait de manière permanente. Les tableaux 2 et 2 bis, eux aussi construits à partir des données réelles de 1978 et de données fictives pour 1988, illustrent ce que pourrait être un pur effet de renouvellement des générations. Conformément à l'hypothèse, on a supposé que la nouvelle génération des 18-27 ans en 1988 était plus favorable à « l'esprit éveillé et critique » que sa devancière de 1978 et on lui a arbitrairement attribué un taux d'approbation de 75 %. Pour le reste, l'hypothèse étant que chaque cohorte ne change pas d'opinion au cours de sa vie, on a simplement maintenu en 1988 pour chaque cohorte son niveau de 1978.
Dans un schéma de ce type, la réponse anti-autoritaire progresse à long terme de manière mécanique et nécessaire. De fait, sous l'effet du renouvellement démographique, les générations les plus favorables au « sens de l'effort et de la discipline », c'est-à-dire les plus âgées, disparaissent avec le temps et sont remplacées par des générations plus jeunes, plus libertaires ou libérales. En effet, le changement des valeurs par renouvellement des générations semble être un phénomène fondamental. Inglehart l'a montré de manière très convaincante pour son indicateur de valeurs « post-matérialistes » [1].

Tableau 2. — **Exemple fictif de pur effet de renouvellement des générations (distribution par année de naissance)**
% de « esprit éveillé et critique »

Année de naissance	1978 (données réelles)	1988 (données fictives)
1961-70		75
1951-60	65	65
1941-50	45	45
1931-40	31	31
1921-30	27	27
1911-20	19	19
1901-10	20	

Tableau 2 bis. — **Exemple fictif de pur effet de renouvellement des générations (distribution par âge)**
% de « esprit éveillé et critique »

Age	1978 (données réelles)	1988 (données fictives)
18-27 ans	65	75
28-37 ans	45	65
38-47 ans	31	45
48-57 ans	27	31
58-67 ans	19	27
68-77 ans	20	19

1. Voir, par exemple, Ronald Inglehart. — *La transition culturelle*. — Paris : Economica, 1990. Cf., dans ce numéro, l'article sur la montée des valeurs individualistes.

3) L'effet de période

L'effet de période peut se produire, quelle que soit la distribution par âge. Il traduit le fait que, en raison des caractéristiques propres à une période donnée, les opinions de l'ensemble de la population évoluent dans un sens ou dans un autre.

Il est aisé de porter le diagnostic d'effet de période lorsque l'opinion étudiée ne varie pas selon l'âge. Les tableaux 3 et 3 bis, construits à partir de données entièrement fictives illustrent ce que pourrait être un effet de période dans ce cas.

Tableau 3. — **Exemple fictif de pur effet de période (distribution par année de naissance)**
% de « esprit éveillé et critique »

Année de naissance	1978 (données réelles)	1988 (données fictives)
1961-70		41
1951-60	38	41
1941-50	38	41
1931-40	38	41
1921-30	38	41
1911-20	38	41
1901-10	38	

Tableau 3 bis. — **Exemple fictif de pur effet de période (distribution par âge)**
% de « esprit éveillé et critique »

Age	1978 (données réelles)	1988 (données fictives)
18-27ans	38	41
28-37 ans	38	41
38-47 ans	38	41
48-57 ans	38	41
58-67 ans	38	41
68-77 ans	38	41

Mais dans la pratique on a souvent affaire à des opinions variant selon l'âge. Il arrive alors qu'il soit complexe de distinguer l'effet de période de l'effet de cycle de vie ou de l'effet de renouvellement des générations. Néanmoins un examen détaillé des résultats réels permet généralement de parvenir à certaines conclusions.

Voyons donc quels sont, dans le cas de la question sur l' « esprit éveillé et critique », les données réelles en 1978 et 1988. Si l'on commence par l'examen du tableau 4, présentant les résultats par année de naissance, on pourra constater que chez l'ensemble des personnes nées entre 1911 et 1960 l'opinion « esprit éveillé et critique » a baissé entre 1978 et 1988. Il existe donc a priori soit un effet de période, l'anti-autoritarisme ayant décliné en raison de la conjoncture propre à la période, soit un effet de cycle de vie, l'anti-autoritarisme déclinant avec l'avancement en âge, sans qu'il soit possible de décider entre ces deux hypothèses.

Notons cependant qu'une question paradoxale surgit immédiatement. Si pour chaque génération le pourcentage de réponse « éveillé et critique » diminue avec le déroulement du temps, par quel prodige se fait-il que cette réponse gagne globalement trois points de 1978 à 1988, passant de 38 % à 41 % ? Il n'y a là en fait nul mystère. Si l'on regarde le tableau 4 bis, on constate que les pourcentages sont sensiblement égaux pour une même catégorie d'âge en 1978 et 1988, sauf pour les 28-37 ans et les 38-47 ans, où le pourcentage est nettement *plus élevé* en 1988. On est là en présence d'un effet de génération. La génération née entre 1941 et 1950 a certes vu son pourcentage d'opinion « éveillé et critique » baisser de 45 % à 39 % entre 1978 et 1988. Mais pour être plus précis il faudrait dire *qu'il n'a baissé que jusqu'à 39 %*. Ce niveau de 39 % demeure plus élevé pour cette génération âgée de 38-47 ans en 1988 que *le niveau de 31 %* auquel se situait la génération du même âge dix ans plus tôt. De la même manière, les personnes nées entre 1951 et 1960 et qui ont 28-37 ans en 1988 choisissent la réponse « éveillé et critique » dans la proportion de 52 %, alors que leurs devanciers nés entre 1941 et 1950 ne sont au même âge en 1978 que 45 % à donner cette réponse.

Le fait que la cohorte née entre 1941 et 1950 n'ait baissé de 1978 à 1988 que jusqu'à 39 % au lieu de baisser jusqu'à 31 % ou, de la même manière, le fait que la

cohorte née entre 1951 et 1960 n'ait baissé que jusqu'à 52 % au lieu de 45 %, est incompatible avec une explication par un pur effet de cycle de vie. Les écarts importants que l'on observe entre les cohortes 1951-1960, 1941-1950 et 1931-1940 en 1978 (65 %, 45 % et 31 %) ou en 1988 (52 %, 39 % et 26 %) ne peuvent pas traduire uniquement une tendance à une plus grande valorisation de l'autorité au fur et à mesure de l'avancement en âge. Ils sont la marque d'un phénomène de changement par renouvellement des générations, dans lequel chaque cohorte nouvelle se situe d'emblée à un niveau d'anti-autoritarisme plus élevé que la précédente. Durant la période considérée toutes les cohortes déclinent, que ce soit par effet de cycle de vie ou de période, mais celles qui sont parties de plus haut se retrouvent à un niveau absolu plus élevé que celles qui les ont précédées, lorsqu'on mesure leur position à âge égal.

Notons que l'effet de cycle de vie, sans être certain, est plausible pour les générations de 1901 à 1931. Dans ce cas, à âge égal, les différentes cohortes se situent sensiblement au même niveau en 1978 et en 1988. Mais rien ne permet ici de départager l'explication par l'effet de cycle de vie de l'explication par l'effet de période.

Notons également que le mouvement de progression de la réponse anti-autoritariste selon le processus de renouvellement des générations s'est interrompu avec la génération la plus récente. Les personnes nées entre 1961 et 1970, qui avaient donc de 18 à 27 ans en 1988, se situent au même niveau que les 18-27 ans de 1978. L'anti-autoritarisme est-il arrivé à un palier ? Faut-il y voir l'amorce d'une inversion de la tendance, les futures générations revenant à des valeurs moins libertaires ? Faut-il y voir une simple pause de l'évolution historique dans sa marche en avant vers les valeurs d'autonomie de la personne humaine ?

Ce n'est en fait pas totalement par hasard si nous avons choisi cet exemple pour illustrer les méthodes d'analyse du changement des valeurs. Il se trouve que la question sur le rôle de l'école sera prochainement posée

Tableau 4 bis. — **Pourcentage de réponse « esprit éveillé et critique » par âge, en 1978 et 1988**

Age	1978 (données réelles)	1988 (données réelles)
18-27 ans	65	65
28-37 ans	45	52
38-47 ans	31	39
48-57 ans	27	26
58-67 ans	19	21
68-77 ans	20	17
Ensemble	38	41

Tableau 4. — **Pourcentage de réponse « esprit éveillé et critique » par année de naissance, en 1978 et 1988**

Année de naissance	1978 (données réelles)	1988 (données réelles)
1961-70		65
1951-60	65	52
1941-50	45	39
1931-40	31	26
1921-30	27	21
1911-20	19	17
1901-10	20	
Ensemble	38	41

Tableau 5. — **Quel scénario pour 1995 ?** *% de réponse « éveillé et critique »*

Année de naissance	1978 (données réelles)	1988 (données réelles)	1995
1971-77 ..			?
1961-70 ..		65	?
1951-60 ..	65	52	?
1941-50 ..	45	39	?
1931-40 ..	31	26	?
1921-30 ..	27	21	?
1911-20 ..	19	17	
1901-10 ..	20		
Ensemble	38	41	?

dans une enquête du Centre d'Etude de la Vie Politique Française en 1995, permettant ainsi de disposer non plus seulement de deux, mais de trois points d'observation dans le temps. Il sera alors particulièrement intéressant de savoir où va se situer la toute dernière génération des 18-25 ans, née entre 1971 et 1977, dont les plus âgés n'avaient que dix-sept ans en 1988. De même il sera extrêmement intéressant de suivre l'évolution des générations plus âgées. Si un déclin régulier de l'opinion « éveillé et critique » se poursuit, cela amènera de l'eau au moulin de l'hypothèse du cycle de vie. Si au contraire la tendance au déclin s'arrête, on pourra penser que le déclin antérieur traduisait surtout un effet de période.
On voit tout l'intérêt qu'il y aurait à ce que dans un avenir proche on puisse également disposer pour l'enquête *Valeurs* d'un troisième point d'observation dans le temps, puisque l'évolution des valeurs pourrait alors être étudiée non pas seulement sur une question mais sur tout un questionnaire.

La progression inégale mais conjointe des deux individualismes

L'analyse précédente, si elle a montré la généralité du phénomène de changement des valeurs par renouvellement des générations, a cependant fait apparaître certaines divergences dans les évolutions des cohortes à l'égard des différents comportements, selon que ceux-ci peuvent être considérés comme relevant des libres conceptions individuelles du bien et du mal ou qu'ils peuvent être considérés au contraire comme incompatibles avec une organisation sociale fondée sur des règles s'appliquant à tous. Les comportements pour lesquels il y a eu augmentation de la permissivité, lorsqu'on analyse l'évolution au sein de chaque cohorte, sont, à l'exception de la question sur les allocations indues, des comportements mettant en jeu le droit de l'individu à choisir librement son mode de vie, comme l'homosexualité, ou des comportements impliquant l'acceptation ou le rejet individuel d'un dogme religieux, comme l'avortement, ou encore des comportements posant le problème du droit de l'individu à choisir de mettre ou de faire mettre fin à sa vie. Le vent de libéralisme qui souffle sur les sociétés européennes concernant tous ces problèmes s'est traduit non seulement par un effet de génération mais aussi par un effet de période entraînant vers une plus grande permissivité l'ensemble des classes d'âge. Les cas où il y a eu baisse ou stabilité de la permissivité au sein de chaque cohorte (acheter un objet volé, toucher un pot-de-vin, voyager sans ticket, frauder le fisc) correspondent au contraire — l'infidélité conjugale constituant un cas limite — à des comportements qui peuvent difficilement être érigés en règles de conduite générales. Il est clair qu'il est difficile d'admettre le principe d'une société fondée sur le vol et le pot-de-vin, et dont les membres ne financeraient les infrastructures collectives ni par l'impôt ni par le paiement direct. De tels comportements peuvent être tolérés

à la marge mais ne peuvent guère être mis au rang des droits imprescriptibles de l'homme et du citoyen. Aussi bien ne bénéficient-ils pas d'un mouvement général en faveur du principe de la liberté individuelle affectant toutes les classes d'âge et leur acceptation globale ne progresse-t-elle que faiblement entre 1981 et 1990, sur la seule base du renouvellement des générations.

La distinction théorique que nous avions posée au départ entre un individualisme particulariste et un individualisme universaliste semble donc se retrouver ici. Le principe de liberté individuelle progresse rapidement lorsqu'il paraît généralisable, c'est-à-dire lorsqu'il se situe dans une logique universaliste. Il progresse plus difficilement et plus lentement lorsqu'il se réduit à être la justification du seul intérêt personnel, dans une logique particulariste. On n'aura garde cependant d'oublier que, malgré les obstacles qu'il rencontre sur son chemin, l'individualisme particulariste affirmant le droit à faire prévaloir son intérêt personnel par rapport à une règle générale semble en progrès sur le long terme, porté par le mécanisme de renouvellement des générations. Les deux versions de la montée de l'individualisme envisagées plus haut, l'optimiste et la pessimiste, semblent donc être vraies toutes les deux. L'évolution ne semble pas consister en un progrès de l'égoïsme aux dépens de l'altruisme, du particularisme aux dépens de l'universalisme, mais dans un progrès conjoint des deux individualismes, universaliste et particulariste, à des rythmes différents, aux dépens des systèmes de valeurs traditionnels fondés sur un principe de transcendance.

L'instruction, facteur de développement de l'individualisme universaliste

L'analyse des effets du niveau d'instruction est un autre moyen de mettre au jour les différentes variantes de l'individualisme et leurs différents mécanismes de progression. Sous des appellations diverses, qu'il s'agisse du postmatérialisme d'Inglehart, du *libertarianism* des Anglo-Saxons ou du libéralisme culturel des Français, la plupart des recherches empiriques existantes envisagent implicitement l'individualisme dans sa variante universaliste ou humaniste, celle qui pose en principe la liberté de choix des individus et leur égale dignité. Outre l'importance du rôle de l'âge, toutes ces études mettent également en évidence le rôle important du niveau d'instruction. Plus le niveau d'instruction individuel est élevé, plus on adhère aux valeurs d'épanouissement de l'individu, de liberté, de tolérance, etc. Or on sait que le niveau d'instruction s'est élevé très fortement et rapidement dans les sociétés européennes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et que, par consé-

quent, les personnes les plus instruites sont aussi souvent les plus jeunes. La question se pose donc de savoir si l'on est individualiste parce que l'on est jeune ou parce que l'on est instruit.

Les enquêtes disponibles montrent qu'il existe à cette question des réponses très variées selon le type de valeur individualiste étudiée. Dans certains cas l'analyse statistique montre que le rôle de l'âge est primordial, alors que celui de l'instruction est faible ou nul, et dans d'autres cas elle montre l'inverse. Donnons-en deux exemples simples, tirés d'une enquête française de 1988, portant l'un sur l'opinion à l'égard du fait de vivre ensemble sans être marié, l'autre sur l'attitude à l'égard de la peine de mort. Si l'on regarde, dans les tableaux 6 et 7, les lignes et les colonnes « ensemble », on peut voir que, globalement, un âge élevé ou un faible niveau d'instruction favorisent l'adhésion à des valeurs traditionalistes ou rigoristes : on condamne d'autant plus la cohabitation hors mariage et l'on est d'autant plus favorable au rétablissement de la peine de mort que l'on est plus âgé ou moins instruit. Mais si l'on examine de plus près l'effet propre de l'âge pour un même niveau d'études, ou l'effet propre de l'instruction à l'intérieur d'une même tranche d'âge, on observe deux cas de figure très différents. En ce qui concerne la cohabitation hors mariage, l'effet de l'âge reste très important au sein de chaque catégorie de niveau d'instruction, mais en revanche le niveau d'instruction n'exerce presque plus aucune influence au sein de chaque tranche d'âge. Dans ce cas, la relation apparente entre le niveau d'instruction et l'opinion à l'égard de la cohabitation hors mariage n'est que la traduction de l'influence déterminante de l'âge dans ce processus et renvoie au mécanisme de changement des valeurs par renouvellement des générations. En ce qui concerne l'opinion à l'égard de la peine de mort on observe le schéma inverse. Cette fois-ci, c'est le niveau d'intruction qui apparaît

Tableau 6. — **Pourcentage de Français estimant condamnable de vivre en couple sans être marié, selon l'âge et le niveau d'instruction**

	Age			ensemble
	18-34	35-54	55 et +	
Etudes primaires . .	6	14	30	21
Etudes secondaires	5	9	24	10
Niveau bac et plus	4	9	26	9
Ensemble	5	11	28	

Source des tableaux 6 et 7 : enquête Cevipof-Sofres de 1988 sur un échantillon représentatif de la population française.

Tableau 7. — **Pourcentage de Français favorables au rétablissement de la peine de mort, selon l'âge et le niveau d'instruction**

	Age			ensemble
	18-34	35-54	55 et +	
Etudes primaires . .	71	74	79	76
Etudes secondaires	63	66	72	66
Niveau bac et plus	37	40	57	41
Ensemble	55	62	75	

déterminant au sein de chaque tranche d'âge, alors que l'influence de l'âge se révèle être faible au sein d'une même catégorie de niveau scolaire. (Seule exception : parmi les personnes ayant le niveau du bac, celles qui sont âgées de plus de 55 ans sont nettement plus favorables à la peine de mort que les plus jeunes. Notons qu'il s'agit d'une population peu nombreuse).

Ces différences de rôles respectifs de l'âge et du niveau d'instruction selon qu'il s'agit de la cohabitation hors mariage ou de la peine de mort signalent une différence importante au niveau des mécanismes individuels d'adhésion aux valeurs. La cohabitation hors mariage, réprouvée il y a quarante ans, est maintenant entrée dans les mœurs. De nos jours, point n'est besoin d'être particulièrement libéral ou tolérant pour en admettre la légitimité. C'est seulement chez les personnes les plus âgées que l'on peut encore observer la trace du système de valeurs de l'époque antérieure (trace affaiblie par le fait que nombre d'entre elles ont vraisemblablement suivi l'évolution générale et évolué dans un sens libéral). Le mariage dorénavant n'est pas nécessairement considéré comme une institution dépassée, mais il n'est plus considéré comme le cadre rigide en dehors duquel toute sexualité serait illégitime. En cette matière la liberté de choix est maintenant largement reconnue.

La situation est tout à fait différente dans le cas de la peine de mort, à l'égard de laquelle ce sont les opinions rigoristes et non les opinions libérales qui ont progressé depuis les années soixante-dix. On a vu que les opinions à l'égard de la peine de mort dépendaient essentiellement du niveau d'instruction. Indiquons qu'il en est exactement de même des attitudes xénophobes. Elles semblent avoir progressé au cours des vingt dernières années et sont beaucoup plus dépendantes du niveau d'instruction que de l'âge. On peut penser qu'être opposé à la peine de mort, c'est d'une certaine manière affirmer la valeur humaine de tout individu même criminel, ou du moins refuser de lui dénier toute valeur humaine. Le refus du racisme peut s'analyser également comme une adhésion universaliste à la valeur d'égalité. Il s'agit d'affirmer simplement que tout être humain est a priori l'égal des autres quelle que soit son origine raciale, nationale, ethnique ou autre. Un niveau d'instruction élevé semble ainsi favoriser l'adhésion à des valeurs égalitaires et universalistes de reconnaissance de la dignité de tout être humain. On peut penser qu'un niveau d'instruction élevé élargit, multiplie et diversifie les perspectives. Il incite à être attentif à de nouvelles dimensions de la réalité et facilite la modification des visions du monde. Il développe les capacités individuelles à prendre en compte des jugements, des définitions ou des points de vue différents. Il aide à l'acquisition d'un sens de la relativité à l'égard des différences inter ou intraculturelles. Il favorise la capacité à saisir la complexité des phénomènes sociaux et freine la tendance au manichéisme et à la désignation de boucs émissaires. Il est souvent associé à une activité intellectuelle abstraite, qui est généralisante par nature. Enfin, par son contenu,

l'enseignement secondaire ou supérieur est l'une des voies de transmission des valeurs universalistes.

Les cas de la peine de mort et du racisme sont des exemples extrêmes où l'effet apparent de l'âge se révèle n'être finalement qu'un effet du niveau d'instruction. Ils ont pour intérêt particulier de souligner l'association existant entre l'instruction et l'universalisme. Si l'on applique la même procédure statistique aux douze indicateurs de permissivité de l'enquête *Valeurs*, on peut ainsi supposer que l'importance du lien avec le niveau d'instruction témoigne du degré d'adhésion aux valeurs universalistes impliqué dans les réponses permissives données aux diverses questions. Pour simplifier la présentation nous avons utilisé la technique de l'analyse de régression (tableau 8) [6]. Le principe en est le même que dans les tableaux 6 et 7. Il s'agit de mesurer l'influence du niveau d'instruction sur la permissivité en éliminant les effets dus à l'âge et, réciproquement, de mesurer l'influence de l'âge en éliminant les effets dus au niveau d'instruction, ce que mesure le coefficient bêta. Dans tous les cas, il apparaît que l'influence de l'âge est réelle et ne se réduit pas à un effet caché du niveau d'instruction. En revanche l'examen des effets du niveau d'instruction fait apparaître des résultats contrastés. Une relation positive entre le niveau d'instruction et la permissivité est présente dans tous les cas où le jugement sur le comportement

Tableau 8. — **La permissivité selon l'âge et le niveau d'instruction, analyse de régression**

	Effet du niveau d'éducation (bêta)	Effet de l'âge (bêta)
Acheter un objet volé	ns -.01	+.23
Toucher un pot-de-vin	-.03	+.15
Percevoir des allocations indues	-.08	+.17
Voyager sans ticket	ns -.01	+.23
Suicide	+.15	+.10
Aventure extraconjugale	+.11	+.17
Prostitution	+.11	+.16
Fraude fiscale	ns .00	+.16
Homosexualité	+.23	+.21
Euthanasie	+.13	+.11
Avortement	+.13	+.16
Divorce	+.14	+.20

6. L'analyse de régression pratiquée ici s'inspire exactement du même principe que l'analyse faite ci-dessus des effets de l'âge et du niveau d'instruction sur les opinions concernant la peine de mort ou la cohabitation juvénile. Il s'agit d'étudier l'effet propre de l'âge et du niveau d'instruction sur la permissivité en éliminant les effets dus au fait que l'âge et le niveau d'instruction sont statistiquement liés. Il s'agit donc ici aussi d'isoler un effet de l'âge, indépendamment du niveau d'instruction, et un effet du niveau d'instruction, indépendamment de l'âge.
Seule change la technique statistique utilisée. L'analyse de régression est fondée sur le calcul des corrélations entre variables. Elle est donc particulièrement bien adaptée aux variables métriques ou ordinales, celles qui permettent une mesure sur un continuum, telles que l'âge, l'âge de fin d'étude ou les opinions sur la permissivité mesurées au moyen d'échelles allant de 1 à 10.
Le coefficient bêta mesure les effets propres de l'âge et du niveau d'instruction sur les divers indicateurs de permissivité. Un coefficient positif indique que l'on est d'autant plus permissif que l'on est plus jeune, ou plus instruit. Deux cas de coefficients négatifs, au demeurant assez faibles, indiquent que, à âge égal, ce sont les personnes les moins instruites qui sont le plus portées à trouver justifiable de toucher un pot-de-vin ou de toucher des allocations indues. L'abréviation « ns » indique que la corrélation observée est statistiquement non significative.

envisagé implique simplement l'idée de la liberté de choix personnel : suicide, aventure extraconjugale, prostitution, homosexualité, euthanasie, avortement et divorce. (Dans une étude à paraître, portant sur ces mêmes données, nous avons pu établir que cet effet du niveau d'instruction est dû à lui seul et non à des variables associées telles que le revenu ou la profession). En revanche, l'effet du niveau d'instruction est nul ou même négatif, une fois éliminé l'effet de l'âge, s'agissant de comportements que l'on peut éventuellement admettre ou excuser au cas par cas, mais qui ne sauraient être érigés en règles générales et constituer des droits dont les individus pourraient user à leur gré : acheter un objet volé, toucher un pot-de-vin, percevoir des allocations indues, voyager sans ticket ou frauder le fisc.

Le niveau d'instruction apparaît ainsi comme ayant partie liée à des valeurs fondées sur les principes généraux de liberté et d'égalité des individus, impliquant en même temps la reconnaissance de règles devant s'appliquer à tous. La justification de la règle ne réside plus dans une règle morale transcendante mais dans le principe kantien d'universalité. Cet individualisme universaliste est en forte progression dans les domaines concernant la liberté. En ce qui concerne l'égalité le tableau est plus mitigé. Bien que nous n'ayons pas les moyens de la mesurer, la reconnaissance de l'égalité des sexes est certainement en progrès, même s'il existe encore un écart important entre l'idéal et la réalité. En ce qui concerne la reconnaissance de la valeur humaine des délinquants ou des immigrés, la France, et sans doute d'autres sociétés européennes, sont actuellement dans une période de reflux des valeurs humanistes. Nous serions tentés de penser qu'il s'agit là d'un cycle à moyen terme traduisant les effets de la montée de la délinquance et des nouvelles formes du problème de l'immigration. Sur le long terme, on peut faire l'hypothèse que les progrès de l'individualisme humaniste dans le passé ont eu partie liée avec les progrès de la connaissance et la diffusion du savoir. On peut également penser que ses progrès sont loin d'avoir atteint leur terme, dans la mesure où le processus d'accumulation et de diffusion du savoir semble devoir continuer et où les différentes élites sociales sont de plus en plus des élites du savoir tendant à imposer leurs normes universalistes à l'ensemble du corps social.

Cultures nationales et individualismes : le rôle prépondérant de la religion

On aurait pu penser que la comparaison internationale serait un moyen d'étudier l'effet du niveau de développement économique sur l'adhésion aux valeurs individualistes. En fait, l'analyse permet difficilement de répondre à une telle question dans la mesure où elle montre que chaque pays conjugue

l'individualisme à sa manière, la religion jouant ici un rôle essentiel.

Pour procéder à cette analyse, nous nous sommes limités à l'examen des résultats de l'enquête de 1990. Ce choix permet de réintroduire dans l'analyse le Portugal et la Suède, qui avaient dû être exclus de la comparaison 1981-1990 pour des raisons techniques. Il permet également d'ouvrir la palette des indicateurs d'individualisme en introduisant dans l'analyse de nouvelles questions pour lesquelles la comparaison avec 1981 n'est pas possible, soit qu'elles n'étaient pas présentes dans le questionnaire de 1981, soit que leur formulation ait été modifiée.

Nous avons construit quatre indices correspondant à quatre aspects différents des valeurs individualistes :

a) *Indice de libéralisme en matière d'éducation des enfants*

Parmi une liste de qualités dont on souhaite l'acquisition par les enfants, nous avons retenu l'indépendance et l'imagination, ainsi que le rejet de l'obéissance.

b) *Indice de permissivité sexuelle*

L'indice est formé à partir des réponses aux questions portant sur l'homosexualité, le divorce et l'avortement. Les questions sur la prostitution et l'infidélité conjugale n'ont pas été incluses dans l'indice car elles posent des problèmes spécifiques que nous discuterons.

c) *Indice de non-adhésion aux valeurs traditionnelles*

Il s'agit d'un indice un peu patchwork réunissant les trois opinions suivantes :

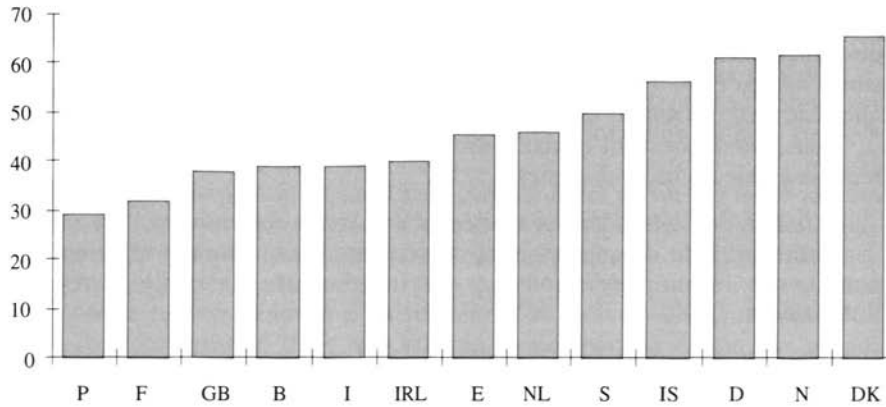
— un plus grand respect pour l'autorité ne serait pas une bonne chose,
— un enfant n'a pas nécessairement le devoir d'aimer et de respecter ses parents s'ils ne l'ont pas mérité par leur comportement et leur attitude,
— le désaccord avec l'idée que quand les emplois sont rares un homme a plus le droit au travail qu'une femme.

d) *Indice d'incivisme*

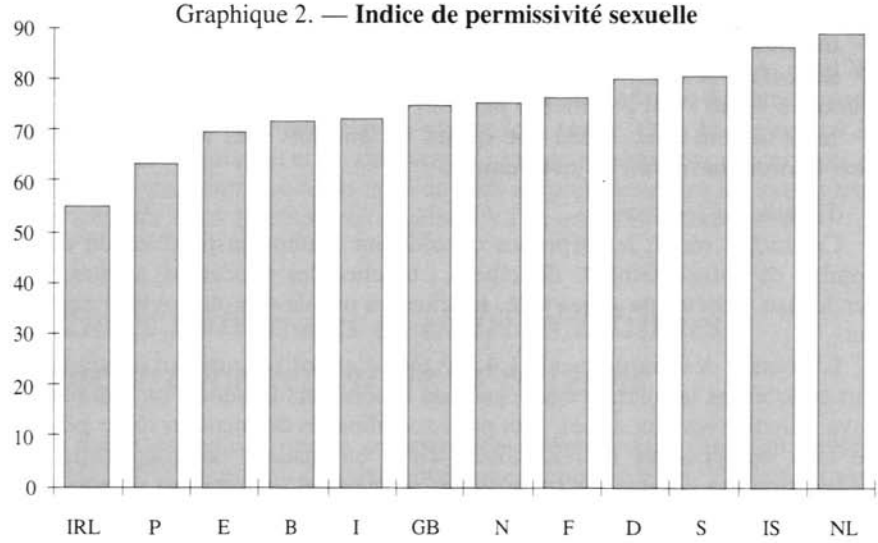
Cet indice réunit les réponses considérant comme justifiables un certain nombre de comportements délictueux : toucher des allocations indues, frauder le fisc, acheter un objet volé, toucher un pot-de-vin ou voyager sans ticket.

L'examen des graphiques 1 à 4 fait tout d'abord ressortir un contraste très fort concernant la tolérance à l'égard de l'incivisme lorsque l'on compare les pays scandinaves aux autres. Les pays scandinaves donnent en règle générale un taux de réponses individualistes élevé en matière de libéralisme dans l'éducation des enfants, de permissivité sexuelle et de rejet des valeurs traditionalistes. Sur l'indice de rejet des valeurs traditionalistes les quatre pays scandinaves sont ceux où le niveau d'individualisme est le plus élevé. Sur

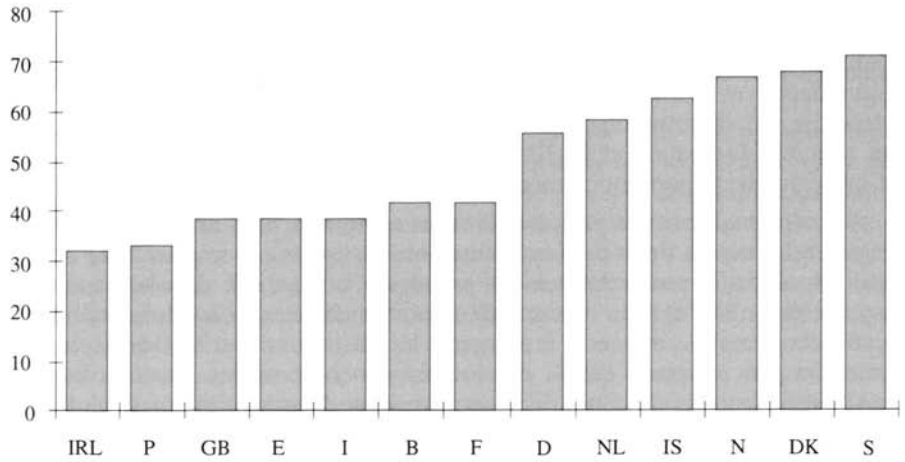
Graphique 1. — **Indice de libéralisme en matière d'éducation des enfants**



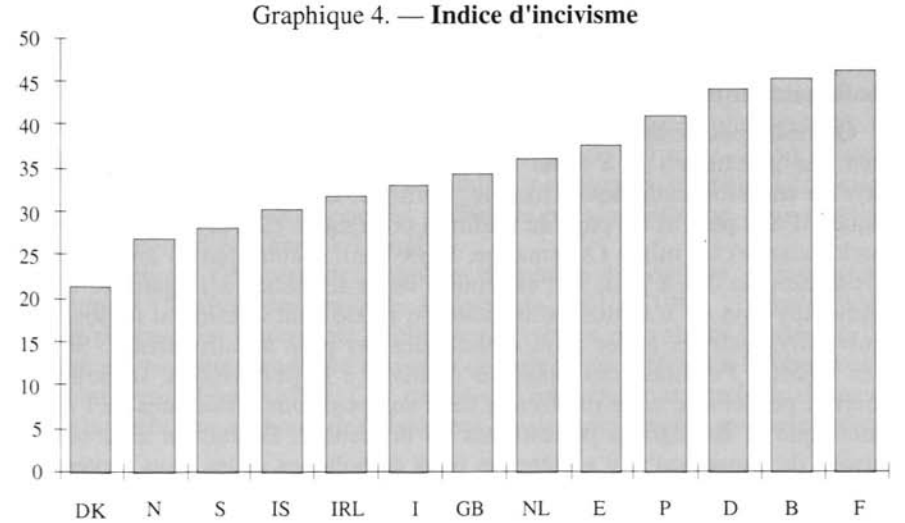
Graphique 2. — **Indice de permissivité sexuelle**



Graphique 3. — **Indice de non adhésion aux valeurs traditionnelles**



Graphique 4. — **Indice d'incivisme**



l'indice de libéralisme en matière d'éducation des enfants ils font partie des cinq pays les plus libéraux. En revanche ils se révèlent être très nettement les moins tolérants à l'égard de l'incivisme : ils constituent alors les quatre pays les moins individualistes. L'individualisme caractéristique de la culture scandinave est manifestement de type universaliste : la valorisation de la liberté individuelle s'y accompagne d'une valorisation de la responsabilité morale individuelle et d'une condamnation des comportements irrespectueux des règles de vie en commun. En tête des pays tolérants à l'égard de l'incivisme se trouvent la France et la Belgique, qui ne témoignent pas d'un niveau d'individualisme particulièrement élevé sur les autres indices.

L'individualisme des pays scandinaves semble inclure un grand sens de la règle et du respect de la personne humaine. Peut-être est-ce pour cette raison que, alors qu'ils sont relativement permissifs en matière de comportement sexuel lorsqu'il s'agit du divorce, de l'avortement ou de l'homosexualité, ils sont beaucoup plus réticents à admettre la prostitution ou l'infidélité conjugale. On peut supposer que la prostitution évoque pour les scandinaves non pas tant le droit de chacun à disposer librement de son corps, mais plutôt un choix effectué sous la contrainte et une dégradation de la personne humaine contraire à l'idéal d'épanouissement des individus. En ce qui concerne l'infidélité conjugale, il est vraisemblable qu'elle n'est pas considérée comme un moyen de se libérer de la contrainte traditionaliste, de l'institution dépassée, que représenterait le mariage, mais plutôt comme la rupture unilatérale d'un contrat librement passé entre deux personnes, comme le non-respect du principe de réciprocité par lequel les individus s'engagent les uns envers les autres à respecter un certain nombre de règles de vie en commun. Indiquons que, de même que la France est le pays acceptant le plus l'incivisme, c'est aussi le pays le plus tolérant à l'égard de l'infidélité conjugale, les statistiques confirmant ici le stéréotype culturel.

Outre la spécificité scandinave, la seconde conclusion qui ressort de l'examen des graphiques 1 à 4 est l'importance du clivage religieux entre les pays de tradition catholique (Irlande, Portugal, Espagne, Italie, France, Belgique), d'une part, et les pays de tradition protestante (Suède, Norvège, Danemark, Islande) ou mixte (Allemagne, Pays-Bas), d'autre part, l'anglicanisme constituant un cas à part. A l'exception de la tolérance à l'égard de l'incivisme, les pays de tradition protestante ou mixte sont quasiment toujours les plus individualistes et les pays catholiques les plus traditionalistes. Si l'on s'en tenait à l'examen des opinions relatives à la permissivité sexuelle, on pourrait penser que cette différence tient aux positions différentes de l'église catholique et des églises protestantes en la matière. En fait on a de bonnes raisons de penser qu'il y a entre les pays catholiques et les pays protestants ou mixtes une réelle différence de culture. Sur l'indice de rejet des valeurs traditionalistes, en particulier, apparaît une très forte coupure entre les deux

catégories de pays. Les données chiffrées confirment les analyses classiques des différences entre catholicisme et protestantisme. La culture protestante est moins hiérarchique, plus égalitaire, davantage fondée sur les principes de liberté de choix, de libre examen et de responsabilité individuelle. A quoi l'on peut ajouter que les pays protestants sont, en règle générale, moins religieux que les pays catholiques et, partant, moins disposés à rattacher leur système de valeurs à un principe transcendant.

La force de cet effet de la religion est telle qu'elle rend illusoire toute tentative pour mesurer au niveau des pays européens une corrélation entre le niveau de développement économique et le niveau de l'individualisme. D'autant plus que pour compliquer les choses, c'est parmi les pays catholiques que l'on trouve les pays où le produit national brut par habitant est le plus bas : Irlande, Portugal, Espagne et Italie. Ceci n'empêche pas, si l'on quitte le seul raisonnement sur la comparaison synchronique des pays d'Europe, de considérer que le développement économique est sur le long terme l'un des facteurs du développement de l'individualisme. Mais le processus ici est extrêmement complexe puisqu'il fait intervenir tout ce qui va avec le développement économique, c'est-à-dire le développement culturel, la tertiarisation des activités professionnelles, l'urbanisation, la progression des loisirs et le développement des moyens de communication.

La question d'une éventuelle convergence des pays européens ne reçoit pas non plus de réponse claire. Le calcul d'un indice de convergence ne fait apparaître aucun cas de divergence marquée. Il fait apparaître dans certains cas une certaine tendance à la convergence mais qui semble être à la limite de ce qui est statistiquement significatif. En outre dans les cas où l'on observe une tendance à la convergence, celle-ci ne prend pas la forme d'une hausse de l'individualisme dans les pays où il est bas, associée à un déclin dans les pays où il est haut. Elle prend plutôt la forme d'une hausse plus rapide de l'individualisme dans les pays où il est bas et d'une hausse plus lente là où il est déjà haut. Enfin, si tendance à la convergence il y a, ce qu'on ne saurait assurer avec certitude, elle est très faible par rapport au phénomène massif de maintien des écarts entre les différents pays, mentionné dans l'article d'Olivier Galland et Yannick Lemel [7].

Globalement, l'examen des enquêtes d'opinion disponibles, et tout particulièrement l'analyse des enquêtes *Valeurs* de 1981 et 1990, conforte l'idée que se poursuit en Europe un déclin des systèmes de valeurs fondés sur la référence à une transcendance au profit de valeurs se référant à la liberté et à l'épanouissement individuel. Ces données d'enquêtes par sondage viennent ainsi s'ajouter aux analyses des historiens ou des sociologues qui voient dans

7. Voir dans ce même numéro l'article d'O. Galland et Y. Lemel « La permanence des différences des systèmes de valeurs entre pays européens » en page 113.

l'individualisme un mouvement à long terme des sociétés européennes. Mais elles soulignent en même temps que l'individualisme est loin d'être un bloc monolithique et relativisent les jugements de valeur qui peuvent être portés sur le changement des valeurs. Une certaine désacralisation des normes et des règles apparaît certes dans certains domaines. La tendance à ne plus obéir à la règle simplement parce qu'elle est la règle gagne du terrain, surtout lorsqu'il s'agit des rapports avec la puissance publique. Cela ne suffit cependant pas à confirmer l'hypothèse d'un déclin général des repères moraux et en particulier l'hypothèse d'un déclin général de l'altruisme. Si certaines solidarités traditionnelles disparaissent, notamment en raison de l'évolution de la morphologie sociale, d'autres solidarités se développent, liées par exemple à l'aide aux malades, aux exclus ou aux habitants du Tiers-Monde. Le principe de liberté des choix individuels de vie est en forte progression. L'idée d'égale dignité des êtres humains est en progrès sur le long terme, sous l'effet notamment du processus continu d'élévation du niveau culturel. L'évolution ne semble donc pas consister en un déclin des valeurs altruistes traditionnelles au profit d'un individualisme égoïste, mais plutôt en un déclin des valeurs traditionnelles au profit de valeurs individualistes aussi bien particularistes qu'universalistes.

LE CEVIPOF

Le Centre d'Etude de la Vie Politique Française (Cevipof) est l'un des laboratoires de recherche de la Fondation nationale des sciences politiques. Il regroupe une cinquantaine de chercheurs. Créé en 1960 par Jean Touchard, il est associé au Centre national de la recherche scientifique. Il est dirigé depuis 1991 par Pascal Perrineau. Parmi ses principaux axes permanents de recherche figurent l'étude des attitudes, idéologies et comportements politiques, l'analyse des résultats électoraux, ainsi que l'étude des institutions, du personnel et des forces politiques, syndicales et associatives.

Observatoire scientifique des évolutions de la vie politique française, il est aussi un centre de recherches fondamentales et un lieu d'élaboration de techniques et de méthodes. La méthodologie de l'entretien non-directif et les problèmes posés par l'interprétation des sondages sont au centre des préoccupations de nombreux chercheurs du laboratoire. Une banque de données électorales a été constituée et un logiciel d'études des données électorales sur micro-ordinateur a été mis au point et développé.

Deux grandes enquêtes par sondage ont été réalisées à l'occasion des élections de 1978 et 1988. Elles ont permis d'analyser les interrelations entre les caractéristiques objectives des électeurs (âge, sexe, revenu, profession, etc.), leurs systèmes de valeurs et leurs orientations politiques. Dans le cadre d'un programme de recherche sur « Les modèles d'explication du comportement électoral en France et aux Etats-Unis », une enquête post-électorale par sondage a été réalisée à l'occasion de l'élection présidentielle de 1995. Les premiers résultats seront publiés à l'automne.

CEVIPOF, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 10, rue de la Chaise, 75007 Paris. Tél. : (331) 45 48 63 18. Fax : (331) 42 22 07 64.

Les citoyens et le bien commun

Etienne Schweisguth [1]

Le souci du bien commun progresse-t-il, est-il stable ou régresse-t-il chez les citoyens ? La question est importante, tant il paraît évident qu'une société fonctionnera d'autant mieux que ses membres seront animés par le souci de l'intérêt général. Y répondre est en revanche beaucoup plus délicat, comme on le verra en examinant ci-dessous plusieurs cas de figure différents.

Le bien commun, élément de l'argumentation politique

Les notions de bien commun, ou d'intérêt général, constituent avec celles de liberté ou d'égalité, des références majeures de l'argumentation politique. En effet, dans le discours politique, le conflit de valeurs n'oppose généralement pas des valeurs antagoniques telles que liberté et autorité, égalité et hiérarchie ou intérêt général et intérêt particulier, mais plutôt des valeurs que chacun s'accorde à considérer comme positives. Une forme du discours de gauche consiste par exemple à expliquer qu'une certaine limitation de la liberté des agents économiques est nécessaire au bon fonctionnement de l'économie. Réciproquement, une forme du discours de droite juge qu'un excès de liberté individuelle dans le domaine des mœurs mènerait au désordre social. La difficulté est que, à ce degré de généralité, les deux propositions sont vraies, et qu'il n'existe aucun moyen pour l'observateur qui se veut scientifique de définir objectivement le degré de liberté s'accordant le mieux avec le bien commun. De même, pour un pays donné à un moment donné, il n'existe pas de méthode objective permettant de dire par exemple si une augmentation de l'inégalité des revenus est favorable à la collectivité dans son ensemble parce qu'elle stimule l'esprit d'initiative, ou si, au contraire, une réduction des inégalités est préférable car elle renforce la cohésion sociale. Dans tous ces cas, où les conceptions du bien commun ne sont pas dissociables des orienta-

1. Centre d'Etude de la Vie Politique Française (CEVIPOF), Fondation Nationale des Sciences Politiques.

tions idéologiques, le sociologue ne saurait se prononcer sur l'importance qu'a, chez ses contemporains, le souci du bien commun sans faire intervenir ses propres options idéologiques.

La règle et le citoyen

La réalisation du bien commun nécessite fréquemment l'accord des agents sociaux, individuels ou collectifs, sur un certain nombre de règles, dont chacun est assuré que les autres les respecteront. Certains pays en voie de sortie du socialisme, dans lesquels l'Etat de droit ne s'est pas encore suffisamment imposé pour que les agents économiques puissent anticiper une certaine stabilité des règles du jeu, en offrent un exemple frapppant.

Mais la bonne volonté et les opinions individuelles comptent ici beaucoup moins que les contraintes de situation. Ce ne serait pas rendre service à cet instrument extraordinairement utile que sont les sondages que de croire, ou de vouloir faire croire, qu'ils constituent la clé universelle de l'investigation sociologique. En l'occurrence ils ne peuvent aider que marginalement à la compréhension du problème, lequel relève principalement d'une analyse des logiques collectives, non réductibles aux opinions ou valeurs individuelles.

1) Le dilemme du prisonnier

Le dilemme du prisonnier est un exemple fictif illustrant un type de situation qui se présente fréquemment dans la vie sociale. On suppose qu'un juge convoque séparément deux personnes accusées d'avoir commis un vol en commun et propose à chacun des prévenus le marché suivant. 1) Le prévenu n'avoue pas avoir participé au vol, et son complice présumé n'avoue pas non plus. Ils seront alors tous deux condamnés à la peine relativement légère de deux ans de prison. 2) Le prévenu avoue, accusant ainsi son complice qui, lui, n'avoue pas. Il sera alors acquitté pour service rendu à la justice alors que son complice écopera de dix ans de prison. 3) Le prévenu n'avoue pas alors que son complice avoue. C'est lui qui est condamné à dix ans de prison et son complice est acquitté. 4) Ils avouent tous deux et sont alors condamnés chacun à cinq ans de prison.

Si chacun des deux accusés a confiance en l'autre, la considération de leur intérêt commun les amènera logiquement à ne pas avouer. Chacun des deux s'en tirera alors avec la peine minimale de deux ans de prison. Mais chacun des deux complices peut craindre que l'autre avoue, espérant l'acquittement et condamnant l'autre à dix de prison. Du coup, avouer devient la solution rationnelle puisqu'on évite le risque des dix ans de prison et que l'on a en outre une chance d'être acquitté si l'autre partenaire, trop confiant, a commis l'erreur de ne pas avouer. C'est ainsi que les deux accusés avouent et se trouvent condamnés chacun à cinq ans de prison, alors que s'ils avaient eu confiance l'un dans l'autre leur peine n'aurait été que de deux ans.

La morale de cet apologue est que, dans un certain nombre de situations sociales réelles, on peut fort bien avoir une conscience claire du comportement qu'exigerait le bien commun et, pourtant, ne pas s'y conformer, non pas par manque de civisme ou de vertu mais parce que l'on est mesure d'anticiper que les autres personnes concernées ne s'y conformeront pas. L'individu, même s'il est « vertueux », sait alors que s'il adopte le comportement vertueux il sera personnellement pénalisé sans aucun bénéfice pour l'intérêt général.

L'exemple des automobilistes coincés dans un embouteillage à un carrefour constitue l'une de ces situations où s'applique la logique du dilemme du prisonnier. Chaque automobiliste sait que si tous adoptaient un comportement conforme au bien commun, le résultat serait avantageux pour chacun individuellement. Mais chacun anticipe que les autres choisiront une stratégie purement individuelle plutôt qu'une stratégie collective nécessitant la confiance réciproque. Chaque automobiliste sait en effet que si tous les autres s'abstenaient d'avancer et laissaient le carrefour se dégager, la circulation pourrait ensuite reprendre normalement. Mais chacun sait aussi que s'il s'abstient d'avancer, un autre lui passera devant, et qu'il aura ainsi perdu sa place sans aucun bénéfice pour la collectivité. Il fait donc comme tout le monde, il avance dès qu'un espace se libère, se maudissant de devoir adopter un comportement aussi peu rationnel du point de vue collectif mais préférant bloquer les autres plutôt que d'être bloqué lui-même, ce qui est rationnel de son point vue individuel.

Le dilemme du prisonnier correspond à de nombreuses situations sociales réelles, par exemple aux relations de concurrence entre collègues ou aux relations hiérarchiques entre supérieurs et subordonnés, aux relations entre services d'une même entreprise ou d'une même administration, ainsi qu'aux relations entre entités collectives de toute nature. Chacun des deux partenaires serait souvent volontiers prêt à abandonner tel ou tel comportement rigide de non-coopération, ce qui serait bénéfique à la fois pour les deux partenaires et pour l'intérêt général, mais il craint, souvent à juste titre, que l'autre n'en profite essentiellement pour faire évoluer le rapport de force à son avantage. Chacun restera donc crispé sur ses positions, sauf si un élément nouveau vient débloquer la situation.

Le problème de la corruption, dans les domaines économique, politique ou sportif, peut également s'analyser dans les termes du dilemme du prisonnier. Chacun, s'il a des raisons de penser que les autres pratiquent la corruption, sait que s'il ne la pratique pas lui-même il sera pénalisé : il sera écarté des appels d'offre, sera dépourvu de moyens financiers face à ses rivaux politiques ou verra l'arbitre siffler les pénaltys contre son équipe et ne pas lui en accorder.

Sortir de la logique du dilemme du prisonnier implique généralement l'instauration de « règles du jeu » [2] permettant à chacun d'anticiper que les autres adopteront également un comportement conforme au bien commun. Les règles du jeu nécessitent l'existence d'un élément extérieur et supérieur aux deux parties en présence, d'un « tiers garant », juge ou policier par exemple, chargé de faire respecter la règle. Mais une fois la règle bien établie, la simple force de la pression sociale, l'anticipation de la réprobation qui pèserait sur qui transgresserait la règle, suffit souvent à assurer pour l'essentiel le respect de la règle.

Avant de tenter une réponse conjecturale sur la tendance des sociétés européennes en ce qui concerne le rapport aux règles, nous examinerons le cas, connu sous le nom de paradoxe du passager clandestin, où les individus peuvent être tentés de

2. Reynaud, Jean-Daniel. — *Les règles du jeu.* — Paris : Armand Colin, 1989.

tirer un profit personnel de la transgression de la règle.

2) Le paradoxe du passager clandestin

La réflexion bien connue de Mancur Olson sur l'action collective [3] s'applique parfaitement au problème du bien commun. On sait que, bien souvent, l'action collective n'aurait pas lieu si les participants étaient motivés par le seul intérêt individuel qu'ils en attendent. En effet, s'il se plaçait du point de vue de son seul intérêt personnel, chacun aurait souvent intérêt à laisser aux autres les coûts et les risques éventuels de la participation à l'action collective, grève ou manifestation par exemple, et à se contenter d'en récolter les bénéfices. Chacun raisonnant ainsi, l'action collective n'aurait donc pas lieu. Pour qu'elle ait lieu, il faut que des motivations supplémentaires interviennent (convictions idéologiques, gratifications psychologiques, pressions du groupe, etc.). De la même manière tout un chacun admettra généralement qu'il vaut mieux vivre dans un pays doté de systèmes de sécurité publique, de santé, d'éducation, de transport, etc. Mais cela n'empêchera pas nombre de gens d'éviter de payer les impôts, les cotisations de sécurité sociale ou les tickets de transport lorsqu'ils en ont la possibilité, bénéficiant ainsi de l'accès aux biens collectifs sans en payer le coût.

3) L'évolution de l'attitude à l'égard des règles

A la question de savoir s'il y a progression ou régression du respect à l'égard des règles régissant la vie en société, la réponse qu'apportent les sondages n'éclaire qu'une moitié du problème. Si, à partir de l'enquête *Valeurs*, on examine l'évolution des opinions concernant certains comportements délictueux comme acheter des marchandises volées, percevoir des allocations auxquelles on n'a pas droit, voyager sans ticket ou frauder le fisc, on observe entre 1981 et 1990 une diminution de la réprobation à leur égard. Celle-ci est due exclusivement au mécanisme de changement des valeurs par renouvellement des générations : les générations successives se montrent de plus en plus tolérantes à l'égard de ces comportements. On vérifie ici que l'affaiblissement des préceptes moraux fondés dans la référence à une transcendance favorise une augmentation des comportements du type passager clandestin. On observera cependant que les règles à l'égard desquelles on mesure ici l'évolution des attitudes relèvent toutes d'une même catégorie très précise. On n'oubliera pas que certaines règles nouvelles sont entrées dans les moeurs au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle, sans l'appui d'un appareil répressif particulièrement lourd : l'interdiction de klaxonner à Paris et l'interdiction de fumer dans les transports en commun, par exemple. Mais surtout on fera remarquer que l'augmentation de la tolérance à l'égard de la transgression des règles n'implique pas une contestation du principe même de la règle. Chercher à dissimuler au fisc une partie de ses revenus, par exemple, ne veut pas dire que l'on mette en cause la nécessité et la légitimité de l'impôt ni celles de l'administration chargée de sa perception.

3. Olson, Mancur. — *Logique de l'action collective.* — Paris : PUF, 1798.

On se risquera donc ici à une conjecture. Analysant ce qui faisait la cohésion des sociétés, Tocqueville estimait que l'ordre social était garanti dans les sociétés inégalitaires par le principe hiérarchique et que, dans les sociétés égalitaires, seule la croyance religieuse pouvait éviter l'expansion du principe du chacun pour soi. On peut penser que Tocqueville s'est trompé et que, lorsque l'obéissance aux principes transcendants décline, c'est la règle, l'accord contractuel sur les règles de vie en commun, qui devient le ciment de l'ordre social. La question devient alors de savoir ce qui fait que telle ou telle personne dans telle ou telle situation va ou non se conformer à la règle. Plusieurs facteurs interfèrent : la plus ou moins grande conviction que l'on a du bien-fondé de la règle eu égard au bien commun, le caractère plus ou moins visible de la transgression éventuelle, le degré de réprobation sociale auquel on s'expose en cas de transgression et la force de l'appareil répressif sanctionnant le non-respect de la règle. Ajoutons un dernier facteur qui n'est peut-être pas le moindre : la conviction plus ou moins grande que les autres respecteront aussi la règle. Nombreux sont ceux qui sont prêts à respecter la règle mais à la condition que la proportion des passagers clandestins reste minime et que tout le poids de la participation au bien commun ne repose pas sur eux. La prise de conscience d'une augmentation des comportements de type passager clandestin a pour corrolaire une acceptation croissante, sinon une demande croissante, de règles et de moyens de contrôle pour faire respecter les règles. On peut donc conjecturer pour l'avenir à la fois une tendance à la désacralisation des règles et une tendance au renforcement de la réglementation et du contrôle. Mais si la règle est nécessaire au bien commun on sait aussi que trop de réglementation exerce un effet contre-productif. Ici encore, le bien commun se situe à un point d'équilibre qui relève plus de l'interaction des agents sociaux que de la logique des valeurs individuelles.

Production et gestion de l'information statistique en sciences sociales - DESS PROGIS

Au sein de l'Université Pierre Mendès France et de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, le DESS **Progis** offre 20 places pour former des cadres supérieurs, spécialisés dans le métier des études et recherchés par les instituts de sondages et les services études marketing des entreprises.

Scolarité :

— 7 mois de formation à l'université, 3 mois de stage en entreprise.
— Réalisation d'enquêtes marketing dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec France Télécom.

Participation régulière aux enseignements de **Progis** de cadres des principaux instituts de sondages et de spécialistes des études dans de grandes sociétés et organismes de recherche.

Renseignements : Mme Gautier, DESS **Progis**, IEP Grenoble, BP 45, 38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex. Téléphone : 76 82 60 02. Télécopie : 76 82 60 70.

POPULATION

L'INED publie *Population*, une revue bimestrielle (50e année). Depuis 1989, un numéro annuel en anglais : *Population: An English Selection* présente une sélection d'articles parus principalement dans *Population*.

POPULATION — N° 3 — 1995

A. Desgrées-Du Lou et G. Pison	— Le rôle des vaccinations dans la baisse de la mortalité des enfants au Sénégal
M. Barbieri, J. Allman, Pham B. S. et Nguyen M. T.	— La situation démographique du Viêt Nam
B. Haudidier	— Évolution comparée de la mortalité en RFA et en France (1950-1989)
C. Delbes et J. Gaymu	— Le repli des anciens sur les loisirs domestiques. Effet d'âge ou de génération ?
	La conjoncture démographique en France
P. Festy	— L'évolution démographique récente
F. Meslé	— La mortalité en France: le recul se poursuit
C. Blayo	— L'évolution du recours à l'avortement en France depuis 1976
	Notes et documents
J.M. Milleri *et al.*	— Démographie des centres d'accueil pour enfants réfugiés non accompagnés (ERNA) de la zone de Goma (Zaïre), juillet-septembre 1994
K. Kierman et É. Lelievre	— Devenir parent hors mariage en France et en Grande-Bretagne : les différentes facettes d'un statut particulier
F. Prioux	— La fréquence de l'union libre en France
F.-R. de Salve-Villedieu, J. Lavertu et A. J. Sasco	— L'influence de l'âge au premier accouchement sur la mortalité par cancer du sein : une méthode d'estimation
B. Riandey	— Les défaillances de la mémoire dans les enquêtes

Les demandes d'abonnement sont à adresser à l'INED

	France, Dom, Tom	Étranger	Par avion
.Le numéro de *Population*	75 FF	90 FF	
.Le numéro annuel en Anglais	150 FF	165 FF	
.Abonnement d'un an à *Population*	350 FF	405 FF	485 FF
.Avec le numéro en anglais	500 FF	570 FF	650 FF

Veuillez joindre à votre demande un chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'INED ou un virement postal CCP Paris 9061-56h.

INED

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

27 rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14, France Tél. : 33 (1) 42 18 20 00, Fax : 33 (1) 42 18 21 99

Valeurs régionales et nationales en Europe

Louis Chauvel [1]

Une abondante littérature est aujourd'hui consacrée à l'avenir de l'Etat-Nation que, voici longtemps déjà, Daniel Bell disait trop petit pour les grands problèmes et trop grand pour les petits problèmes. Etat-Nation que l'on dit volontiers écartelé entre mondialisation et décentralisation.

A quel niveau géographique le sentiment d'identité collective s'exprime-t-il donc le plus fortement ? La communauté de valeurs est-elle plus forte au niveau de la région (au sens infra-national), de la nation, de l'Europe ou du monde ?

L'analyse de Louis Chauvel sur ce point est fort éclairante car — tout en soulignant les différences en termes géographique, historique et institutionnel des régions d'Europe — il examine dans quelle mesure le sentiment d'appartenance à une région est supérieur à celui d'appartenance à une nation et s'il n'y a pas finalement une plus grande communauté de valeurs entre régions de différents pays et régions d'un même Etat-Nation. En bref si, à l'aune des valeurs, la région ne serait pas plus discriminante que la nation et la communauté de valeurs finalement plus forte au niveau européen qu'au niveau national.

Sa réponse est nuancée. Mais néanmoins l'auteur souligne la différence entre deux groupes de pays. D'une part, ceux marqués par le déclin du religieux, une plus grande tolérance morale, de nouveaux modèles familiaux (les « modernes ») où le sentiment d'appartenance à la nation l'emporte sur celui d'appartenance à la région ; d'autre part, ceux davantage attachés aux valeurs traditionnelles, notamment aux plans religieux, moral et familial, au sein desquels l'appartenance à une région est plus discriminante que l'appartenance à une nation. En

1. Observatoire Français des Conjonctures Economiques.

approfondissant l'analyse, Louis Chauvel nous éclaire fort utilement sur les valeurs communes aux Européens, celles qui unissent ou distinguent les pays et les régions.

Il montre néanmoins en conclusion combien l'âge des Européens est déterminant au regard de l'adhésion aux valeurs de la « modernité » et aux valeurs de la « tradition ». Les partisans de l'Europe assurément verront là le témoignage d'une avancée de l'idée européenne avec le renouvellement des générations.

H.J.

Régions et valeurs

« Nous n'avons pas les mêmes valeurs » est la dernière chose à dire à celui dont nous voudrions nous faire un ami. Des collectivités humaines partageant les mêmes représentations, portant les mêmes jugements et une même évaluation sur le monde, sur les autres et sur eux-mêmes, ont pour vocation de s'unir en communautés homogènes, autonomes, distinctes, voire même séparées des autres. L'hétérogénéité des valeurs, en revanche, est propice à la mutuelle incompréhension, à la discorde, voire à l'affrontement, sauf, bien sûr, à trouver le compromis salvateur.

Si la question est souvent posée de l'unité ou de la multiplicité, de la convergence ou de la divergence, des valeurs dans les sociétés européennes, la raison est bien cette interrogation-là : « sont-ils comme nous, ou sont-ils autres ? ». Comment croire en l'unité de l'Europe, si les individus qui la composent forment des cliques distinctes de par leur vision du monde, toujours susceptibles d'entrer en conflit, parce qu'elles ne partagent pas les mêmes croyances, et n'accordent pas la même valeur aux choses et aux idées ?

Telle est l'inquiétude qui naît lorsque nous considérons les implications à long terme de la formation possible d'une supra-nation européenne. De nombreuses recherches comparatives montrent bien les différences entre les Etats qui forment l'Europe : certaines vont croissant, d'autres montrent une dynamique de convergence, la plupart révèlent des écarts stables dans le temps. Mais les pays que nous considérons ont-ils une unité géographique aussi pertinente que nous voudrions bien le croire : les Espagnols sont plus catholiques que les Français, mais *quid* des Catalans, des Castillans, et des Andalous ? Lorsque nous disons que les Néerlandais sont plus tolérants que les Français, entend-on ceux du Nord, plus souvent protestants, ou ceux du Sud, plus souvent catholiques ?

Ce même problème se répète pour tous les pays européens, et pour la France même, où l'unité des valeurs est loin d'être si claire que la vision jacobine voudrait bien le faire entendre, parce que certaines parties du territoire sont fort différentes des autres. Les Français existent en tant qu'unité, pourvu qu'ils soient comparés à des peuples dont les valeurs sont réellement distinctes des nôtres : en Wallonie, c'est encore la France, et ses valeurs, en Flandre, ce n'est plus la France, mais bien autre chose. La France est une unité lorsqu'elle est comparée au Danemark ou au Portugal ; mais la France n'est plus guère la France lorsque l'on compare entre eux Bretons, Alsaciens ou Occitans, qui connaissent leurs subtiles spécificités. Ces régionaux de France se distinguent les uns des autres, même s'ils forment une unité avec les autres Français, pourvu que nous comparions la France avec des populations plus différentes encore ; l'unité ne peut se comprendre que dans la relativité des différences.

Ce que nous proposons ici est un aperçu des différences infranationales des pays d'Europe. Pour ce faire, nous avons découpé chaque pays en plusieurs entités géographiques distinctes — des Régions, des *Länder*, des *Autonomías*, etc. — d'une pertinence plus ou moins évidente selon les situations, selon le poids de l'histoire et des cultures locales, mais qui nous serviront à comprendre les diversités territoriales que les pays d'Europe ont à gérer, diversités que demain, peut-être, nous devrons prendre en considération pour bien entendre que, sous le vocable d'Espagnols ou d'Italiens, nous ne savons guère mieux de qui il s'agit vraiment que lorsque nous parlons d'Européens.

Identités régionales inaccessibles ?

Il n'existe guère d'analyse sociologique sur les régions, les territoires — les « pays », dirait-on maintenant, ou de nouveau — qui ne fasse mention de l'« identité locale ». Pourtant, l'« identité », locale, nationale, ou de quelque autre nature, n'est en rien une notion claire. Il s'agit là d'un syntagme étrange, omniprésent dans la littérature, mais diffus, discret, impalpable et furtif, dans les faits empiriques repérables.

Il y a identité, par exemple, lorsque la nation, renouant avec son drapeau, ses hymnes, ses symboles, se retrouve avec elle-même dans le partage d'un même sens collectif permettant l'inter-reconnaissance de chacun avec tous : une espèce de religion. C'est peut-être le cas, aussi, lorsque, sur le terrain, le sociologue est confronté à des propos tels que : « c'est comme cela qu'ils pensent, agissent, sont, mais nous, nous sommes autrement ». Devant de tels faits, il y a identité. Malheureusement, ces faits sont extrêmement fugitifs, comme les différences entre la choucroute d'Alsace et celle du pays de Bade,

mais seuls les gens du crû sont vraiment en mesure de voir la différence [2]. De tels faits ne peuvent guère apparaître que dans des monographies locales, faisant appel à des dimensions discrètes de l'existence (des manières de table, des fragments d'histoire locale, des accents particuliers, ...), dimensions mal mesurables dans le cadre des recherches en profondeur sur l'espace européen pris comme totalité, et dans le cadre des enquêtes quantitatives.

Avant tout, le sociologue rencontre moins des *identités* que des *spécificités*, c'est-à-dire des éléments (des traits comportementaux, culturels, de caractère, ...) mettant en évidence la différence entre telle population et les autres ; si ces éléments permettent une inter-reconnaissance de cette population avec elle-même, peut-être alors est-ce l'objectivation d'un phénomène sous-jacent d'identité. Cette fameuse identité, souvent inaccessible, mais éternellement citée comme justification des autonomies ou des exigences de souveraineté politique, nous pourrions alors la définir comme un système cohérent de traits culturels et comportementaux permettant l'inter-reconnaissance d'un peuple, et fondateur de sa spécificité, c'est-à-dire de sa différence vis-à-vis des autres peuples.

Quelle est la « vraie » taille des régions ?

Au cours des dix dernières années, la *région* est devenue une problématique de premier plan des sciences politiques et sociales. Mais de quoi parle-t-on vraiment ? Trois acceptions distinctes du terme ont tendance à se confondre dans les discours : la région au sens faible d'aire géographique ; la région au sens administratif et politique ; et la région comme territoire identitaire formant la substance de ce en quoi se reconnaît la population. L'ambiguïté qui prévaut le plus souvent en la matière conduit à manier sous un même mot des notions bien distinctes, permettant ainsi de subtils brouillages de cartes.

C'est tout particulièrement vrai en France, depuis la décentralisation, revirement organisationnel considérable au pays de la tradition jacobine. Cette décentralisation a donné naissance à un échelon local du politique, dont on ne peut nier qu'il reste un peu artificiel en de nombreux cas : bien-sûr en Alsace, Bourgogne, Bretagne, Corse, l'histoire peut être convoquée pour offrir une indubitable légitimité, mais que dire des Pays-de-la-Loire, de la Champagne-Ardennes, du tronçonnement de la Normandie et de l'Occitanie en éléments disjoints, de la présence en un même espace de l'Allier et du Cantal, ou encore de l'Ardèche et de la Haute-Savoie ; si ce découpage admi-

2. Pfirsch, Jean-Vincent. — « Configurations sociales et goûts alimentaires ». — Miméo, 1995.

nistratif est souvent fondé sur plus d'abstraction (et de nécessité d'un découpage cartésien) que de réalité, il faut voir pourtant que les autres découpages de la carte n'auraient guère mieux valu, simplement parce que nous n'avons pas de réponse à cette simple question : où cesse la Bretagne et où commence la Normandie, le Poitou, la Vendée ?... La « vraie » taille, et les vraies limites de ces lieux auxquels s'identifient les populations — si vraiment elles s'identifient toutes à un territoire — est bien la question la plus insoluble, à laquelle nous ne pouvons donner *une* réponse, universellement vraie, parce qu'une région — au sens fort — se définit moins par son contour que par son contenu.

Pour atténuer les incertitudes sémantiques, nous utiliserons ici, exclusivement, le sens faible d'aire géographique, quand bien même ces aires rencontreraient souvent la deuxième acception du mot — à savoir la région politique —, et parfois la troisième — véritablement identitaire [3] —.

Si nous recherchons néanmoins une solution pragmatique à cette question des identités locales, constitutives des « vraies » régions, au sens fort, nous pouvons procéder ainsi : en demandant aux habitants d'un lieu ce à quoi ils se sentent le plus appartenir. Pour la France, nous savons [4] les diversités étranges qui partagent le territoire entre une identité nationale [5], régionale [6], départementale [7], ou encore communale. L'exemple français montre combien

3. Le découpage opéré dans l'enquête de 1990 — l'année 1981 du sondage ne comportait pas de code de région, interdisant ainsi une approche locale de l'enquête — consiste en l'éclatement de chaque Etat en zones géographiques que nous appellerons régions ; ces régions sont mieux représentatives des réalités, sous la contrainte de disposer de suffisamment d'individus dans chaque zone géographique : une centaine d'individus étant la taille minimale des échantillons que nous pouvions tolérer ; pour cette raison, nous avons dû agréger certaines régions limitrophes, ce qui peut avoir pour effet de diluer des structures locales importantes. Le faible taux de sondage de la France interdisait d'isoler un nombre trop important de zones géographiques. En revanche, les autres pays permettent de considérer un nombre plus important de territoires différents, avec une meilleure représentativité. Par ailleurs, les trois nations scandinaves (Danemark, Norvège, Suède) n'étaient pas régionalisées. L'Irlande du Nord et le Luxembourg n'ont pas été interrogés.

4. L'Observatoire Interrégional du Politique (OIP, centre de recherche CNRS-FNSP) nous fournit en effet des informations irremplaçables sur les diversités régionales et départementales de la France, notamment pour ce qui concerne le sentiment d'appartenance.

5. Les régions nourries de grands flux migratoires, comme le Bassin Parisien, le Lyonnais et la Provence, dont une moitié de la population est née hors de la région, ont plutôt le sentiment d'appartenir à la France qu'à leur localité.

6. La Bretagne, l'Alsace, le Nord, l'Occitanie, régions excentrées dont les fondations historiques ou sociales sont distinctes de celles du reste la France.

7. La Vendée, les Vosges, la Creuse, l'Ardèche, la Lozère, l'Ariège, le Finistère. Ce sentiment d'appartenance au département a des raisons historiques évidentes dans certains cas (la vie commune à l'écart des grands centres de décision nationaux et régionaux peut en être une autre). Il reste que le cas de la Vendée est explicite de ce fait : ce que nous entendons par régionalisme ne répond pas nécessairement au découpage administratif des régions, puisque certains départements (mais aussi des territoires dont la taille est bien inférieure) sont caractérisés par un sentiment d'identité, une communauté et une unité culturelle, historique, et économique, que nombre de régions n'ont pas...

le sentiment d'appartenance obéit à des causes accidentelles, aux vestiges du passé, à l'éloignement de grandes villes et des réseaux de transport, aux peuplements issus de forts courants de migrations intérieures...

Cette complexité des espaces géographiques se lit aussi dans d'autres pays. Certains territoires identitaires ont des limites et des frontières précises — c'est le cas de la Belgique, où l'on est allé rechercher jusqu'aux noms portés par les pierres tombales pour justifier les limites des territoires flamands et wallons —, mais le lieu est souvent mieux défini par des concentrations de minorités ethnico-linguistiques : les Tyroliens d'Italie, les Allemands de Liège en Belgique, les Frisons d'Allemagne et des Pays-Bas, représentent bien aussi ce type de populations plus ou moins nettement spécifiques, géographiquement localisées sur des territoires infimes, à l'échelle européenne, mais dont l'identité est indubitable, ne serait-ce qu'en raison de leur langue maternelle faisant de ces peuples des minorités repérables. Lorsque l'on se rapproche de la carte, lorsque le territoire est regardé plus finement, à la loupe, de place en place, toute une richesse de spécificités se révèle. La « vraie » taille, universelle, de la région à laquelle l'individu s'identifie n'obéit à aucune règle susceptible d'être énoncée pour l'ensemble de l'Europe : ces dimensions vont de la taille d'un *Land* allemand, à celui de bastions, d'archipels, et de réduits territoriaux, comme ce peut être le cas des Liégeois de langue allemande, à l'Est de la Wallonie. Il n'y aurait alors guère plus de sens à vouloir découper le territoire européen en 50 ou 150 régions de la taille d'un *Land* qu'il n'y en avait naguère à fragmenter la France en une centaine de départements, qui parfois faisaient sens, et parfois étaient la conséquence de l'arbitraire le plus pur.

Ce diagnostic d'émiettement de chaque Etat européen en espaces identitaires de dimensions variables, inspiré par l'observation de volontés et de réalisations politiques et institutionnelles, mais aussi de micro-conflits multiples — dont certains soulignent les risques de conflagration de quelques Etats européens —, n'a connu, pour l'heure, aucune tentative de validation sociologique ou culturelle systématique [8], si ce n'est l'ouvrage remarquable

8. Par systématique, nous entendons : ayant la prétention de couvrir la plus grande partie de l'espace de l'Europe occidentale. Au delà de celles d'Augustins, les recherches sociologiques systématiques sur l'ensemble des sociétés nationales d'Europe sont peu nombreuses (moins nombreuses qu'on ne pourrait le souhaiter) et rencontrent un écho relativement faible dans le grand public : même si le livre de G. Mermet (*Euroscopie*. — Paris : Larousse, 1991) a connu un tirage assez important, des ouvrages tels que ceux de V. Scardigli (*L'Europe des modes de vie*. — Paris : Ed. du CNRS, 1987) ou d'H. Mendras et F. Reiller (*Atlas, 340 millions d'Européens*, Paris : Ramsay, 1990) ne sont connus que des spécialistes. On constate par ailleurs le peu de place qu'occupe l'Europe dans les magazines de vulgarisation des sciences sociales, signe du dédain d'une large proportion du public cultivé pour les questions européennes et les modes de vie des concitoyens d'Europe. Pour la diversité régionale des pays d'Europe, la situation est plus médiocre encore, puisque, hors de l'ouvrage de Claude du Granrut (*Europe, le temps des régions*. — Paris : LGDJ, 1994) sur les statuts juridiques comparés des régions d'Europe, et celui de Victor Scardigli (*L'Europe de la diversité*. — Paris : Ed. du CNRS, 1993), sur la comparaison sociologique de quatre métropoles européennes, on ne trouve guère d'ouvrages d'importance majeure.

d'Emmanuel Todd [9] sur la diversité des modèles familiaux dans les régions d'Europe, et leurs implications sur les sociétés européennes. Nous aborderons ici les éléments nous permettant de comprendre quels sont les clivages lisibles sur la carte des valeurs en Europe ; ce parcours nous permettra d'évaluer l'homogénéité infranationale des Etats européens, et de voir ce que ces différences nous apprennent sur la dynamique des territoires et de la culture que portent leurs populations.

Le sentiment d'appartenance au local et au national

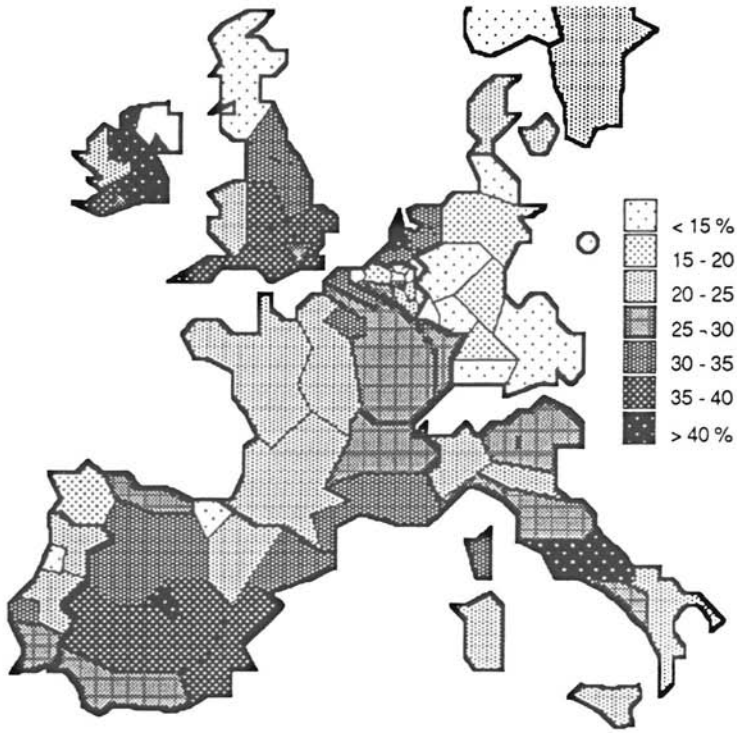
Le sentiment d'appartenance (à la commune, à la région, au pays tout entier, etc.) permet de repérer, selon les cas, les clivages qui peuvent s'opérer autour de la représentation de la communauté civique pertinente. En l'espèce, nous avons considéré séparément, d'une part, le sentiment d'appartenance à la commune et à la région (que nous avons agrégé, puisque le sentiment d'appartenance à la communauté civique locale, telle qu'elle s'exprime, s'incarne, selon les cas, dans l'une comme l'autre forme) et, d'autre part, le sentiment d'appartenance à la nation [10]. Ces cartes permettent de repérer les régions d'Europe où la nation est reconnue par le citoyen comme lieu d'identification. La partie germanique de l'Europe se caractérise par un moindre sentiment d'appartenance du citoyen à leur pays respectif [11] : le ciment de l'Etat n'est pas la symbolique du national comme lieu d'identification. Pour l'Allemagne, les séquelles de la première moitié du siècle peuvent justifier cette situation. Pourtant, cette défaveur à l'égard de l'*appartenance* à la nation se retrouve aussi dans les pays scandinaves. Une hypothèse — que rien ne démontre pour le moment —, correspond à la possibilité d'un lien différent avec la collectivité : dans les pays germains, le lien n'est pas le lieu sublimé en nation (d'où le *jus soli*), mais le peuple qui, par définition, n'est ni territorial, ni institutionnel. Il serait alors inutile — ou dénué de

9. Todd, Emmanuel. — *L'invention de l'Europe*. — Paris : Seuil, 1990.

10. Les autres modalités de réponse de l'enquête étaient l'Europe, qui ne représente un lieu d'appartenance que pour une infime minorité d'Européens, sauf à Bruxelles, Paris, et Berlin ; le sentiment d'appartenance au monde (qui est le fait des grandes capitales, mais aussi de nombreuses régions d'Italie) ; ou enfin, le sentiment de n'appartenir à rien du tout : c'est avant tout une réponse spécifiquement allemande (de 10 à 20 % des réponses dans les différents *Länder*). Ces réponses donnent à méditer sur l'interdit d'appartenance et d'identification à la nation qui planait encore dans l'Allemagne de 1990.

11. Mais il faut noter que, comme nous le verrons plus loin, un moindre sentiment d'appartenance au pays ne signifie pas pour autant l'inexistence d'une culture germanique cohérente et homogène, non plus qu'une délitescence du lien civique : les Allemands se caractérisent, en effet, ***et*** par un moindre sentiment d'appartenance à la nation, ***et*** par des valeurs spécifiques et homogènes, ***et*** par un plus grand respect pour la sphère civique.

Carte 1. — **Sentiment d'appartenance au pays (nom de l'Etat : France, Italie, etc.)**



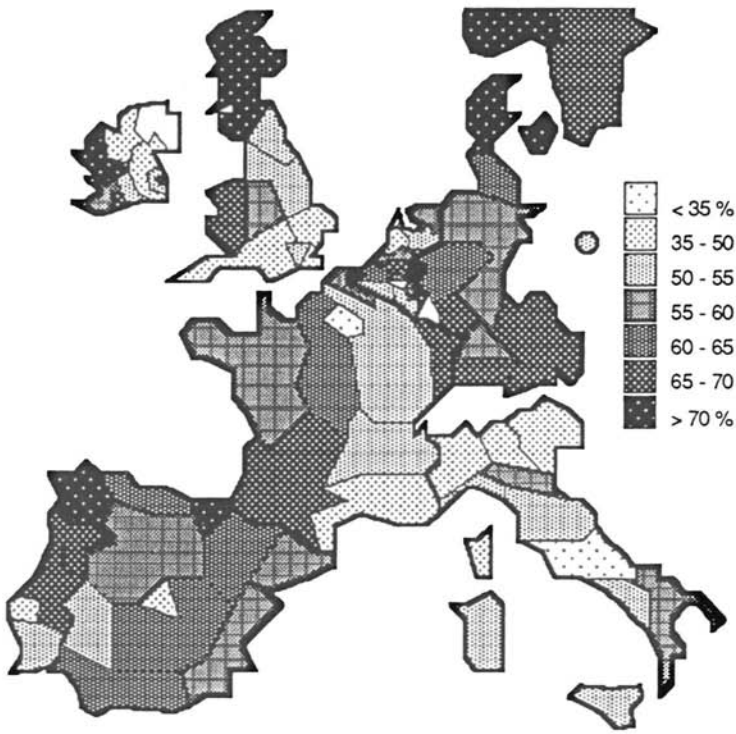
Question : « Parmi les unités géographiques suivantes, à laquelle avez-vous le sentiment d'appartenir avant tout ? » ; réponse : « Le pays tout entier (la France, l'Espagne, l'Italie, etc., [selon le pays de passation du questionnaire]) ».

Source : EVS.

pertinence — de se sentir appartenir à la nation allemande, danoise, suédoise, etc. puisque l'on *est* cette nation — d'où le *jus sanguini*.

En France, on distingue bien les différences entre l'est et l'ouest : l'est de la France est une zone de migrations intra- et internationales où la symbolique du national comme lieu d'appartenance trouve sa justification dans ce moindre enracinement des populations. La nation est alors un enracinement de seconde instance. Pour l'ensemble des autres pays d'Europe, plusieurs structures se précisent : la capitale d'Etat exprime un fort sentiment d'appartenance au pays tout entier — on retrouve cette régularité dans les trois pays

Carte 2. — **Sentiment d'appartenance à la localité (commune, région, etc.)**



Question : « Parmi les unités géographiques suivantes, à laquelle avez-vous le sentiment d'appartenir avant tout ? » ; réponse : « La ville, la localité, le canton où vous habitez » et « la région, la province, le département ».

Source : EVS.

des péninsules latines, en Irlande, mais aussi aux Pays-Bas. L'Angleterre est la seule à adhérer très majoritairement à l'idée de Royaume-Uni, contre les Ecossais et les Gallois, plus localistes. Quant à l'idée de la Belgique, elle est plus repoussée par les Flamands, et ne convainc guère les Wallons, qui préfèrent appartenir soit à l'Europe, soit au monde.

Le sentiment d'appartenance à la localité, est à peu de choses près le négatif de la carte du sentiment d'appartenance à la nation (la différence étant les variations des réponses résiduelles : le sentiment d'appartenance à l'Europe, au monde ou encore à rien) ; outre la particularité des pays scandinaves, on

remarque le sud de l'Allemagne (ainsi que l'est de la France, même si les effectifs sont trop faibles pour en déduire une proximité culturelle avec le Bade-Wurtemberg), et les régions ou nations excentrées des grands Etats, où le sentiment d'appartenance au local est plus important. Par ailleurs, le Pays-Basque espagnol (bien plus que la Catalogne, où le sentiment d'appartenance à l'Espagne est à peine inférieur à celui de la Castille, montrant ainsi que les élites locales peuvent parvenir à exprimer politiquement un sentiment d'identité que la population partage moins qu'elles ne le croient), la Galice, le nord du Portugal, dans une certaine mesure, l'Emilie-Romagne, et bien-sûr l'Ecosse et le Pays de Galles, sont essentiellement localistes.

Universalisme et localisme des valeurs

La région est une dimension parmi d'autres des diversités humaines, la catégorie sociale, le niveau d'éducation, l'âge ou la génération constituant d'autres éléments d'identification sociale, plus ou moins indépendants des terroirs. Cette dimension de l'identification est néanmoins cruciale, puisque, contrairement au diplôme ou la catégorie, la région n'est pas simplement un élément de l'identité (au sens où, par exemple, les personnes de même niveau de diplôme sont, et se savent être, confrontées à un univers de potentialités comparables), mais encore la scène où se joue la vie sociale, et, souvent, le lieu même de la socialisation, dès la naissance — sauf pour les migrants —. Rappeler cette réalité n'est pas en évaluer l'importance.

La méthode appropriée est le repérage systématique des questions qui différencient les régions les unes des autres, chaque élément territorial étant considéré comme une entité distincte, portant ou exprimant une culture et des valeurs *a priori* siennes. En effet, certaines valeurs sont communes à l'ensemble de l'Europe et ne *clivent*, par conséquent, aucun élément du territoire européen contre les autres. Ces questions révèlent les lieux de consensus commun à tous, sur lesquels existe un accord universel (ou du moins, européen). Pour d'autres valeurs, les choix sont antinomiques, le consensus de certaines régions pouvant s'opposer radicalement à d'autres, couvrant ainsi l'entièreté du champ des possibles.

Les régions européennes partagent donc certaines valeurs (révélant peut-être, pour certaines d'entre elles, une universalité humaine de certaines normes sociales), et se séparent sur d'autres, soumises à l'esprit local ; ces questions mettant en évidence un fort clivage sont lourdes de conflits potentiels, où les sud profonds et l'Irlande occupent souvent une extrémité, et l'Allemagne du Nord, la Scandinavie l'autre : l'unification de l'Europe, de Paris, est vue

Quelques consensus européens

— Chacun déclare accorder au moins « une certaine confiance » aux membres de sa famille (de 88 % à Berlin Ouest à 99 % dans la plupart des comtés de République d'Irlande).

— Tous les Européens réfutent l'idée que la vie n'a pas de sens (seuls l'Ile-de-France et le sud du Portugal fournissent près de 10 % de réponses nihilistes).

— Même chose pour le refus de l'action violente révolutionnaire comme mode d'action politique (Belges liégeois de langue allemande, dont la présence en Belgique est un accident de l'histoire, et Bassin Parisien Est atteignent 12 % de réponses favorables à cette motion).

— Le refus est universel de l'idée selon laquelle le travail est « une simple transaction commerciale, et que plus on est payé, plus on en fait » (Liégeois-germanophones et Calabrais sont bien les seuls à répondre positivement à près de 20 %).

— La famille idéale compte au moins deux enfants pour la quasi-entièreté de l'Europe ; la famille idéale (collectivement suicidaire) à zéro ou un enfant au plus est appelée de ses vœux par 13 % des Hollsteinois, et des habitants des Länder de Hesse et de Bavière, 12 % dans les Asturies, et en Emilie-Romagne, 11 % des habitants de Lisbonne et de Westphalie. Le suicide démographique, s'il est pratiqué par certaines régions, n'est donc le vœu d'aucune.

Quelques clivages européens

— La reconnaissance de l'appartenance au catholicisme, si on exclut les pays scandinaves, où il est quasi-nul, passe de 5 % en East Anglia pour culminer à 98 % dans les comtés de République d'Irlande ; l'appartenance au protestantisme, de 0 % (dans le sud méditerranéen) à 87 % en Norvège et à 70 % en Schleswig-Hollstein.

— Les Hollsteinois sont 4 % à pratiquer hebdomadairement leur religion, et 89 % des habitants du comté de Limmerick (Irlande).

— La volonté de changer de système économique séduit 22 % des Hollsteinois et 91 % des Piémontais.

— Près de 11 % des Hollsteinois croient en un Dieu personnel, et 87 % des habitants du nord du Portugal.

— L'idée que les femmes, pour être satisfaites, ont besoin d'avoir des enfants, convainc 8 % des Amsterdamois, et 80 % des habitants de l'est du Bassin Parisien.

— Celle que homme et femme doivent contribuer aux ressources du ménage varie de 5 % de la population (comté de Cork, en Irlande) à 87 % (région Centre du Portugal).

— Le paradis n'existe que pour 13 % de Hollsteinois, et pour 92 % des habitants du comté de Wexford (Irlande).

— Près de 12 % des Basques-Espagnols sont très fiers... d'être Espagnols, et 82 % des habitants de la banlieue de Dublin éprouvent une grande fierté à être Irlandais.

— En cas de guerre, 12 % des Liégeois germanophones sont disposés à défendre leur pays (la Belgique) et 85 % des Norvégiens, 82 % des Danois, 74 % des habitants du comté de Wexford (Irlande).

— Les Andalous sont 10 % à avoir signé une pétition de protestation politique, et 80 % des habitants du sud-ouest de l'Angleterre.

— Le suicide est un acte injustifiable pour 20 % des Parisiens, et pour 83 % des habitants de l'Estrémadure, la région la plus reculée d'Espagne.

— La famille à trois enfants au moins est l'idéal de 15 % des habitants d'Emilie-Romagne, de 74 % de ceux du comté de Donegal (Irlande), suivis de ceux de la région Rhône-Alpes (54 %), plus fort niveau de réponse après l'Irlande. Ce n'est qu'un extrait du catalogue que nous pourrions longuement développer.

comme possible, puisque nous avons depuis longtemps délaissé la religion catholique romaine confessante comme cœur de notre identité collective, identité remplacée plutôt par la culture ou le culte de la tolérance et du libre choix religieux [12] ; l'image que nous donne l'ensemble des capitales européennes correspond au moins partiellement à cette vison des choses ; pourtant, l'unification européenne n'est pas seulement l'intrication de systèmes économiques, c'est aussi la confrontation au sein d'un même ensemble de régions profondément ancrées dans un catholicisme que la France a depuis longtemps délaissé, et de régions protestantes dont l'identité et les réflexes idéologiques sont pour l'heure antinomiques des régions catholiques confessantes.

L'analyse des différences régionales

Dans certains pays d'Europe, l'ensemble des territoires étudiés fournissent des réponses semblables ou identiques, et le particularisme local n'agit pour ainsi dire pas dans la fabrication des valeurs ; dans d'autres pays, les clivages infranationaux sont considérables, et la nation n'existe guère que de nom. Au mieux s'agit-il alors d'un Etat. Ce constat est de nature à nous faire comprendre ce qu'est une nation.

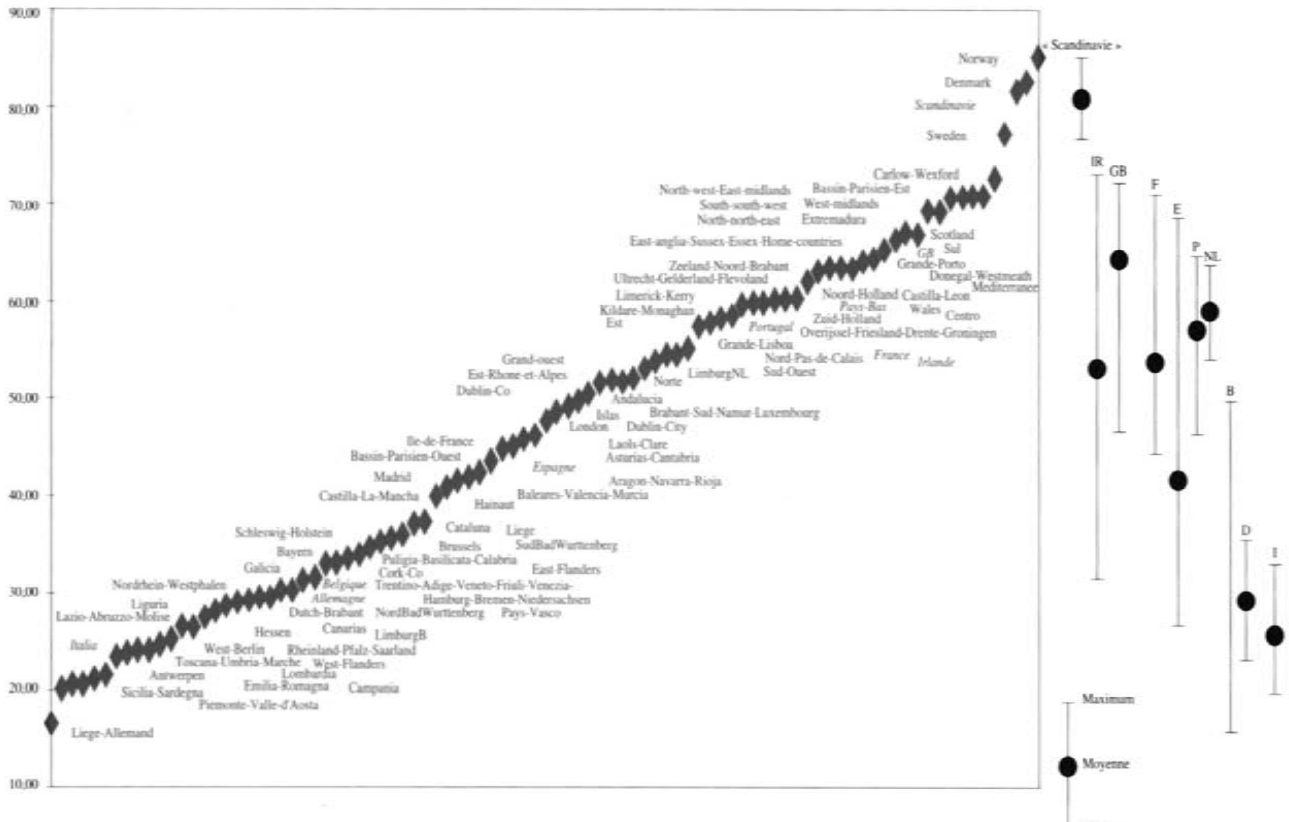
L'exemple de l'intention, en cas de guerre, de se battre pour son pays est particulièrement représentatif de cette réalité (figure 1). Dans certaines régions, cette intention est presque unanime (c'est le cas des pays scandinaves en général, de la Grande-Bretagne, exception faite de Londres et de sa région, du sud du Portugal, où plus de 70 % des citoyens défendraient le pays). Pour d'autres régions, la défense du pays ne compte pas : c'est le cas des Belges liégeois de langue allemande, de la plupart des régions italiennes et allemandes, où l'intention de défendre le pays ne dépasse pas 30 % [13], mais aussi de la Belgique flamande. Quel que soit le *niveau moyen* de réponse de chaque nation, certaines régions se détachent clairement de la moyenne nationale, au point que la variabilité *infranationale* est un indicateur exemplaire de l'existence de valeurs régionales déviant de la culture nationale. Au regard de la défense du pays, l'Italie et l'Allemagne forment un ensemble homogène de régions déliées de l'esprit de défense [14], et les Pays-Bas (et, dans une moindre

12. Donegani, Jean-Marie. — *La liberté de choisir.* — Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993.

13. Le retour de la légitimité de la nation allemande, reconnue internationalement après un demi siècle de mise à l'épreuve, pourrait, à l'avenir, modifier à la hausse l'adhésion à l'esprit de défense du pays.

14. Il est certain que les causes de ce défaut d'esprit de défense a des origines différentes en Italie et en Allemagne : pour l'Allemagne, les séquelles du passé en sont certainement la cause ; pour l'Italie, nous pourrions plutôt imaginer l'absence de sentiment d'un bien national partagé, comme l'atteste le peu de confiance que les Italiens prêtent à leurs concitoyens.

Figure 1. — **L'intention, en cas de guerre, de se battre pour son pays**



Question : « Naturellement, nous espérons tous qu'il n'y aura pas d'autre guerre ; mais si cela arrivait, seriez-vous prêt à vous battre pour votre pays ? » ; réponse : « Oui ». La figure représente les pourcentages de réponses dans chaque région. A droite de la figure se trouve la moyenne de l'Etat d'Europe (représentée par un point), ainsi que les régions les plus extrêmes du pays considéré. Cette représentation permet de constater l'homogénéité ou l'hétérogénéité de chaque pays au regard de la question posée.

mesure, la France et la Grande-Bretagne), se distinguent par une adhésion, par comparaison, forte et homogène à la volonté de défendre le pays.

En revanche, l'Espagne, la Belgique et l'Irlande montrent de fortes disparités infranationales : l'Espagne de l'Extrémadure et de la Castille défendraient le pays, et le Pays Basque, les Iles, la Galicie ou la Catalogne ne participeraient pas ; chez les Belges, les régions wallonnes mesurent moins leur adhésion que les régions flamandes, refusant plus souvent de défendre le pays ; le cas de l'Irlande est particulier, en cela que les conflits d'Irlande du Nord font de cette question non pas un indicateur de l'adhésion à l'idée de nation, mais aux réalités des violences rémanentes : les villes et la façade est (pourtant le plus gaélicophone) réservent leur adhésion, et les autres régions défendraient le pays.

Ces constats nous incitent à comprendre la région comme une structure qui se superpose au pays, de façon variable selon les Etats d'Europe : certains de ces Etats forment des nations, reconnues par tous les concitoyens, et d'autres forment des ensembles disparates, admis par certaines régions, refusés par d'autres. Pour systématiser cette mesure des disparités infranationales, nous avons sélectionné, parmi 280 questions élémentaires de l'enquête de 1990, les 77 items pour lesquels nous obtenons les clivages infra-nationaux les plus importants [15].

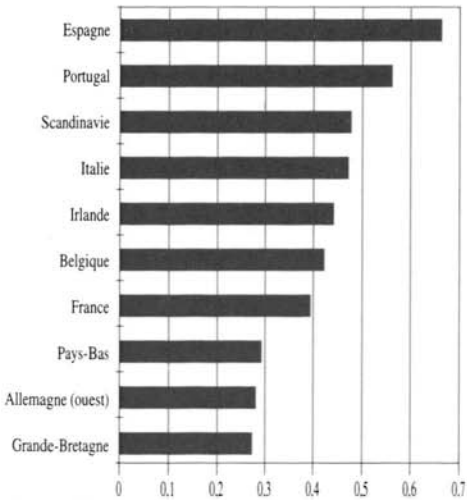
Plus de la moitié de ces questions clivantes sont relatives à la religion et aux interdits moraux étroitement liés aux normes prônées par les Eglises (avortement, suicide, euthanasie,...). Les autres questions clivantes ont trait à la famille, aux qualités à enseigner aux enfants, aux liens entre féminité et travail, à la confiance envers les institutions...

Ces questions clivantes permettent de construire un indicateur synthétique (figure 2) de disparité infranationale [16] des pays européens, dont la valeur est d'autant plus forte que les pays concernés sont composés de régions dont les valeurs sont différentes des autres ; en revanche, un pays homogène, dont les valeurs sont identiques dans l'ensemble de ses composantes infranationales, sera caractérisé par un indicateur proche de zéro. Il met en évidence l'homogénéité culturelle de la Grande-Bretagne, malgré son statut plurinational, de

15. Il apparaît que 80 % des questions de l'enquête révèlent des différences régionales significatives, ne serait-ce que faiblement. Ces différences régionales sont révélées par les différences de réponses selon les régions, une fois tenu compte de l'effet national (variance résiduelle, tenu compte de la variance nationale). Nous avons sélectionné pour l'analyse les 77 questions ayant le plus fort effet région.

16. Cet indicateur, pour chaque pays, est le rapport de moyenne de la variance infranationale des 77 indicateurs par la moyenne de la variance globale de l'Europe. Cet indicateur vaudrait 1 pour un pays théorique composé de régions européennes choisies aléatoirement. La diversité de l'Espagne (comme du Portugal) équivaut donc à plus de la moitié de la diversité européenne totale.

Figure 2. — **Indicateur de diversité interrégionale**



Note : L'indicateur de diversité interrégionale est le rapport de la variance moyenne (sur les 77 indicateurs) des régions de chaque Etat européen par la variance moyenne de l'ensemble des régions européennes. Par construction, l'indicateur vaudrait 0 pour un pays constitué de régions rigoureusement identiques, et 1 pour un pays constitué de régions tirées aléatoirement au sein des régions d'Europe. « Scandinavie » représente les différences au sein du pays théorique constitué de l'ensemble (Danemark-Norvège-Suède) ; ce pays théorique permet de constater les divergences internes des trois pays du sud latin, puisqu'ils connaissent des différences infranationales aussi prononcées que l'utopique « Scandinavie » en a entre ses trois Etats respectifs.

Source : EVS.

l'Allemagne et des Pays-Bas : nous avons là l'exemple d'une culture nationale homogène. Les pays de tradition religieuse mixte, où protestants et catholiques cohabitent, sont donc parvenus à intégrer, au-delà de ces disparités religieuses, l'ensemble de leur territoire dans une même structure nationale ; Ecossais et Gallois — malgré leur sentiment d'appartenance à la localité —, Allemands du nord et du sud — malgré les différences très nettes de pourcentages de protestants et de catholiques —, Frisons, Amsterdamois et Limbourgeois, historiquement fort différents, ont été fondus dans une unité visiblement infrangible ; ce que n'a pu faire la religion, la nation y a pourvu.

L'hétérogénéité britannique ou allemande apparaît donc considérablement surévaluée chez les différents observateurs, puisque la France jacobine et centralisatrice n'est pas parvenue à un tel stade d'uniformisation et de convergence de la culture de ses provinces [17].

Une carte des cultures européennes

Une telle analyse des hétérogénéités nationales ne doit pas nous dispenser de comprendre ce qui fait le clivage des régions d'Europe. L'ACP (voir encadré page suivante) des 77 questions les plus clivantes des régions permet de dresser la topographie de ces clivages.

17. De fait, le centralisme jacobin qui a fait l'histoire de la France a une origine : le défaut initial d'homogénéité du territoire, qu'il a fallu assembler sous la même autorité politique et culturelle à laquelle nous sommes, au moins partiellement, parvenus.

Les méthodes d'analyses factorielles

Les méthodes d'analyse factorielle, parmi lesquelles l'Analyse en composantes principales (ACP), permettent d'objectiver les interdépendances mutuelles existant parmi une multitude d'indicateurs statistiques formant un système cohérent, de façon à réduire la multitude à un nombre mentalement maîtrisable de dimensions. Ici, ce système cohérent est l'ensemble des valeurs des citoyens européens, où les valeurs familiales, religieuses, civiques, interfèrent les unes avec les autres, mais d'autres recherches se prêtent à l'utilisation des analyses factorielles, notamment celles d'Agoramétrie [1] sur les opinions, du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français [2], ou encore celles du CERC sur la précarité [3].
Ces méthodes révélatrices de la multidimensionnalité permettent de construire des représentations graphiques planes, permettant de comprendre quels sont les rapprochements et les éloignements d'indicateurs (permettant ainsi d'avoir une lecture des réponses liées les unes aux autres) et de groupes d'individus (ici, les régions), selon leurs ressemblances et différences au regard des indicateurs.
Ce que fournit une analyse factorielle ce sont des axes complémentaires appelés facteurs, présentés par ordre décroissant d'importance (c'est-à-dire d'intensité des clivages qu'ils révèlent) dont les croisements sont les plans factoriels, qui se prêtent à une représentation graphique telle que celle présentée dans l'article d'Olivier Galland et Yannick Lemel, mais aussi dans celui de Louis Chauvel. Un facteur, ou plus simplement axe, objective l'opposition de deux modèles de comportements opposés formant une dyade, un dipôle. Par construction de la méthode, le centre d'un axe est la moyenne de la population, et les deux extrémités représentent deux modèles opposés. Dans l'analyse des valeurs régionales, le premier axe — qui est le clivage en première instance d'une partie des régions européennes contre les autres — est celui qui oppose les régions ancrées dans la tradition aux régions les plus intensément modernisées ; le deuxième axe, secondaire au regard du premier, représente le modèle de valeurs nordiques opposé au modèle de valeurs latines.
Les analyses factorielles supposent un domaine de recherche divers mais cohérent (de tels domaines peuvent être : les valeurs, les « goûts » alimentaires, les pratiques culturelles, etc.) sur lequel nous disposons d'un grand nombre d'indicateurs. Au sein des indicateurs décrivant un tel domaine, en amont de l'analyse factorielle, il s'agit pour le chercheur d'opérer un choix, le moins restrictif possible. Dans le cas des valeurs, il s'agit de déterminer un ensemble de questions à la fois diverses et point trop redondantes, en mesure de représenter correctement la diversité des valeurs ; il faut alors représenter toutes les sous-dimensions du domaine des valeurs, et de ne pas surreprésenter une sous-dimension de l'espace des valeurs au regard d'une autre. C'est l'optique du « choix raisonné » d'indicateurs ; l'exercice est bien sûr impossible, mais peut être approché au mieux. Une autre possibilité consiste à chercher les variables les plus intéressantes pour une problématique donnée (pour les régions, les indicateurs qui clivent le plus les régions européennes).
La subjectivité du chercheur intervient donc en amont de l'analyse, dans le choix des indicateurs qui seront confrontés, mais il est rare que ce choix modifie nettement les axes. Une fois opéré ce choix, la procédure statistique (qui consiste en la diagonalisation et l'extraction des vecteurs propres de la matrice des liens entre les différents indicateurs retenus [4]) détermine les axes factoriels, les positions des indicateurs et des individus statistiques. Autrement dit, ce n'est pas le chercheur qui construit volontairement les axes, mais l'algorithme qui, au vu des indicateurs choisis par le chercheur, va chercher les facteurs révélant les différences les plus significatives au sein de la population. Il reste alors — et c'est là où la subjectivité du chercheur retrouve ses droits — à interpréter les axes, c'est-à-dire à trouver le sens que révèlent ces facteurs.
Ce travail d'interprétation obéit à des règles précises. Pour l'Analyse des composantes principales (ACP, qui permet d'analyser des variables continues, comme des pour-

centages de réponses agrégées à l'échelon régional), le plan factoriel se suffit à lui même. Le centre du cercle de corrélation représente la moyenne européenne, donc l'absence de spécificité ; l'extérieur du plan représente les plus fortes spécificités. Le travail d'interprétation consiste à comprendre ce qui fait l'unité des indicateurs qui se situent à chaque extrémité. Pour l'ACP des régions, sur l'axe 1, à droite, se trouvent l'ensemble des indicateurs de pratique et de croyance religieuse, la faveur pour la famille à trois enfants ou plus, les exigences de plus d'autorité, l'intolérance devant les différents actes de déviance et de manquement aux « bonnes » mœurs. C'est le pôle religieux, et des valeurs qui accompagnent la religion. A gauche se trouvent les valeurs opposées à ce pôle religieux, pôle qui révélera les plus tolérants, les moins pratiquants, les moins croyants. Ce cercle de corrélation se superpose au plan principal, où se disposent les régions. Plus une région est à droite, plus elle est typique du pôle « tradition » ; plus elle est à gauche, plus elle est représentative du pôle « modernité ». Au milieu sont les régions moyennes de l'Europe. Le deuxième axe de l'ACP, même si de nombreux indicateurs de confiance en les institutions permettent de supposer un lien avec la perception de la sphère civique, est plus complexe. Les pôles sont plus difficiles à analyser. La position des régions permet en revanche d'y voir la distinction entre le nord de l'Europe et les pays latins. Ces axes se complètent les uns les autres : en haut à droite se trouve l'Irlande : la tradition sans cette latinité défiante envers les institutions. En bas à gauche les régions développées de l'Italie et de l'Espagne, c'est-à-dire la latinité sans la tradition.

La lecture d'une Analyse des correspondances multiples (ACM, qui permet d'analyser des variables dites nominales, c'est-à-dire à plusieurs modalités, comme c'est le cas dans l'analyse de Olivier Galland et Yannick Lemel) s'analyse de façon comparable, à la différence près que la position (plus ou moins proche du centre du graphique) ne suffit pas pour mener l'interprétation, parce que chaque intitulé d'indicateur regroupe une proportion plus ou moins importante d'individus. Il faut regarder avant tout les « contributions », qui sont les distances des indicateurs au centre du graphique (qui représente ici aussi la moyenne de la population) pondérées par le nombre d'individus. Les modalités de variables nominales qui contribuent le plus à un axe sont les modalités qui font le clivage, la dyade, révélée par cet axe. A cette différence près, l'ACM s'analyse comme une ACP.

L'analyse fournit alors une lecture synthétique des liens multidimensionnels entre les indicateurs, entre les valeurs qui « vont bien ensemble », qui entretiennent des liens structurels forts, qui sont soutenues par des populations spécifiques, exprimant les courants fondamentaux de tension dans une collectivité diverse. Une analyse bien construite dépasse même ce stade pour révéler non pas simplement des liens entre indicateurs, mais bien des modèles synthétiques, des « attitudes » latentes, qui dépassent largement chaque indicateur séparé, qui n'est en quelque sorte qu'une résultante d'une cause en amont, cause révélée par un axe factoriel.

1. Agoramétrie. — *Les structures de l'opinion.* — Polygraphié Smash, Paris,1992.

2. Donnat, Olivier. — *Les Français face à la culture.* — La Découverte, Paris : 1994.

3. Paugam, Serge ; Zoyem, Jean-Paul et Charbonnel Jean-Michel. —, « Précarité et risques d'exclusion en France ». — *Documents du CERC*, n°109, 1994.

4. Saporta, Gilbert. — *Probabilités, analyse des données et statistiques.* — Paris : Editions Technip, 1990.

Un premier axe, qui représente 38 % de la variance totale de l'ensemble des questions, sépare les régions ancrées dans la grande tradition catholique contre les régions culturellement laïcisées, ou, pour reprendre la terminologie

appropriée de Yves Lambert [18] oppose le modèle du catholicisme confessant à celui de l'humanisme séculier. La plupart des indicateurs religieux (pratique religieuse, la croyance en Dieu, au paradis, à la résurrection des morts, ...) clivent les deux modèles de régions, tout comme les thèmes d'adhésion aux (ou de refus relatif des) normes morales traditionnelles [19]. C'est aussi l'opposition entre la famille à deux enfants maximum contre celle, traditionnelle, à trois au moins. Nous constatons donc la cohérence de ces modèles de valeurs : l'ancrage, d'un côté, dans la religion, la famille, les normes morales telles qu'elles furent de toute éternité, contre, d'un autre côté, le déclin religieux, l'affaiblissement de la prégnance des interdits, les nouveaux modèles familiaux.

L'analyse est enrichie lorsque nous considérons les régions et les pays qui s'opposent. Le premier axe, en effet, met en évidence le clivage entre les régions ancrées dans le catholicisme traditionnel (l'entièreté de la République d'Irlande et l'ensemble des régions peu développées du Sud de l'Europe telles que l'Estrémadure, le nord et les Iles portugaises, et le sud Italien, à partir de Naples), contre les régions les plus développées économiquement, tout particulièrement les mégalopoles et capitales d'Etat (Berlin, Amsterdam — Noord-Holland —, Londres, l'Ile-de-France et Bruxelles sont en pointe, au regard des autres régions de leurs pays respectifs) ; devant les formes morales traditionnelles, où le respect des interdits est lié à un ancrage dans l'observance religieuse, ce mot s'applique toujours : « la ville rend libre », tout au moins au regard des normes morales traditionnelles.

Le deuxième axe, moins bien représenté, et ne recueillant que 11 % de la variance du nuage de points, oppose des thèmes de confiance en les institutions nationales, internationales et envers les concitoyens, opposés à des thèmes situés à la jonction entre famille et travail (« pour être satisfaite, une femme a besoin d'avoir des enfants », « en cas de rareté des emplois, la priorité est aux hommes », « apprendre aux enfants l'application au travail », « obliger les chômeurs à prendre tout type d'emploi »). Si le premier axe avait un sens « en soi », ce deuxième axe ressemble bien plus à une liste prévertienne, dont le sens est plus secret. Ce sens plus secret, l'analyse des régions clivées nous permet de le restituer. Il oppose en effet des éléments de valeurs latines : dévaluation et moindre confiance en les institutions, faible confiance en les concitoyens, statut de la femme plus traditionnel — « pour être satisfaites, les femmes ont besoin d'enfants », « en cas de rareté des emplois, la priorité devrait être aux hommes » —, préférence pour la

18. Lambert, Yves. — « La religion : un paysage en pleine évolution ». — in Riffault, Hélène (dir.). — *Les valeurs des Français*, Paris : PUF, 1994.
19. Les régions catholiques confessantes adhèrent à ces normes, les régions laïcisées les repoussent.

Figure 3. — **Cercle de corrélation**

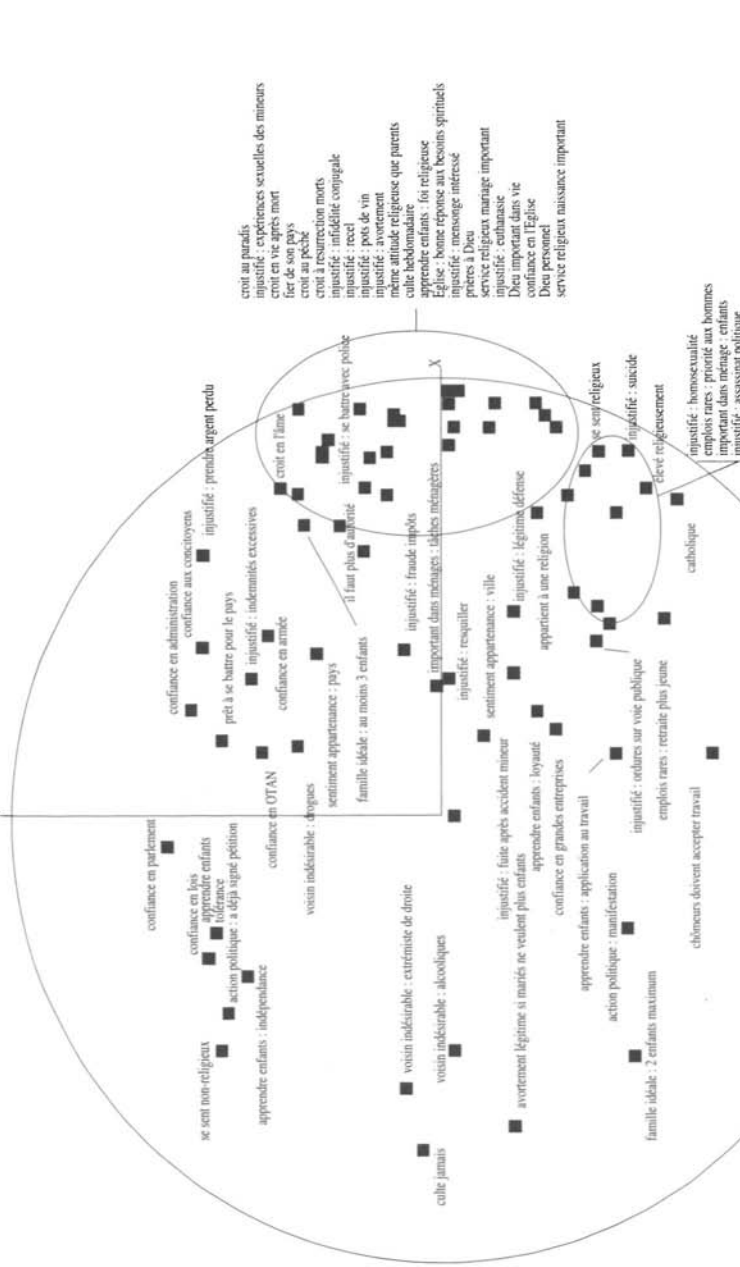
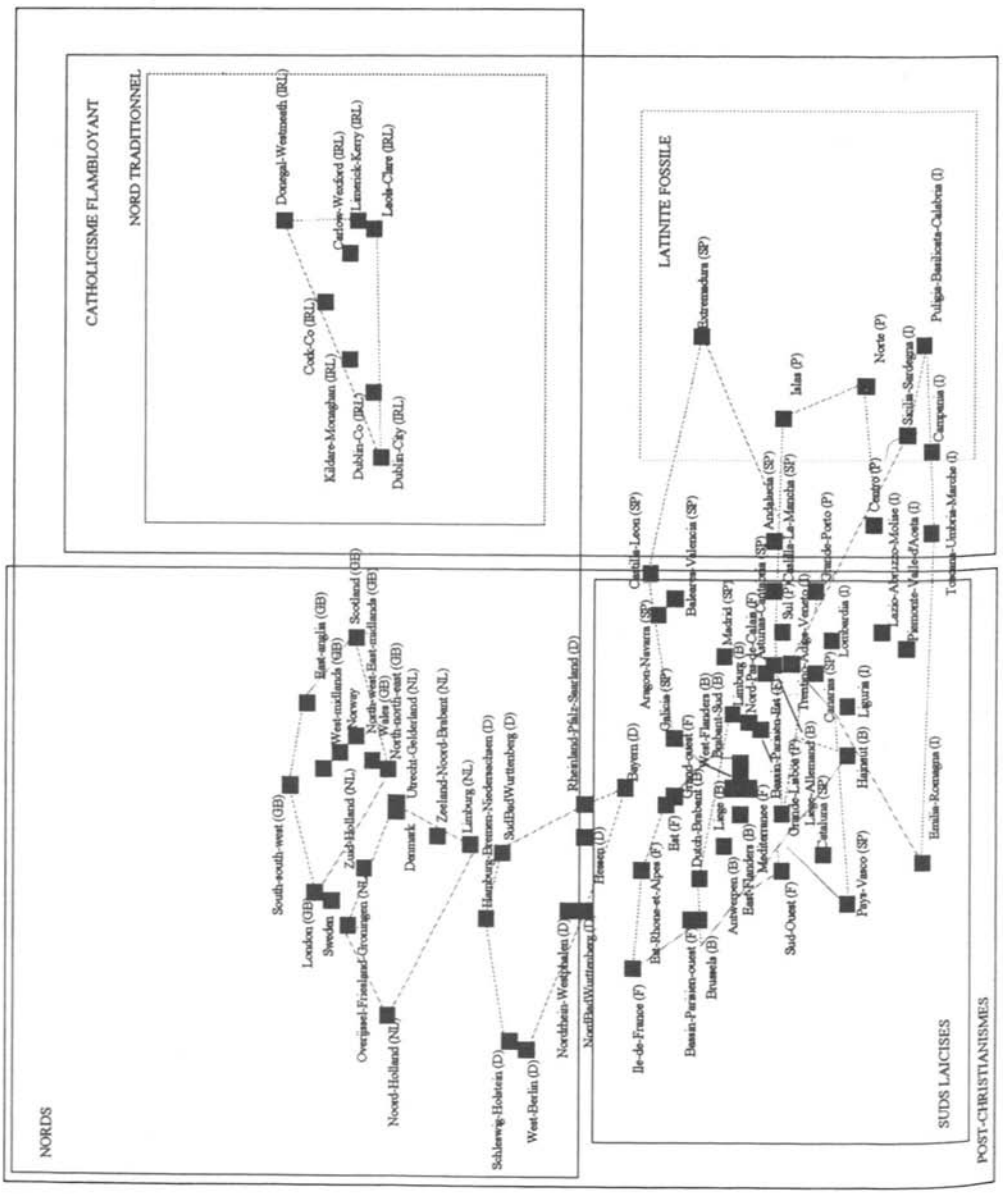


Figure 4. — **Plan principal**



Modernité, sécularisation, générations, PIB et politique

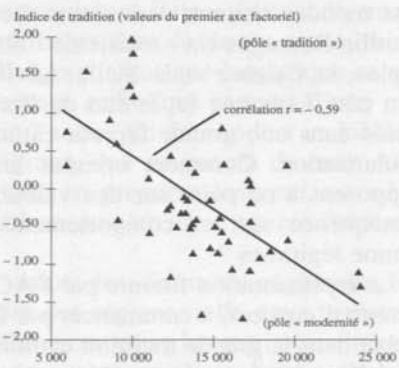
La plupart des analyses factorielles portant sur les valeurs fait apparaître comme premier axe (et donc comme clivage de première instance) l'opposition entre un modèle « traditionnel » et un modèle « moderne », pour dire vite. Même si une telle terminologie peut effrayer par son schématisme, il ne semble pas que l'on puisse vraiment en trouver de meilleure.

Cet axe factoriel constitue une extraordinaire régularité sociale, mais aussi un problème sociologique majeur, simplement parce que, au delà de son apparente universalité (en tout cas, depuis quarante ans, et pour l'ensemble des pays occidentaux connus), cet axe contient une information d'une extrême richesse, que l'on peut relier à de nombreux phénomènes distincts. Déclin de la pratique et des croyances religieuses instituées, des interdits moraux qui les accompagnent, tolérance, idéologies et sentiment d'appartenance politique à gauche, sont en général constitutifs de cet axe, comme l'ont montré ici Olivier Galland et Yannick Lemel, mais aussi Louis Chauvel [1], mais encore H. Eysenck [2], et bien d'autres encore.

Par ailleurs, cet axe est très régulièrement relié aux âges et à la succession des générations. Il permet de décrire synthétiquement la succession des pays et des régions d'Europe selon leur degré de laïcisation, et n'est pas sans lien avec l'efficacité économique des régions (voir figure 6 ci-dessous), efficacité mesurée par le PIB en standard de pouvoir d'achat. Tout porte donc à conclure que cet axe, proche de l'axe de « sécularisation » de Yves Lambert, exprime en quelque sorte le « sens de l'histoire » sociale, en tout cas pour l'histoire contemporaine de l'Europe.

Pourtant, nous sommes bien en peine d'expliquer (plutôt que de décrire) pourquoi ces phénomènes semblent si régulièrement reliés les uns aux autres. Existerait-il des stades de l'histoire religieuse qui correspondraient aux stades de l'histoire économique et sociale des nations ? Le maintien d'un fort ancrage religieux dans l'économie la plus efficace au monde — les Etats-Unis — nous pousserait à relativiser cette idée. Cette évolution régulière vers la « modernité » est-elle une tendance irréversible ? La géopolitique contemporaine, notamment pour les pays musulmans, et l'histoire nous pousseraient à dire que la croyance en l'universalité des évolutions occidentales de l'après Seconde Guerre mondiale n'est qu'une illusion d'optique. Par ailleurs, si réversibilité il y a (comme ce peut être le cas pour le renouveau du fondamentalisme en Algérie, qui pourtant avait précédé ses voisins sur la voie de la laïcisation), nous ne savons pas, non plus, si elle est durable ou transitoire.

Corrélation entre premier axe factoriel (tradition-modernité) et PIB



Il nous manque, pour conclure sur les multiples phénomènes tendanciels que révèle cet axe, un Max Weber contemporain, qui nous expliquerait les liens subtils entre déclin de la pratique et des interdits religieux, succession des générations, PIB et politique.

1. Chauvel, Louis. — « Les valeurs en Europe, l'érosion des extrémismes ». — *in* Fitoussi, Jean-Paul. — *Entre convergences et intérêts nationaux : l'Europe*. — Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994.
2. Eysenck, Herbert J. — *The psychology of politics*. — Londres : Routledge, 1954.

manifestation comme mode d'action politique, contre les valeurs nordiques que sont la confiance civique en les institutions, une moindre tolérance pour les incivilités égoïstes (garder de l'argent perdu, obtenir des indemnités indues) que pour les manquements aux grands principes moraux prônés par l'Eglise catholique (suicide, avortement, homosexualité, prostitution) ; par ailleurs, un élément essentiel de la culture civique nordique est la participation à l'esprit de défense : se battre pour le pays est bien le symptôme caractéristique d'une moindre défiance envers la sphère civique, à laquelle la latinité fait défection.

La combinaison des deux axes (voir figures 3 et 4, qui s'analysent directionnellement par éloignement au centre) fournit un plan [19] illustrant, en première approximation, les proximités et les distances entre régions européennes. Il met en évidence, en particulier, l'hétérogénéité interne (infranationale) des différentes nations. Certains pays, ceux du nord en général, montrent une forte homogénéité interne : les différentes régions semblent avoir « appris la leçon » à une source commune de la culture et des valeurs ; interroger une région, c'est interroger n'importe quelle autre. Les péninsules latines, en revanche, montrent un étalement extraordinaire ; en Espagne, par exemple, du Pays Basque ou de la Catalogne jusqu'à l'Estrémadure, la distance culturelle est celle qui sépare la Grande-Bretagne de l'Irlande : ce sont deux mondes distincts des valeurs. Le même phénomène se lit en Italie, entre l'Emilie-Romagne (la « troisième Italie » du miracle post-industriel [20]) contre Naples, la Calabre et la Sicile. Le Portugal connaît le même clivage entre d'un côté Lisbonne (et le sud du Portugal) et de l'autre le Nord et les îles, ancrés dans une grande ferveur catholique, et fort éloignés des courants de sécularisation. Comment orienter un choix politique lorsque des régions s'opposent à ce point sur des valeurs fondamentales, qui ne sont pas sans conséquence sur les comportements et les décisions politiques ressentis comme légitimes ?

La représentation fournie par l'ACP nous invite à reconsidérer un certain nombre d'*a priori*, à commencer par l'Irlande, qui, malgré un ancrage remarquable dans la grande tradition catholique *romaine*, n'est pas, pour autant, un pays du *sud latin*, au regard de ce que nous voyons sur notre plan factoriel : l'Irlandais, situé dans la partie haute à droite du plan principal, de par sa confiance en ses institutions, son esprit de défense et la confiance en ses concitoyens, est un pays du nord à côté de la Grande-Bretagne, des pays scandinaves et des Pays-Bas ; il ne s'intègre pas aux péninsules méditerranéennes, et ne possède rien de ce tempérament anti-institutionnel, défiant et incivique

19. Ces deux axes synthétisent donc la moitié de la diversité européenne. Le reste de la diversité régionale se répartit sur 75 axes résiduels.

20. Bagnasco, Arnaldo ; Trigilia, Carlo. — *La construction sociale du marché : le miracle de la troisième Italie*. — Cachan, Editions ENS-Cachan, 1993.

propre à la latinité. L'influence que l'Angleterre put avoir dans le passé est vraisemblablement la cause de cette situation.

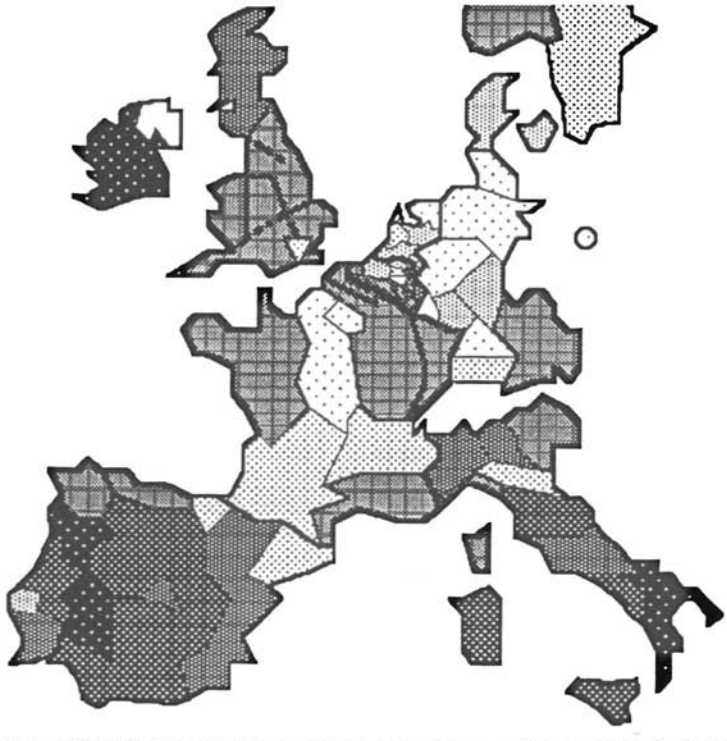
L'ensemble des régions constitutives des nations nordiques (Grande-Bretagne, Pays-Bas, et, dans une moindre mesure, Allemagne) mettent en évidence des « tirs groupés », où les régions sont bien rassemblées les unes avec les autres. Il existe une forte homogénéité du territoire. L'Allemagne se distingue par un léger allongement entre les *Länder* les plus massivement protestants (notamment, le Schleswig-Hollstein), et la Bavière, massivement catholique ; pourtant, cet allongement ne doit pas être surévalué : le Schleswig n'est pas le Danemark, et la Bavière n'est pas le Trentin ni la Vénétie. l'Allemagne est bien une nation, qui dicte, à chaque *Land* (de l'Ouest), au-delà des différences religieuses, une même vision du monde.

La France est, comme attendu, un intermédiaire entre l'Allemagne et les péninsules latines. Reste la configuration inattendue de la Belgique : il n'existe guère de rupture visible entre Flamands et Wallons. Même si ce pays est en situation de divorce de deux communautés linguistiques, rien ne transparaît sur le plan : la Belgique ne semble pas être un pays hétérogène. Les Flamands, dont la langue est proche de celle des Néerlandais, ne s'assimilent en rien aux habitants des Pays-Bas ; l'Histoire peut être convoquée pour expliquer cette étrangeté : la scission sur une base religieuse, sous Charles Quint, entre Pays-Bas, acquis au protestantisme, et Belges-Flamands, unanimement catholiques, a rejeté le Flamand belge dans le destin commun aux pays latins romains et catholiques. Les Belges, de quelque langue que ce soit, devaient donc assumer la culture du message catholique romain, d'une part, et la culture insufflée par la Wallonie, de l'autre, qui fut pendant un siècle la source de la culture dominante. La Belgique, vue au travers de cette ACP, apparaît comme culturellement homogène, en première instance, au même titre que la France. Si conflit il y a, c'est hors du plan tracé par ces deux axes factoriels.

Cette ACP nous fournit alors une vision des diversités régionales, qui tranche avec le point de vue de l'identité des régions : elle nous permet de restituer les deux pôles majeurs des différences entre les territoires infranationaux de l'Europe, entre l'Europe des régions de grande tradition catholique et l'Europe laïcisée (voir la carte 3 [20]), d'une part, et d'autre part la distinction entre l'Europe civique du nord et l'Europe latine. Quel est l'enseignement de cette ACP, pour l'avenir de l'Europe ? Il est double. D'une part, alors qu'en France la question religieuse a perdu une grande part de son caractère conflictuel (même si la pratique religieuse et la croyance en Dieu

20. Cette carte ressemble à la plupart des cartes de l'appartenance religieuse établies par Cécile Marin et Carole Rivière. — « Quelle Europe ? ». — Mémoire de DESS de relations internationales du Centre d'Etudes Européennes, miméo de l'Université de Marne-la-Vallée, 1994.

Carte 3. — **La modernisation des valeurs**



Du plus foncé (« traditionnel ») au plus clair (« moderne »), les régions rangées par groupe de dix selon leur position sur l'axe 1.

Source : EVS.

est encore un élément du clivage entre droite et gauche), le champ de tension entre une Europe où le catholicisme traditionnel est fermement installé et une Europe laïcisée ne saurait que croître. L'Espagne (écartelée entre l'Estremadure et le Pays-Basque) et l'Italie (entre l'Emilie-Romagne et le Mezzogiorno), pourront réserver des surprises quant à l'acceptabilité de modèles religieux extraordinairement différents de ceux qui prévalent dans les régions les plus développées de l'Europe. D'autre part, les tensions qui pourraient naître de l'opposition entre les deux sphères civiques, la nordique et la latine, pourraient aussi susciter des difficultés majeures ; les pays du Nord se caractérisent en effet par des valeurs de respect des institutions et de confiance en les concitoyens, ce que le Sud latin ne conçoit guère.

Quels regroupements régionaux ?

Comment les régions d'Europe se regroupent-elles en des ensembles homogènes quant aux valeurs de leur population ? Un tel regroupement par proximité de valeurs permet-il de recomposer les ensembles nationaux respectifs, ou bien conduit-il sur une autre configuration ? Répondre à une telle question permettrait de savoir si les Catalans et les Basques sont avant tout des Espagnols, ou bien autre chose. Elle permet par ailleurs de savoir si Rhône-Alpes, Bade-Wurtemberg et Catalogne (comme on le suggère parfois) forment un tout cohérent, plus cohérent que ne le serait l'Allemagne, la France, l'Espagne.

La *classification ascendante hiérarchique* (voir encadré) des régions européennes permet de créer ces regroupements régionaux fondés sur les

Les classifications ascendantes hiérarchiques

Les classifications ascendantes hiérarchiques (CAH) sont un autre type de méthode statistique descriptive multidimensionnelle, complémentaires des analyses factorielles. La recherche est en quelque sorte inversée : il ne s'agit plus de chercher où sont les plus grandes différences au sein des régions, mais de comprendre comment les régions se rapprochent les unes des autres.

Il s'agit alors de créer une typologie, groupant des individus statistiques variés (ici, les régions européennes), par rapprochement successifs en fonction de la proximité de réponses sur un ensemble important de variables (ici, les 77 questions clivantes de la région). Deux régions ayant fourni des pourcentages de réponses identiques sur l'ensemble des indicateurs considérés se retrouveront classés ensemble ; des régions ayant fourni des réponses fort différentes se retrouveraient en revanche dans des groupes différents. Ces méthodes permettent d'obtenir un dendrogramme, graphique qui présente, de gauche à droite, les rapprochements successifs de régions. Les régions les plus proches les unes des autres se retrouvent dans le même groupe très en amont du graphique à gauche. C'est le cas du Piémont et de la Lombardie, dont les réponses sont remarquablement proches. A mesure que l'on s'éloigne vers la droite, la classification agrège des régions dont les ressemblances sont moindres. C'est ainsi que l'on constate la forte homogénéité des régions flamandes de Belgique, très tôt agrégées entre elles. La lecture de l'arbre permet de déterminer où se situe la classification la plus pertinente ; en l'occurrence, celle-ci est en neuf groupes (cette classification est matérialisée par les pointillés) : cette classification pertinente se révèle par la longueur plus importante des branches du dendrogramme. La lecture des régions assemblées permet de comprendre les rapprochements : pour l'Allemagne, l'Irlande, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, il y a identité entre le regroupement de la CAH et l'Etat-national représenté au sein de l'Union européenne. Les trois nations scandinaves forment un groupe très homogène, c'est-à-dire autant que l'ensemble des régions britanniques. Pour la France, moins homogène, puisque plus tardivement agrégée, on constate le mélange avec les régions francophones de Belgique. Les régions latines sont regroupées de façon apparemment paradoxale : ce n'est pas la nation, que l'on retrouve, mais bien le stade atteint dans le processus de sécularisation.

proximités et des éloignements de valeurs, de comprendre un peu mieux les clivages à l'œuvre, et ce sur quoi ils sont fondés. Une telle méthode fournit d'une part un regroupement en catégories de région, et d'autre part un « dendrogramme » (Figure 5), qui permet d'expliciter comment ce regroupement est opéré.

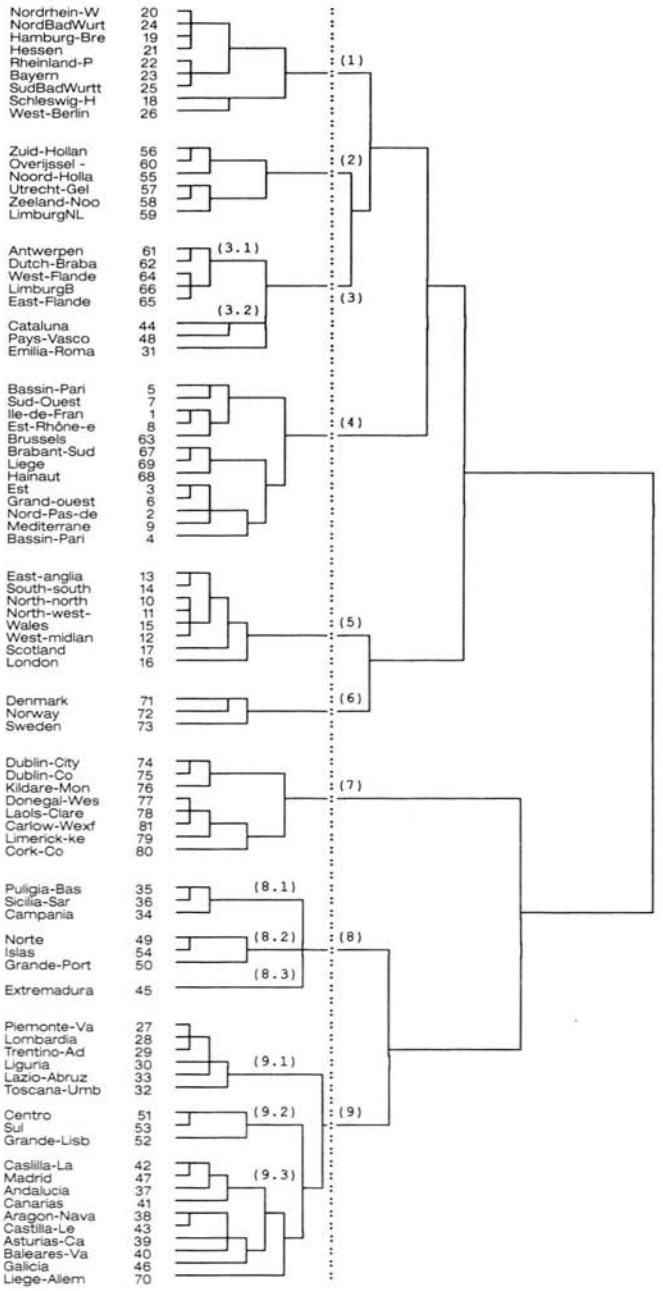
Il apparaît que la plupart des régions s'intègrent à leur nation : malgré les diversités infranationales, les régions s'assemblent, le plus souvent, d'emblée, en un tout, qui est la nation. En l'espèce, l'Irlande (groupe 7, sur le dendrogramme), l'Allemagne (groupe 1), le Royaume-Uni (groupe 5), les Pays-Bas (groupe 2) forment un tout : les régions y expriment des valeurs qui sont celles de leur nation. Schleswig-Hollstein ou Bavière, Londres ou Ecosse, Frises ou Amsterdam, malgré leurs spécificités, se regroupent autour de la nation ainsi révélée [21].

Cette unité et spécificité de l'Etat-nation ne se lit pas dans les réponses des autres Etats européens. D'abord, les Français et les Belges wallons — ainsi que Bruxelles — (groupe 4) s'assemblent dans le même ensemble culturel, étroitement imbriqué : la nation, en l'espèce, n'est pas la France, mais la francophonie... Les pays méditerranéens (Espagne, Italie, Portugal), quant à eux, sont tous éclatés, ou plus exactement transversalement regroupés : chacun d'eux compte des régions « en transition » (groupe 9), à l'aube du processus de sécularisation, des régions ancrées dans la tradition catholique confessante (groupe 8), dont chacun connaît une sous-variante italienne (8.1 et 9.1), portugaise (8.2 et 9.2), espagnole (8.3 et 9.3).

Le groupe 8 fédère les régions les moins avancées — économiquement, et peut-être idéologiquement — de l'Europe, unifiés dans un tout culturellement homogène : la ville de Porto, le Nord et les îles portugaises, d'une part, l'Estremadure pour l'Espagne d'autre part, et enfin le Sud (à partir de Naples) et les îles en Italie, qui s'assemblent en un groupe culturel homogène. Ce sont les latins de la grande tradition catholique romaine stricte. Il apparaît que les normes morales du catholicisme sont en mesure de fédérer dans un même ensemble des régions géographiquement sans lien et de traditions nationales, politiques, linguistiques tout à fait différentes ; le catholicisme reste dans les sud profonds le fondement d'un lien de valeurs transnationales qui unifient des régions *a priori* aussi disparates que l'Estrémadure, le nord du Portugal et le sud de l'Italie. Ce résultat permet de comprendre ce qui fut perdu dans la sécularisation des sociétés occidentales : un ensemble de références et de

21. De fait, parler de la nation britannique a de quoi laisser perplexe, simplement parce que, par définition, Ecosse et Galles sont des nations sans Etat. Pourtant, malgré les variations linguistiques et les identités locales fortes, les valeurs écossaises et galloises ne sont pas substantiellement différentes de celles des Anglais. Le même constat se retrouve pour l'Allemagne, où, sur un fond de différences locales (fabriquées par l'histoire, les variations linguistiques et les clivages religieux), l'unité des réponses allemandes apparaît.

Figure 5. — **Dendrogramme de la classification des régions européennes**



normes communes à des régions et des nations différentes, références faisant écran aux diversités, et homogénéisant, par delà les frontières, les normes morales.

Aujourd'hui que se joue dans les pays latins les débuts d'une transition vers la sécularisation, se dissout l'unité collective des valeurs qui était assurée naguère par l'identité religieuse catholique. Cette unité, la nation ne suffit pas à la recréer ; elle est peut-être encore en germe, mais elle n'est pas encore une réalité tangible, efficace, réalisée — comme elle l'est dans les pays protestants, mixtes, ou sécularisés du nord de l'Europe —. La langue n'y est pas un vecteur de valeurs identiques et homogènes (comme c'est le cas entre la France et la Wallonie). La résultante en est un éclatement entre des régions avancées sur la voie de la sécularisation et les autres... L'opposition entre les régions autonomes d'Espagne que sont le Pays-Basque et la Catalogne contre le reste de l'Espagne — mais aussi pour ce qui concerne l'Emilie-Romagne, d'une part, l'Italie du Nord, d'autre part, et le Mezzogiorno, enfin — peut se lire au travers de cette sécularisation inégale des régions des Etats-« nations » du Sud latin.

Un ensemble particulier de régions apparaît dans cette classification, qui est constitué des Flandres belges, du Pays Basque, de la Catalogne, et de l'Emilie-Romagne ; on aurait quelque difficulté à ne pas voir là un ensemble de régions problématiques, en cela que, exception faite de la dernière, les demandes d'autonomie, voire de sécession, de ces régions sont un fait notoire.

Quels éléments distinguent-ils ces régions du reste de l'Europe ? Il apparaît que les croisements avec les différents indicateurs font de ce groupe non pas un ensemble de régions spécifiques, mais de régions moyennes de l'Europe, à l'exception d'une confiance minimale en l'armée, d'une très faible volonté de défendre le pays, d'une tolérance élevée envers divers délits mineurs, et tout particulièrement envers des formes d'incivilités telles la pratique des « pots-de-vin », de la fraude aux impôts, de la conservation de l'argent perdu par autrui... Il apparaît par ailleurs que l'insertion religieuse de ces différentes régions relève du même stade du processus de sécularisation : l'Emilie-Romagne est la région la moins catholique d'Italie, de même la Catalogne et le Pays Basque en Espagne ; quant aux Flandres, sans être aussi intensément sécularisées que la France, le niveau des indicateurs religieux en fait un homologue des régions avancées des péninsules latines.

Il semble alors que les problèmes d'identité territoriale, et les exigences d'autonomie, apparaissent ici à un stade intermédiaire et transitoire de sortie de la religion catholique, lorsque les formes morales offertes par la religion se délitent, et ne sont pas encore remplacées par un autre cadre moral, celui de la nation, qui offre alors un nouveau modèle d'insertion, non plus dans la sphère religieuse, mais dans la sphère civique. Une telle interprétation est

autorisée par le fait que les indicateurs de tolérance devant les incivilités culminent dans ces régions en transition religieuse, plus que dans les pays dont la sécularisation est plus avancée.

L'enseignement majeur de cette analyse est celui-ci : les valeurs des régions naissent de la combinaison de trois paramètres complémentaires, à savoir la langue, la religion, et le stade atteint dans le processus de sécularisation. C'est ainsi que nous distinguons une franco-, une anglo-, et une germanophonie, où la langue offre le substrat des valeurs dont les régions respectives font état [22]. Par ailleurs, la religion clive des ensembles linguistiques homogènes : la Grande-Bretagne contre l'Irlande (le gaélique est, malgré une tentative volontariste de reconquête, une langue minoritaire en Irlande), les Pays-Bas contre les Flandres belges (qui devinrent belges de par leur refus de la mixité religieuse et le maintien dans l'Eglise catholique romaine, par opposition aux Pays-Bas). Enfin, la dynamique de la sécularisation produit le troisième paramètre de spécificité, comme nous pouvons le voir dans l'émiettement des régions du sud de l'Europe.

Quid des différences infrarégionales ?

Notre recherche a porté sur les clivages territoriaux infranationaux, aux termes de laquelle nous constatons combien il serait nécessaire, pour toute recherche comparative sur les pays européens, de ne pas prendre l'Espagne, l'Italie, et même le Portugal pour des entités aussi homogènes que le sont les grands pays du centre et du nord de l'Europe ; au moins faudrait-il considérer séparément deux (ou trois) Italie, Espagne, Portugal, car de fortes différences régionales sont alors fondues dans une même moyenne.

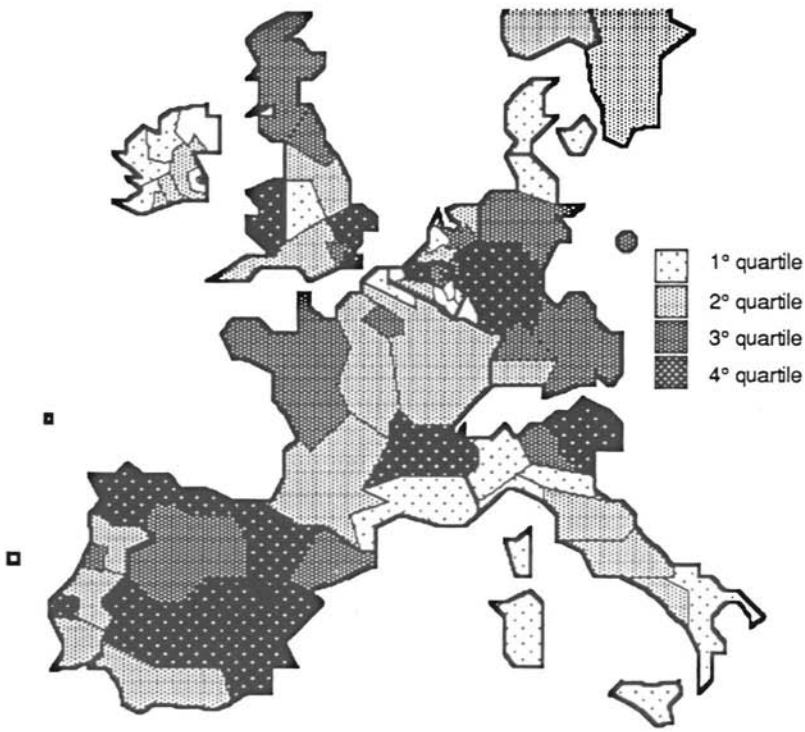
Pourtant, il ne faut pas nous leurrer : les régions connaissent aussi leurs différences infrarégionales, notamment parce qu'elles comprennent des populations hétérogènes, des jeunes et des gens âgés, des riches et des pauvres, des diplômés et des non-diplômés, des ouvriers et des classes moyennes non-manuelles, autant de catégorisations sociales qui apportent leur lot de clivages dans l'espace des valeurs. Nous avons notamment séparé chaque région en deux parties : les habitants de plus de quarante ans (l'âge médian dans l'enquête européenne) et les autres. En appliquant des méthodes identiques à

22. Sélim, Abou. — *L'identité culturelle.* — Paris : Editions Anthropos, 1981) s'interroge sur la « légitimité », aux yeux des intellectuels occidentaux, de l'identité culturelle fondée sur la langue, alors que d'autres modèles de différentiation (fondés sur la religion ou l'ethnie) provoquent une réprobation générale. Il apparaît pourtant que le creuset de la création et le véhicule essentiel de la diffusion des valeurs reste la langue dans laquelle elles s'expriment.

celles exposées ci-dessus nous constatons d'abord que la classification regroupe moins les régions entre elles que les catégories d'âge, indiquant ainsi que deux jeunes européens sont, du point de vue de leurs valeurs, plus proches l'un de l'autre que deux personnes issues de la même région, mais de classe d'âge différente. On peut ainsi s'interroger sur la force et la pertinence des identités régionales, si ces identités n'assemblent pas en un tout les différents groupes sociaux qui peuplent les régions.

Par ailleurs, ce découpage nous apporte une autre information sur la sécularisation : les classes d'âge « glissent » sur le premier axe de l'ACP, dans le sens de la sécularisation. Sans aucune exception, pour toutes les régions, la

Carte 5. — **Carte de l'écart intergénérationnel**



La carte représente, du plus clair, au plus foncé, les écarts croissants de valeurs entre les moins de 41 ans et les plus de 41 ans en présence dans chaque région d'Europe. L'Espagne, à l'exception de l'Andalousie, se caractérise par un écart important entre une ancienne génération, très « traditionnelle », et une nouvelle, très « moderniste ».

Source : EVS.

catégorie des plus jeunes se situe du côté de la sécularisation ; cela signifie que, quelle que soit l'aire géographique considérée, les plus jeunes croient moins en Dieu, pratiquent moins, font état d'une plus grande tolérance devant les interdits moraux prônés par les Eglises, en un mot : révoquent plus souvent la tradition que leurs aînés. Même si le clivage entre les représentants des générations anciennes et nouvelles est variable selon le lieu, le courant de sécularisation porté par les plus jeunes est univoque et universel, ce qui généralise les nombreuses observations apportées, pour la France et pour l'Europe, par Yves Lambert et par Olivier Galland sur les liens entre âges, générations, religion, et valeurs morales.

L'importance de l'écart entre jeunes et gens âgés, nous l'avons dit, est variable selon les nations et les régions, comme l'indique la carte 5. Dans la majeure partie de l'Irlande, de l'Italie — tout particulièrement au Sud — en France, aux Pays-Bas et en Scandinavie, l'écart entre jeunes et gens âgés est faible, par comparaison à ce que l'on observe ailleurs. Ce faible écart signale le fait que, pour la France, les Pays-Bas et la Scandinavie, pays fortement sécularisés, la transition de la sécularisation semble s'achever. Pour l'Irlande et l'Italie, elle ne fait que débuter, et reste relativement lente. En revanche, dans l'Allemagne rhénane, à Lisbonne et à Dublin, mais surtout en Espagne (où le phénomène n'est pas sans lien avec les rapides mutations observées depuis la fin du franquisme), le clivage entre anciennes et nouvelles générations est intense, signe d'un rapide courant de sécularisation, qui préfigure un changement culturel important au sein des régions concernées.

Vers une théorie de la diversification ?

La question rémanente de la convergence et de la divergence des sociétés européennes se doit d'affronter la question de la *modernité*. Même si ce terme, de par la diversité de ses contenus supposés, souvent implicites, pose quelques difficultés — avant tout parce qu'au cours des décennies et des siècles, les formes empruntées par la modernité se modifient — il reste que les principaux clivages européens relèvent de cette modernité, prise au sens d'une séparation toujours plus forte des sociétés avec leur Dieu, leurs Eglises, les interdits moraux qui, naguère, en découlaient.

Outre la sécularisation de la culture, l'évolution des modèles matrimoniaux et familiaux vers la famille à deux enfants, la modification des modèles d'autorité vers le consentement raisonnable mutuel, ou la symbolique des institutions, une multitude de tendances anciennes ou nouvelles traversent l'Europe, plus ou moins rapidement. C'est dans ce plus ou moins rapidement que réside la source de nombreux paradoxes. Si la télévision a mis trente ans

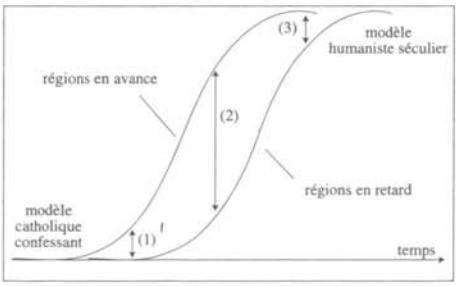
à peupler tous les ménages d'Europe, de la Scandinavie au Mezzogiorno, et l'alphabétisation deux siècles, la disparition de Dieu des consciences est un phénomène extraordinairement long. L'accélération des accumulations technologiques ne semble guère précipiter le mouvement du recul de Dieu : l'Italie combine très bien son maintien dans la grande tradition catholique et l'usage des technologies de pointe. Ni la télévision, ni les téléphones portables, ni l'informatique ne sont de nature à produire le recul religieux. Il existe visiblement une large autonomie entre la sphère des techniques et celle des religions. Au delà de ces constats, devant cette transition religieuse visiblement à l'œuvre en Europe, nous devons évaluer les risques de dislocation du territoire qu'elle peut impliquer.

La sécularisation de l'Europe, qui n'est pas achevée — ou même pas commencée dans certaines régions —, s'apparente à l'intrusion brutale d'un champ nouveau de possibles dans un système initialement homogène (1), avant transition. Il existe alors un temps de transition (2), où certaines régions sont les premières et les autres à la traîne ; les clivages peuvent alors s'avérer énormes. Il se peut même que certaines soient parvenues à converger sur le nouveau modèle (3), alors que les autres n'ont pas quitté l'ancien. *Au terme même de ce modèle diffusionniste du changement social, plaider pour* ***la*** *convergence des pays européens — ou des régions — revient simplement à souhaiter l'arrêt de toute modernité, et de toute tendance nouvelle, puisque toute nouveauté est appelée, peu ou prou, à faire diverger les pays et régions d'Europe, en tout cas dans un premier temps.* Dans une période historique telle que la nôtre, où se multiplient et se diversifient les phénomènes émergeants, il est tout naturel que l'on observe plus de différences que par le passé.

Pour ce qui est de la sécularisation des valeurs, le Schleswig-Hollstein semble être en tête de cette transition. Après un demi-millénaire de luthéranisme, le divorce avec Rome est consommé. L'Ile-de-France, Amsterdam, Bruxelles ou Londres ne sont pas très loin après, les provinces de leurs nations respectives les suivant.

Dans d'autres contrées (Extrémadure, nord du Portugal, Sud italien, Irlande), la transition s'esquisse à peine. Les pays latins péninsulaires sont confrontés à la tension majeure entre des régions ayant débuté leur transition depuis des décennies (Emilie-Romagne où le communisme est ancré depuis près d'un siècle, Catalogne anarchiste, Pays Basque républicain et anti-franquiste), et des régions où la sécularisation n'est pas même amorcée (en Calabre, Romagne, en Estrémadure 88 % de la population croit en Dieu contre 67 % en Pays Basque, 95 % dans le nord du Portugal, contre 65 % à Lisbonne, à comparer aux 48 % de l'Ile-de-France, aux 57 % de la France entière, aux 38 % de la Suède...). Les régions les plus avancées des péninsules latines sont plus proches, culturellement, des pays sécularisés ou laïques que de leurs compatriotes les plus reculés.

Figure 6. — **Diffusion du changement et clivages régionaux**



En leur temps, la plupart des pays d'Europe ont connu leurs clivages religieux, associés à d'intenses problèmes régionaux ; l'Allemagne de Luther a connu ses affrontements armés, l'anglicanisme instauré par Henry VIII a suscité un siècle d'affrontements et une constellation de sectes et d'hérésies opposant toutes les parties du royaume, et la France, au temps des guerres de religion, mais aussi des prêtres jureurs de la Révolution, a vu se dresser ses provinces les unes contre les autres. Il reste que, dans un pays majoritairement ancré dans la tradition, des régions fortement sécularisées éprouvent quelque difficulté à trouver la communauté de valeurs avec leurs homologues, et réciproquement. Le déchirement de l'Italie du Nord et du Sud — paradoxalement, la Lombardie, qui est loin d'être culturellement la plus avancée, a pris la tête d'une croisade anti-Sud, alors que l'Emilie-Romagne, déchristianisée, est très en retrait dans la querelle [23] —, les volontés d'autonomie du Pays Basque et de la Catalogne, la querelle séculaire du Portugal communiste et du Portugal catholique, ont une même source : l'intensité de l'ancrage religieux.

Comment fédérer des régions dont certaines ont suivi le mouvement de laïcisation et de sécularisation spécifique à la modernité, alors que d'autres n'ont pas connu ce courant de l'histoire, et demeurent dans un état culturellement fossile au regard des autres ? Comment se doter d'un appareillage légal et d'institutions satisfaisant les idéaux moraux de l'ensemble du territoire [24] ?

La grande distinction entre le séparatisme des péninsules latines et celui des Flamands et Wallons est que ces derniers ne sont pas très différents, culturellement, les uns des autres, au-delà de la langue — les Wallons ont surtout un point d'ancrage que les premiers n'ont pas : la culture francophone. Le constat majeur est que ces séparatismes interviennent à des niveaux comparables de sécularisation. De là à supposer un lien entre sortie de la tradi-

23. Bien sûr, les problèmes économiques liés à la désindustrialisation, bien plus cuisants en Lombardie, en Piémont, et dans les régions italiennes septentrionales, sont de nature à exciter des passions, moins ardentes en Emilie-Romagne, du fait de l'ampleur moindre des difficultés économiques.

24. Ce que le Portugal, l'Espagne et l'Italie ne sont pas parvenues à unifier, comment l'Europe pourrait-elle l'assigner à un tout ?

tion romaine catholique et crise de l'identité nationale ou territoriale, il n'y a qu'un pas. Dans les péninsules latines, l'appartenance à l'Eglise romaine catholique offrait à des régions et nations économiquement, politiquement et linguistiquement distinctes un ciment culturel unifiant. Communauté de culte et de culture offrait un lien et une reconnaissance de la communauté. La délitescence de ce lien aboutit à une perte de repères et à la nécessité d'en inventer d'autres. L'argument linguistique, localitaire, ou régionaliste peut être invoqué alors comme stratégie de reconstruction. Il reste que ce régionalisme ressemble parfois à un nationalisme du pauvre, avec tous ses travers exclusifs et d'exclusion. Les années prochaines de la construction européenne auront à gérer les conflits potentiels, qui seront fréquents surtout dans les péninsules latines, conflits issus de la nécessité de recréer l'identité collective là où la culture catholique verra son pouvoir unifiant s'amenuiser.

LES RAISONS DE
Lire
la revue humaniste
pluraliste, thématique

N° 5 (juillet 1995)
• Le travail à réinventer
• L'avenir du cinéma
• Kurdes : peuple sans droit

Prix au numéro port inclus :
40 F - Étranger : 45 F
Abonnement (1an : 4 numéros) :
140 F - Étranger : 160 F
Chèque et correspondance à l'ordre de ***Opinions en mouvement diffusion***,
149, rue Oberkampf 75011 Paris.

DOSSIERS DU N° 4

Prenons la démocratie en mains
"Il y a une série de secteurs où la démocratie est comme figée".
(Directeur du *Monde Diplomatique*) **Ignacio Ramonet**

Politique des transports
"On est en train des créer des *Los Angeles*".
(Directeur de recherche à l'INRETS) **Jean-Pierre Orfeuil**

L'Algérie convoitée
"L'Algérie est un pays arabo-berbère, musulman et méditerranéen. L'oubli d'une quelconque de ces dimensions entraînerait de nouveaux désastres".
(Professeur honoraire au *Collège de France*) **Jacques Berque**



Postface

Dans le dossier extrêmement riche de données et d'analyses qui vient d'être présenté, il me semble qu'on voit se dessiner en filigrane trois ordres de préoccupations, l'une de méthode, les deux autres ayant trait au fond des choses.

Epistémologie

Le premier thème majeur, celui de l'épistémologie des recherches sur les valeurs, est évidemment surtout présent dans l'article de J.F. Tchernia (voir p. 14), mais on peut l'illustrer à partir d'autres textes de ce dossier. Il se subdivise en deux questions : de quoi parle-t-on quand on discute de valeurs ? Quel usage peut-on faire d'une telle évocation ?

La première interrogation vient du fait que le mot « valeurs », en dépit de son aspect familier, constitue une abstraction, de sorte qu'une approche empirique et quantitative suppose que l'on opérationnalise, comme on dit, le concept à étudier (c'est au fond le problème de tous les indicateurs sociaux). D'où une difficulté, celle de l'inférence évoquée par J.F. Tchernia (voir p. 23) : en quoi peut-on inférer la présence de telle valeur à partir de telles batteries d'indicateurs, interrogation qui était déjà apparue au début du siècle avec les premiers tests d'intelligence. Enquêter sur les valeurs des Européens, cela revient au fond à faire passer aux Européens (ou du moins à l'échantillon de population, qui, comme on dit, les représente) des tests qui révèleront les valeurs auxquelles ils adhèrent, faisant le pari que les questions posées donneront lieu à des réponses pertinentes.

Une difficulté supplémentaire tient au fait que les indicateurs chargés d'exprimer les insaisissables valeurs sont des indicateurs subjectifs, c'est-à-dire construits à partir de ce que disent les sondés, et dépendent donc de la validité de leurs dires. La lecture d'un numéro récent de *The Economist* [1] nous montre qu'il s'agit d'un problème toujours actuel, quand il évoque une vaste enquête sur le comportement sexuel des Américains réalisée par l'université de Chicago, et qui a été vivement critiquée par le généticien Richard Lewontin pour ce qu'il estime être la fragilité de ses conclusions ; cette fragilité tient, dit-il, au crédit accordé aux réponses des personnes interrogées, même lorsque 45 % du groupe (masculin) des 80-84 ans affirme avoir des rapports sexuels, ou lorsque l'ensemble des enquêtés mâles revendiquent 1,7 fois plus de partenaires sexuels que les femmes également interrogées. Il n'en reste pas moins vrai, fait observer l'hebdomadaire britannique, que si on peut recouper des réponses sur les intentions de vote par les résultats électoraux, on ne peut éviter d'interroger les gens eux-mêmes lorsqu'il s'agit des choses que l'on fait « en privé », ce qui vaut, non seulement pour le cas évident du domaine de l'Eros, mais aussi pour les valeurs auxquelles on adhère.

Seconde interrogation : en supposant que l'on sache de quoi on parle quand on discute des valeurs, le profit que l'on en tire

1. « 74,6 % of sociology is bunk », *The Economist,* 13 mai 1995

est-il de l'ordre de la connaissance ou de l'action ? J.F. Tchernia propose une réponse nuancée : « une efficacité empirique certaine et une insuffisance théorique tout aussi certaine ». Cette insuffisance se réfère entre autres, je suppose, à la relation mal discernée entre valeurs et comportements, et à la vertu explicative (prédictive ?) des premières à l'égard des seconds. On peut faire ici deux remarques. L'une pour attirer l'attention sur la mise en garde de Louis Roussel contre la tentation de considérer les changements de modèles familiaux comme dus à peu près exclusivement à une dynamique culturelle indépendamment de toute détermination économique, l'autre, également inspirée par le même texte, pour rappeler que même sur le plan strictement empirique, les enquêtes sur les valeurs laissent (durablement ?) échapper « deux groupes en marge des modèles dominants » : les « quasi-hors-la-loi » à forte anomie familiale, et les « fondamentalistes » crispés sur des valeurs traditionnelles. J'ajoute, sans y insister puisque j'en ai déjà parlé en rendant compte de l'ouvrage collectif d'Hélène Riffault (voir *futuribles,* n° 199, juin 1995), que l'autre point aveugle des enquêtes sur les valeurs, et l'autre insuffisance du point de vue de l'« efficacité empirique » résident dans la présence trop discrète des relations internationales dans les enquêtes nationales.

Y a-t-il un profil de valeurs proprement européen ?

La deuxième préoccupation pourrait se formuler ainsi : l'Europe axiologique existe-t-elle ? Possède-t-elle un profil original qui, dans le groupe des pays dits avancés, la distinguerait de ses congénères, et en particulier des Etats-Unis ? Certains Européens — plutôt « continentaux » que britanniques d'ailleurs — aiment se raconter [2] que l'Europe occidentale a, mieux que les Américains, réussi à concilier économie de marché et Etat-providence. Le tableau que nous présente le dossier de *futuribles* donne une image de l'Europe (communautaire) des valeurs nettement plus complexe et à coup sûr peu homogène. En ce qui concerne la valeur « travail » prise au sens large, par exemple, H. Riffault attire notre attention sur l'étonnant contraste qui apparaît entre la France et l'Allemagne en ce qui concerne la distribution des pouvoirs dans l'entreprise, une distribution où le capitalisme « rhénan » paraît davantage plébiscité de ce côté-ci du Rhin. E. Schweisguth nous montre de son côté la France acoquinée à la Belgique — et opposée aux Scandinaves — pour ce qui a trait à l'indulgence à l'égard de l'incivisme. « L'Europe des familles », estime L. Roussel, est encore loin d'être acquise. Sur fond d'« ère post-chrétienne » (Y. Lambert), l'Europe des religions est encore moins homogène, avec la double tension que signale L. Chauvel, d'une part entre « une Europe où le catholicisme traditionnel est fermement installé et une Europe laïcisée », et d'autre part entre le civisme nordique et l'a-civisme sud latin. Les analyses en composantes principales qui sous-tendent deux des articles du dossier (Chauvel, Lemel-Galland) (voir p. 182), tout en étant difficiles à synthétiser, inclinent à penser que dans l'expression « les Européens », le pluriel est à prendre en un sens assez fort. Encore ces redécoupages

2. Voir par exemple Jacquemin, A. et Wright, D. (dir.). — *The European Challenges Post-1992,* et mes commentaires dans *futuribles*, n° 183, janvier 1994, pp. 85-87.

sont-ils fondés sur un questionnaire où, pour reprendre mon grief pérenne, les fractures possibles liées à la géopolitique (pour faire bref) sont quasiment absentes.

Où vont les Européens ?

Alors que la question : une ou plusieurs Europe (s) paraissait déboucher sur des sous-Europes assez fortement typées, voire antagoniques, l'interrogation plus générale : où vont les Européens ? appuyée sur les mêmes auteurs, conduit à des perspectives moins contrastées, avec tout de même un gros point d'interrogation.

Si les perspectives sont ici moins tranchées, c'est parce que plusieurs auteurs insistent sur le caractère ouvert de l'avenir (aussi bien pour le travail et la politique que pour la religion), mais c'est aussi parce que le courant dominant de l'individualisme [3], auquel le dossier accorde l'importance qui à mon avis lui revient, et que le discours sur la mondialisation a fâcheusement tendance à occulter, conduit à des « bricolages » qui n'ont pas le côté impressionnant des vieux « ismes » holistes mais se prêtent peut-être moins à des affrontements inexpiables : voir à cet égard ce que relatent aussi bien P. Bréchon sur la composition par chacun de son propre système de références « à partir des valeurs politiques ambiantes » ou Y. Lambert sur l'individualisation qui imprègne progressivement les jeunes pratiquants (cf. son tableau 3). On se dit que des bricoleurs idéologiques sont moins portés à faire le coup de feu, au propre et au figuré, que des *true believers*.

Et mon point d'interrogation ? J'y arrive, en faisant le détour par l'article d'E. Schweisguth. Celui-ci défend une thèse au fond rassurante pour des esprits soucieux d'être dans le sens de l'histoire à savoir que :

1° ce qui recule inexorablement ce sont les valeurs traditionnelles (holistes, dans un autre langage) au double profit des valeurs individualistes tant particularistes qu'universalistes ;

2° grâce aux progrès de l'éducation, l'individualisme universaliste, le bon, celui des Lumières, a le vent en poupe ;

et 3° si les valeurs traditionnelles ont progressé ces dernières années sous la double forme de l'approbation de la peine de mort et du refus de l'étranger, il ne « s'agit là que d'un cycle à moyen terme traduisant les effets de la montée de la délinquance et des nouvelles formes du problème de l'immigration ». Peut-être. Mais il y a tout de même là une exception sérieuse à l'effet infailliblement bienfaisant de l'éducation [4] et une faille non moins sérieuse dans l'optimisme évolutionniste (le moderne, moralement supérieur, ne peut que gagner sur l'ancien) qui, depuis Inglehart, n'a cessé d'imprégner les travaux sur les valeurs. Il est urgent d'essayer d'y voir plus clair, ce qui obligera peut-être à s'intéresser à ces deux groupes fort dissemblables signalés à notre attention par L. Roussel — les exclus et les ultras — qui étaient fort discrets pendant les Trente glorieuses, et ont comme trait commun de faire exception à la montée censément irréversible de l'individualisme universaliste.

Bernard Cazes

3. Ou de l'individualisation, comme préfèrent dire P. Bréchon et Y. Lambert.
4. A moins que plus de science ne conduise, par des voies encore mal perçues, à plus d'irrationnel, comme me le suggérait naguère A.Y. Portnoff ?

FUTURIBLES EST EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES SUIVANTES

À PARIS ET EN RÉGION PARISIENNE

1 er : Delamain-Gallimard, 42 61 48 78 - Fnac Forum (sociologie), 40 41 40 00 • ***5 e*** : Compagnie, 43 26 45 36 - Le Tiers Mythe, 43 26 72 70 - Interférences, 47 07 70 06 - Point du Jour, 43 26 20 17 - PUF, 43 25 83 40 • ***6 e*** : Le Divan, 43 26 84 73 - Fnac Montparnasse (sociologie), 49 54 30 00 - Gibert Jeune (économie), 43 25 91 19 - La Hune, 45 48 35 85 - Librairie de l'Odéon, 43 54 75 31 - Tschann, 43 35 42 05 • ***7 e*** : Art et Actualité, 45 51 82 60 - Documentation Française, 40 15 70 00 - Librairie des Sciences Politiques, 45 48 36 02 - Gallimard, 45 48 24 84 • ***8 e*** : Librairie Cinquante-Neuf, 45 62 20 48 • ***12 e*** : La Terrasse de Gutenberg, 43 07 42 15 • ***16 e*** : Lavocat, 45 27 45 39 - Dunod Dauphine, 44 05 40 13 • ***17 e*** : Fnac Étoile (sociologie), 44 09 18 00 • ***19 e*** : Vivre Livre, 42 06 33 77 • ***Cergy Pontoise*** : Fnac Cergy (économie), 30 75 33 66 • ***Créteil*** : Chroniques (sc. humaines), 43 77 96 71 • ***La Défense*** : Sources d'Europe, 41 25 12 26

EN PROVINCE

Aix-en-Provence : Librairie de l'Université, 42 26 18 08 - Librairie de Provence, 42 26 07 23 - Vents du Sud, 42 23 03 38 • ***Arc-et-Senans*** : Librairie Ledoux, 81 54 45 44 • ***Bordeaux*** : Fnac Bordeaux (sociologie), 56 00 21 30 - La Machine à Lire, 56 48 03 87 - Librairie des Entreprises, 56 48 01 96 - Mollat, 56 56 40 40 • ***Clermont-Ferrand*** : Jean Rome, 73 91 62 55 - La Procure, 73 91 64 63 - Les Volcans d'Auvergne, 73 43 66 62 • ***Lannion*** : Gwalarn, 96 37 40 53 • ***Lille*** : Le Furet du Nord, 20 78 43 43 • ***Lorient*** : La Bouquinerie, 97 21 26 12 • ***Lyon*** : Decitre, 78 75 70 82 - Librairie des Nouveautés, 78 37 16 24 - Flammarion (sc. humaines), 72 56 21 21 • ***Marseille*** : Brahic, 91 33 11 98 - Fnac Marseille (économie), 91 39 94 00 - Librairie du Sud Tacussel, 91 48 40 04 - Maupetit (sc. humaines), 91 48 71 77 • ***Montpellier*** : Sauramps, 67 58 85 15 • ***Nancy*** : Hall du Livre, 83 35 53 01 - Fnac Nancy (droit) 83 17 37 37 • ***Nantes*** : Vent d'Ouest, 40 48 64 81 • ***Nice*** : À la Sorbonne, 93 13 77 70 • ***Nîmes*** : Goyard 66 67 20 51 • ***Quimper*** : La Procure, 98 95 88 71 • ***Quimperlé*** : Le Bateau Livre, 98 39 04 32 • ***Rennes*** : Le Forum du Livre, 99 79 38 93 - Le Failler, 99 79 60 26 • ***Saint-Malo*** : Librairie du Môle, 99 40 83 97 - L'Odyssée, 99 56 57 50 • ***Strasbourg*** : Kléber (sc. humaines), 88 75 53 34 • ***Vannes*** : Cheminant, 97 42 74 11

À L'ÉTRANGER

En Belgique : ***Louvain-la-Neuve***, Agora, (10) 45 05 66 • ***Bruxelles***, Tropismes, (2) 512 88 52 • En Suisse : ***Genève***, Librairie du Boulevard, (22) 328 70 54

Et à Futuribles, 55 rue de Varenne, 75341 Paris cedex 07 - France
Tél (33.1) 42 22 63 10 • Fax (33.1) 42 22 65 54 • 36 15 SJ*FUTURIBLES

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

Les investissements étrangers en Chine

Premier pays au monde par l'importance de sa population, troisième par son PNB, la Chine est devenue une puissance économique avec laquelle il faut désormais compter. En cette grande période de transition, où la Chine a pris le contrepied de l'ex-Union soviétique, le marché chinois est prometteur mais les difficultés inhérentes aux mutations profondes restent réelles. Sa croissance rapide et son ouverture sur le monde engendrent inévitablement de profonds déséquilibres à l'intérieur du pays.

Ce véritable décollage économique s'est traduit par un taux de croissance de 13 % en 1993 et une forte accumulation des investissements privés (1989 à 1993 = 90 milliards USD). Pékin a toutefois décidé de contrôler les investissements anarchiques engorgeant certains marchés (par exemple celui de l'automobile) qui accentuent les disparités régionales. A l'inverse de la Russie, on peut parler, en Chine, de despotisme économique éclairé. Le paternalisme confucéen est bien adapté au monde chinois. Pékin mobilise la diaspora chinoise en faisant appel aux liens familiaux. Les investissements étrangers en Chine sont effectivement d'abord d'origine chinoise.

Les réformes profondes ont commencé avec la décollectivisation rurale (1978-1984), puis avec celle des secteurs industriels et urbains. Elles ont ralenti ou stagné pendant des périodes de crises (1991, crise socio-politique au sein du parti face à l'inquiétude de l'inflation). Elles ont été accompagnées de la maîtrise de l'explosion démographique et de la capacité d'entreprise des Chinois, mais ont révélé des fragilités : un déséquilibre lié à la croissance même, une mise en évidence du sous-développement agricole, une migration paysanne (100 millions de personnes sur les routes), un déséquilibre écologique (perte de superficies arables, problème d'eau) et des disparités régionales considérables (les revenus urbains sont au moins supérieurs de deux tiers aux revenus ruraux). L'incapacité du gouvernement à achever les réformes, dont celles concernant les industries d'Etat qui assurent 50 % de la production et qui sont déficitaires pour les deux tiers d'entre elles, s'explique par une crainte d'explosion sociale dans l'hypothèse de privatisation ou de fermeture de ces entreprises. Cela entraînerait, en effet, une suppression de la couverture sociale actuelle en attendant la création d'une éventuelle sécurité sociale obligatoire.

Dès 1979, Deng Xiaoping a compris l'importance de créer un corpus juridique

afin d'insérer l'économie chinoise dans le commerce international, et de sécuriser les investisseurs étrangers en les amenant dans des mécanismes juridiques qu'ils connaissent. Encore archaïque, ce corpus juridique instaure une véritable rupture dans l'isolement millénaire de la Chine, rupture face à des dogmes politiques et des traditions juridiques, le droit y étant un stratagème pour assurer la suprématie de l'Etat.

L'ouverture sur le monde ne se fera pas à n'importe quel prix. L'administration chinoise compte bien protéger la privatisation de l'industrie en ne la laissant pas passer sous le contrôle des étrangers, et réorienter les investissements, parfois anarchiques. Dans un kaléïdoscope d'ordre et de désordre, la société chinoise entreprend, sur un fond de confucianisme, un travail profond sur elle-même. La succession de Deng Xiaoping, dans toutes ses implications, risque néanmoins d'être un facteur d'instabilité sociale.

Catherine Bouchet-Orphelin

Source : Sénat, colloque sur « Les investissements étrangers en Chine », 6 février 1995.

Progrès technique entre barbarie et humanisme

Quel rapport existe-t-il entre Copernic et l'affaire des poisons ? Micheline Grenet, historienne du XVII^e^ siècle, apporte à cette question une réponse [1] qui illustre la complexité des relations entre science, technologie, société et l'influence des paradigmes, ou pour parler plus simplement, des modèles de pensée dominants.

Tout ceci est particulièrement d'actualité au moment où nous nous demandons quelles vont être les conséquences socio-économiques, voire politiques, du multimédia et des autoroutes de l'information numérique.

Jusqu'au début du XVII^e^ siècle d'authentiques savants pratiquent l'astrologie qui joue un rôle considérable dans les décisions politiques : c'est « sur la foi de son astrologue », qui lui prédit la mort imminente du roi, que sa mère, Marie de Médicis, se lance dans le complot qui lui vaudra de finir sa vie en exil.

La majorité des Européens vit « dans un système de pensée magique dont l'astrologie est la facette sociale la plus importante ». Galilée (1564-1642) a lui-même tiré des horoscopes jusqu'en 1624. Mais en défendant l'héliocentrisme et en observant avec Kepler que les étoiles sont dans un espace à trois dimensions, il ruine les fondements de l'astrologie qui suppose un univers géocentrique et plat : « les constellations qui résultent d'un effet de perspective n'existent que dans notre imagination ».

Les efforts de Galilée, Pascal, Descartes (dont le *Discours* date de 1637) et de toute une génération de scientifiques aboutissent à une science critique débarrassée de l'animisme et de la magie. En France, la mutation culturelle des savants est accomplie vers 1656, lorsque meurt Jean-Baptiste Morin, dernier grand scientifique tenant de l'astrologie.

L'élite scientifique cesse donc de pratiquer le métier d'astrologue, alors que la demande sociale demeure intacte. Une opportunité « marketing » dirions-nous aujourd'hui qui n'échappe pas à un ensemble d'affairistes qui s'emparent du métier sans les scrupules des honorables scientifiques qui les y ont précédés.

1. Grenet Micheline. — *La passion des astres au XVII^e^ siècle, De l'astronomie à l'astrologie.* — Paris : Hachette, 1994. (Coll. « La vie quotidienne »).

L'Eglise réagit par la voix de Bossuet dès 1652 et les hommes de lettres, Molière en 1663, puis La Fontaine, s'opposent avec beaucoup de clairvoyance et de courage à un phénomène de société dont on ne mesurera l'ampleur qu'en 1679 lorsqu'éclate l'affaire des poisons. On découvre alors que les officines d'astrologie, 400 pour la seule ville de Paris (45 000 habitants à l'époque), ne se limitent pas à prédire, elles s'efforcent de satisfaire leurs clients en pratiquant des messes noires, qui coûtent la vie à des milliers de nouveau-nés, et en banalisant l'usage des poisons.

Il y a eu là un effet de mode mais il reste à expliquer comment la classe dominante d'un pays encadré par le catholicisme a pu se laisser si rapidement et massivement contaminer par des pratiques criminelles que les interdits religieux auraient dû logiquement maintenir marginales.

Il est intéressant aussi de noter que malgré l'ordonnance royale de juillet 1682, condamnant au bannissement les devins et à mort les empoisonneurs, le petit peuple analphabète, très majoritaire en France, va continuer à baigner dans une culture orale magique entretenue par le colportage non réprimé de toute une littérature imprégnée d'astrologie. C'est le cas de nombreux almanachs tirés à des dizaines de milliers d'exemplaires depuis le début du XVI^{e} siècle.

On peut penser avec Pierre Goubert [2] que cette indulgence socialement sélective à l'égard de l'astrologie correspondait au désir de maintenir une aliénation favorable au maintien de l'ordre établi.

2. Goubert, Pierre. — *L'Ancien Régime.* — Paris : Armand Colin, 1969 (tome 1).

La technique a des effets antagonistes

Nous avons, comme bien d'autres, souvent décrit le rôle majeur joué par l'imprimerie dans la diffusion de l'esprit critique et de la revendication du libre examen, du droit à l'autonomie de jugement et de détermination. En cela, la technologie de l'imprimerie est liée aux révolutions de la pensée dans les domaines religieux, philosophiques, scientifiques, à la révolution industrielle et au développement des aspirations à la démocratie.

Tout cela demeure vrai mais Micheline Grenet nous rappelle opportunément que le progrès technique a des effets généralement multiples et antagonistes dont il est difficile de prédire le bilan final : l'imprimé a commencé par « conférer à la croyance astrologique une diffusion impensable auparavant » avant d'assurer l'essor de la pensée critique.

Ceci donne à penser que le multimédia et la formidable amplification des flux d'information qu'il provoque, auront des conséquences bien plus complexes que ce que nous annoncent des analyses encore trop binaires et réductrices. La technologie met aussi la puissance moderne au service des anciennes barbaries, selon l'expression d'Edgar Morin. Avatar moderne des trompettes de Jéricho, la communication planétaire a contribué à faire tomber le mur de Berlin mais elle répand également l'obscurantisme des intégristes de tous poils et aussi des produits commerciaux à impacts culturels médiocres ou même franchement négatifs. Le rôle d'un changement de paradigme dans la genèse de l'affaire des poisons conduit à s'interroger sur les conséquences de la coexistence actuelle de modèles de pensée contradictoires : scientisme, cartésianisme binaire, pensée complexe, croyances magiques...

On sait que bien des personnes en Occident comme en Orient et en particulier beaucoup de dirigeants conjuguent toujours cartésianisme et croyances magiques. L'exploitation de la télématique ou des micro-ordinateurs pour vendre des horoscopes n'a rien d'innocent. On peut même se demander si le développement des moyens modernes de communication n'a pas une lourde responsabilité dans la montée des croyances irrationnelles et des superstitions dans tout le monde développé.

L'irrationnel progresse... parmi les jeunes

En France, les travaux de Daniel Boy [3] mesurent cette évolution : en 1982, 36 % des Français pensaient que les signes astrologiques expliquent les caractères et 23 % croyaient aux prédictions astrologiques ; en 1993, les proportions sont montées à 46 % et 29 % pour ces deux superstitions et fait aggravant, on observe que les jeunes de 18 à 24 ans sont encore plus sensibles à ces croyances d'un autre âge que leurs aînés.

Cette montée de l'irrationnel constitue un échec pour l'enseignement des sciences dans le secondaire : visiblement, on enseigne des faits scientifiques mais on a du mal à diffuser l'esprit critique de la science. Je serais tenté de conclure que l'on rate là l'essentiel de la mission formatrice de l'école. Il est tout à fait frappant à ce sujet que la secte Aum ait réussi à séduire de nombreux scientifiques au Japon et peut-être en Russie, avec les conséquences dramatiques que l'on sait.

Les attentats meurtriers du métro de Tokyo, en avril 1995, doivent constituer pour nous un sérieux signal d'alarme, d'autant que la remontée des superstitions, la prolifération des sectes sont aussi à l'origine d'événements sanglants aux Etats-Unis.

Ainsi, dans les deux pays à la pointe du développement technique et économique, de cultures si différentes mais d'une richesse comparable, l'irrationnel réussit à séduire tant de personnes, jusqu'à les convaincre de tuer et de rechercher leur vrai salut dans la mort. Cela dénote un grand vide spirituel que l'actuel développement ne suffit pas à combler, sans doute parce qu'il demeure axé essentiellement sur des valeurs matérielles, voire financières, qu'il exalte la spéculation, l'argent facile et les réussites cyniques. L'Homme ne vit pas que de pain ou de riz.

André-Yves Portnoff

Démocratie et développement

De nombreux dirigeants asiatiques considèrent que pour se développer un pays a davantage besoin de discipline que de démocratie, et associent la réussite économique à un pouvoir fort ; les « tigres » d'Asie n'étant qu'une seule et même déclinaison de ce paradigme. L'écart de développement entre la CEI, lancée dans un processus de démocratisation mais embourbée dans des problèmes de réformes économiques, et la Chine politiquement répressive mais en plein essor économique, confirme cette thèse de manière caricaturale.

Pourtant le nombre des exceptions, dont l'Afrique semble avoir le monopole, ébranle davantage la règle qu'il ne la

3. Boy, Daniel. — *in Le paradigme informatique* (sous la direction de Christopher Freeman et Henri Mendras). — Paris : Descartes et Cie, 1995, pp. 123-146.

confirme : un régime autoritaire n'induit pas nécessairement un essor économique... L'examen de 13 cas de réformes économiques, mené sous la direction de John Williamson, de l'Institute for International Economics de Washington, montre que pour opérer les réformes indispensables au développement les gouvernements démocratiques ne sont pas plus mal placés que les gouvernements autoritaires.

Certes, il existe une certaine tension entre démocratie et économie puisque le poids de l'opinion publique constitue un handicap majeur dont les gouvernements autoritaires sont affranchis, de sorte qu'on pourrait penser qu'ils sont plus libres d'engager des politiques qui, bien qu'impopulaires, sont nécessaires. Cependant l'histoire a montré que ces régimes ne parviennent pas à un plus grand développement.

A l'inverse, en conférant une plus grande liberté aux individus, la démocratie favorise l'esprit d'initiative, la concurrence et les échanges, qui sont autant de facteurs de croissance. Plus important encore, la liberté politique maintient à long terme la confiance des investisseurs car elle garantit le respect de la propriété privée. Un gouvernement autoritaire peut être momentanément bienveillant à l'égard des investisseurs, mais il est davantage soumis à l'arbitraire et c'est sous réserve d'un éventuel changement de cap ou d'un renversement.

Ainsi, en classant les pays sur une échelle de sept degrés allant de la liberté totale (les Etats-Unis sont en 1) jusqu'à l'absence de liberté (l'Irak est en 7), on peut observer, toutes choses égales par ailleurs, qu'une amélioration de 1 degré de liberté civique et politique correspond à 1 point supplémentaire de croissance annuelle du PIB par habitant [1].

Le développement économique qui se produit sous un régime autoritaire est en réalité plus conjoncturel que structurel et à long terme une prospérité croissante favorise la démocratisation des institutions. La fragilisation progressive du consensus social dans les « dragons » d'Asie du Sud-Est, notamment en Corée, est révélatrice de cette aspiration des citoyens à une plus grande démocratisation.

Elvire Letourneur

1. Bhalla, Surgit. — « Free Societies, Free Markets and Social Welfare ». Texte présenté en août 1994 au colloque Nobel sur la démocratie à l'Université d'Uppsala (EU), non publié.

Projections économiques mondiales à l'horizon 2004

Le dernier rapport de la Banque Mondiale sur les perspectives économiques à long terme [1] présente deux scénarios à l'horizon 2004 :

1. Le scénario de base à l'horizon 2004

Hypothèses

— Le commerce mondial des marchandises croît de plus de 6 % par an ce qui est un taux comparable à celui des années 60. En outre, les échanges de services augmentent encore plus vite.

— Le prix des matières premières connaît une baisse réelle à moyen terme. L'inflation est maîtrisée tandis que les

1. World Bank (The). — *Global Economic Prospects and the Developing Countries.* — Washington DC, 1995.

taux d'intérêt réel devraient être compris entre 4 et 4,5 %.

— Après être caractérisés par une certaine volatilité à court terme, les mouvements de capitaux vers les pays en développement reprennent.

— Dans les pays développés, les politiques fiscales et monétaires devraient être prudentes et les rigidités des marchés sont réduites. Dans les pays en développement, les politiques de réformes structurelles sont poursuivies.

Résultats

La croissance moyenne des pays développés devrait s'élever à 2,8 % et celle des pays en développement devrait s'élever à 4 % jusqu'en 2004.

L'intégration des pays en voie de développement dans l'économie mondiale s'accélère. Ainsi, la croissance annuelle de leurs exportations devrait être plus importante que celle des pays développés tandis que la part des pays en voie de développement dans la production mondiale devrait atteindre 25 % en 2004 contre 21 % actuellement.

Les résultats économiques des pays en voie de développement sont très variables. Ce sont les pays situés en Asie et en Europe de l'Est qui connaîtraient les taux de croissance les plus importants.

2. *Le scénario alternatif à l'horizon 2000*

Hypothèses

— Années 1995-1996. Dans les pays développés, la politique monétaire et budgétaire est expansionniste. Notamment en raison de la hausse des prix des matières premières, l'inflation s'accélère puisque par exemple elle atteint 5 % aux Etats-Unis en 1996. Dans les pays en développement, les politiques d'ajustement sont menées avec beaucoup moins de rigueur tandis que le partage du revenu est beaucoup plus favorable à la consommation.

Scénario de base
Pourcentage de croissance moyenne annuelle

	66-73	74-80	81-90	91-93	94	95-2004
Commerce de marchandises		4,9	4,3	– 4,1	8,6	6,2
Prix du pétrole		26,7	– 6,7	– 11,6	– 5,0	1,4
Prix des matières premières		– 1,5	– 6,3	– 3,2	18,8	– 1,1
Inflation dans les pays du G7 ..		10,0	4,6	3,2	2,1	2,7
Libor nominal (valeur absolue).		9,5	10,0	4,5	5,1	6,6
PNB Monde	5,1	3,4	3,2	1,2	2,8	3,3
Pays riches	4,8	3,0	3,2	1,3	3,0	2,8
Pays en dev.	6,9	5,0	3,2	0,8	2,0	4,9
Dont :						
Est Asie	7,9	6,8	7,6	8,7	9,3	7,7
Afr. sub sah.	4,7	3,4	1,7	0,6	2,2	3,8
Est	7,0	5,1	2,7	– 12,5	– 9,1	3,5

— Années 1997-2000. Les pressions inflationnistes conduisent à une augmentation des taux d'intérêt réels et à une politique budgétaire plus restrictive notamment aux Etats-Unis. La hausse des taux d'intérêt et la récession se propagent dans les pays développés et les pays en développement. En outre, la récession est aggravée par les conséquences négatives des politiques menées au cours des années 1995 et 1996.

Résultats

— Années 1995-1997. La croissance s'élève à 4,2 % pour les pays développés et à 5,3 % pour les pays en développement. La croissance des exportations des pays en développement est plus forte que dans le scénario de base tandis que les termes de l'échange sont plus favorables.
— Années 1997-2000. La croissance s'élève à 1,3 % pour les pays développés et à 3,5 % pour les pays en développement. La situation économique mondiale conduit à aggraver les problèmes de solvabilité pour certains pays en développement ce qui conduit à mener des politiques d'ajustement particulièrement sévères.

Scénario de base - Scénario alternatif
Pourcentage de croissance moyenne annuelle

	95-96		97-2000	
	Base	Alter.	Base	Alter.
Commerce de marchandises ..	7,1	7,4	6,1	3 , 6
Prix du pétrole	0,9	6,7	1,9	3 , 2
Prix des matières premières ..	1,0	2,7	– 2,9	– 4,5
Inflation dans les pays du G7	2,6	3,4	2,7	4 , 2
Libor nominal (valeur absolue)				
PNB Monde				
Pays riches				
Pays en dev.	4,0	5,3	5,0	3,5
Dont :				
Est Asie	8,1	9,1	7,5	6,5
Afr. sub sah. ..	4,0	6,1	3,7	1,6
Est				

3. Commentaires

Dans ses projections économiques, la Banque Mondiale illustre plusieurs tendances lourdes qu'elle considère comme fondamentales pour comprendre l'évolution de l'économie mondiale. Tout d'abord, la mondialisation accroît l'interdépendance entre les nations particulièrement entre les pays développés et les pays en voie de développement. Néanmoins, comme la crise mexicaine l'a montré, le mouvement actuel de mondialisation est caractérisé par une forte instabilité. La complexité et l'instabilité croissantes rendent difficiles la distinction entre les tendances lourdes et les mouvements conjoncturels. Les politiques gouvernementales sont en permanence évaluées par les marchés dont les avis peuvent provoquer des mouvements financiers qui se révèlent presque impossibles à maîtriser. Enfin, la mondialisation actuelle ne signifie pas l'uniformisation mais plutôt la confrontation entre différents modèles de développement dont les stades de maturité sont variables. Dans cette optique, ces projections macro-économiques mondiales ont surtout une valeur illustrative. Cependant, il faut remarquer que les résultats de ces projections montrent qu'il paraît impossible de retrouver un sentier de croissance comparable à celui de la fin des années 60 et du début des années 70.

Charles du Granrut

L'homme symbiotique

Joël de Rosnay, auteur de *L'homme symbiotique* [1] et Directeur du Développement et des Relations Internationales de la Cité des Sciences et de l'Industrie nous invite à une vision renouvelée du futur. Selon lui, un monde nouveau serait en train d'émerger, hybride, à la fois mécanique, biologique et électronique, incarné par les marchés, les voies routières, les autoroutes de l'information... Avec pour acteur principal l'*homme symbiotique* : celui qui vit en partenariat étroit avec la société qu'il a contribuée à produire et qui le produit en retour. Afin de gérer ce superorganisme planétaire dans les décennies à venir, Joël de Rosnay prône l'application des « sciences de la complexité ».

Comprendre le superorganisme planétaire

L'auteur compare le fonctionnement du monde en construction à celui d'un système biologique. Les grandes fonctions de la vie, de l'économie, de l'écosystème, seraient en effet fondées sur des mécanismes analogues : circulation d'informations et de matériaux, systèmes de régulation... Ces grandes fonctions obéiraient par ailleurs à une même logique de reproduction et de sélection naturelle, dénommée autocatalyse et autosélection en biologie moléculaire et, en économie, rendements croissants, cercles vertueux. Le cas d'Internet est frappant : ce « réseau des réseaux » compte aujourd'hui 20 millions d'utilisateurs et croît à raison de 1,5 million de nouveaux usagers par mois. A l'instar du processus d'autocatalyse en biologie moléculaire, chaque application nouvelle d'Internet catalyse la croissance du réseau : plus d'utilisateurs sont connectés, plus la motivation à se brancher s'accroît et plus les interfaces s'améliorent *(rendements croissants)*. Le produit s'imposant et devenant incontournable, il dicte sa loi aux autres générations de produits analogues (phénomène de *verrouillage* ou de « lock-in »).

Gérer la complexité : la symbionomie

Comment gérer cet « être vivant macroscopique » ? Nos méthodes traditionnelles d'analyse et d'action seraient dépassées (raisonnement analytique, vision du monde disciplinaire, connaissances encyclopédiques...), estime Joël de Rosnay. Seules les sciences de la complexité, en particulier la théorie du chaos, pourraient expliquer comment les turbulences au sein des marchés, des grandes organisations internationales, des populations animales en compétition génèrent une « complexité organisée ». D'où la formulation, par l'auteur, d'une « théorie générale de l'auto-organisation et de la dynamique des systèmes complexes » ou *symbionomie* [2]. Son objectif : mieux comprendre les lois de la symbiose (association entre des espèces vivantes — et, par extension, entre ces dernières et des organisations ou machines — se réalisant au bénéfice mutuel des partenaires) et voir comment celles-ci peuvent éclairer le futur des sociétés contemporaines. Mais, l'intervenant n'exclut pas l'hypothèse d'un échec dans la tentative de symbiose : l'organisme planétaire pourrait en effet se

1. Seuil, 1995.

2. Terme créé à partir de *syn* : ensemble ; *bio* : vie ; et *nomos* : règle.

retourner contre nous et se muer en monstre cybernétique planétaire, asservissant l'homme à ses propres fins...

C'est pourquoi Joël de Rosnay prône un principe général d'organisation, appelé *subsomption* (concept proche de celui de subsidiarité du traité d'Union européenne). La subsomption implique un renversement de la conception traditionnelle de la hiérarchie (selon laquelle les ordres doivent venir « d'en haut »), les niveaux inférieurs d'organisation abandonnant une part de leurs conséquences au niveau supérieur, tout en conservant le contrôle local de certaines fonctions. Chaque homme représente alors la pointe d'une infinité de pyramides, ouvertes vers d'autres niveaux d'organisation, assurant ainsi la cohérence des fonctions nécessaires à l'ensemble de la communauté. L'application d'un tel principe susciterait l'émergence d'une intelligence collective. Appliquées à l'entreprise, la symbionomie et la subsomption donneraient corps à une organisation en réseau, répartie en de multiples unités autonomes.

Les défis de l'ère des réseaux

D'une part, la virtualité inhérente à l'ère des réseaux ne risque-t-elle pas d'accentuer le « déficit » de lien social, tant déploré à l'heure actuelle ? La communication virtuelle ne remplaçant pas la confrontation physique, suscitera-t-elle, comme le pense Joël de Rosnay, un besoin accru de « réel » ?

D'une part, l'avènement des réseaux ne risque-t-il pas de créer des « exclus » de l'information (faute de moyens économiques ou de capital culturel ?).

Joël de Rosnay relativise cette crainte pour deux raisons essentielles : premièrement, sur le plan économique, la tendance serait à la baisse du coût des outils de l'information ; ensuite, d'un point de vue pédagogique, les progrès techniques ont facilité considérablement l'apprentissage des divers logiciels... à tel point que, selon l'auteur, « ce n'est plus l'homme qui apprend l'ordinateur mais l'ordinateur qui apprend l'homme » !

Clarisse Fabre

Source : Table ronde organisée par Futuribles International : « Les défis de la gouvernance à l'heure des réseaux : l'homme symbiotique ? », 11 mai 1995.

Le génie des mots

Les consultants en management et stratégie sont sans doute parmi les meilleurs... Leur habileté à créer des mots savants — volontiers inspirés de l'anglo-saxon — n'a sans doute d'égale que celle des pharmaciens et autres parfumeurs à vêtir de vieilles molécules d'habits nouveaux qui, emballés au goût du jour, seront parés d'une vertu d'autant plus grande qu'ils seront plus chers.

La bibliothèque des ouvrages, manuels et autres bréviaires des managers en mal de modernité s'enrichit chaque jour de nouveaux titres. Mais les vieilles matrices d'analyse — n'en déplaisent à nos savants couturiers et aux dénommés « système-experts » — demeurent finalement toujours aussi simples (simplificatrices). Il ne faut surtout pas le dire mais cette simplicité est heureuse : de fait, l'homme reste un homme qui éternellement s'interroge sur l'évolution possible de son environnement (les futuribles) et qui, s'il a la chance d'être animé d'un désir, cherche à l'accomplir (stratégie).

Les gros mots que sécrètent nos sociétés, au regard de cette équation simple, n'ont-ils pas finalement pour essentielle vertu

d'ériger des barrières à l'entrée des chapelles du savoir, d'imposer aux nouveaux entrants un parcours initiatique au sein d'un langage qui confère à la connaissance l'aura d'une science et permet à ses initiés de faire valoir leur superbe différence. Des mots nouveaux tous les jours apparaissent pour parler de vieilles choses, d'autant plus de mots, d'autant plus savants, que les problèmes sont graves et qu'ils échappent à notre compréhension si petite et précaire.

D'où l'œuvre des hommes aspirant à tout connaître et ne produisant que des mots, le génie qu'ils mettent à décortiquer l'existence pour la mettre par morceaux en des boîtes bien rangées, à mettre la vie en éprouvette et la société en équation. Bonheur des hommes qui jamais n'y parviennent et camouflent leur ignorance derrière un rideau de mots fumeux lorsqu'ils n'ont point la chance d'entretenir avec la philosophie une relation plus familière.

Gaston Perche

Petits ou grands Etats, l'analyse économique

En 1930, *The Economist* avait diagnostiqué l'existence en Europe d'un double courant, l'un vers plus d'intégration économique, l'autre vers plus de fragmentation politique [1]. Le thème n'a rien perdu de sa pertinence avec la nouvelle vague de créations d'Etats à laquelle on a assisté ces dernières années notamment du fait de l'éclatement de l'URSS. La théorie économique a-t-elle quelque chose à dire là-dessus, s'est demandé récemment le même hebdomadaire ? [2] Réponse affirmative à en juger par les commentaires qu'il consacre à un cahier du National Bureau of Economic Research dans lequel deux économistes italiens, A. Alesina (Harvard) et E. Spolaore (Bruxelles) se sont efforcés d'identifier les facteurs qui influencent la taille idéale d'un pays [3].

Du côté des avantages d'une grande taille, on trouve essentiellement deux choses : les classiques économies d'échelle obtenues dans la fourniture des services collectifs, et les redistributions entre régions que peut opérer l'autorité centrale. En ce qui concerne les coûts, un pays très étendu risque d'avoir une population plus disparate, qu'un pouvoir central aura donc plus de mal à satisfaire, d'où un nécessaire arbitrage entre économies d'échelle et diversité qui permet en théorie d'aboutir à une taille économiquement optimale.

Il y aura toutefois, même dans cette hypothèse, des minorités qui se jugeront mal servies par la politique de l'autorité centrale, et seront donc tentées de créer leur propre nation qui reflètera mieux leurs préférences : davantage de démocratie est donc susceptible de conduire à des pays plus nombreux et plus petits.

Quant au désir de faire sécession que l'on observe dans des pays démocratiques comme le Canada, il pourrait s'expliquer en se référant à l'intégration économique. Dans un monde à fort protectionnisme, une petite région a peu intérêt à quitter le (relativement) grand

1. La citation est reproduite dans le livre de P. Kennedy, *Préparer le XXI^e siècle*.

2. « A wealth of nations ». — *The Economist*, 29 avril 1995.

3. Alesina, A., et Spolaore, E. — « On the Number and Size of Nations ». — NBER Working Paper n° 5050, mars 1995.

marché formé par son Etat-nation d'appartenance pour faire cavalier (exportateur) seul. En revanche, dans une économie qui se mondialise, la sécession est moins pénalisante car elle n'oblige plus à se couper du reste de la communauté économique internationale. En somme l'intégration économique pourrait produire plus de scissions politiques que de cohésion. *« Eurofederalists, please note ».*

Bernard Cazes

Démocratie : l'exception asiatique contestée

Le *Straits Times,* unique et très contrôlé quotidien singapourien, constate, en analysant le dernier « National Survey of R&D in Singapore », un recul de la dépense nationale en recherche et développement (DNRD) rapportée au PIB : elle est passée entre 1992 et 1993 de 1,2 à 1,12 % du PIB. Malgré une dépense record de 1 milliard de $ en 1993, Singapour reste à la traine derrière Taiwan (1,73 % en 1991) et surtout la Corée du Sud qui, avec 2,17 % du PIB, atteignait dès 1992 le niveau de l'effort britannique et mérite d'être surveillée de près. La conclusion du *Straits Times* (rapportée par le *Nippon Weekly* du 29 mai 1995) souligne « le manque d'ingénieurs et de chercheurs qui oblige Singapour à regarder outre-mer » pour attirer des Chinois travaillant aux Etats-Unis ou dans d'autres pays d'Asie. Mais le régime dictatorial se révèle peu attirant pour des intellectuels habitués à la démocratie et beaucoup de chercheurs singapouriens formés en Occident gardent une nostalgie qui rend sceptique sur la capacité de « l'île intelligente » à attirer massivement des cerveaux. Ceci confirmerait le diagnostic de l'opposant Chee Soon Juan dans son livre *Dare to change* (1994) selon lequel le modèle de développement autoritaire et dirigiste a atteint ses limites à Singapour. Même si les dirigeants communistes de Pékin et Hanoï continuent d'évoquer comme leurs collègues capitalistes singapouriens une « exception asiatique » qui relèguerait les droits de l'homme au rang d'originalité européenne et d'héritage colonialiste. Vo Van Ai, Président du comité Vietnam de défense de ces mêmes droits vient de récuser cette thèse en se réclamant de Confucius et de Bouddha qui « en clamant que « tout homme est un Bouddha en devenir » proclamait 24 siècles avant la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen, l'égalité des hommes, leur dignité et leur place primordiale dans la société » (*le Monde* du 26 mai 1995). La conclusion de Vo Van Ai rejoint les convictions de Chee Soon Juan : le développement économique ne comblera pas l'absence de droits de l'homme.

André-Yves Portnoff

Cadres CFDT

N° 368, JUIN 1995

CONDITIONS ET TEMPS DE TRAVAIL

Introduction, par Marie-Noëlle Auberger-Barré

SÉCURITÉ, PRODUCTIVITÉ, RESPONSABILITÉ

Projet industriel: l'opérateur, l'ingénieur et le fournisseur, par Michel Sailly. Vieillissement des opérateurs et responsabilité des organisateurs, par Serge Volkoff et Anne-Françoise Molinié.
Trop tard, jamais (Jean-Baptiste Hervé), intervention extérieure et participation interne (entretien entre Catherine Elia et Jean Gavrel), la fortune de Gaspar (André Pricaz et Jean Gavrel).

MÉTIERS: LES MISSIONS ET LE QUOTIDIEN

Le médecin du travail (Anne-Marie Borel), l'inspecteur du travail, un juge des conditions de travail (Dominique Maréchau), l'ingénieur-conseil de la Sécuritié sociale (Claude Lecinq et Franck Bernard), profession ergonome (Véronique Poète et Irène Rousselot), une expérience ergonomique (Jean-Marie Francescon), le métier de l'intervenant ANACT (Henri Rouilleault).

LES CADRES NE SONT PAS ÉPARGNÉS

L'analyse du travail des cadres dirigeants, par Alain Wisner. Emotion, tonus, sommeil chez les cadres, par Annie Touranchet-Hébrard. Le travail de la force de vente ou la négociation disparue, par Philippe Negroni et Pascal Etienne. Le temps de travail des cadres en droit social, par Marie-Noëlle Auberger-Barré et Dominique Maréchau. Le temps de travail des cadres en droit des fonctions publiques, par Pascal Renaud.

CADRES CFDT est la revue de l'UCC-CFDT (Union Confédérale des Ingénieurs et Cadres de la Confédération Française Démocratique du Travail). 47, avenue Simon Bolivar, 75950 Paris Cedex 19. Téléphone (1) 42 02 44 43. L'abonnement annuel (5 numéros): 300 Francs.

Bibliographie

Analyses critiques

CROZIER, Michel. — ***La crise de l'intelligence. Essai sur l'impuissance des élites à se réformer.*** — **Paris : Inter Edition, 1995.**

C'est le livre d'un homme libre, et en colère. Pendant plus de trente ans, il s'est efforcé de faire évoluer la société française : dans les années 70, il la disait bloquée ; aujourd'hui, il corrige son diagnostic : c'est le système qui produit nos élites qui est bloquant. Et tant pis si Alain Minc baptise « populistes » ceux qui brocardent nos élites : il est lui-même l'expression la plus aboutie d'un système qui préfère les solutions brillantes à l'approfondissement des problèmes.

C'est un plaidoyer pour l'intelligence ouverte, donc un réquisitoire contre l'ENA. Un de plus, diront les esprits chagrins. Celui-ci est sans doute le plus virulent : il souligne l'inconséquence d'un pays qui fabrique à la chaîne des cerveaux conformes, clonés, nickelés, clinquants, suffisants et uniformes et qui les place à sa tête au moment même où la complexité et l'imprévisibilité des temps requèreraient la diversité des regards, la multiplicité des cultures, la modestie de l'écoute.

Imparable, la démonstration de Michel Crozier est proprement glaçante : vissé sur ses certitudes, gardé de près par les vigilants robots qu'il a lui-même produits, le système semble inamendable. L'actualité se charge de fournir une illustration caricaturale des propos de l'auteur quand un Président de la République, énarque, surgit à l'improviste dans une réunion qu'anime son Premier Ministre, énarque, pour haranguer ses Préfets, énarques, en leur intimant l'ordre de changer de comportement (sic), dans la bataille contre le chômage, bataille dans laquelle ils doivent être l'aile marchante, la force de pointe, les commandos d'avant-garde. On croit rêver !

Naturellement, l'auteur ne concentre pas tout son tir sur l'ENA ; cette école ne fait qu'exacerber les caractéristiques majeures d'un système d'enseigne-

ment fondé sur l'accumulation de connaissances ; beaucoup plus que sur leur intégration, sur le « fondamentalisme cartésien » qui « empêche de comprendre les déterminants systémiques et donc de raisonner dans le complexe », sur « un système de notation qui pousse à répéter et à plaire plutôt qu'à se comprendre et à se tester » ; un système d'enseignement qui apprend plus à gagner tout seul qu'à coopérer, à parler qu'à écouter, à proposer des solutions qu'à comprendre les problèmes ; on y survalorise le quantifiable ; on y sous-estime le qualitatif, tout ce qui résiste à la mise en équation, tout ce qui est rétif aux plans en deux parties, aux programmes chiffrables.

Ce n'était pas grave, naguère : mais la société post-industrielle, celle de la révolution de l'intelligence, chère à André-Yves Portnoff, celle de l'information triomphante, nous entraîne vers une économie « servicialisée », où l'immatériel et le relationnel transformeront la nature même des échanges ; malheur à ceux qui n'auront pas appris à écouter, à travailler ensemble, à se connaître, à approfondir les relations complexes d'une situation, à imaginer des voies neuves : s'ils n'ont pas la chance d'être parmi les profiteurs du système, ceux qui le contrôlent et qui en vivent, ils deviendront les nouveaux exclus, les nouveaux prolétaires. Economiques, sociales, politiques ou syndicales, les institutions, conçues et dirigées par des responsables, normalisés par un système d'enseignement qui reproduit des comportements mimétiques n'en finissent pas de participer à cette gigantesque politique de la terre brûlée où l'intelligence, demain, ne repousserait plus.

Heureusement, malgré les institutions, les Français vivent : sur le terrain, les innovations foisonnent, et c'est d'ailleurs grâce à elles que les principaux problèmes sociétaux trouvent au jour le jour, leurs voies de solution. « Dans l'Administration, disait Jean Choussat, ancien directeur du Budget, une innovation, c'est une désobéissance qui a réussi ». Grâce au ciel, il y a une foule de fonctionnaires désobéissants.

Michel Crozier multiplie les exemples de ces changements à la base que les comportements conservateurs de dirigeants stéréotypés n'ont pas réussi à contenir ; mieux, il nous aide, en rapportant sa propre expérience, à déterminer une méthode d'évolution, où l'écoute et la compréhension des attitudes *in vivo* et des jeux d'acteurs jouent un rôle essentiel en permettant d'éviter le coût considérable des solutions technocratiques qui créent toujours des problèmes autrement plus graves que ceux qu'elles étaient censées résoudre.

Le livre de Michel Crozier pourrait passer pour un brûlot atrabilaire, rancunier agressif et stérile contre l'establishment ; ce n'est pas le genre de l'auteur : la liberté de son ton, la vivacité de sa colère, le « charnu » de ses exemples personnels donnent à son ouvrage les couleurs de la vie et le sentiment qu'à force d'énergie et de persévérance on pourra inverser, dans ce pays, le cours des choses, et libérer les initiatives des Français.

Hervé Sérieyx

SOUBIE, Raymond ; PORTOS, Jean-Louis ; PRIEUR, Christian. — *« Livre Blanc sur le système de santé et d'assurance maladie »*. — Paris : La Documentation Française, 1994 (Rapport au Commissariat du Plan).

La crise au moins financière du système français de santé et d'assurance maladie n'est pas perçue par nos concitoyens. Ils penseraient même comme on l'a longtemps dit, que nous avons le meilleur système du monde !

Elle ne donne lieu à aucune manifestation de rues, à quelques très rares articles de journaux et à quelques exceptionnelles et brèves émissions de télévision. Ceux qui depuis plus de vingt ans appellent de leurs vœux une réforme de notre système de santé parce qu'il est coûteux, inégalitaire, en déficit structurel permanent, parce qu'il n'assure plus toujours la sécurité à laquelle les Français pourraient s'attendre, parce qu'enfin il pèse lourdement sur le coût du travail et la montée du chômage... ont été dans le meilleur des cas ignorés, souvent critiqués, parfois mis au banc de leur profession.

Tout homme politique responsable qui a fait cette analyse se demande donc comment il peut faire comprendre la nature, l'étendue, la complexité de cette crise qui n'est pas spécifique à la France et qui a trouvé ailleurs des solutions certes jamais définitives mais provisoirement efficaces. Il souhaite un débat. Il ne veut pas en payer le prix politique. Ce serait d'ailleurs inutile, car il serait accusé de parti pris, de comptable froid voulant assurer un abstrait équilibre des comptes au prix d'une très concrète détresse de certains de nos concitoyens. Comme le jeu partisan de la majorité et de l'opposition empêche une France de réunir sur des questions de société les deux grandes forces politiques du pays, la seule solution qui reste est celle de nommer des experts indépendants. C'est ce que firent Edouard Balladur et Simone Veil pour contribuer à bâtir une légitimité politique qui leur manquaient. Ces experts furent dans notre cas bien choisis.

Raymond Soubie, chef d'entreprise, ancien conseiller social de Raymond Barre, avait été nommé par un gouvernement de gauche pour présider une Commission du Plan sur la santé en 2010.

Jean-Louis Portos, professeur de faculté de médecine, ancien doyen, médecin conseil de la Mutualité Sociale Agricole, ancien président de la Commission de la transparence, membre de nombreux cabinets ministériels à la Santé, à l'Education Nationale, aux Affaires Etrangères connaît aussi bien la médecine que le fonctionnement de l'Etat et des organismes de Sécurité Sociale.

Christian Prieur, ancien directeur de la CNAM-TS, ancien chef d'entreprise est aujourd'hui magistrat à la Cour des Comptes.

Ces curriculum vitae aussi impressionnants qu'abrégés, attestent la légitimité des auteurs. Ils furent aidés dans la rédaction de leur rapport par les experts du Commissariat au Plan et des Ministères de l'Economie et des

Affaires Sociales. Une grande partie de ce que l'Etat a d'expertise était donc consultée. Ce fut donc plus qu'une simple action de commando ; l'armée a été mobilisée, même si ce rapport est clairement celui de ses auteurs. Le résultat est de qualité.

Deux cent trente pages de rapport, trois cent trente pages d'annexes. Tout y est. Un diagnostic sévère et pour ne citer que certaines têtes de chapitre : « Dépenser plus ne signifie pas soigner mieux... », « les facteurs médicaux ne suffisent pas à expliquer l'augmentation des dépenses », « l'absence de régulation des dépenses compromet la solidarité », « un coût collectif incompatible avec le nouvel environnement économique », « l'impasse financière ».

Puis, ils expliquent pourquoi les efforts de régulation n'ont pas réussi et comment la facilité de lever de nouvelles ressources l'a emporté sur une volonté profonde et continue de se doter d'un système de décision permettant de sortir d'un partage flou des responsabilités entre l'Etat, d'une part et les Caisses de sécurité sociale, d'autre part et de disposer d'outils de régulation.

Ils analysent ensuite les expériences étrangères et les avantages et inconvénients du tout Etat ou d'une régulation par le marché de l'assurance.

Leur description des instruments de régulation apporte quelques idées nouvelles comme celle de la convention à point et démontrent qu'il n'y a pas opposition entre une régulation médicalisée et une régulation financière. Ils montrent qu'une évolution progressive vers des enveloppes de soins régionales et interprofessionnelles a de nombreux avantages. Ils insistent surtout sur le fait que certains outils ne peuvent fonctionner que dans le cadre d'une action concertée avec les professions de santé, « que ce sont eux qui manquent aujourd'hui et qui donc doivent être privilégiés ».

Après avoir rappelé leur triangle d'or des principes.

« Préserver :

1. La solidarité,
2. Ce qui est véritablement libéral dans la médecine,
3. La qualité des soins dont l'Etat est garant »,

ils font la part dans leurs conclusions entre questions soumises à débat : le rôle de l'Etat, des Caisses d'Assurance Maladie mais aussi du parlement et des assurances privées et d'autre part précisent les orientations à court terme : « la première place aux préoccupations de santé publique », la redéfinition du rôle de l'Etat, le renforcement de la maîtrise médicalisée, la gestion hospitalière, la politique du médicament sans oublier une nécessaire loi sur les systèmes d'information médicalisée. Rejetant toute réforme radicale qui aurait peu de chance d'aboutir, ils insistent sur la possibilité de mettre en place de nouveaux outils de régulation et reconnaissent « que les problèmes techniques ont souvent plus été des prétextes que de véritables motifs pour ne pas mettre en œuvre certaines réformes ». Ils renvoient enfin les gouvernants à leur responsabilité « c'est l'absence d'une volonté soutenue et d'orientations claires

qui permet aux discours corporatistes et revendicatifs d'étouffer trop souvent le souhait exprimé par bien des acteurs de coopérer aux changements dont la nécessité est reconnue » et... « qu'une amorce de consensus nous a semblé apparaître sur le diagnostic et les solutions ».

Ceux qui attendaient de ce Livre Blanc un projet de réforme unique seront donc déçus. Les auteurs ont pris le parti de distinguer ce qui leur apparaissait comme nécessaire dans tous les cas : politique de santé publique, clarification des responsabilités, gestion hospitalière, loi sur l'information médicalisée, etc. et d'exprimer les termes des débats que notre démocratie et les nombreux acteurs du système de santé devraient promouvoir. Il n'y a pas un système vertueux mais plusieurs. Le pire serait à l'évidence le statu quo mais les avenirs possibles sont multiples et dépendent des circonstances et des choix philosophiques et politiques des gouvernements. Cette distinction entre le nécessaire et le contingent n'apparaît cependant pas toujours aussi clairement qu'on aurait pu le souhaiter. La lecture du rapport doit être attentive pour reconstruire l'enchaînement des réformes immédiates et des débats nécessaires avant de se prononcer sur tel ou tel système de régulation.

L'esquisse d'un calendrier est également absente et l'on se demande comment un ministre réformateur pourra gérer le court terme, tout en bâtissant un système cohérent afin de se donner progressivement de nouveaux outils permettant d'agir tout en respectant les contraintes du triangle d'or.

Tous les ingrédients sont là pour bâtir des scénarios prospectifs, les auteurs n'ont pas voulu se lancer dans cette aventure, c'est signe de prudence et probablement de sagesse. Il est difficile de prévoir surtout quand il s'agit d'avenir mais si ces réformes ont un socle commun, elles prennent assez rapidement des orientations différentes selon les pouvoirs que l'Etat déléguera ou non aux Caisses de sécurité sociale, selon que la régulation sera régionale et/ou par type de professions ou d'institutions, selon l'imbrication de la régulation médicale et financière.

Ce rapport est donc plus analytique que synthétique. Conscients de leur rôle et de ses limites, ils ont porté un diagnostic clair et décrit les types de solutions, sans oublier d'insister sur l'importance des moyens pour mettre en œuvre toute ou partie des mesures qu'ils préconisent. Ils reviennent à plusieurs reprises sur la faiblesse tant conceptuelle, qu'opérationnelle du Ministère de la Santé, sur l'éclatement des rôles et des compétences, sur l'absence de continuité de l'Etat. Ils laissent donc aux politiques une riche boîte à outils plus qu'une ou plusieurs architectures ne voulant pas outrepasser leur rôle et souhaitant que les réformateurs éventuels se rendent compte par eux-mêmes que l'on ne va pas transformer un système de cette nature sans objectifs clairs, sans détermination, sans continuité, sans temps et sans argent.

Le risque est que l'on retombe une fois de plus dans les errances passées, dans la facilité politique qui consiste d'abord à prétendre que le problème n'est que financier, ce qu'ils dénient avec une très solide argumentation.

Ce rapport utilisable par tous, présente surtout l'intérêt de montrer qu'il sera difficile désormais de prétendre qu'il faut une fois de plus reporter les réformes en attendant un autre rapport qui ne dirait pas autre chose même s'il pourrait le dire autrement. Dans les semaines qui viennent, dans six mois, dans un an il faudra donc y revenir : ordonner, classer, débattre de mesures concrètes et, peut- être, enfin agir. Puisse ce Livre Blanc déboucher, comme ce fut le cas de celui qui analysa le financement des retraites.

Les experts ont bien joué leur rôle. Sans être négligeable, le retentissement médiatique de leur travail fut limité et les réactions des socio-professionnels très contenues : les représentants de Force ouvrière, gestionnaire de la CNAM-TS, réagissant même de manière négative alors que ce rapport leur donnait un pouvoir opérationnel accru. Il est vrai qu'il reconnaissait aussi que les partenaires sociaux n'ont pas, comme ils l'auraient dû, joué le rôle qui leur était jusqu'ici attribué.

Au-delà de ceux qui s'intéressent à la politique de santé, je conseille la lecture de ce rapport bien écrit à tous ceux qui s'intéressent à la politique française et aux institutions complexes construites par cinquante ans de paritarisme. Les dépenses sociales non contrôlées par les représentants de la nation, dépassent très largement le budget de l'Etat et font partie pour tous les économistes, tous les cambistes des salles de marché, des dépenses et malheureusement aussi aujourd'hui des déficits publics. Permettre une absence de contrôle est dangereux et, parier sur un retour à un équilibre naturel est audacieux et d'après nos auteurs fortement improbable. Mais contrairement à d'autres démocraties, nous ne savons agir qu'en période de crise. Si rien n'est fait, elle sera perçue par tous avant la fin du siècle. Pour les experts, elle est déjà là. Puissent-ils être entendus ! Jouer la montre n'est pas la meilleure tactique quand on est mené au score.

Jean de Kervasdoué

FLOCHEL, Jean-Pierre. — *Chronos, répartition et capitalisation : quel financement pour les retraites ?* — Paris : Editions Les Djinns, 1995 (Coll. Equinoxe).

Cet ouvrage de moins de cent pages, dont le sous-titre est « Quel financement pour les retraites ? » apporte une contribution particulièrement claire au débat français sur l'avenir des retraites. Il fait parfaitement comprendre l'intérêt des fonds de pension, qui ont à peine vu le jour dans notre pays.

L'auteur, Jean-Pierre Flochel, président de Vie Plus, commence par exposer les mécanismes de base de la répartition et de la capitalisation, en faisant

ressortir le rôle du facteur temps et de la démographie dans leur fonctionnement. Le principal intérêt de l'analyse consacrée à la répartition est son illustration par les difficultés du système français de retraite.

En adoptant l'horizon de 50 ans qu'il est préconisé de retenir pour les études et la gestion des retraites par répartition, il apparaît aujourd'hui clairement que la France a négligé au cours des décennies 1960 et 1970 de tirer parti de la croissance exceptionnelle du nombre des actifs due à la conjonction des trois facteurs constitués par la natalité, l'immigration et le travail des femmes. Au lieu de faire alors le choix vertueux de la mise en réserve des cotisations supplémentaires résultant de ces phénomènes, les responsables des régimes de répartition ont opté pour la diminution du taux d'appel des cotisations, l'augmentation des pensions servies et la distribution de droits gratuits à des actifs et à des retraités n'ayant pas cotisé.

Ces considérations débouchent sur une série de propositions en vue de remédier au déficit que connaît maintenant le système et d'assurer l'avenir de la retraite par répartition. Après avoir exclu le recours à un accroissement du prélèvement sur les actifs par rapport au PNB, l'auteur propose non seulement de confier au Parlement le soin de se prononcer sur le plafonnement des prélèvements obligatoires destinés à la protection sociale et d'unifier tous les régimes de retraite sur une base nationale, mais, en outre, de substituer des systèmes à points aux systèmes à prestations garanties tels qu'il en existe pour le régime général de la Sécurité Sociale ou pour la retraite des fonctionnaires et de moduler l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie.

Il va sans dire que la mise en œuvre de propositions aussi radicales soulèverait à coup sûr des oppositions nombreuses et fortes. Elles n'en trouvent pas moins leur fondement dans la rigueur de l'analyse actuarielle. Ainsi se trouvent résumées les données essentielles du débat sur l'avenir du système français de retraite qui occupera les prochaines années.

La deuxième partie de l'ouvrage de Jean-Pierre Flochel porte sur la capitalisation dont il est dit avec réalisme qu'elle est seulement appelée en France à devenir un régime de complément. S'il est en effet reconnu que la répartition restera un système coercitif et obligatoire, la capitalisation ne pourra prétendre qu'à être un système facultatif à adhésion volontaire offert à ceux qui disposent de revenus suffisants pour se constituer un capital.

L'analyse consacrée à ce mode de financement des retraites révèle d'abord l'importance du facteur temps, puisqu'il faut compter sur une durée de l'ordre de 40 ans, soit la durée moyenne du temps de travail des assurés, pour qu'un régime de capitalisation devienne adulte. La démographie joue de manière complexe, en particulier dans la phase de jeunesse du régime, sur le calcul des droits des salariés et parfois des cotisations des actifs.

Mais la variable la plus importante de ce régime est la gestion financière. Au nom de soucis de sécurité et de rentabilité, il paraît recommandé de dis-

socier la gestion du fonds des actifs et celle du fonds des retraités, le premier ayant vocation à être investi en actifs les plus rentables, et donc les plus volatils, tandis que le second doit avoir un objectif de volatilité faible, qui implique une rentabilité modérée.

L'autre choix qui doit être fait au départ d'un régime de capitalisation porte sur le mode de calcul des cotisations, qui sont appelées soit sur la base de cotisations définies, soit sur une base d'objectifs définis, qui incite le gestionnaire du fonds des actifs à gérer de manière à minimiser les cotisations à verser.

Cette présentation de la capitalisation et de ses grandes options de gestion est ensuite abondamment illustrée par une description du fonctionnement du système britannique de fonds de pension qui a commencé dans les années 50. S'il est vrai que les fonds ont connu un essor remarquable de 1950 à 1990, la question posée est celle de savoir si l'exemple britannique serait transposable en France et à quelles conditions. Or, il faut admettre que le développement des fonds de pension a dopé les performances boursières de la Grande-Bretagne, tandis que, pendant la période de référence, le taux de rendement annuel moyen des actions demeurait nettement inférieur en France (10 % contre 15 %). Faut-il en conclure, comme Jean-Pierre Flochel, que l'adoption dans notre pays du mécanisme de la capitalisation et d'un mode de gestion des fonds favorisant la prise de risque en vue d'une rentabilité élevée permettrait de résoudre le problème structurel de l'épargne en France, en surmontant ainsi la difficulté de satisfaire la demande de capitaux investis à plus de vingt ans, alors qu'il n'existe guère aujourd'hui de contrats d'épargne à plus de huit ans ? La question mérite d'autant plus d'être posée que l'enjeu est de taille.

Il ne fait pas de doute que les considérations touchant au fonctionnement du marché des capitaux militent en faveur de l'acclimatation des fonds de pension en France. Mais il reste que les aménagements du système français de retraite qui seront retenus en fin de compte seront déterminés avant toute autre considération par les intérêts des bénéficiaires des prestations de retraite et par les capacités contributives des cotisants potentiels. Il paraît donc prématuré de parier sur un développement rapide d'autres fonds de pension que ceux qui rassembleront des cotisants individuels pour qui tout naturellement seront choisies des structures à cotisations définies.

Ainsi est-il permis d'escompter que la logique actuarielle développée par ce petit ouvrage, qui a le mérite de clarifier une problématique difficile à saisir dans son ensemble, devrait finir par s'imposer.

Mais il faut compter avec les adhérences et résistances des régimes existants et ne pas oublier que les choix faits en matière de systèmes de retraite sont durables et qu'ils ne peuvent être repris ou amendés que marginalement et au fil du temps.

Pierre Esteva

GHORRA-GOBIN, Cynthia (Sous la direction de). — *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?* — Paris : Editions l'Harmattan, 1994, 266 p. (Collection Géographie et Cultures).

Alors que nous entrons dans une nouvelle ère, l'ère des villes, cet ouvrage collectif, sous la direction de Cynthia Ghorra-Gobin, tente d'apporter une réponse plurielle à la quête sur les fondements de la ville. Trente et un chercheurs, appartenant à diverses disciplines des sciences sociales, sondent la ville et son devenir. Le fil conducteur de cette quête c'est de réfuter que la crise de la ville est une question d'ordre uniquement économique, ou une question d'ordre uniquement sociale ; elle est d'essence culturelle — la ville résulte d'un tissage savant et complexe d'éléments multiples —. Il s'agit alors de retrouver les fondements d'une articulation entre le local et le global, le cadre urbain et le cadre naturel, l'exigence de la mobilité et celle de l'identité pour tous, et de penser le lien entre la matérialité de la ville (visible) et son immatérialité.

L'ouvrage, fruit d'un colloque organisé en 1991 par le Laboratoire de Géographie Espace et Culture (Université de la Sorbonne), sous la direction du professeur Paul Claval, est un cheminement organisé en cinq parties. La première affirme l'impératif d'une (re)fondation de la ville ; la seconde analyse le rôle de l'aménageur ou celui de l'urbaniste dans l'institution de la ville ; la troisième aborde la crise urbaine et les mutations qui caractérisent la ville contemporaine ; la quatrième s'intéresse aux pratiques populaires de réinvention de la ville ; enfin, la cinquième pense la ville de demain et le rôle des aménageurs et des urbanistes.

En conclusion, Paul Claval rappelle le préalable pour penser la ville de demain et les deux contraintes auxquelles est soumis l'urbanisme de notre époque : celle qui nait de la mondialisation de l'économie, et qui oblige toutes les cités à faire assaut de séduction auprès des entreprises, et celle qui résulte de la difficulté d'exprimer rationnellement les nouveaux modes d'institutionnalisation de la ville. Qu'est-ce donc qui institue la ville aujourd'hui ? La qualité de vie qu'y partageront les citadins et à laquelle le plus grand nombre doit avoir accès ; un dialogue renoué avec la nature ; le sens d'une certaine continuité sur laquelle fonder une identité collective ; enfin, la convivialité.

Cet ouvrage illustre combien les éléments à partir desquels l'expérience de la ville trouve son sens — et se trouve instituée — sont variés et, même si sa lecture n'est pas toujours aisée, il a le mérite de penser la ville de demain sous le sens du lien, montrant combien urbanité et citoyenneté sont indissociables.

Céline Sachs-Jeantet

GONTIER, Geneviève. — *Le télétravail, vague de fond ou engouement passager.* — Paris : Centre d'Etudes de l'Emploi, 1994, 79 p.

Dans le cadre de la nouvelle série des Dossiers du Centre d'Etudes de l'Emploi, le quatrième s'intéresse à l'avenir du télétravail. Ce document fait un rapide tour d'horizon sur un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre et connaît aujourd'hui une vogue sur laquelle on peut s'interroger. Préconisé par les uns, notamment la Communauté européenne qui en fait une de ses 10 recommandations pour l'instauration de la société de l'information, et décrié par d'autres, l'auteur se demande justement si le télétravail aura ou non un avenir. Il y a d'abord le souci d'ordonner les différents aspects du télétravail selon des critères à la fois économiques et sociaux. Puis une enquête sur le terrain, notamment dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest de la France, permet d'illustrer plusieurs aspects de cette organisation du travail. Enfin l'examen des différents avantages et risques qu'entraîne le télétravail pour les différents acteurs constitue la dernière partie de cet opuscule. L'auteur a interrogé différents spécialistes, chercheurs, responsables ou techniciens.

Le télétravail est ici entendu dans un sens large qui inclut les téléservices et ne réduit pas, par une définition étroite, cette pratique à quelques centaines d'individus qui répondraient à des critères contraignants ; de plus il est inscrit dans une durée, une temporalité qui est celle de l'évolution du travail à laquelle nous assistons « le télétravail n'est qu'une implication secondaire de la transformation des structures mêmes du travail, de l'entreprise et de l'emploi ». Intelligemment rédigé, bien informé, ce dossier est particulièrement précieux à ceux qui veulent savoir ce que recouvre le télétravail, ses tenants et aboutissants. Il évite les pièges inhérents à ce genre d'exercice et ne tombe pas dans la facilité d'une vision uniforme, bien qu'il ait tendance à mettre plus en valeur les freins que les avantages et opportunités, comme facteurs d'évolution. La conclusion laisse un peu sur sa faim puisque l'auteur termine en écrivant très justement que le « télétravail remet en cause les formes d'organisation et d'évaluation du travail » et qu'« à ce titre il ouvre de vastes perspectives de recherches ». Mais qu'en est-il de son développement sur le terrain ? Une bibliographie complète ce dossier.

Anne de Beer

Bibliographie

Comptes rendus

• ATTIAS-DONFUT, Claudine (sous la direction de). — *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etats.* — Paris : ed. Nathan, Coll. « Essais et Recherches », 1995, 352 pages.

Vieillissement de la population, allongement de la scolarité, divorce, concubinage..., les recompositions de la famille contemporaine débouchent sur des situations très hétéroclites : de la rupture du lien familial à la coexistence de trois générations sous le même toit. Contrairement aux idées reçues qui opposent les familles solidaires du passé aux familles mosaïques non solidaires d'aujourd'hui, les solidarités familiales restent très vivaces même si elles s'exercent maintenant sous des formes différentes. Les transferts entre générations s'opèrent aussi bien en direction des plus âgés qu'au profit des jeunes en empruntant un double circuit : public par le biais de la protection sociale, privé à travers les échanges familiaux.

Cet ouvrage collectif qui présente les premiers résultats d'une recherche organisée par la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse), examine dans sa globalité ce circuit d'échanges, étudie dans leurs interactions et leurs interférences les solidarités publiques qui sont au cœur de l'Etat providence et les solidarités familiales dont les effets s'exercent sur la vie de chacun. Les flux d'échanges intrafamiliaux diffèrent selon qu'ils portent sur les services, l'argent ou l'habitat. Les dons d'argent vont des parents vers les enfants alors que les services sont plus réciproques. La génération pivot tient dans ce domaine une position centrale.

Fruit d'une collaboration au niveau international, *Les Solidarités entre générations* donne lieu à de nombreuses comparaisons interculturelles notamment sur le plan européen. On constate que les systèmes de protection sociale et plus particulièrement les dépenses concernant la vieillesse sont depuis des années remises en question alors que la redistribution intra-familiale des bénéfices de la redistribution publique est aujourd'hui partie intégrante de la dynamique des échanges entre générations et du fonctionnement de la famille. En dépit des fortes disparités culturelles qui s'expriment par exemple dans la place que chaque société accorde au troisième âge, ce livre nous enseigne que les solidarités publiques soutiennent les solidarités privées.

• BERQUE, Augustin (sous la direction de). — *La maîtrise de la ville. Urbanité française, urbanité nippone.* — Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1994, 595 pages.

Qu'est-ce qui fait qu'une ville peut être belle et bonne à vivre ; pour qui ; pour quelles raisons ; par quels moyens ? Qui est-ce qui en décide et quelle portée ont ces décisions ? Bref, parler de maîtrise de la ville, c'est s'interroger sur la nature du rapport entre les acteurs et le champ de leur action. Une trentaine d'auteurs la posent ici, sous la direction de Augustin Berque, en comparant villes françaises et villes japonaises, fruit du colloque de Royaumont de 1989.

L'organisation du livre exprime une progression théorique dans le degré de conscience et de définition de la responsabilité que peuvent avoir les acteurs de la scène urbaine, entre le degré zéro que symbolise ici le mot nature et le degré maximal qu'est censé représenter le jeu du citoyen avec les appareils institutionnels de la maîtrise urbaine. La première partie s'interroge sur la naturalité des comportements sociaux qui, bien qu'élaborés par une culture, ne sont pas perçus comme artificiels, dans l'urbanité contemporaine. La seconde montre comment s'organisent les références qui donnent sens aux formes urbaines et quels sont les modèmes qui, sous-tendant la morphologie urbaine, lui donnent — ou ne lui donnent pas — un sens nouveau. La troisième partie s'attarde sur les acteurs sociaux dont le jeu détermine la composition de la ville et leur degré de maîtrise sur cette composition, est-ce sur l'urbain en tant que tel que porte leur action, ou bien la ville n'est-elle que la résultante de forces en œuvre selon des logiques hétérogènes et peut-être intrinsèquement sans rapport avec l'urbain ? Enfin, que devient dans la ville d'aujourd'hui — et spécialement dans les mégapoles — le rôle du citoyen face aux (ou dans les) appareils de plus en plus complexes qui règlent la vie de la cité. Dans quelle mesure les appareils (politique, administratif, juridique technique, économique...) restent-ils à l'échelle du citoyen des Temps modernes, censément conscient et responsable du sort de la cité ?

De la naturalité à la citoyenneté, Augustin Berque nous invite à découvrir l'urbanité singulière des villes japonaises et françaises. Saluons cette démarche comparative, riche de découvertes, un panorama impossible à synthétiser (au vœu même de l'auteur), un jalon dans la réflexion sur les enjeux de la citoyenneté et de l'urbanité aujourd'hui et demain ! Et n'oublions pas de lire *Du geste à la cité. Formes urbaines et lien social au Japon* (Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines, 1993), un coup de cœur...

Céline Sachs-Jeantet

● **CASTEL, Robert.** — ***Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat.*** — **Paris : Fayard, 1995, 490 pages (Collection « L'espace du politique »).**

Afin de mieux cerner la nature et la profondeur de la crise actuelle du salariat, Robert Castel, sociologue, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales propose une histoire du salariat en France. Histoire qui montre comment, par l'octroi successif de garanties et de protections au travailleur, le salariat est passé, schématiquement, d'un statut méprisable et peu enviable (Moyen Age) à celui symbolisant l'intégration économique et sociale (depuis les années 60).

L'auteur analyse la crise actuelle, non pas comme la disparition des principes de la société salariale des années 60, mais plutôt comme une *bifurcation* par rapport à la situation antérieure. En effet, ce n'est pas tant le retrait de la croissance ni la fin du quasi plein-emploi qui caractérise la situation actuelle que la *métamorphose* de la structure de l'emploi. Le contrat à durée indéterminée (CDI) représente certes 65 % de la population active en France et reste donc le contrat d'embauche majoritaire. Mais le stock des CDI se réduit (plus d'un million de suppression de contrats de ce type entre 1982 et 1990) et, en terme de flux, plus des deux tiers des embauches annuelles prennent aujourd'hui la forme de contrats dits « atypiques ». Pour l'auteur, cette évolution serait irréversible.

Analysant les politiques qui tentent de répondre à la précarisation croissante de la société française, l'auteur souligne en particulier l'individualisation croissante du traitement des « exclus ». Ne serait-ce pas là, l'aveu de l'impuissance de l'Etat à maîtriser une société de plus en plus complexe et hétérogène, s'interroge l'auteur ? Et de plaider pour un Etat *stratège et protecteur*, un Etat qui redéploierait ses interventions pour accompagner les processus de « désaffiliation » et *« rapatrier ceux qui ont basculé en-deçà de la ligne de flottaison »*. Car, dans une société aussi diversifiée et individualiste que la nôtre, il n'y aura pas de cohésion sociale sans protection sociale, avertit Robert Castel.

● **COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN.** — ***« L'Etat dans tous ses projets : un bilan des projets de service dans l'administration ».*** — **Paris : La documentation Française, 1994, 294 pages.**

Cinq ans après le début du grand mouvement de « renouveau du service public » en France, qui invitait les services à engager des démarches concrètes de changement par l'élaboration et la mise en œuvre de « projets de service », ce rapport s'inscrit dans la lignée du rapport Blanc et du rapport Picq pour offrir un bilan des premières réalisations effectuées.

Le premier constat est globalement positif puisque 80 % des cadres supérieurs de l'Etat déclarent s'être lancés dans les actions de modernisation, et 40 % dans des projets de service. Au total, 30 % au moins des services de l'Etat ont été concernés par des démarches de changement et au moins 10 % par une démarche participative de projet.

Force est alors de constater que dans la grande diversité des initiatives engagées une certaine culture de l'efficacité semble peu à peu pénétrer les services publics ; mais elle est encore trop discrète pour dissimuler les nombreux points de résistance qui subsistent.

Ces projets, qui varient selon les ministères et leurs cultures professionnelles, la taille des services, la proximité de l'autorité centrale, le moment de l'histoire d'un service, le profil du responsable et la nature de l'organisation, n'ont le plus souvent progressé que lorsque l'autorité centrale appuyait la mission et que le responsable de service s'impliquait dans sa réalisation, car la participation du personnel s'est avérée très inégale.

Informatisation, réduction des dysfonctionnements, formation du personnel, globalisation des crédits sont autant de résultats positifs qui incitent à poursuivre ce mouvement de rénovation, mais il ne s'agit encore que d'une « gymnastique d'assouplissement » car l'esprit de management fait cruellement défaut (évaluation des coûts et performances, amélioration du climat social interne...).

Quatre objectifs, fort semblables à ceux dégagés par le rapport Picq, ressortent ainsi de ce bilan :

— développer un pilotage interactif de l'action publique en choisissant l'incitation plutôt que l'injonction ;

— assurer la durée et la continuité de l'impulsion à travers les changements politiques ;

— forger les outils d'un management public interactif ;

— promouvoir les démarches de changement dans le cadre d'une politique d'ensemble de rénovation du service public.

On trouve énumérées à la fin du rapport 36 recommandations qui visent à orienter ces démarches.

Elvire Letourneur

● **COULOMB-GULLY, Marlène.** — ***Les informations télévisées.*** — **Paris : PUF, 1995, 128 pages (Coll. Que sais-je ?)**

Réunissant 15 millions de téléspectateurs en moyenne, soit dix fois plus de gens que radios et quotidiens réunis, le journal télévisé (JT) est devenu un fait social et culturel majeur, qui pèse lourd sur l'opinion publique et les représentations des Français.

Après une brève histoire de l'évolution du JT, l'auteur analyse son dispositif et son discours. Au-delà des efforts accomplis sur le plan institutionnel pour accroître l'indépendance politique de l'information, deux faits essentiels sont mis en lumière : 1) l'information est un artefact, le JT construit sa propre réalité ; 2) plus qu'instrument d'information, le JT est affirmation d'un lien social ; favorisant une vision consensuelle du monde (au-delà des images de conflits), il est surtout un espace d'intégration à la vie de la nation.

L'éducation aux médias (et à leur langage) et le respect d'une déontologie stricte de l'information sont des conditions cruciales d'une réelle démocratie. Les évolutions technologiques en cours (chaînes thématiques, interactivité, usage croissant d'images de synthèse, développement de l'*infotainment*) vont modifier la nature du JT et sa fonction sociale.

● **ÉCHANGE ET PROJETS.** — ***Le social au pouvoir.*** — **Paris : Balland, 1995.**

Forts de leur conviction que le social doit être au cœur de l'économie, responsables d'entreprises, syndicalistes, fonctionnaires et intellectuels, militants associatifs qui alimentent Echange et Projets sont fiers d'avoir été les premiers à avancer des propositions qui aujourd'hui apparaissent dans la plupart des discours politiques.

Mais le succès actuel de ces thèmes masque mal la pauvreté des discours politiques. C'est pourquoi, Echange et Projets a voulu faire le point dans ce livre sur chacun d'entre eux pour qu'ils soient pris en compte dans toute leur ampleur et livrer de nouvelles réflexions fondamentales que la France ne peut esquiver.

Ainsi le temps choisi considéré par certains comme une solution miracle au problème du chômage, est aujourd'hui réduit dans la plupart des cas à du temps partiel contraint, maintenant les femmes dans une forme nouvelle de sous-emploi et contribuant à l'appauvrissement d'une partie de la population.

Par ailleurs, avant d'explorer ce que pourraient être de nouvelles sources au financement de la protection sociale, Echange et Projets fait des suggestions pour la lutte contre l'exclusion et propose des règles fondées sur une autre répartition des droits et des devoirs qui fasse tout autant appel à la société civile qu'à l'Etat, pour que soit mis en place un nouveau contrat social.

D'autres propositions sont faites pour l'intégration des jeunes, des agriculteurs, la vie associative, l'éducation permanente, ...

En les resituant dans une analyse et une perspective à long terme, Echange et Projets entend faire sortir définitivement le débat de l'économisme ambiant et placer le social au cœur de l'économie, il veut aussi contribuer à la création de nouveaux espaces de débat qui permettent de donner sens à la vie et au combat de nos citoyens.

● **UNESCO.** — ***The Futures of Cultures.*** — **Paris : Unesco, 1994, 167 pages.**

Cet ouvrage présente une synthèse des travaux lancés par l'UNESCO en 1990 sur « les futurs des cultures ». Ce projet, coordonné par Eleonora Masini, avait pour objectif essentiel d'identifier, au niveau mondial et des grandes régions, les tendances lourdes et les changements prévisibles dans le champ des interactions entre développement culturel, identités culturelles et sociétés multiculturelles.

Le choix du titre du projet se réfère à la pensée de Bertrand de Jouvenel, cité pour justifier l'emploi au pluriel du mot « futur » : parmi les futurs possibles (futuribles), il s'agit de déterminer les plus probables et ceux qui sont le plus souhaitables.

Sont d'abord présentées les six grandes tendances au niveau mondial :

— extension et généralisation du modèle occidental de modernisation (globalisation) ;

— influence croissante du culturel sur l'économie, notamment dans la sphère des nouvelles technologies ;

— processus d'homogénéisation et d'uniformisation des cultures et des valeurs ;

— dimension de plus en plus pluriculturelle des sociétés industrialisées ;

— développement de phénomènes de résistance ou d'affirmation d'identités culturelles locales en réaction à l'uniformisation ;

— émergence de nouvelles cultures engendrées par le progrès scientifique et technique.

En particulier, sont analysées les interactions entre le mouvement de globalisation et celui des différenciations locales, qui ne peuvent se résumer à une dialectique entre modernité et tradition. La défense des identités culturelles locales est aussi un combat contre une conception étroitement économiste du développement, enfermée dans le paradigme de la croissance quantitative. Les cultures locales ou régionales peuvent être le fondement de stratégies d'ethnodéveloppement se substituant à celle de l'ethnocide ou de l'érosion douce à travers une acculturation pernicieuse.

Est notamment mise en avant la perspective d'une stratégie de « changement dans la continuité » permettant d'intégrer ou de « coaguler » des dimensions de la modernité occidentale et des dimensions culturelles locales. D'autres scénarios sont concevables à cet égard, comme celui de la marginalisation des cultures locales, réduites à l'état de musées, ou celui de Babel avec une interpénétration plurielle facilitée par les technologies de communication, ou encore celui du poids croissant des cultures orientales.

Sont ensuite présentées des analyses des scénarios relatifs à l'Afrique noire, à l'Amérique latine, à l'Asie et au bassin méditerranéen.

Enfin, sont proposées des actions de coopération internationale afin de faciliter le scénario « changement dans la continuité » et de développer une éducation à la pluriculturalité. L'essentiel pour l'UNESCO étant de développer la prise de conscience qu'aucune culture ne détient la vérité et que la diversité des cultures est une richesse pour l'humanité.

On peut regretter, toutefois, l'absence d'une définition rigoureuse des concepts (ou notions) clés, à commencer par celui de « culture », utilisé dans diverses acceptions au cours des diverses études et celle de propositions vraiment concrètes en ce qui concerne la politique de l'UNESCO et des Etats membres.

A.M.

• **LERIDON, Henri.** — ***Les enfants du désir.*** — **Paris : Ed. Julliard, 1995, 278 pages.**

La démographie est une discipline moins bien maîtrisée qu'on pourrait le croire : H. Leridon pose, en 14 courts chapitres, de nombreuses questions sur l'équilibre natalité/mortalité, sur la procréation, sur l'éthique, et surtout sur la grande inconnue : comment fonctionne le « désir d'enfant » ?

Les couples ont aujourd'hui, dans nos sociétés occidentales, une maîtrise très grande de leur fécondité. On a vu, au Japon, les naissances chuter d'un quart en 1966, année « Cheval et feu » : parce que, d'après la mythologie japonaise, les filles nées sous cette conjonction astrale sont difficilement mariables. La maîtrise de la procréation ayant encore progressé depuis 30 ans, on peut imaginer ce que pourraient être les effets de décisions individuelles allant toutes dans le même sens... quel qu'il soit !

Intéressante leçon pour le prospectiviste, qui classe habituellement la démographie parmi les « tendances lourdes ». En fait, les naissances sont soumises à de multiples facteurs comportant une part non négligeable d'inconnu. La nature, pour commencer, ne dote pas toutes les femmes — ni tous les hommes — des mêmes potentialités, et avant de parvenir à un fœtus viable la sélection naturelle est très rigoureuse. Ensuite, le désir de procréer est le produit complexe de considérations psychologiques, économiques, religieuses. Le poids de la tradition, la pression de l'environnement, l'état de la relation dans le couple, jouent un rôle. Le mélange est tellement imprévisible que toute mesure « naturaliste » ou « familialiste », qui joue forcément sur l'un des ressort en ignorant les autres, est une loterie d'autant plus aléatoire que l'on n'est jamais sûr que les mêmes causes produiront les mêmes effets, dans un environnement changeant.

Le livre d'H. Leridon intéressera aussi bien le démographe chevronné, qui trouvera matière à réflexion dans les chapitres abordant les mécanismes et l'éthique de la reproduction naturelle ou médicalement assistée, que le lecteur simplement curieux de voir remettre en cause des idées reçues.

Marc Mousli

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Prospective et Stratégie des Organisations

Cours, Séminaires et Doctorat

Professionnels et jeunes diplômés, vous êtes intéressés par :

— la prospective et ses méthodes ;
— la planification par scénarios ;
— le management stratégique ;
— les grandes tendances du futur.

Inscriptions jusqu'au 30 septembre 1995

Rejoignez l'équipe du Professeur **Michel Godet** pour suivre en cours du soir une formation de haut niveau allant jusqu'au doctorat **Prospective et Stratégie des Organisations.**

COURS

Niveau 2e cycle
Cours du soir d'octobre à mai

— Concepts, problèmes et méthodes de la prospective.

— Outils de planification et du management stratégique.

— Les tendances probables à l'aube du XXIe siècle.

SEMINAIRES

Niveau 3e cycle
Cours du soir d'octobre à mai

— Conférences réalisées par des spécialistes sur les enjeux du futur.

— Exposés et études de cas sur différentes organisations.

— Réalisation d'un mémoire de recherche.

DOCTORAT

Cours du soir d'octobre à mai

Cette formation doctorale, unique en France, est destinée à des professionnels expérimentés. Elle est accessible aux titulaires d'un DEA ou équivalent ayant suivi une formation à la prospective.

Ce doctorat est préparé en partenariat avec des universités françaises et étrangères et un réseau de grandes entreprises.

Informations : CNAM, Chaire de Prospective, 2 rue Conté, 75003 Paris,
Tél. (1) 40.27.27.42, Fax : (1) 40.27.27.43, 3615 code Cnam Info, E-mail : lips@cnam.fr.

Pourquoi futuribles ?

Nous traversons une période de turbulence résultant de mutations profondes aux plans géopolitique, technologique, économique, écologique, social, culturel et politique ; le plus difficile aujourd'hui étant sans doute de dégager d'une information pléthorique les éléments pertinents pour une meilleure compréhension d'un monde contemporain en plein bouleversement.

Bouleversement géopolitique avec la chute du mur de Berlin, la guerre du Golfe, la transition amorcée à l'est, les épreuves qu'affronte le sud, et l'émergence peut-être d'un monde multipolaire tout différent de celui d'hier.

Bouleversement par la technologie, le jaillissement de l'informatique dans les usines et les bureaux, l'apparition de nouveaux matériaux et d'une capacité révolutionnaire à manipuler les gènes. Pour le meilleur comme pour le pire.

Bouleversement dans le fondement même de nos économies de plus en plus tertiaires, de moins en moins dépendantes des richesses du sol et du sous-sol et donc de l'énergie, mais de plus en plus tributaires d'investissements immatériels (y compris humains), ignorant ô combien les frontières. D'où l'avènement d'une économie planétaire, l'explosion de la finance, la dissociation de la croissance et de son traditionnel corollaire, l'emploi.

Bouleversement de nos modes de vie du fait d'une durée de vie plus longue, d'une activité professionnelle plus courte et plus précaire, de l'explosion du marché des loisirs et de la communication, de la transformation radicale des valeurs et des comportements.

Sans parler ici des rapports de l'homme avec la biosphère, de l'effet de serre, de la crise de nos systèmes de protection sociale pris en étau entre les impératifs de la compétitivité internationale et l'accroissement des besoins sociaux liés au vieillissement démographique, à la santé, au chômage...

L'accélération du changement conduit à une multiplication des urgences mais exige, de notre part, un peu de **recul et de réflexion**, seuls garants aujourd'hui de notre **liberté de penser** et de notre **volonté d'agir** hors de la stricte contrainte des événements.

D'où la nécessité de la réflexion prospective, d'une fonction de veille et d'évaluation permanente vis-à-vis des tendances et des enjeux vraiment importants pour notre avenir. Cette réflexion, conduite avec le concours des meilleurs spécialistes mondiaux, se trouve chaque mois dans la revue Futuribles, une revue pour comprendre, une revue pour agir.

Hugues de Jouvenel

futuribles

analyse et prospective

NUMÉRO 200 JUILLET-AOÛT 1995

L'étude des systèmes de valeurs en Europe 5
ARVAL

Les recherches dans le domaine des valeurs 9
Jean-François Tchernia

Les Européens et la valeur travail 25
Hélène Riffault

Vers une Europe des familles ? 47
Louis Roussel

Les Européens et la politique 63
Pierre Bréchon

Vers une ère post-chrétienne ? 85
Yves Lambert

La permanence des différences : une comparaison des systèmes de valeurs entre pays européens 113
Olivier Galland, Yannick Lemel

La montée des valeurs individualistes 131
Etienne Schweisguth

Valeurs régionales et nationales en Europe 167
Louis Chauvel

Postface 201
Bernard Cazes

FORUM

Les citoyens et le bien commun 161
Etienne Schweisguth

ACTUALITÉS PROSPECTIVES 205

BIBLIOGRAPHIE

Analyses critiques 217

Comptes rendus 227

00200

9 770337 307004

120 F